

Rédaction spécialisée Ville • Société • Développement local

ESPACE PUBLIC / CULTURES URBAINES 30 ans de réflexions et d'expérience française.

Etat des lieux prospectif et capitalisation des programmes de recherche conduits au sein du PUCA et en partenariat interministériel.

Plan Urbanisme Construction Architecture Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire

Marché à procédure adaptée n° F 0540 (CO 05 000 048) Rapport final

Août 2008

Préambule

Espace public, cultures urbaines...: le fait de lier ces deux thèmes pour un état des lieux de la pensée et de l'action sur la ville, en France, peut paraître une entreprise démesurée, tant le champ couvert par leurs implications est vaste. La démarche n'a de sens qu'au regard d'une histoire — histoire particulière de la recherche incitative développée au cours des 30 dernières années par le PUCA (**Plan Urbanisme Construction Architecture**) et par les instances qui précédèrent celui-ci au sein du Ministère de l'Equipement et du Logement : la **Mission de la Recherche Urbaine**, le **Plan Urbain** et le **Plan Construction et Architecture**¹. C'est en effet à l'occasion de travaux encouragés, financés, ou initiés par ces instances et par leurs partenaires ministériels que ces deux thématiques ont émergé — en lien l'une avec l'autre, comme on le verra —, dans les mondes de la recherche et dans les milieux concernés par la conception et la gestion urbaines.

Dans le contexte de réorganisation de l'ex-Ministère de l'Equipement — devenu en 2007 Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire² —, et alors que toute une génération de professionnels ayant eu partie liée avec des courants de pensée issus des années 1960-70 laisse la place, au sein de cette administration, à de nouveaux venus, cet état des lieux se veut une manière de "passage de relais". Il est à la fois un essai de capitalisation des savoirs acquis à l'occasion des programmes de recherche incitative traitant de l'espace public et des "cultures de ville", et une exploration de la pensée à l'œuvre aujourd'hui sur ces deux thématiques — ceci en vue de dégager des pistes de recherche ou d'expérimentation pour les années à venir.

Fondé sur la relecture des très nombreux ouvrages, articles, textes d'appels d'offres, rapports de recherche, actes de séminaires et de colloques consacrés à ces questions dans la période considérée (fin des années 1970 - début des années 2000), ainsi que sur la conduite d'une **trentaine d'entretiens** avec des responsables des administrations centrales et des collectivités locales, des concepteurs, des professionnels de l'urbanisme et des chercheurs ³, il s'efforce de répondre aux trois questionnements suivants :

¹ Le Plan Urbain et le Plan Construction et Architecture ayant fusionné en 1998 pour créer le PUCA.

² Le PUCA associant désormais les administrations concernées du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, ainsi que le Ministère du logement et de la ville (Direction Générale de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Construction, Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques), du Ministère délégué à la recherche (Direction de la Recherche et Direction de la Technologie) et du Ministère de la Culture et de la Communication (Direction de l'Architecture et du Patrimoine).

³ Personnalités choisies en lien avec Michelle Sustrac, initiatrice, au PUCA, de cet état des lieux. Voir en annexe la liste des personnes interviewées et les retranscriptions intégrales des entretiens.

- 1) En quoi les recherches en sciences sociales menées en France depuis une trentaine d'années sur les thèmes "espace public" et "cultures de ville", dans le cadre ou en lien avec les programmes du PUCA, ont-elles renouvelé l'approche de la question urbaine, sur le plan conceptuel ?
- 2) Comment et en quoi ces recherches ont-elles "travaillé" les politiques publiques et les pratiques professionnelles, les manières de concevoir, de produire, de gouverner la ville ?
- 3) À quels chantiers de réflexion, nouvelles perspectives de recherche ou d'expérimentation faudrait-il s'atteler aujourd'hui, dans le prolongement des travaux déjà réalisés et dans le contexte actuel d'évolution du phénomène urbain ?

SOMMAIRE

Preambule	p. 2
Fin de la ville et mort de l'espace public ?	p. 7
A. Naissance d'un champ de recherche. Mariage interdisciplinaire sous les auspices du Plan Urbain	p. 12
DO I EAN ONDAIN	
I. L'espace public comme lieu « d'abstraction de l'identité sociale » et d'épanouissement	
de « l'urbanité » : l'apport d'Isaac Joseph à la sociologie urbaine française	p. 16
II. Cultures urbaines : « ce qui fait citadin ». La rencontre fructueuse entre	
sociologues et ethnologues, sous la pression de la crise des banlieues.	p. 22
III. L'espace public comme paysage sensible. Expérience esthétique, effets sonores	
et "ambiances urbaines" : l'apport de Jean-François Augoyard et des chercheurs du Cresson	p. 26
B. Developpements. 1986-2008: Les ouvertures fecondes de la recherche incitative	p. 30
I. L'espace public au cœur de programmes de recherche associant chercheurs,	
concepteurs et gestionnaires de l'urbain	p. 30
1. Un groupe de travail fondateur	p. 32
2. Réseaux, services, scénographie, accessibilité : comment concevoir et gérer	
l'espace du public ? L'interrogation des métiers	P. 35
II. Des "cultures urbaines" à la créativité dans la ville	p. 44
1. L'apport des artistes à la réflexion sur la ville et le soutien du Ministère de	
l'Equipement à des expérimentations faisant « voir et entendre la ville autrement »	p. 44
2. Quand le Ministère de la Culture vient à la ville : le programme interministériel	
« Culture, ville et dynamiques sociales », ses prolongements et ses croisements	p. 49
C. ETAT DES LIEUX. L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS, MOTEUR DU PROJET URBAIN	
OU « SUBSTANCE AROMATIQUE DES VILLES » ?	p. 63
I. Retour sur un héritage perdu et émergence de nouveaux savoir-faire	p. 63
1. Paris et Lyon ouvrent la voie	p. 64
2. Nantes, Brest, Roubaix, Bordeaux, Saint-Etienne et les autres	p. 68
3. La commande publique, vecteur d'innovation	p. 72
4. Les paysagistes avant les architectes	p. 75
5. Les artistes aux premières loges	p. 78
6. Les promoteurs privés se dotent de compétences	p. 83

II. Evolutions récentes : les espaces publics au cœur des nouveaux enjeux de la fabrication	
de la ville	p. 84
1. Les espaces publics, enjeux du renouvellement urbain	p. 84
2. Les espaces publics, lieux de mobilité : "partage des usages", accessibilité, ergonomie	p. 87
3. Les espaces publics et l'enjeu de la "ville durable"	p. 92
4. Les espaces publics, enjeux de la ville "conviviale", ludique et créative	p. 94
5. Les espaces publics, espaces marchands ?	p. 104
6. Les espaces publics et l'enjeu sécuritaire : menaces de privatisation	
et « intériorisation de l'extérieur »	p. 108
III. Des investissements qui restent à la marge de la production urbaine	p. 111
D. CIRCULATIONS. QUELLE PENSEE NOURRIT L'ACTION ?	p. 115
I. À première vue : faible reconnaissance des recherches en sciences sociales	
chez les professionnels et les élus locaux	p. 115
1. Déficit de réflexion, d'explicitation ou de formation ?	p. 116
2. L'importance de l'effet modèle : les modes de "contagion" d'une ville à l'autre	p. 122
3. Sciences de la ville et de la société : vers des savoirs qui questionnent	p. 125
4. Romanciers, cinéastes, artistes et journalistes : des intellectuels qui contribuent	
à la formation des idées sur la ville	p. 129
II. La recherche "percole" quand même : médiatisation des savoirs et phénomènes d'acculturation	p. 132
1. L'impact des appels d'offres de recherche ouverts à des praticiens	p. 134
2. L'importance des colloques et des dispositifs d'échange chercheurs/acteurs	p. 138
3. Des monographies "agissantes"	p. 141
4. Les revues, Internet et la presse : un rôle essentiel et de fortes attentes	p. 144
5. Edition et traduction : encore beaucoup à faire pour favoriser l'enrichissement	
des connaissances.	P. 148
6. Le soutien aux jeunes chercheurs : un investissement qui rapporte	p. 152
E. Perspectives. Faire fructifier le capital des connaissances acquises	p. 159
I. Urbanité et espace public : des connaissances à transmettre, un couple conceptuel à refonder	p. 159
1. Faire circuler les savoirs, multiplier les expérimentations et les enquêtes de terrain	p. 160
2. Actualiser et rendre accessible la notion d'urbanité	p. 162
II. Propositions pour renouveler et approfondir la recherche sur les espaces publics	
dans la ville contemporaine	p. 163
1. Standardisation, normalisation et sécurisation des espaces publics urbains :	
acteurs, modèles à l'œuvre, et résistances	p. 164
2. Urbanité et métropolisation : conditions et formes de la vie publique	
dans la ville diffuse et polycentrale	p. 167

3. Vivre ensemble dans les espaces publics de la ville mondialisée : circulations migratoires, nomadisme urbain, nouvelles technologies et services au public. L'hospitalité urbaine au défi de la modernité.

p. 169

LISTE DES ENTRETIENS REALISES

p. 172

BIBLIOGRAPHIE

p. 174

ANNEXE (VOL. 2): ENTRETIENS RESTRANSCRITS

Fin de la ville et mort de l'espace public?

À l'heure où l'on écrit, la notion d'espace public est remise en cause par tout un courant de la pensée française qui s'intéresse au fait urbain. Alors qu'elle n'a été introduite que très récemment, en France, dans les mondes de l'urbanisme, elle est critiquée par des intellectuels qui disposent d'une forte reconnaissance académique et médiatique. Ce courant, dominé par des philosophes et des géographes, est aussi celui qui, s'appuyant sur l'analyse du phénomène de métropolisation dans nos sociétés contemporaines, annonce « la fin de la ville » au profit de « l'urbain généralisé » ou de « l'urbain illimité ».

« La "ville" que l'on imagine homogène et compacte territorialement, continue dans son parcellaire, ses échelles et ses volumétries, mesurée dans sa densité, sa centralité et sa polarité n'existe plus », écrit par exemple **Thierry Paquot**⁴, philosophe, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris/Paris XII Val de Marne et éditeur de la revue Urbanisme, qui se réfère à ce sujet à un article « décisif » de **Françoise Choay** sur « le règne de l'urbain et la mort de la ville »⁵. Ce qui aurait disparu, sous l'effet des « mutations actuelles du capitalisme » (« les effets de la globalisation de l'économie, les transformations du salariat et plus généralement du travail, les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications, la bioéthique, etc. »⁶), c'est « une certaine manière locale de vivre institutionnellement ensemble, qui fut le propre de ces entités dotées d'une identité et qu'on appelait les villes ».⁷ Dans ce monde de « l'après-ville » qui serait le nôtre, « penser la ville alors même qu'il s'agit de l'urbain peut-être désastreux », explique alors Thierry Paquot.

Olivier Mongin, philosophe, directeur de rédaction de la revue Esprit, tout en rappelant que « Weber, aux Etats-Unis, parlait de monde post-urbain dès les années 70 », nuance l'analyse en expliquant que si « la ville dont on rêve », celle « que l'on a dans la tête », « la ville agglomérante » n'existe plus, il y aurait cependant des leçons à garder de l'expérience urbaine — notamment la dimension de « l'affranchissement » 8. Il souligne que « la "troisième ville" doit répondre à la demande d'utopie sans reproduire les dérives utopiques de l'urbanisme qui ont favorisé l'urbain sur l'urbanité. » Et l'auteur de « La condition urbaine » 10 adopte lui aussi

⁴ Dans l'introduction de l'ouvrage collectif « La ville et l'urbain, l'état des savoirs », Editions La Découverte, 2006.

⁵ In: « *La Ville, art et architecture en Europe, 1870-1993* », Centre Georges Pompidou, 1994.

⁶ Paquot, ibid

⁷ Choay F., « *De la ville à l'urbain »*, Urbanisme n° 309, 1999

⁸ Extrait d'une conférence donnée à Lyon, dans le cadre du cycle « *Vivre et imaginer la ville. Entre cité et métropole »,* Conseil de Développement du Grand Lyon, ENS-LSH, Economie & Humanisme, Grand Lyon, 10 mai 2007. Actes disponibles sur le site www.millenaire3.com

^{9 «} Vers la troisième ville », Hachette, 1995 .

¹⁰ « La condition urbaine : la ville à l'heure de la mondialisation », Seuil, 2005.

pour tracer des perspectives sur « l'état urbain de demain », le mot-clef du nouveau vocabulaire de cette école de pensée : TERRITOIRE. « Un espace urbain est un territoire hybride qui suscite de l'imaginaire », « la ville est une entité qui organise un territoire, avec des limites qui permettent d'intégrer l'environnement proche ». Pour rendre habitables les « territoires urbains » d'aujourd'hui, il faudrait en effet, selon cet auteur, « retrouver des limites » et « susciter de l'imaginaire », ce qui renvoie à la question du « récit urbain » 11.

Cette idée de la fin des villes, que **Paul-Henry Chombart de Lauwe** interrogeait déjà en 1982¹², ne fait pas qu'agiter le milieu intellectuel dans notre pays. Comme toute idée forte, portée par des personnalités influentes, elle a aussi un effet "performatif" sur la manière de fabriquer la ville. Innervant par le biais de l'enseignement et des revues professionnelles ou généralistes les jeunes générations qui sont formées pour intervenir sur le "projet urbain", elle a d'ores et déjà un impact notable sur la manière dont les praticiens conçoivent leurs interventions. On a pu le mesurer au cours de cette enquête, en constatant la disparition chez nombre d'entre eux d'une pensée de la *ville*, au profit d'approches dominées par les thèmes du *territoire* et des *usages de l'espace*. Les architectes-urbanistes du collectif *BazarUrbain* par exemple, qui, en compagnie de photographes et de sociologues, plaident pour une approche sensible de l'urbanisme et prêtent une attention toute particulière aux "usages" et aux "ambiances" pour nourrir leurs projets, utilisent les notions de « *quartiers* », « *sites* », « *lieux* », « *territoires* », — quasiment jamais le terme de « *ville* ».

Ce qui semble avoir disparu dans la pensée de ces jeunes professionnels, c'est la catégorie du « citadin », un temps mise en exergue par la recherche urbaine française, et à laquelle on semble préférer désormais les figures de « l'habitant », de « l'usager » ou du « territoriant » ¹³. Quant à la notion « d'urbanité », on a pu constater lors de notre enquête qu'elle était difficilement comprise ou faisait l'objet d'interrogations de la part d'un certain nombre d'élus locaux, techniciens des villes et professionnels de l'urbanisme.

Le champ de ce que l'on appelle en France la **Politique de la ville** n'échappe pas à ce mouvement : à bien des égards, cette politique est restée celle des « quartiers » et des « territoires » — en dépit des critiques qui, à la fin des années 1980, soulignaient déjà les limites de l'approche territorialisée des politiques publiques. Ses chefs de projet, aujourd'hui fortement mobilisés sur les opérations de démolition-reconstruction de l'habitat social et le réaménagement des grands ensembles de logement, restent le plus souvent contraints d'intervenir à l'intérieur de « périmètres » bien définis, face à des « habitants » dont l'éventuelle qualité de « citadins » n'est que très rarement appréhendée comme ressource dans les projets. Nombre d'**artistes**

¹¹ Conférence du 10 mai 2007, cycle « *Vivre et imaginer la ville. Entre cité et métropole »,* ENS Lyon.

¹² Dans « La fin des villes, mythe ou réalité », Calmann-Lévy, 1982.

¹³ Nicolas Tixier, voir entretien en annexe.

également, parmi ceux qui interviennent dans l'espace urbain, semblent aujourd'hui plus inspirés par le thème du territoire que par l'idée de ville. En témoigne entre autres l'appellation « *Nouveaux Territoires de l'Art* », donnée au début des années 2000 au mouvement artistique et citoyen d'occupation de friches industrielles et « *lieux intermédiaires* »¹⁴.

Seuls les élus locaux semblent encore défendre, pour certains, l'idée de ville — à l'encontre ou en dépit du plaidoyer de nombre d'intellectuels ou de techniciens qui voudraient les voir se positionner sur des « territoires plus pertinents » (appels à « la représentation démographique des territoires »). Cet intérêt persistant des élus locaux pour la ville n'est sans doute pas un hasard... En continuant à croire en la ville, en « leur ville », ils témoignent de la force politique et symbolique de la notion, et s'inscrivent en porte-à-faux par rapport au mouvement de "ringardisation" en cours de ce concept. On peut penser en effet que c'est bien la dimension politique de la ville qui est niée ou oubliée — ou dont on fait le deuil — dans le mouvement intellectuel qui affirme la fin de cette forme socio-spatiale. En s'appuyant sur le constat des transformations en cours dans les manières de produire et de gérer la ville ; en considérant la ville comme "territoire" plutôt que comme « ordre moral », "milieu" ou organisation culturelle¹⁵; en observant les pratiques des "habitants" ou des "usagers" des nouveaux territoires urbains plutôt qu'en se penchant sur le statut ou les compétences des citadins, sur les capacités de ceux-ci à résister ou à échapper à certains enfermements, à détourner les cadres qui leur sont offerts, à inventer de nouveaux rapports, conflictuels ou pacifiques, à la Cité, autrement dit au corps politique qu'ils forment ensemble — c'est en effet la ville en tant qu'**utopie mobilisatrice**, ayant traversé les siècles, que les tenants de cette pensée remettent en cause. C'est l'hypothèse que « les villes sont des sociétés avant ou malgré les interventions du gouvernant » 16 qu'ils récusent. C'est le DESIR DE VILLE qu'ils supposent disparu.

Il est naturel, dans ce contexte, que la notion "d'espace public" — que l'on pourrait définir d'un certain point de vue comme "l'envers" du territoire, dans la mesure où elle ne renvoie pas aux régimes de l'appropriation et de l'identification, mais bien plutôt à ceux de l'hospitalité, de l'anonymat et des "civilités tièdes" — suscite elle aussi la critique. Si elle s'est trouvée au cœur des politiques urbaines et des programmes de recherche interministériels sur la ville de ces

¹⁴ Voir à ce sujet : « *Nouveaux Territoires de l'Art. Paroles d'élus* », propos recueillis par Claude Renard-Chapiro et Laurence Castany, Institut des Villes, Editions Sujet/Objet, 2006.

¹⁵ Définitions chères aux sociologues américains de l'Ecole de Chicago. Voir « *The City* », Robert Park, Ernest Burgess, Roderick McKenzie, Louis Wirth, The University of Chicago Press, 1925, traduit en français en 1979 sous le titre « *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine* », Editions du Champ urbain, 1979.

¹⁶ Isaac Joseph, « Le Passant Considérable », Librairie des Méridiens, 1984.

¹⁷ Pour reprendre le titre d'une recherche dirigée par Sylvia Ostrowetsky, « *La civilité tiède. Recherche sur les valeurs urbaines dans les "nouveaux centres"* », Aix-en-Provence, EDRESS et CERCLES/Plan Urbain 1988. Voir également, du même auteur : « *Civilité-Identité-Urbanité. Recherche sur les quartiers d'immigration : La rue des Rosiers à Paris, le quartier Belzunce à Marseille* », EDRESS, 1992.

dernières décennies, c'est précisément parce que certains chercheurs avaient réussi, dans les années 1970-80, à la "charger" d'un sens à la fois social, politique et urbain — comme on le verra dans les pages qui suivent. Or, les mêmes qui évoquent aujourd'hui la fin de la ville s'emploient à récuser ce « mélange des genres » et s'interrogent sur, voire annoncent « la fin de l'espace public » 18. Thierry Paquot invite ainsi à une « grande circonspection » dans l'usage en urbanisme de cette notion « équivoque et polysémique ». « La mode est à la notion incertaine "d'espaces publics" », écrit-il par exemple dans l'éditorial d'un dossier de la revue Urbanisme consacré à ce sujet 19. Recommandant de réserver le terme à la seule « sphère publique » pensée comme scène de publication d'une opinion privée, le philosophe renvoie aux travaux de Jürgen Habermas 20 pour affirmer que « l'espace public n'est pas un lieu physique, mais un espace abstrait, virtuel changeant ». C'est un espace « non nécessairement spatialisé », dont la qualité résulte avant tout du dialogue démocratique. On devrait donc, selon Thierry Paquot, « revenir à des notions moins prétentieuses », « moins ronflantes » et « plus opérationnelles » dans les milieux de l'urbanisme, utiliser plutôt le terme « lieux publics » pour désigner les rues, boulevards, places, parcs, jardins et parvis...

Sous cette affirmation transparaît la critique radicale de toute une série de travaux de recherche qui, en France, ont tenté, à partir de la fin des années 1970, d'articuler les dimensions sociales, spatiales, symboliques et politiques de la notion d'espace public, en rapprochant plusieurs disciplines scientifiques (dont la philosophie, la sociologie, l'histoire, l'ethnologie et l'anthropologie urbaines) et plusieurs niveaux d'action (de la conception des espaces urbains à la gestion des services publics) ; travaux qui expliquent en partie le succès que le terme d'espace public a rencontré depuis la fin des années 1980 dans les milieux des professionnels de l'urbanisme. Car c'est un fait — comme le regrette Thierry Paquot : le terme fait désormais partie du « vocabulaire banalisé » des élus, des professionnels de l'urbanisme, des artistes ou des paysagistes...

Pour autant, notre enquête montre — rejoignant sur ce point ceux qui en font la critique — qu'au-delà de ce succès, le vocable est aujourd'hui largement vidé de son sens : l'espace public est devenu un incontournable de l'aménagement des villes, il fait partie du registre du « politiquement correct » de l'urbanisme²¹. En son nom, on en fait même « trop », selon certains professionnels (des aménagements luxueux, trop d'interventions artistiques, trop de jeux de

¹⁸ Voir à ce sujet l'article « *Espace public* » dans le « *Dictionnaire de la ville et de l'urbain* », Denise Pumain, Thierry Paquot, Richard Kleinschmager, Editions Economica Anthropos 2006.

^{19 «} Espace(s) public(s) », Urbanisme, n° 346, janvier-février 2006.

²⁰ Auteur de : « L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise », 1962, paru en français chez Payot en 1978 ; « L'espace public », Payot, 1992 ; « De l'éthique de la discussion », Editions du Cerf, 1992....

²¹ Comme le note la paysagiste Catherine Mosbach, voir entretien en annexe.

lumière, etc....). Faute de poursuite du travail théorique et pragmatique qui avait permis d'expliciter le rapport intrinsèque de l'espace public à la condition citadine — à l'expérience particulière de la vie publique qu'autorise la ville — la notion fait l'objet de récupérations ou de mésusages lourds de conséquences, et rares sont les élus ou les praticiens capables d'en fournir une définition, encore moins de proposer un discours élaboré sur la question. Même constat en ce qui concerne la locution "cultures urbaines", qui souffre également d'un profond flou conceptuel, comme on le verra ci-après.

Faut-il conclure de ce déficit de réflexion autour de ces deux termes qu'ils sont désormais inutiles, inadaptés pour décrire, penser et projeter les mondes urbains de demain ? Faut-il les jeter avec l'eau du bain de la ville — qui elle même serait devenue une forme dépassée, dans la civilisation mondialisée qui se met en place sous nos yeux ? C'est la question que nous avons souhaité explorer dans ce rapport, en compagnie des nombreux auteurs et professionnels que nous avons sollicités pour cet état des lieux.

A. Naissance d'un champ de recherche : mariage interdisciplinaire sous les auspices du Plan Urbain

Selon **Anne Querrien**, rédactrice en chef des Annales de la Recherche Urbaine²², le thème de l'espace public est « construit » au sein du Ministère de l'Equipement au tournant des années 1970/80 par **Isabelle Billiard**²³, en liaison avec **Michel Conan**, qui dirigea jusqu'en 1978 la **Mission de la Recherche Urbaine** (MRU)²⁴ au sein de la Direction de l'Urbanisme et des Paysages. Le thème n'est pas importé de l'étranger tel quel. Il ne vient pas, en particulier, en droite ligne des théories du philosophe allemand Jürgen Habermas sur l'espace public comme lieu du politique²⁵, même si celles-ci vont contribuer à nourrir la réflexion des uns et des autres. Il émerge plutôt, selon Anne Querrien, à partir d'une synthèse entre les travaux d'**Henri Lefebvre** (sur la vie quotidienne en milieu urbain, les pavillonnaires, le concept d'appropriation...)²⁶, l'action de la psychothérapie institutionnelle (**Fernand Deligny, Félix Guattari**, les chercheurs du CERFI²⁷..., que Michel Conan avait soutenus financièrement via la MRU) et différentes opérations de recherche-action dans les quartiers populaires.

L'idée de **l'espace public comme espace d'interface**, de « régulation et de médiation symbolique de l'échange social »²⁸, voire d'expression et de traitement des conflits sociaux, était en effet déjà présente dans les travaux des chercheurs qui intervenaient à la fin des années 1970 et au début des années 1980 sur la réhabilitation des quartiers populaires²⁹, dans le cadre des

²² Revue créée en 1979 sous l'égide du Ministère de l'Equipement et du Logement pour « faire connaître les recherches en sciences sociales sur la ville contemporaine » ; elle est dirigée depuis 1985 par Anne Querrien.

²³ Sociologue, chargée de mission au Plan Urbain, qui avait auparavant animé des programmes de recherche sur *Villes nouvelles* et *Paysage* au sein de la Mission de la Recherche Urbaine.

²⁴ La Mission de la Recherche Urbaine, qui précéda le Plan Urbain, contribua au développement en France d'un champ de recherches pluridisciplinaires sur la ville, qui s'est poursuivi ensuite à travers divers programmes « incitatifs » au sein du Plan Urbain et du Plan Construction, puis du PUCA (Plan Urbanisme, Construction Architecture). Sur la constitution de ce champ de recherches et le rôle du Ministère de l'Equipement en la matière, voir les interviews d'André Bruston et Anne Querrien, en annexe de ce rapport. Voir également Pierre Lassave, « Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine », Presses Universitaires du Mirail, 1997.

²⁵ Parues en 1962, traduites en France en 1978, voir note ci-dessus.

²⁶ Cf. à ce sujet : « *A propos de Henri Lefebvre et Henri Raymond.Témoignage pour l'histoire de la sociologie* », Dan Ferrand-Bechmann, Socio-logos n°2 [En ligne], 28 mars 2007, http://socio-logos.revues.org/document90.html.

²⁷ Centre d'Etude, de Formation et de Recherche Institutionnelles, collectif de recherche autogéré créé en 1966 à l'initiative de Félix Guattari. Voir par exemple à ce propos : « Foucault et le CERFI : instantanés et actualité », Liane Mozère, in : Le Portique n° 13-14, 2004.

²⁸ Comme le dira plus tard Isabelle Billiard. Cf. « L'espace public », Annales de la Recherche Urbaine, n° 32, 1986.

²⁹ Voir par exemple à ce sujet le recueil de textes « *Du bruit à la parole. La scène politique des cités »*, Michel Anselme, Editions de l'Aube, 2000.

expérimentations qui ont donné naissance aux opérations **Habitat et Vie Sociale**³⁰, aux régies de quartier, puis à la Politique de la Ville. Les équipes de « recherche-action » constituées à l'Alma-Gare à Roubaix ou au Petit Séminaire à Marseille, nourries des luttes urbaines de ces années-là³¹, ont fait exister des lieux d'expression publique des habitants, là où ces derniers étaient auparavant confinés à « *l'espace privé des cités »*. Le terme d'espace public, que ces chercheurs emploieront plus tard dans les textes rendant compte des ces expériences, était alors référé à son sens politique : il s'agissait, par l'ouverture de « scènes publiques de parole » dans ces quartiers abandonnés par la puissance publique, de contribuer à la « reconnaissance sociale et institutionnelle » de ceux-ci dans la ville.³²

Via différents appels d'offres de recherche, séminaires et articles publiés dans les Annales de la Recherche Urbaine, le Plan Urbain va contribuer à mettre en réseau les chercheurs qui intervenaient en France sur cette question de la transformation des quartiers populaires — une génération après les figures de la recherche urbaine française que furent Marcel Roncayolo, Raymond Ledrut, Jean Rémy, Paul-Henry Chombart de Lauwe, Henri Coing..., mais aussi Pierre Sansot ou Michel Marié. Le passage va s'effectuer entre générations et entre disciplines (notamment la géographie sociale, l'histoire urbaine, la sociologie et l'ethnologie) au fil des rencontres et des recherches encouragées par la commande publique.

L'appel d'idées du Plan Urbain « Connaissance des agglomérations et des facteurs de leur évolution », par exemple (1985), en soutenant des « pôles régionaux de recherche », allait permettre de passer des expériences conduites dans les quartiers d'habitat social à des réflexions plus générales sur la ville. Il fit entre autres se côtoyer des chercheurs qui intervenaient en région parisienne (comme Michel Coste, sur la constitution du territoire de la banlieue et sa gentrification à Issy-les-Moulineaux), à Marseille ou en Rhône-Alpes.

Le souci de penser la ville, affirmé au sein du Ministère de l'Equipement par la création de la Mission de la Recherche Urbaine, a ainsi rencontré celui des quelques chercheurs qui, au tournant des années 70/80, s'intéressaient à **la ville comme milieu**. Sociologues, géographes, ethnologues ou philosophes de formation, ceux-ci ont engagé le dialogue et marié leurs disciplines, encouragés par les programmes de recherche incitative lancés par les administrations centrales. En assumant des positions d'engagement assez inédites dans le monde de la recherche universitaire, en acceptant d'entrer en débat ou de faire équipe avec des professionnels de la

³⁰ Les premiers dossiers HVS datent de 1977.

³¹ Voir entre autres sur ce sujet Hélène Hatzfeld, *« Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970 »*, ADELS/Presses Universitaires de Rennes, 2005

³² Voir à ce sujet l'article « *Permanences : la requalification de l'espace public* », Michel Anselme et Michel Péraldi, Annales de la Recherche Urbaine n° 26, 1985. Texte paru également dans le recueil « *Du bruit à la parole. La scène politique des cités »*, op.cité.

conception ou de la gestion urbaine (responsables des organismes HLM, travailleurs sociaux, architectes, techniciens des villes ...) et de travailler sur l'actualité sociale la plus brûlante, ces "francs-tireurs" de la recherche ont contribué à renouveler la pensée urbaine en France, avant que celle-ci ne soit réinvestie sur le plan institutionnel par une nouvelle génération de géographes, philosophes et politologues, emmenée par des personnalités comme Jacques Lévy, Michel Lussault, Olivier Mongin, Sophie Body-Gendrot, Jacques Donzelot....

C'est dans le cadre de ces échanges que la problématique de l'espace public s'est s'enrichie, au fil des années 80, jusqu'à ce que la notion acquière peu à peu, comme l'explique Anne Querrien, sa double acception d'espace physique et politique. D'abord dans le petit milieu de chercheurs, concepteurs et élus qui gravitent autour du Plan Urbain, puis beaucoup plus largement, au fil des séminaires, publications, échanges entre l'Etat central et les régions, entre les villes, entre les chercheurs et les concepteurs...

Dans ce mouvement, un personnage a joué un rôle central : **Isaac Joseph**, qui enseignait alors la sociologie à l'Université Lyon 2, qu'Anne Querrien avait connu en 1974³³, et dont elle fit connaître les travaux à la fois au Ministère de l'Equipement et à la RATP. Nombre de nos interviewés l'ont confirmé³⁴ : c'est à la suite ou dans le cadre des réflexions que ce philosophe de formation menait ou allait mener, avec d'autres chercheurs et au contact de nombreux professionnels de l'aménagement urbain, des transports et de la scénographie, que le thème a progressivement trouvé écho dans les mondes de l'urbanisme. C'est par l'intermédiaire des recherches et expérimentations soutenues ou encouragées par le Plan Urbain, le Plan Construction ou la RATP, en lien avec les réflexions engagées par Isaac Joseph et ses collègues sur les conditions de la vie publique dans les mondes urbains, que des élus et des techniciens de l'urbanisme ont commencé à parler ou penser « espaces publics », là où dominaient auparavant les catégories « d'espaces extérieurs », de « voirie » ou « d'espaces verts ».

André Bruston, qui fut responsable de la Mission de la Recherche Urbaine à la Direction de l'Urbanisme et du Paysage après Michel Conan, estime ainsi que si le débat sur « la double nature de l'espace public » ³⁵ était déjà présent dans le programme de recherche incitative « Paysage » ³⁶, animé par Isabelle Billiard, c'est grâce aux réflexions menées par les sociologues sur « l'espace public comme espace d'interactions » que la notion s'est enrichie et que le milieu des

³³ Voir l'article « Le fou, le passant, l'agent, le concepteur » in : « Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph », Economica, 2007.

³⁴ Voir en annexe les entretiens avec Jean-Paul Dumontier, Bernard Landau, Laurent Fachard, Marion Ségaud, Bruno Gouyette, Jean-Pierre Charbonneau, Laurent Devisme, Nicolas Tixier, Pascale Pichon, Michel Watin...

³⁵ A la fois espace physique, « confronté à la question de la domanialité, à la question du droit, à la question de son appropriation », et « espace pratiqué (...) qui autorise ou rend plus difficiles des relations sociales », voir entretien en annexe.

³⁶ Dont l'ambition était de montrer que « l'urbain fait paysage ». Voir l'entretien avec André Bruston.

professionnels irrigué par le Ministère de l'Equipement est passé progressivement de « l'espace public concret — de la dalle au jardin, en passant par le paysage et son aménagement — (à) l'espace public comme espace relationnel » 37 .

--> Cette version de l'introduction du thème de l'espace public dans le monde des praticiens de la ville ne rejoint cependant pas celle de Thierry Paquot — qui affirme pour sa part que ce sont plutôt « les géographes qui ont popularisé cette idée parmi les urbanistes », citant à l'appui de cette thèse les ouvrages de Jean-Pierre Augustin « menés avec un collectif francoquébéquois, dans le cadre de l'association Jacques Cartier »38. Le philosophe, qui souligne le caractère récent de l'usage de ce terme en urbanisme³⁹, insiste par ailleurs sur l'apport des recherches ayant porté sur « l'écologie de la rue » ; recherches développées en France dans les années 1970 par l'Académie des arts de la rue, en particulier par le théoricien psycho-sociologue, Abraham Moles, à Strasbourg. Celui-ci aurait été influencé par la pensée de Jane Jacobs, critique d'architecture nord-américaine devenue célèbre en 1961 lorsqu'elle publia un livre particulièrement sévère à l'égard de l'urbanisme contemporain. Traduit en français en 1991 seulement, sous le titre « Déclin et survie des grandes villes américaines »40, cet ouvrage, protestation virulente contre la disparition des «zones urbaines conviviales» et la « déshumanisation » causée par l'étalement urbain, est « lu et apprécié dans tous les pays du monde, sauf en France » explique Thierry Paquot, qui insiste : « C'est vraiment elle qui donne ses noblesses à l'espace public, c'est-à-dire à l'éloge du trottoir, à l'éloge de la rue animée ».

Nous n'avons pas trouvé au cours de notre enquête de signes confirmant que ces travaux aient véritablement fait trace en France avant les années 1990. Les témoignages que nous avons recueillis et la relecture de nombreux ouvrages et articles consacrés au sujet mettent au contraire en avant le rôle joué par une certaine école de la sociologie française dans la construction, au tournant des années 70-80, du thème de l'espace public comme catégorie pertinente pour les professionnels de la ville.

³⁷ Voir l'entretien avec André Bruston, joint en annexe

³⁸ Voir l'entretien avec Thierry Paquot joint en annexe.

³⁹ C'est en 1960 qu'il s'est substitué selon lui dans les milieux de l'urbanisme internationaux à ceux de "place publique" ou "lieu public" (voir : Le Dictionnaire de la ville et de l'urbain, op.cité) et au tournant des années 1980-90 qu'il se serait imposé véritablement en France.

⁴⁰ Edité chez Mardaga.

I. L'espace public comme lieu « d'abstraction de l'identité sociale » et d'épanouissement de « l'urbanité ». L'apport d'Isaac Joseph à la sociologie urbaine française

Venu de la philosophie, passé par la fréquentation de Fernand Deligny et des enfants autistes, nourri des travaux du CERFI, de Gilles Deleuze, Maurice Halbwachs, Jean Rémy..., Isaac Joseph découvre en 1978 la ville comme « milieu de la résistance à la normalisation, c'est-à-dire à l'opposé de la famille »41. Il explore à cette époque, à la faveur de nombreux voyages aux Etats-Unis, « le trésor peu connu en France de l'Ecole de Chicago »⁴², dont il traduit en **1979** les textes principaux avec Yves Grafmeyer, Professeur de sociologie à l'Université Lyon 2. Bien antérieurs à cette traduction, puisqu'ils datent des années 1920, ces travaux demeurent effectivement peu connus en France à cette époque, bien qu'ils aient déjà été cités par des sociologues comme Raymond Ledrut ou Paul-Henry Chombart de Lauwe. Isaac Joseph et Yves Grafmeyer vont contribuer par cette traduction à la diffusion des réflexions des sociologues américains promoteurs de "l'écologie urbaine": Georg Simmel, Robert Ezra Park, Roderick D. MacKenzie, Ernest W. Burgess, Erving Goffman, Louis Wirth..., qui, à partir de l'observation du Chicago des années 1920, étudient la ville comme "milieu", "configuration spatiale" et "laboratoire social"; à la fois productrice et produit d'une économie de relations particulière, d'une "culture urbaine" 43 « où toute trace d'intégralité a disparu », où « la communication s'opère sur un fond de distance et d'altérité que toutes les formes de mobilité contribuent à renforcer »; dont l'étranger est la figure-type et l'espace public « le lieu de l'action ».

En s'intéressant notamment à l'ethnicité et aux phénomènes migratoires constitutifs de la grande ville, l'Ecole de Chicago a mis en avant « le cosmopolitisme comme marque distinctive des sociétés urbaines » et « **l'urbanité comme un mode de vie** ». ⁴⁴ Revenant plus tard sur cette notion d'urbanité, Isaac Joseph la définira comme « *l'ensemble des valeurs du citadin* » ou encore

⁴¹ Pour reprendre une formule de Pierre Lassave, in : « *Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine »*, Presses universitaires du Mirail, 1997.

⁴² Selon Pierre Lassave, ces travaux sont restés peu connus, car victimes de la « critique sévère » d'une sociologie « structuralo-marxiste » (emmenée par Manuel Castells), qui dénonçait « le mythe d'une culture urbaine en ce qu'il masque la transformation majeure des rapports sociaux par l'industrialisation capitaliste » ; critique qui fut « la cause probable de la traduction tardive en France » de l'Ecole de Chicago, selon cet auteur.

⁴³ Le terme est proposé par Louis Wirth pour désigner « un mode de vie spécifiquement urbain », voir : « L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine », Champ urbain, Aubier, 1979.

^{44 «} *Urbanism as a way of life* », titre d'un article de Louis Wirth.

des « qualités de l'homme de la ville » 45 — dans lesquelles entrent notamment la politesse, l'affabilité, le quant-à-soi, le respect d'autrui et de soi-même...

Isaac Joseph et l'équipe de sociologues Iyonnais avec lesquels il collabore (Philippe Fritsch⁴⁶, Alain Battegay...) sont parallèlement engagés, en ce tournant des années 1970-80, dans le réseau thématique de recherche « Vie privée /vie publique » qui associe pendant trois ans des chercheurs de Saint-Etienne, Lyon, Aix-en-Provence et Paris (parmi lesquels Jacques Ion (coordinateur du réseau), Jean-Samuel Bordreuil, André Micoud, Sylvia Ostrowetsky, Alain Battegay...). Réseau qui contribue selon Pierre Lassave⁴⁷ à « structurer le milieu dispersé de la sociologie urbaine », et qui constituera « l'embryon du futur programme de recherche sur les espaces publics géré par le Plan Urbain, (...) dans lequel Isaac Joseph jouera progressivement un rôle central ». C'est en effet au contact de ce réseau qu'Isaac Joseph affine un programme de recherche qu'il va tracer en 1980 dans « Résistances et sociabilités » 48, puis affiner dans un article fondateur, « Eléments pour l'analyse de l'expérience de la vie publique », qui paraît en 1981 dans la revue Espaces et sociétés. Selon Pierre Lassave, Isaac Joseph, avec ce texte, « convertit en problématique sociologique le sentiment, alors dominant parmi les professionnels de la ville, de la perte de sens d'un urbanisme qui s'épuise dans la réparation sociale locale et la gestion quotidienne des services de proximité ».

Isaac Joseph cite dans ce texte **Norbert Elias** et ses travaux sur la société de cour. Il s'appuie aussi sur **Jürgen Habermas** pour expliquer que « à partir du moment où l'espace public passe de la cour à la ville, c'est-à-dire à partir du moment où il devient bourgeois, qu'il se réfugie dans les cafés et les salons, le modèle de la communication en faisceau cède la place à un modèle en réseau ou en cercle qui fonctionne à l'égalité (égalité des gens de goût et de culture). Le critère institutionnel commun aux salons, cafés, sociétés de convives, c'est l'abstraction de l'identité sociale, c'est-à-dire l'abandon du rituel hiérarchique et l'abandon des stratégies de l'homme de cour. Ces salons ont été les premiers espaces intermédiaires, au sens où Jean Rémy emploie ce terme, tout en étant aussi des espaces alternatifs : ils résistaient non seulement à la hiérarchie de la cour mais au modèle politique qui la sous-tendaient. En un sens, on peut dire qu'ils ont réinventé la démocratie, c'est-à-dire l'équilibre démocratique bourgeois, précisément en opérant cette abstraction d'identité. » Dans ce même article, l'auteur note combien l'espace public dans la ville contemporaine est différent de la place publique ou du marché des petites villes (parce qu'il préserve un minimum de secret entre les individus). Il évoque les notions de « masque », « d'excentricité relative », de « mondanité » (présentant le mondain comme un « traître ») ; se

⁴⁵ Cf. « *Le Passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public* », Librairie des Méridiens, Klincksieck et Cie, 1984.

 $^{^{46}}$ Qui traduit à cette époque « La Ville », de Max Weber. Paru chez Aubier Montaigne en 1982.

⁴⁷ Op. cité.

⁴⁸ Cahiers du groupe de recherche sur le procès de socialisation, Université Lyon 2, 1980.

penche sur la fête et son cérémonial, sur la « logique de l'indifférence », cite **Richard Sennett**⁴⁹ et **Erving Goffman**⁵⁰, évoquant notamment les rituels de présentation, la conversation comme « zone frontière de la socialisation », l'état de « vigilance indéterminée » qui assure une « étrangeté confortable » à l'individu fréquentant l'espace public urbain.

Alors que jusqu'ici, en France, un certain nombre de sociologues, philosophes, historiens, notamment autour du CERFI, décrivaient surtout la ville comme « dispositif de normalisation » ⁵¹, Isaac Joseph, s'inspirant des sociologues américains, propose au contraire de voir la ville « comme l'espace qui ne se laisse pas traiter comme une institution ou un lieu de la reproduction et de l'enfermement » ⁵². La grande ville serait un espace de liberté possible, parce qu'un lieu de résistances. « Résistances qui n'auraient pas uniquement pour modèle la lutte, mais aussi la fuite, le retrait, le silence, l'indifférence, la ruse, la composition, le détournement, etc. ». Toutes formes de comportement qui s'épanouissent notamment dans la vie en public, dans la fréquentation des espaces publics des grandes villes, où la foule et la mobilité garantissent un certain niveau d'anonymat. Un peu plus tard, Isaac Joseph, s'appuyant entre autres sur les écrits de Walter Benjamin, Gabriel Tarde, Gilles Deleuze, mais aussi Hannah Arendt, magnifiera la figure du flâneur et celle du passant comme archétypes du citadin, aux côtés de celles du paria, du migrant ou de « l'Etranger-traducteur » ⁵³.

Cette approche marque une rupture considérable dans l'appréhension de la question urbaine, au moment où le discours courant déplore « la dissolution progressive (de la société civile) en une poussière d'atomes individuels ou minoritaires, avec pour seul problème politique celui de la gestion du « droit à la différence » et avec pour corrélat l'apologie quasi-religieuse de la rencontre » ⁵⁴. Au lieu de s'intéresser aux formes de sociabilité familiales, communautaires, de quartier — seules supposées créatrices de « lien social » — Isaac Joseph propose de penser la « publication », le passage du public au privé, comme « expérience sociale fondatrice », comme « épreuve » ou « affirmation de socialité ».

Comme le notera plus tard **Jean-Samuel Bordreuil**⁵⁵, avec Isaac Joseph et l'Ecole de Chicago, c'est une autre tradition sociologique qui intervient en France (différente de l'approche

⁴⁹ Dont l'ouvrage « *Les tyrannies de l'intimité* » (après « *La famille contre la ville* ») paraît en France cette même année 1981.

⁵⁰ Dont il traduira par la suite les ouvrages sur les relations en public, qui feront reconnaître en France le courant de la sociologie interactionniste.

⁵¹ Voir la "ville-usine" du *Petit travailleur infatigable*, L. Murard, P. Zylberman, 1976.

⁵² Cité par Pierre Lassave, op. cité, p. 261.

⁵³ Voir notamment « Le Passant Considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public », op.cité.

⁵⁴ « Eléments pour l'analyse de la vie publique », op. cité.

⁵⁵ In : « *La ville desserrée* », article paru dans le recueil « *La ville et l'urbain, l'état des savoirs* », sous la direction de Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot, Editions de la Découverte, 2000.

durkheimienne, qui parlait "quartiers", "appropriation", "identité"). Elle met au centre de l'attention l'espace public comme spécificité de la grande ville, défiant ou différant tout régime d'appropriation exclusive. Le prisme utilisé pour observer les pratiques des citadins est celui du **côtoiement**, spatial et social (et non plus celui du territoire) : on pense le lien social à l'épreuve de la mobilité et non plus seulement de la proximité.

Déplacer ainsi le regard des espaces habités à l'espace public dans la ville n'était pas neutre, pour les chercheurs engagés dans ce mouvement, comme pour les responsables du Ministère de l'Equipement qui les accompagnaient dans ces années-là : c'était une véritable proposition politique, qui prétendait, au fond, ne plus réduire les citadins à leur unique condition d'habitants ou de travailleurs ; ne plus penser les politiques urbaines (de l'habitat, de la culture, de l'action sociale, de l'école ou des transports...) en termes de "territoires" et "d'équipements", de "stocks de population" ou de "clientèles", mais en termes de flux et de services, de réseaux et d'accessibilité, de mobilité sociale et culturelle, de labilité des identités... Penser l'espace public comme étant au fondement même de la ville était une manière de refonder complètement la question de l'identité. C'était prétendre que chacun d'entre nous peut être en même temps soimême et un autre⁵⁶, grâce aux **opportunités d'affranchissement du contrôle social qu'offre** la grande ville. C'était interroger, donc, toutes les politiques fondées sur « l'identification » des individus, leur assignation à un seul régime identitaire — celui de la catégorie socioprofessionnelle, du quartier de résidence ou plus largement du territoire (en tant que « représentation plus ou moins métaphorique de la parenté (...) avec ses cérémonies, ses rituels ou ses autoproclamations »57). Dans la ville, chacun peut jouer avec son identité, « se fondre dans l'indistinction », « vivre à la limite de soi-même », pour mieux jouir d'une liberté éphémère, fragile..., mais ô combien précieuse.

Cet intérêt pour la vie dans l'espace public va trouver écho très rapidement chez certains observateurs de la vie urbaine : **Pierre Sansot** publie par exemple un article intitulé « *Anonymat et espace urbain* » dès 1980 dans les Annales de la Recherche Urbaine⁵⁸ ; **Pierre Calame**⁵⁹ un papier sur « *L'espace public, lieu privilégié des relations sociales* » dans le Moniteur des Travaux Publics⁶⁰ en 1981. L'ethnologue **Colette Pétonnet** s'intéresse également à la question en 1987 dans un article intitulé « *L'anonymat ou la pellicule protectrice* » ⁶¹. Elle qui avait étudié avec minutie les modes d'enracinement et de solidarité dans les bidonvilles et les quartiers populaires

⁵⁶ Pour paraphraser l'expression de Paul Ricoeur in : « *Soi-même comme un autre »*, Editions du Seuil, 1990 (rééd.)

⁵⁷ « Le Passant Considérable », op.cité.

⁵⁸ n° 7.

⁵⁹ Ingénieur des Ponts et Chaussées, alors sous-directeur de la Direction de l'Urbanisme au Ministère de l'Equipement, et passionné par la recherche et les questions d'aménagement urbain. Aujourd'hui directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH).

⁶⁰ n° 48.

⁶¹ In: « *La ville inquiète* », ouvrage collectif paru chez Gallimard.

de la banlieue parisienne parle ici en ethnologue du « confort que procure l'anonymat » dans la rue, les cafés, les grands magasins... Elle décrit ces « scènes publiques », évoque le « théâtre permanent » des interactions dans les bus, transports publics, au guichet de La Poste..., les interventions artistiques dans la rue, les échanges « volants » dans l'espace public, les enjeux de la politesse ou de la « communication silencieuse » qui « passe par le partage d'une atmosphère » et des jeux du corps...

En 1988, **Christiane Flageollet-Saadna** rend compte de cette inflexion de la recherche urbaine, à partir d'une enquête qu'elle a menée pour le Plan Urbain auprès de chercheurs ayant répondu aux principaux appels d'offres lancés au cours des années précédentes sur le thème des espaces publics ou sur des thèmes connexes⁶². L'auteur y rappelle que « la recherche urbaine a traversé une période de remise en cause de ses propres outils conceptuels, les théories du déterminisme économique de la structure de classe et du pouvoir normatif ne suffisant plus à rendre compte des transformations des modes de production de l'urbain, des rapports entre technique et politique, des nouvelles partitions entre groupes sociaux, ni des pratiques de communication sociale et de consommation, ou de la fragmentation des modèles, valeurs et références plus ou moins contradictoires. Cette période critique s'est soldée par un renouvellement ou un déplacement de certaines approches théoriques faisant une plus grande part à la micro-sociologie, l'ethno-anthropologie, l'observation fine des stratégies d'acteurs et de processus localisés, la construction des représentations par des effets d'image et de discours ».

Il apparaît alors clairement, comme le dit Anne Querrien, que « ce qui distingue un espace urbain d'un espace rural, c'est le régime de l'espace public »⁶³. Et de nombreux chercheurs vont se pencher au cours des années suivantes, à la faveur des appels d'offres lancés par le Plan Urbain, puis le PUCA, aux **interactions dans l'espace public**, ouvrant la voie à divers travaux inédits sur ce qui n'était alors considéré dans la ville que comme des espaces vides, résiduels, entre les espaces consacrés à la résidence ou au travail : rues, places, gares, transports en commun, centres commerciaux ...

Tout un champ de réflexions et d'observations sur la vie en public est alors développé dans l'esprit des travaux d'Erving Goffman, par le courant de pensée de l'**ethnométhodologie**. Tandis que certains sociologues français s'intéressent, comme **Patrick Pharo** par exemple, aux formes du « civisme ordinaire », aux « politesses et civilités » nécessaires au vivre ensemble dans la cité, rappelant avec l'auteur américain qu'il existe « une dimension proprement politique du

^{62 200} chercheurs consultés, une soixantaine de réponses. Les résultats de cette enquête sont parus dans le rapport intitulé « Espaces publics, exploration du milieu de la recherche », dont les analyses sont reprises dans l'ouvrage paru à la Documentation Française la même année, sous l'égide du Plan Urbain : « Espaces publics ».

⁶³ Voir entretien en annexe.

comportement inter-individuel »⁶⁴ et alimentant la réflexion sur **l'espace public comme lieu du** politique.

Le lien entre la question de l'espace public et celle des réseaux, qui apparaît déjà dans les travaux d'Ulf Hannerz, doit également beaucoup, pour le cas français, à Anne Querrien et Isaac Joseph. La première avait introduit le second à la RATP en 1986 avec l'idée de « lier services urbains et espace public — ce qu'on n'arrivait pas à faire au Plan Urbain car (ces thématiques) étaient gérées comme deux choses séparées, alors qu'à la RATP, on a montré que c'était en déployant les services urbains qu'on faisait vivre les espaces publics. »65 Il faut signaler ici que la RATP avait engagé de son côté, depuis 1982, un programme de recherche prospective (Réseau 2000) visant à « explorer les rapports (...) qui lient la RATP et son environnement urbain »⁶⁶. Afin de « mieux connaître le milieu dans lequel elle exerce son activité » et « d'élargir sa culture, encore essentiellement technique », l'entreprise avait noué un « dialogue approfondi » avec des chercheurs en sciences sociales (historiens, géographes, sociologues, anthropologues). Elle organise pour ce faire, à partir de 1983, un séminaire intitulé « Crise de l'Urbain-Futur de la Ville », qui donne lieu à une douzaine de séances en deux ans à l'Ecole Normale Supérieure. Le comité directeur et scientifique du séminaire rassemble des responsables de l'entreprise, des universitaires et des chercheurs (Jacques Le Goff, Louis Guieysse, Jacques Banaszuck, Martine Boiteux, Jean Dekindt, Edith Heurgon, Philippe Jarreau, Henri-Pierre Jeudy, Marcel Roncayolo, Eliséo Veron, Georges Vignaux), qui définissent ensemble un programme de recherches articulé autour de quatre axes : modes de vie et mutations urbaine ; réseaux : acteurs et territoires de la communication ; services publics et espaces collectifs : modèles de gestion et culture d'entreprise ; le réseau de vidéo-communications de la RATP, lieu d'expérimentation sociale. Un colloque de synthèse a lieu à Cerisy en juin 1985, dont les actes paraissent aux éditions Economica sous le titre : « Métamorphoses de la ville ». Le lien établi dans la foulée entre le Plan Urbain, Isaac Joseph et les responsables de l'entreprise autour de la thématique de l'espace public va ouvrir un nouveau foyer de réflexion au long cours sur l'espace public comme espace de flux et de services. De nombreux travaux de recherches en découleront, dont ceux réalisés dans le cadre de l'appel d'offres du Plan Urbain intitulé « Action publique et professionnalités de l'urgence »67 ou dans le cadre du programme de recherches concertées sur la Gare du Nord, piloté par le Plan urbain, la RATP et la SNCF.⁶⁸

⁶⁴ Voir « *Le Civisme Ordinaire* », Librairie des Méridiens, 1985.

⁶⁵ Parmi les travaux réalisés auparavant sur la question des services publics dans la ville, en lien avec le Ministère de l'Equipement, citons entre autres : Anne Querrien, Suzanne Rosenberg, « *Apprivoisement des espaces et service public* ». Epsilon, pour le Plan Construction, 1979.

⁶⁶ Cf. : « *Jalons pour une prospective* », Georges Amar, Chef du projet Réseau 2000, Extrait du n° d'avril-mai-juin 1986 de la revue « *RATP Etudes/Projets* ».

⁶⁷ Accompagné du séminaire « *Accessibilité et situations d'urgence* » organisé conjointement, entre mai 1992 et avril 1993, par le Plan Urbain, l'unité prospective de la RATP et la Délégation à la Recherche et à l'Action Scientifique (DRAST) du Ministère de l'Equipement.

II. Cultures urbaines : « ce qui fait citadin ». La rencontre fructueuse entre sociologues et ethnologues, sous la pression de la crise des banlieues.

Une autre filière de réflexion doit être prise en compte pour saisir le rapport particulier qui s'est noué en France entre la question de l'espace public et celle des "cultures urbaines". C'est celle qui apparaît en même temps que ce qu'il est convenu d'appeler "la crise des banlieues". Celle-ci s'impose comme fait social majeur en **1981** avec les premières **émeutes des Minguettes** — première grande manifestation sur la scène publique nationale de ce qui deviendra au fil des ans, sous le regard des médias, le "monde des banlieues". Les "rodéos de l'Est lyonnais" et l'effervescence politique que ces évènements entraînent à l'échelle nationale vont donner naissance à un milieu de jeunes militants issus de l'immigration, particulièrement actifs dans l'agglomération lyonnaise, et qui organiseront deux ans plus tard la *Marche pour l'égalité et contre le racisme*. Partie de Marseille en octobre, celle-ci atteint Paris le 3 décembre 1983 et défile avec plus de 100 000 personnes⁶⁹.

Ce contexte va pousser Isaac Joseph et les sociologues qui travaillent avec lui sur le campus universitaire de Bron⁷⁰ à s'engager dans des « recherches-actions » qui, s'inspirant des analyses de l'Ecole de Chicago, vont prendre en compte la question de l'ethnicité dans la ville. C'est le début de nombreux travaux qui, entraînant dans l'aventure de l'ARIESE⁷¹ de jeunes chercheurs⁷², s'intéresseront aux trajectoires et au rôle des **migrants dans la ville** — ceux-ci n'étant plus appréhendés sous l'angle d'une sociologie du travail, de l'habitat ou de la communauté, mais bien en référence à la Cité. Ces recherches⁷³ vont lier la question de l'immigration avec celle de l'espace public — pensé à la fois comme espace du vivre ensemble, du côtoiement des différences, et comme scène de publication des opinions, comme espace politique, démocratique.

⁶⁸ Jusqu'au dernier ouvrage d'Isaac Joseph, décédé brutalement en 2004 : « *Météor. Les métamorphoses du métro* », Economica, 2004.

⁶⁹ Pour le rappel de cette histoire, voir par exemple : « Banlieues », Manière de voir, oct-nov 2006.

⁷⁰ Alain Battegay notamment, qui avait participé dans les années précédentes aux travaux du réseau « *Vie privée/vie publique* ».

⁷¹ Association pour la Recherche et l'Intervention Ethnologique et Sociologique.

⁷² Que l'on retrouvera plus tard dans les programmes de recherches du PUCA : Jean-Paul Payet, Laurence Roulleau-Berger, Ahmed Boubeker, Kader Belbahri... ; plus tard Virginie Milliot, Fabrice Raffin, François Duchêne...

⁷³ Dans le cadre desquelles seront analysées les pratiques de mobilité des jeunes urbains, le rapport école-quartier, les commerces ethniques dans la ville, le rapport laïcité/Etat, la question de la prise de parole dans l'espace public, celle des mobilisations collectives (émeutes, manifestations...) et de leur médiatisation..., puis plus tard celle de la construction des mémoires urbaines.

Au même moment, Isaac Joseph traduit le livre d'**Ulf Hannerz** « *Explorer la ville* » ⁷⁴, qui, à partir d'un grand nombre de travaux empiriques et théoriques, fait une large place au champ de **l'anthropologie urbaine**, dont l'objet privilégié est le citadin — plus que la ville. Si la notion de culture urbaine avait déjà été introduite (au singulier) à l'occasion de la traduction des textes de *L'Ecole de Chicago*, elle va prendre un essor nouveau (au pluriel cette fois), avec la diffusion des analyses d'Ulf Hannerz sur « *la complexité culturelle* » de la grande ville ⁷⁵. Celles-ci trouvent en effet un écho particulier dans la France d'alors, marquée par les revendications identitaires des fils et filles de l'immigration maghrébine. L'idée de la **pluralité des cultures qui coexistent dans la ville** s'impose ainsi aux sociologues sous la pression, si l'on peut dire, de l'actualité — et alors que s'instaure la rupture politique que représente l'arrivée de la Gauche au pouvoir ⁷⁶.

C'est à l'occasion des débats engagés dans ces années-là entre sociologues et ethnologues qui s'intéressent à la ville, que la notion va se charger de sens. On trouve trace de ces premiers débats dans le n° 3 de la revue Terrain, paru en octobre 1984. Celui-ci rend compte d'un séminaire ayant rassemblé à l'abbaye de Royaumont, avec l'aide de la Mission du patrimoine ethnologique (Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine) les équipes alors engagées dans des recherches d'ethnologie urbaine. La discipline est nouvelle en France, elle se développe notamment sous l'impulsion de **Gérard Althabe**, directeur d'études à l'EHESS⁷⁷, qui encourage les jeunes ethnologues et anthropologues à sortir des terrains exotiques ou ruraux auxquels ils s'étaient jusqu'alors cantonnés, pour s'intéresser à ces champs « relativement nouveaux » que sont « la ville contemporaine et les espaces d'exercice du travail salarié » 78. Après les travaux pionniers de Colette Pétonnet ou de Jacques Gutwirth, l'impulsion donnée par Gérard Althabe, en lien avec d'autres ethnologues engagés comme lui dans le Conseil du patrimoine ethnologique (notamment Marc Augé et Jean Métral), a eu un rôle déterminant sur le développement de programmes de recherche incitatifs qui ont vu se croiser sociologues et ethnologues et s'allier le Ministère de la Culture (Mission du patrimoine ethnologique) et celui de l'Equipement (Plan Urbain) autour du thème des cultures urbaines. Comme l'explique aujourd'hui Claude Rouot⁷⁹, ce qui s'est joué à ce moment-là, c'est le débat entre une ethnologie « dans la ville » et une ethnologie « de la ville ». Ce que Gérard Althabe explique ainsi en introduction du n° 3 de Terrain, en évoquant « les principaux courants de l'ethnologie en milieu urbain » :

-

⁷⁴ Paru aux Editions de Minuit en 1983.

⁷⁵ Cf. Explorer la ville, op. cité pp. 361-362.

⁷⁶ Qui va contribuer, selon André Bruston, à « relancer la recherche urbaine ». Voir l'entretien en annexe.

⁷⁷ Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

⁷⁸ Terrain n° 3.

⁷⁹ Qui œuvra au lancement de ces programmes, d'abord à la Direction du Patrimoine au Ministère de la Culture, puis en tant que correspondante « sciences sociales et humaines » à la MRT (Mission de la Recherche et de la Technologie, Ministère de la Culture et de la Communication). Voir entretien joint en annexe.

- « L'ethnologie urbaine devient une ethnologie dans la ville lorsqu'elle l'investigation porte sur l'espace de cohabitation. Elle pose la question des rapports sociaux qui s'y développent et de l'articulation avec le travail et la famille.
- Une autre orientation s'affirme au contraire comme une ethnologie de la ville ; en continuité avec l'Ecole de Chicago, elle reste soumise au dispositif conceptuel dicté par L. Wirth : la sociabilité urbaine est édifiée en contraste avec celle des sociétés rurales ou traditionnelles. (...).
- Une troisième orientation s'intéresse à l'imaginaire de la ville ; elle part de la critique de la liaison directe entre l'espace urbain, ses formes matérielles, telles qu'elles sont conçues par l'architecte, vues par l'observateur, le décideur..., et les pratiques des habitants. Dans cette optique, on refuse de considérer les pratiques comme produites par des espaces. (...) [Il s'agit] d'appréhender le travail de l'imaginaire (recomposition de la ville, notion d'appropriation, d'usage) produisant la ville pour ceux qui l'habitent.(...) »

C'est lors de ce séminaire de Royaumont que le débat s'engage véritablement entre les ethnologues et les sociologues qui s'appliquent à cerner la ville telle qu'elle évolue en France à ce moment-là. Isaac Joseph fait d'ailleurs partie des auteurs publiés dans le n° 3 de Terrain⁸⁰, aux côtés de chercheurs en ethnologie ou en anthropologie urbaine et industrielle (comme **Monique Sélim** ou **Béatrix Le Wita**). Les échanges vont se poursuivre de manière particulièrement riche dans le contexte lyonnais, avec le lancement en 1986, à l'Université Lyon 2, d'un séminaire de DEA intitulé « **Cultures urbaines** », sous l'égide d'Isaac Joseph, Yves Grafmeyer et Jean Métral — anthropologue, enseignant à l'Université Lyon 2 et spécialiste du Moyen-Orient. La tension entre plusieurs approches de la question transparaît dans l'introduction du séminaire. Celle-ci précise en effet que le terme « cultures urbaines » est utilisé pour signifier trois choses :

- la ville fait se côtoyer, cohabiter des cultures diverses, liées à des mondes sociaux et ethniques différents ; elle crée donc un contexte dans lequel la transmission est perturbée par la mobilité et par l'arrivée permanente de nouvelles populations ;
- la ville engendre des cultures particulières, propres au monde urbain : fruit de la diversité culturelle mais aussi des conditions de vie, les cultures produites par le fait urbain mettent en jeu des compétences langagières et gestuelles, des références, des mémoires, des « héros » particuliers... ;
- la ville est agie par ces cultures citadines, qui envahissent l'espace public, se donnent à voir, interpellent le politique, créent de nouveaux types de liens et de conflits.

Sociologues et ethnologues utilisent alors la notion de culture au sens que lui accordent traditionnellement les sciences sociales : « ensemble des connaissances » ou des « formes de comportement acquises dans les sociétés humaines », ou pour le dire avec les mots de Clifford

_

⁸⁰ Avec un article intitulé « *Urbanité et ethnicité* ».

Geertz, « système de conceptions héritées qui s'expriment symboliquement, et au moyen desquels les hommes communiquent, perpétuent et développent leur connaissance de la vie et leurs attitudes devant elle ».⁸¹ La locution « cultures urbaines » n'est donc aucunement rapportée au champ de la création artistique, comme elle le sera par la suite. Le séminaire vise à explorer, comme l'écrira plus tard Jean Métral, « ce qui fait citadin », au travers de quatre thèmes directement nourris des travaux des trois enseignants :

- « Parenté, réseaux et territoires en milieu urbain » (analyses de réseaux, mobilité sociale, mobilité résidentielle, systèmes de filiation et d'alliance, de l'anthropologie de la parenté à l'étude des territoires urbains)
 - « L'habitant, le citadin, le citoyen » (les espaces publics, services publics et services urbains)
- « Le parler ordinaire » (les approches sociologiques de la communication, les parlers de banlieue, la construction des sociabilités : les modes de constitution du lien social)
- « Cultures et entreprise » (le tertiaire et la ville : mutation des services, dynamique urbaine et citadinité, réseaux familiaux, ressources locales et fonction d'entrepreneur, identité au travail et trajectoires socio-spatiales)

Les approches croisées auxquelles ont donné lieu ces échanges de 1986 à 1988, entre le contexte français et le contexte moyen-oriental, sur la question urbaine et celle des migrations se sont avérées particulièrement fécondes. Elles ont contribué à former des étudiants qui ont participé ensuite aux appels d'offres de recherche du PUCA et de ses partenaires (Ministère de la Culture, DIV, FAS...), et dont certains enseignent aujourd'hui dans différentes universités. Parmi les thèmes abordés par les doctorants et chercheurs mobilisés alors, notons entre autres : « Les jeunes et la mobilité dans l'espace urbain », Laurence Roulleau-Berger ; « L'occupation de l'espace dans le métro parisien », Laurence Coste ; « Commerces et commerçants étrangers », Abdelkader Belbahri, K. Abid, Michel Rautenberg ; « La mobilité des migrants dans l'espace urbain », Michel Péraldi, Pascal Bavoux, Azouz Begag ; « La mémoire et la ville », Henri-Pierre Jeudy ; « Le parler des banlieues », Christian Bachmann, Alain Battegay, C. Dannequin, Jean-Paul Payet ; « Regroupement et dispersion, l'expérience des Français musulmans rapatriés », A. Samra et F.J. Finas...

Au même moment un « **Atelier cultures urbaines** » est lancé à Lyon. Résultat des relations développées entre l'Université Lyon 2 (notamment Isaac Joseph, Alain Battegay, Yves Grafmeyer, Jean Métral...), l'Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon (en particulier **Jean Frébault**, directeur, et Bruno Voisin, sociologue), des chercheurs et des professionnels impliqués sur le terrain des banlieues (responsables de gestion d'organismes HLM, de services techniques

⁸¹ Clifford Geertz, « La religion comme système culturel », In R.E. Bradbury et al. Essais d'anthropologie religieuse, Gallimard, 1972.

municipaux, chargés d'études, chargés d'opérations de réhabilitation, architectes....), suite aux événements des Minguettes et à l'appel d'idées du Plan Urbain de 1985, il est soutenu par la Direction à la Recherche et à l'Innovation du Ministère de l'Equipement, et se définit comme « espace interactif local » entre les milieux de la recherche et de « l'opérationnalité urbaines à l'échelle de l'agglomération ». Il a contribué à sensibiliser nombre de professionnels locaux aux thématiques introduites par les chercheurs lyonnais, et notamment à l'idée que des citadins porteurs de « cultures différentes » peuvent communiquer et vivre ensemble — l'espace public étant le lieu privilégié de cette « communication ». Nous le signalons car cet atelier n'est pas étranger au fait que l'agglomération lyonnaise ait joué quelques années plus tard (à partir de 1989) un rôle pionnier en matière d'aménagement des espaces publics. ⁸²

III. L'espace public comme paysage sensible : expérience esthétique, effets sonores et « ambiances urbaines ». L'apport de Jean-François Augoyard et des chercheurs du Cresson.

Une troisième source théorique a alimenté le paysage intellectuel qui se dessinait dans ces années-là autour des thématiques "espace public" et "cultures urbaines". C'est celle qui émerge à la croisée de la sociologie et de l'architecture, et que l'on pourrait ranger sous l'intitulé "approche sensible de l'espace".

Dans le contexte grenoblois, où Pierre Sansot avait déjà ouvert la voie à une approche originale de la vie en ville⁸³, un chercheur a particulièrement marqué de ses travaux cette autre source. Il s'agit de **Jean-François Augoyard**, qui, après des études de philosophie, entre à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble en 1972 sur un projet d'esthétique urbaine, soutenu par André Bruston, alors enseignant à l'Institut. Il croise des sociologues mobilisés dans le réseau « *Vie privée, vie publique* », lors d'un passage par le CRESAL⁸⁴, avant de soutenir une thèse en 1975 sur **les cheminements en milieu urbain**, fondée sur des récits de vie quotidienne. Commencée sous la direction d'Alain Médam, terminée sous celle de Pierre Sansot, sa thèse est publiée sous le titre « *Pas à pas* » aux Editions du Seuil en 1979. En même temps, il participe à la création du Cresson⁸⁵, nouveau laboratoire de l'Ecole d'architecture de Grenoble où collaborent jusqu'à aujourd'hui architectes-urbanistes, sociologues et acousticiens. Dès 1977, Jean-François Augoyard avait mené une recherche sur « *les pratiques d'habiter à travers les phénomènes*

83 Voir entre autres : « Poétique de la ville », paru chez Klincksieck en 1984.

⁸² Voir plus Ioin.

⁸⁴ Centre de Recherche et d'Etudes Sociologiques Appliquées de la Loire, basé à Saint-Etienne et aujourd'hui intégré au laboratoire CNRS Modys (Mondes des dynamiques et des Sociétés).

⁸⁵ Centre de Recherche sur l'Espace Sonore & l'Environnement Urbain.

sonores », encouragé par Albert Mollet au Plan Construction et Architecture⁸⁶. Il a ensuite réalisé un travail sur les **perceptions paysagères des habitants**, tout en participant à la démarche pluridisciplinaire du Cresson qui donne lieu à la parution, en 1983, d'un premier rapport de recherche intitulé : « **Sonorités**, **sociabilité**, **urbanité** »⁸⁷.

Les chercheurs s'intéressent dans ce travail au vécu et à l'environnement sonores en milieu urbain, mêlant leurs savoirs en acoustique, en morphologie urbaine et en anthropologie (analyse des « rapports micro-sociaux qui se tissent entre les individus de manière quotidienne et locale ») pour ébaucher un « répertoire des effets sonores en milieu urbain ». Ils notent que « les phénomène sonores sont des matériaux sensoriels par lesquels la vie sociale d'un lieu se façonne au jour le jour. Les sons servent d'indicateurs ou bien de filtres, de masques entre les individus. Ils ont un rôle remarquable dans la formation des codes locaux de sociabilité », tandis que réciproquement, « les conduites individuelles et collectives » façonnent l'environnement sonore ; le tout en lien, avec les formes urbaines particulières dans lesquelles ce processus intervient. Cette « interaction qui a lieu "in situ" entre les données acoustiques, l'organisation spatiale et les phénomènes de nature anthropologique (psychologie, sociologie, esthétique) » dessine un type particulier « d'espace sonore ». Sont analysés notamment le rapport entre « le dedans » et le « dehors », « l'importance des sons "privés et "semi-privés" dans l'espace public », et inversement les modes de propagation des "sons publics" dans l'espace privé, à partir de diverses configurations spatiales (grands boulevards grenoblois, halls d'entrée d'immeubles, cours et arrière-cours, Galerie de l'Arlequin, place du marché...).

Il faut ici insister sur le fait que ces travaux portent plus sur "l'espace habité" que sur la ville en tant qu'objet de réflexion théorique⁸⁸. De ce point de vue, on peut les rapprocher de ceux de **Marion Ségaud**, sociologue qui publie en 1983 avec **Françoise Paul-Lévy** « *Anthropologie de*

⁸⁶ Albert Mollet, qui s'intéressait tout particulièrement aux opérations de réhabilitation des quartiers populaires et avait à ce titre soutenu les recherches-actions du Petit Séminaire et de l'Alma-Gare. Voir les rapports et ouvrages parus sous sa direction : « Quand les habitants prennent la parole », Plan Construction, 1981, et « Droit de cité : à la rencontre des banlieues délaissées », l'Harmattan, 1986.

⁸⁷ Rapport sous-titré « Méthode pour l'établissement d'un répertoire des effets sonores en milieu urbain », Jean-François Augoyard, avec Olivier Balay, Grégoire Chelkoff et Olivier Belle, Plan Construction, Ministère de l'Urbanisme et du Logement

⁸⁸ Jean-François Augoyard précise ainsi dans l'introduction de « Pas à pas » l'objet de sa thèse : « nous voulions savoir quel rapport vécu les habitants entretiennent avec les espaces d'habitat » ; il fait référence aux « analyses qualitatives de la vie urbaine » qui se font jour depuis quelques années dans le cadre d'une « nouvelle sociologie », mais pour se démarquer à la fois de cette dernière, de « l'ethnologie urbaine naissante » et du « modèle poétique » qui décrit « à la première personne l'espace vécu ». Ce qu'il propose, c'est une « analyse modale » de la vie quotidienne, qui dégagera des conduites, des modalités, des configurations..., et ce à partir de « l'exemple d'un quartier urbain bien précis ».

l'espace », avant de soutenir en 1988 une thèse sur « Esquisse du goût en architecture » 89. Mais ces recherches posent la question du **public** en tant que destinataire et acteur des formes spatiales — et c'est en cela qu'elles vont rejoindre le champ ouvert au même moment par les sociologues et ethnologues dont on a parlé. Elles prétendent explorer les modes de réception de l'architecture ou de l'espace construit, par « l'instance habitante ou "usagère" » 90, en affirmant que cette dernière peut être appréhendée autrement que « sous la forme d'un contenu qui "remplit" après-coup un espace préalablement aménagé ».

À l'époque, explique aujourd'hui Jean-François Augoyard, « on était en train de sortir de la dimension juridique de l'espace public, de l'espace public défini juridiquement, que l'on traitait comme un vide, comme un "entre", un reste entre les logements...: tout ce qui n'est pas la voirie proprement dite, qui ne dépend pas d'une juridiction de la voirie. (...) Ce qui m'intéressait c'était moins l'espace public comme tel que comme une des formes de l'espace pratiqué par les habitants, par les gens de la ville »⁹¹. Ses travaux et ceux conduits par la suite au Laboratoire Cresson vont donc commencer par interroger la coupure espace public/espace privé, tout en lançant un véritable courant de recherche sur « l'approche sensorielle de l'espace ».

Jean-François Augoyard: « La coupure espace privé/espace public, qui marche bien dans l'ordre du visuel et du tactile (de ce qui se ferme: la clôture de l'espace visuel), ne marche pas du tout du point de vue sonore! Quand tu traverses une rue en été, tu as toutes les radios, les matchs à la télé qui envahissent la rue, tu as une compénétration énorme. Et inversement. (...) Pourquoi ce sont surtout les agressions sonores (beaucoup plus que visuelles) qui font que les gens sortent les fusils, qu'ils tirent sur un jeune en mobylette dans la cour ou dans le mail du grand ensemble? Parce que je pense que dans tout habitant, il y a une espèce d'idée implicite d'un contrat social de privauté. Tu achètes ton logement ou tu loues ton logement, tu es chez toi. Tu fermes la porte, tu fermes tes rideaux, tu as coupé la vue, tu as coupé la dimension mobilité du haut de chez toi. Et puis tu as une mob' qui passe dehors, un camion, une moto qui traverse une ville et qui réveille 50 000 personnes — on l'a calculé —, les limites privé/public, à ce moment là..., l'espace public envahit complètement l'espace privé. Et à partir de là, nos clôtures habituelles, administratives etc., sont complètement bafouées. D'où le sentiment de scandale des gens, qui pensent pour finir, "je ne suis pas chez moi"... »

À la suite de Jean-François Augoyard, des membres du Cresson (Olivier Balaÿ, Grégoire Chelkoff, Pascal Amphoux, Martine Leroux, Catherine Aventin, Jean-Paul Thibaud...) vont poursuivre pendant des années des recherches sur « l'expérience

⁸⁹ Marion Ségaud prendra en 1989 la suite d'Yvonne Bernard (psychologue qui avait travaillé au CNRS sur la « psychologie de l'environnement ») au Plan Construction et conduira notamment le programme « Architecture, représentations, effets sociaux ». Voir l'entretien joint en annexe.

⁹⁰ Jean-François Augoyard, « Pas à pas », op. cité.

⁹¹ Voir entretien en annexe.

esthétique ordinaire de l'architecture » 92, tout en développant un champ de réflexion nouveau sur les "ambiances urbaines" et en prenant de plus en plus nettement en compte la question de l'espace public. En mai 1988 paraît par exemple un rapport réalisé sous la direction de Grégoire Chelkoff et intitulé « Entendre les espaces publics » 93. Sont notamment cités en introduction Jürgen Habermas et les travaux de Richard Sennett sur « le déclin de l'homme public ». Les auteurs affirment par leur travail vouloir combler « une lacune importante », que ce soit au niveau des sciences sociales ou du point de vue des décideurs et des concepteurs : l'analyse des « rapports entre "l'espace public" et la dimension sonore », qui « n'ont jamais été étudiés en tant que tels ». Par la suite, ils aborderont, au-delà du son, la question de la lumière dans la ville, et plus largement, toutes les composantes environnementales qui participent de la « ville sensible » (la dimension thermique par exemple) 94.

Dès le milieu des années 1980, des débats sont engagés entre les chercheurs du Cresson et ceux qui représentent le courant de la "nouvelle sociologie urbaine", emmenée par Isaac Joseph. Comme l'explique aujourd'hui Nicolas Tixier, qui fut assistant de recherche de Jean-François Augoyard et est aujourd'hui enseignant-chercheur à l'Ecole d'architecture de Grenoble, chercheur au laboratoire Cresson et fondateur avec d'autres jeunes architectes du groupe *Bazar urbain*⁹⁵:

Nicolas Tixier (architecte-urbaniste, BazarUrbain): « Isaac Joseph venait très souvent au Cresson dans le cadre des soutenances publiques de HDR et de doctorats. Et il y avait à chaque fois des débats entre lui et les gens du Cresson, sur les apports et limites des travaux du laboratoire. (...). Personnellement, ce qui m'importait, c'était les usages de l'espace, le sensible, cette lecture-là... (...) J'ai peu travaillé [sur la dimension politique des espaces publics]. (...) Pour Isaac Joseph, l'espace public était d'abord un espace de friction. Comme pour Pierre Sansot, qui disait: « c'est un lieu dans lequel on rencontre son camarade de vice ou son camarade de talent ». C'est une manière de considérer la ville comme lieu de l'échange avec l'Autre, mais de l'échange frictionnel, qui peut aller jusqu'au drame ou jusqu'à la passion. Avec l'idée que les choses ne sont pas jouées.... Ce qui nous mettait un peu en péril, enfin en fragilité, c'est que pour Joseph, la dimension des ambiances et du construit, bien sûr, avait un rôle important, mais pas forcément primordial... Pour lui, il se jouait dans l'espace public des choses qui ne relevaient pas du construit et du sensible. Et évidemment, nous étions désarmés intellectuellement, nous, pour aborder ces dimensions-là. (...) C'était l'occasion de passes d'armes..., sympathiques, puisqu'il aimait beaucoup les travaux du Cresson. Mais en même temps, beaucoup de choses qui l'intéressaient, entre autres la sociologie des foules, Park, l'Ecole de Chicago, etc, relevait d'une culture que l'on avait tous, mais qu'au final on oubliait. C'est-à-dire

⁹² Titre d'un rapport de recherche sous-titré « *Parcours en espace public »*, Ministère de la Recherche, Action Ville, 2003.

⁹³ En réponse à l'appel d'offres « Espaces publics » lancé par le Plan Urbain en 1987.

⁹⁴ Voir par exemple : « *Ambiances sous la ville. Une approche économique des espaces publics souterrains »,* rapport de recherche pour le Plan urbain, Grégoire Chelkoff, Jean-Paul Thibaud, avec Jean-Luc Bardyn, Bernard Belchun, Martine Leroux, Cresson, 1997.

⁹⁵ Nicolas Tixier est également, depuis cinq ans, détaché à mi-temps au Ministère de la Culture comme chargé de mission au Bureau de la recherche architecturale urbaine et paysagère (BRAUP).

que les travaux du Cresson, à un moment donné, gommaient..., enfin, avaient dû faire l'économie de ces travaux-là pour approfondir d'autres choses. (...) Moi, j'ai accédé à cette culture-là par l'enseignement de Jean-Paul Thibaud, qui est sociologue-urbaniste au Cresson, et qui a une très grande connaissance de l'ethno-méthodologie et de la microsociologie.(...). Je l'ai eu comme enseignant et il a été mon directeur de mémoire d'architecture. » 96

D'autres acteurs ont participé à l'enrichissement de ce champ de réflexion sur l'espace public, et plus généralement sur la ville comme paysage sensible. On pense notamment aux artistes qui ont eux-mêmes développé des recherches ou des expérimentations sur la question⁹⁷ et qui ont croisé les chercheurs en sciences humaines dans le cadre de l'espace de rencontre et de mise en résonance des savoirs que constituait à l'époque le Plan Urbain⁹⁸. Des programmes de recherche, séminaires et expérimentations de grande ampleur dans différentes villes de France portent la trace de ces échanges, qui ont également influencé tout un milieu de jeunes chercheurs et concepteurs à l'œuvre aujourd'hui sur les projets urbains en France.

B. DEVELOPPEMENTS. 1986-2008: LES OUVERTURES FECONDES DE LA RECHERCHE INCITATIVE

À partir des premiers ensembles de travaux évoqués ci-dessus, la sensibilisation de milieux de plus en plus larges aux thématiques de l'espace public et des cultures urbaines s'est effectuée à partir du milieu des années 1980, à l'occasion de programmes de recherche incitative lancés par les administrations centrales et leurs partenaires⁹⁹.

I. L'espace public au cœur de programmes de recherche associant chercheurs, concepteurs et gestionnaires de l'urbain.

Le premier appel d'offres mettant ouvertement l'accent sur la question, au Ministère de l'Equipement et du Logement est celui lancé par le Plan Construction et Architecture sur le thème « Espace public/espace privé » en 1985. Mais il propose encore « une approche de l'espace public à partir de l'habitat » 100 : « Le programme soumis aux chercheurs mettait l'accent sur les rapports entre le logement et son environnement immédiat, et plus particulièrement sur les

⁹⁶ Extrait de l'entretien joint en annexe.

⁹⁷ Voir en annexe les entretiens avec Nicolas Frize, Laurent Fachard, Michelle Sustrac, Ariella Masboungi...

⁹⁸ Voir ci-dessous « L'apport des artistes à la réflexion sur la ville et le soutien du Ministère de l'Equipement à des expérimentations faisant "voir et entendre la ville autrement" ».

⁹⁹ Ministère de l'Equipement et du Logement, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de l'Environnement, Ministère de la recherche, DIV, FASILD, RATP, SNCF...

¹⁰⁰ Comme le notent les auteurs du rapport "Espaces publics" paru à la Documentation Française en 1988.

différents espaces de transition entre l'habitat et l'espace urbain. (...) En définissant l'espace public comme espace collectif, le texte visait des opérations de réhabilitation de l'habitat par la qualité architecturale et posait la question plus générale de l'articulation des différents espaces urbains ».

C'est surtout la consultation restreinte lancée par le Plan Urbain en **1986** sur "La question des espaces publics" qui marque « le passage d'une définition a priori de l'espace public comme espace physique produit par les politiques d'aménagement à une réflexion sur les contenus implicites d'une notion. Les espaces publics sont posés comme lieux et formes d'expression d'un langage urbain ». Cette consultation est destinée « d'une part à sensibiliser le milieu de la recherche à cette question » (au-delà des quelques pionniers qui ont commencé à la travailler), d'autre part à appréhender l'état de la réflexion sur ce thème, de la part des différentes disciplines concernées, « plus particulièrement la recherche urbanistique et architecturale et les sciences sociales ». Trois grands thèmes de réflexion sont proposés :

- crise des compétences, des procédures et des savoir-faire,
- les paradoxes d'une mise en forme de l'espace public,
- le renouveau de la notion d'urbanité.

37 équipes sont sollicitées, 18 propositions sont reçues et examinées par un jury présidé par André Bruston¹⁰¹ et 7 projets sont retenus. Parmi les chercheurs mobilisés figurent notamment **Jacques Donzelot, Jean-François Augoyard, Sylvia Ostrowetsky** et **Jean-Samuel Bordreuil, Philippe Panerai** et **David Mangin**...

Isabelle Billiard expose les fondements de cette consultation dans un article des Annales de la Recherche Urbaine intitulé sobrement "L'espace public" (1986). Elle y parle de l'espace public comme « espace de communication sociale » ; précise que « la qualité d'un espace public serait (donc) de n'avoir aucune fonction particulière, d'être interprétable et d'être accessible au plus grand nombre de rôles et de conduites possibles », ce qui constitue un schéma idéal « toujours menacé ». Sont également évoqués dans cet article la « fragmentation et la désynchronisation des usages de la ville et des espaces publics », la question de « l'administration de l'espace public » ; mais aussi l'espace public comme « espace technique de réseaux », la question de l'image des lieux, etc. Autant de nouvelles voies tracées pour la recherche sur ces espaces : il s'agira désormais de s'intéresser « aux contenus avant d'envisager de débattre des formes ; faire l'analyse de la culture des lieux et de leurs virtualités, des effets de contexte, de la négociation des usages et de l'espace collectif » ; de prendre en compte les espaces publics urbains comme

¹⁰¹ Alors à la Mission scientifique et technique du Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

lieux de mise en scène des « formes de la communication sociale et de la diversification des temps sociaux et collectifs » dans la société contemporaine.

Ainsi, alors que la question de l'espace public dans la ville avait été, depuis Haussmann, soit négligée par les élus et les concepteurs, soit traitée de manière résiduelle (« ce qui reste quand tout le reste est réalisé » 102), par ajouts d'éléments fonctionnels, de végétaux, mobilier urbain..., ou plus rarement pensée comme « mesure d'accompagnement » dans certaines opérations d'aménagement ou de restructuration urbaine 103; alors qu'elle avait été à peu près oubliée dans l'enseignement des écoles d'architecture..., la dynamique lancée au début des années 1980 par les foyers de recherche que l'on a évoqués plus haut allait en faire de nouveau un objet important de réflexion, puis d'investissement politique, professionnel et financier à l'échelle nationale.

1. Un groupe de travail fondateur

Début 1987, le Plan Urbain, soucieux « d'associer toujours étroitement chercheurs et gestionnaires de l'urbain », réunit un groupe de travail pour définir les orientations à donner à un « nouveau programme finalisé de recherche et d'expérimentation sur le thème des "espaces publics urbains" ». Présidé par **André Louisy** (Maire d'Orvault, Président de l'Agence d'études urbaines de l'agglomération nantaise) et animé par Isabelle Billiard (Plan Urbain), Christiane Flageollet-Saadna (architecte-sociologue), Michel Herrou (psycho-sociologue) et Jacques Marillaud (Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme), ce groupe de travail mobilise des chercheurs comme Michel Coste (Groupe de Géographie sociale et d'études urbaines, EHESS), Isaac Joseph (sociologue, Université Lyon 2), Sylvia Ostrowetsky (sociologue, Université d'Amiens)...; des personnes qui joueront par la suite des rôles importants dans la diffusion des connaissances sur l'espace public et sur les nouveaux modes d'appréhension de la question urbaine : professionnels, concepteurs, responsables de différentes administrations, villes ou réseaux associatifs, comme Hervé Dupont (Adjoint au directeur de l'Etablissement public d'aménagement de Cergy-Pontoise...), Claude Brévan (Directeur Départemental de l'Equipement d'Eure-et-Loir, qui deviendra par la suite Déléguée Interministérielle à la Ville) ; Jean-Paul Blais (fédération Nationale des CAUE), Jean-Patrick Fortin (architecte), Marc Wiel (Directeur de l'Agence d'urbanisme de la Communauté urbaine de Brest)...; et des élus locaux : François Geindre (Maire d'Hérouville-St-Clair, qui fut aussi président de la Commission Nationale du Développement Social des Quartiers (CNDSQ), co-président du Conseil National des Villes...), Rémy Trimbach (Maire de Gif-sur-Yvette)....

¹⁰² Isabelle Billiard, « L'espace public », Annales de la recherche urbaine n° 32, 1986.

Dans les villes nouvelles ou certains grands ensembles, où l'aménagement d'agoras, dalles, placettes, espaces verts... devaient servir de « nœuds constitutifs de la vie sociale à venir », I. Billiard, op. cité

Datée d'avril 1987 et signée du Directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme (Claude Robert) et du Délégué à la Recherche et à l'Innovation (Jean-Eudes Roullier), la lettre de mission à André Louisy souligne « les insuffisances d'une conception strictement fonctionnelle des espaces publics, induites par les processus d'urbanisation des années 60-75 (et) rendues encore plus visibles par la crise économique. Maintenant que les élus sont responsables à part entière de l'urbanisme et de la qualité de leur ville, l'espace public devient un véritable enjeu urbain, car il contribue largement à donner une nouvelle image de marque de la ville et à favoriser la cohésion des pratiques sociales et culturelles. »

C'est sous l'égide de ce groupe de travail qu'est donc lancé en 1987 un nouveau « programme finalisé » de 3 ans, comportant plusieurs volets (recherche, expérimentation, animation et publication) par la Délégation à la Recherche et à l'Innovation et la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme du Ministère de l'Equipement et du Logement. Plusieurs séances de travail thématiques sont organisées dans le cadre du groupe de travail animé par André Louisy. Parmi les participants à ces journées figurent entre autres : Jean-Samuel Bordreuil (sociologue, CNRS, Aix-en-Provence), Anne Cauquelin (chercheur), Alain Sarfati (architecte), Jean Dellus (urbaniste, Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon), Jean-Paul Dumontier (urbaniste), Grégoire Chelkoff (laboratoire Cresson, Grenoble), Jean-Pierre Charbonneau (alors chef de projet DSQ aux Minguettes et qui deviendra deux ans plus tard conseiller pour les espaces publics auprès d'Henry Chabert, vice-président à l'urbanisme du Grand Lyon), G. Viens (Maire D'Orly), Thierry Feldmann (chercheur), Philippe Chaudoir (sociologue), Albert Mollet (Plan Construction), Jean-Marc Offner (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées), Michelle Sustrac (géographe-urbaniste, Direction Régionale de l'Equipement d'Ile de France), David Mangin (architecte-urbaniste), des représentants de CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), de services des villes, d'écoles d'architectures, etc. Ainsi s'amorce la sensibilisation d'un milieu de professionnels de l'urbain (architectes, urbanistes, paysagistes, consultants, gestionnaires...) qui vont contribuer à faire avancer la « cause » de l'espace public dans leurs activités futures.

——> Le rapport du Plan Urbain intitulé "Espaces publics", paru en 1988 à La Documentation française et rédigé par isabelle Billiard¹⁰⁴, rend compte de l'ensemble du travail réalisé par ces chercheurs et acteurs de la ville, sous la présidence d'André Louisy. Il propose un état des lieux complet de la question, montre que le thème se situe au cœur de la conception et de la gestion des villes et ouvre un vaste champ de réflexion, qui avec le recul, apparaît toujours très pertinent. Le rapport retrace d'abord « le lent retournement » qui, « de 1950 à 1980 » en France, a fait passer professionnels, élus et chercheurs « des espaces libres à l'espace public ». Il rappelle que c'est dans le contexte des opérations « habitat et vie sociale » et des interventions dans les

-

¹⁰⁴ Avec la collaboration de Christiane Flageollet-Saadna, Michel Herrou et Jacques Marillaud.

quartiers insalubres (OPAH) qu'est apparu un intérêt pour ce qui s'appelle alors dans les textes et circulaires officiels « espaces extérieurs » ou « espaces collectifs » : « C'est en 1977 qu'apparaît explicitement l'intitulé "aménagement d'espaces publics : espaces verts, rues piétonnes, place, mise en valeur du paysage urbain, mobilier urbain..." Cette notion, utilisée au pluriel, est introduite dans une perspective d'articulation entre le logement d'une part, et les interventions publiques d'autre part, ou présentée comme une "mesure d'accompagnement" d'OPAH. Les textes de cette période sont (...) encore marqués par une conception des espaces collectifs considérés comme des services prolongeant le logement (...). Mais ils annoncent déjà une autre acception, relative à la "conscience accrue de la valeur urbaine spécifique des quartiers traditionnels et des centres anciens, dont l'activité commerciale et culturelle connaît un nouvel essor". Cette seconde connotation du terme sera confirmée dans la nomenclature du FAU en 1980. Les "espaces publics" deviendront un des "objectifs prioritaires" C'est dans ce même texte qu'apparaît la formulation la plus moderne : "... un espace public fréquentable pour lui-même". Dès lors, on peut considérer que la notion d'espace public fait à la fois allusion à des qualités spatiales et à des pratiques sociales. Néanmoins, pendant toute cette période et même au-delà, l'aménagement des ensembles existants ou réhabilités (...) était sous-tendu par une conception communautaire, territorialisée et conviviale de la vie sociale, plus ou moins fermée à la ville et se suffisant à elle-même »

Ce n'est que dans les années 1980, rappelle le rapport, que « les élus et les aménageurs commencent à porter un nouveau regard sur les espaces publics », à les considérer comme « un type d'espaces présentant un certain nombre de caractéristiques propres : espace vide générateur de tensions entre les éléments du bâti ; espace de médiation, vecteur de vie sociale ; espace dynamique des valeurs, symboles et signes de la culture urbaine. Le terme générique "d'espace public", de plus en plus utilisé, signale sans doute la reconnaissance de ces spécificités [et explique leur prise en compte] « comme nouvelle donne de l'aménagement urbain. » Le rapport insiste sur l'actualité du thème et explique pourquoi une réflexion sur l'espace public « constitue un passage obligé dans le renouvellement de la pensée sur l'urbain, la Cité, l'urbanité, et sur leurs modes de production et de gestion dans les années à venir. » Il propose divers thèmes pour la recherche (le poids des acteurs privés dans la production des espaces publics ; les usages, entre appropriation et ouverture ; micro-centralités et nouvelles centralités ; réseaux de circulation et conception des espaces publics ; projets et vécus d'espaces publics ; qualités formelles, symboliques et imaginaire...) avant de faire diverses recommandations en termes d'expérimentation, de valorisation et de diffusion des recherches en direction des praticiens et des instances de formation.

2. Réseaux, services, scénographie, accessibilité : comment concevoir et gérer l'espace du public ? L'interrogation des métiers.

À partir de 1987, on trouve de nombreuses traces documentaires des relations que la recherche urbaine a entretenues avec les élus et les professionnels de la ville autour de la question des espaces publics. En mai 1987, par exemple, un séminaire intitulé « La ville et les réseaux. Conception, usages, usagers » donne lieu à Lyon à une introduction conjointe de Jean Frebault (alors directeur de l'Agence d'urbanisme de la Communauté urbaine de Lyon) et d'Isaac Joseph, qui explique ce jour-là d'où vient cette notion de réseau, « qui intéresse à la fois le sociologue et l'ingénieur ». La séance mobilise des chercheurs du GRECO Paris, des professionnels comme Bruno Voisin (sociologue à l'Agence d'urbanisme de la Communauté urbaine de Lyon), Jean Dekindt (sociologue, RATP), Georges Amar (RATP, chef du projet Réseau 2000); des géographes (Gabriel Dupuy, aujourd'hui Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, directeur depuis 2001 du Centre de recherche sur les Réseaux, l'Industrie et l'Aménagement ; Franck Scherrer, aujourd'hui directeur de l'Institut d'Urbanisme de Lyon)... A noter que ces travaux croisent alors les réflexions du groupe lyonnais « Réseaux techniques urbains », qui existe depuis 1985 et consacre ses activités à la « compréhension que jouent les réseaux techniques sur le fonctionnement et la structuration du milieu urbain » ; groupe qui associe également des praticiens et des chercheurs, qui s'alimente notamment des réflexions de Ulf Hannerz et dans lequel on trouve entre autres Gérard Claisse (devenu depuis élu du Grand Lyon).

En novembre **1989**, un nouvel appel d'offres du Plan Urbain voit le jour, dans le cadre du programme « Espaces publics » présidé par André Louisy. Parmi les membres du comité du programme figurent **Jean-François Augoyard**, **Jean-Paul Blais**, **André Bruston**, **Michel Anselme**, **Jean-Paul Dumontier**, **André Pény**, **Marion Ségaud**, **Ariella Masboungi**... Intitulée « **La construction sociale de l'urbanité et la gestion des espaces publics** », la consultation, qui vise à « *relancer la recherche urbaine* », à « *constituer un réseau de compétences* » sur le thème et à « *valoriser les résultats de la recherche et leur transfert vers l'opérationnel* » est lancée autour de 4 grandes questions :

- -l'espace public comme espace de droit,
- -l'espace public comme paysage sensible,
- -l'espace public comme espace de cérémonies civiques,
- -l'espace public comme espace d'entrecroisement de logiques professionnelles.

Elle recueille 83 réponses. Une vingtaine sont retenues, dont plusieurs associent des praticiens (concepteurs, responsables de services des villes...), et des chercheurs en sciences sociales. L'ambiguïté entre le titre général de la consultation (qui évoque "les espaces publics" au pluriel, appellation privilégiée dans les mondes de l'aménagement) et les axes thématiques proposés (qui

parlent de "l'espace public" au singulier, renvoyant plutôt, donc, à la dimension sociologique et politique de la notion) est à noter. De même que l'insistance sur l'effort de recherche à développer à l'échelle internationale — qui ne sera guère suivie d'effet.

LISTE DES PROJETS DE RECHERCHE RETENUS PAR L'APPEL D'OFFRES

"La gestion des espaces publics et la construction sociale de l'urbanité"

(Février 1989)

- J. CAMY (CRIS): Usages sportifs des espaces publics urbains.
- S. SANTELLI (IPRAUS) : Urbanité et appropriation des espaces publics au Maghreb.
- P. PAPERMAN (TRASS): Les embarras de l'ordre public.
- N. BEYUM, J.C. DAVID (Maison de l'Orient): Composition et recomposition des espaces centraux dans les villes du monde arabe.
- G. CHELKOFF (CRESSON/EUTERPES): Les formes sensibles de l'espace public.
- P. PANERAI (LADRHAUS): Le boulevard aujourd'hui.
- P. SANSOT (CES): Les jardins de la ville: un espace public contrasté.
- Mme JOLE (LATTS): Comment trouver sa place ? L'accès aux biens et aux services et ses inscriptions dans l'espace public.
- M. KOKOREFF (IRIS-TS) : Espaces publics, communication et propreté : le cas du métro.
- J.P. PAYET (Réseaux): La construction des civilités dans l'espace scolaire.
- X. FABRE, Mme AOUDAI (Agence d'Urbanisme et d'Architecture): Route Nationale 7.
- C. FORET (Trajectoires) : Espace public et fiction communautaires : les mosquées-monuments de Lyon et Marseille.
- D. BOULLIER (EURISTIC) : La dénomination de l'espace technique de transport dans le processus de construction d'un espace public.
- B. DELAGE (Atelier Espaces Nouveaux): L'espace acoustique et chromatique des passages publics.
- D. BREZZER (Centre d'Étude des Mouvements Sociaux) : Le rôle des usages et des pratiques dans l'institution du caractère public des espaces urbains.
- S. BORDREUIL (CERCLES): Malaises dans les civilités: l'exemple new yorkais.
- B. LANDAU, D. DRUMOND: Des espaces publics de voirie parisiens.
- A. BATTEGAY (ARIESE): L'immigration dans les espaces publics: les campagnes comme lieux de l'action.
- M. WIEWORKA (EHESS): L'espace public et la production du racisme.

Figure 1. Extrait du rapport « *L'espace du public. les compétences du citadin »*, Colloque d'Arc et Senans, 8-9-10 novembre 1990, Plan urbain, Editions recherches, 1991.

L'appel d'offres de 1989 incite les équipes à s'intéresser aux cultures urbaines, à « la forme et la signification des seuils et des clôtures », à la notion de centralité, aux modes de construction des civilités..., en s'attachant à « ne pas disjoindre le formel et le culturel, à s'affranchir des problématiques localisées du territoire ou à explorer le paradigme de l'urbanité comme espace de communication. »

En novembre 1990, le colloque d'Arc-et-Senans, intitulé : « L'espace du Public, les compétences du citadin » 105 marque une première étape de ce programme animé par Isaac Joseph et Jeanne Levasseur¹⁰⁶. Introduit par **André Louisy**, **André Bruston**, **Claude Brévan** et Jeanne Levasseur (qui rappellent que le programme a notamment pour objectif la mise en relation de plusieurs domaines disciplinaires) il va renforcer encore ces articulations en faisant entrer en scène des chercheurs et des professionnels de différents horizons et en ouvrant les échanges à l'échelle internationale. Figurent en effet parmi les intervenants des représentants des sciences sociales comme Jean-François Augoyard, Richard Sennett (historien, sociologue et écrivain, professeur à la New York University), Louis Quéré (directeur de recherche CNRS-CEM, Directeur de rédaction de Raisons pratiques), Dominique Montjardet (chargé de recherche CNRS, conseiller technique à l'IHESI¹⁰⁷), **Jean-Charles Depaule** (sociologue, chargé de recherche au CNRS-CEDEJ, au Caire), William Kornblum (professeur de sociologie à la City University de New-York); des représentants de la RATP (notamment le sociologue Jean Dekindt, du Département prospective) ; des spécialistes de la scénographie comme Michel Crespin (directeur de Lieux publics), Laurent Fachard (scénographe, éclairagiste), Marcel Freydefont (professeur de scénologie à l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand) ; des historiens (Jacques Heers (professeur d'histoire médiévale, Paris IV Sorbonne), Roger Ilbert (professeur d'histoire contemporaine, université de Provence, qui travaille notamment sur la ville islamique); des architectes: Lucien Kroll (Bruxelles), Philippe Panerai (professeur à l'Ecole d'architecture de Versailles), Fred Kent (directeur du Projet for Public Spaces, New York)...

 $^{^{105}}$ Dont les actes ont été publiés sous ce titre aux Editions Recherches-Plan Urbain, en 1990.

¹⁰⁶ Architecte-urbaniste venue de la Direction de l'Urbanisme et des Paysages et passée par Banlieues 89, avant d'être en charge du programme "Espaces publics" au Plan Urbain.

¹⁰⁷ Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure.

Les thématiques abordées à Arc-et-Senans donnent une idée des pistes alors ouvertes à la recherche et à l'action :

SOMMAIRE

LES ENJEUX D'UN PROGRAMME

André Louisy, Claude Brévan, André Bruston, Jeanne Levasseur,

1. LE SENSIBLE ET L'OBSERVABLE

Voir, Exposer, Observer : Isaac Joseph La conscience de l'œil : Richard Sennett Qu'est-ce qu'un observable : Louis Quéré

La compétence sociale du regard esthétique : Jean-François Augovard

2. PASSAGES, CENTRES ET PORTES

Passage de Berlin : La Kaisergalerie. Espace public

et territoires privés : Jean-François Geist

Aux portes de Paris, l'impensé de l'espace public : Jean-Louis Cohen New York, 42e rue ; les dessous de Times Square : William Kornblum

Les oublis du concepteur : Fred Kent

Le Boulevard aujourd'hui : Philippe Panerai

3. LA VILLE POLICÉE

Le travail du policier et l'impossible retour aux origines :

Dominique Monjardet

Voyageur transporté et voyageur spectateur : Jacques Banaszuk Le silence et ses maux. Foules et publics du métro : Jean Dekindt

Renaturer l'architecture : Lucien Kroll

4. TERRITOIRES ET CÉRÉMONIES

Le Miroir des notables : Robert Ilbert

Espaces publics et fêtes publiques dans la ville médiévale : Jacques Heers

Cafés du Caire, aujourd'hui : Jean-Charles Depaule

5. L'ESPACE DU SCÉNOGRAPHE

L'Urbain - La Scène - Le Lieu. Le langage de la scénographie et les espaces publics :

Michel Crespin, Laurent Fachard, Marcel Freydefont, Samuel Bordreuil

CONCLUSIONS: André Bruston

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

Figure 2 : Sommaire du rapport « L'espace du public. les compétences du citadin », Actes du Colloque d'Arc et Senans, 8-9-10 novembre 1990, Plan Urbain, Editions recherches, 1991

La rencontre d'Arc-et-Senans est suivie de 4 journées de travail regroupant les équipes selon leurs thématiques de recherche ; journées qui vont permettre d'élargir encore le cercle des professionnels sensibilisés à ces recherches :

- -« Réseaux de transport et espaces publics », le 18 février 1991 à Paris
- -« Ségrégations et visibilités », le 8 avril 1991 à Lyon
- -« Espaces publics et voirie urbaine », le 6 juin 1991 à Nantes
- -« Ordre public et espace public », les 27 et 28 septembre 1991 à Marseille.

---> Au terme de ces travaux, les Journées des 25 et 26 novembre 1992 à l'Arche de la Défense permettent de dégager les acquis et orientations des recherches réalisées et donnent lieu à un cahier intitulé « Espaces publics », édité par le Plan Urbain en avril 1993 . Les acquis et perspectives du programme sont repris dans le n° 57-58 des Annales de la Recherche Urbaine¹⁰⁸ et au cours du Colloque de Cerisy « Espaces publics : esthétiques de la démocratie » (23-30 juin 1993). L'ouvrage tiré de ce colloque, « Prendre place. Espace public et culture dramatique »109 est introduit par un texte d'Isaac Joseph intitulé « Reprendre la rue ». Il rassemble des textes de chercheurs et de praticiens français et étrangers, dont certains déjà présents à Arc-et-Senans (Richard Sennett, Louis Quéré, Macel Freydefont, Jean-Samuel Bordreuil...) et d'autres, comme Henri Gaudin (architecte), Nicolas Frize (compositeur), Luc **Boucris** (spécialiste des arts de la représentation, Université de Grenoble¹¹⁰), **Guy-Claude** François (scénographe, metteur en scène de théâtre), Jean Métral (maître de conférences d'anthropologie à l'Université Lyon 2), Nabil Beyhum (professeur de sociologie à l'Université américaine de Beyrouth), Jean-Christophe Bailly (écrivain), Myriam Revault-d'Allonnes (maître de conférences en philosophie à l'Université de Strasbourg), Jade Tabet (architecte), Etienne Tassin (philosophe, Ecole Normale Supérieure de Cachan), Françoise Reumaux (Université Paris V-Sorbonne), Perla Korosec-Serfaty (Division des espaces libres et du réseau vert de la Ville de Montréal), Carl E. Schorske (historien, Université de Princeton), etc.

Ainsi s'élargit progressivement, au fil des ans, le cercle des milieux touchés par ces réflexions pluridisciplinaires sur le rapport entre ville et espace public. Il est impossible de citer toutes les étapes de ce processus¹¹¹ qui a mobilisé pendant près de 15 ans de très nombreux professionnels français et étrangers.

^{108 «} Espaces publics en ville », décembre 1992-mars 1993.

¹⁰⁹ Publié aux Editions Recherches-Plan Urbain en 1995.

¹¹⁰ Qui deviendra plus tard Professeur en Etudes théâtrales à l'Université Paul-Valéry à Montpellier, directeur de la préfiguration de l'Institut Européen de Scénographie.

 $^{^{111}}$ Que l'on peut « lire » aussi à travers la bibliographie et les entretiens joints à ce rapport.

Mentionnons cependant l'appel d'offres lancé en 1991 par Marion Ségaud, intitulé « Architecture, représentations, effets sociaux », dans le cadre du programme « Cité-Projets » dirigé par **Geneviève Dubois-Taine**. L'ouvrage « Espaces de vie, espaces d'architecture », paru en 1995 sous la direction de Marion Ségaud¹¹² rend compte de recherches qui, partant de la question « Y a-t-il aujourd'hui un nouveau rapport entre architecture et ont abordé des thèmes aussi divers que les « valeurs de l'urbain », les « représentations sociales de la Civilité » (Yvonne Bernard), la relation entre travail de l'espace public et requalification des quartiers populaires (Catherine Foret), entre aménagement de l'espace public, imaginaires et vie urbaine (Manuel Perianez à propos de la Place des Fêtes et de la Place Stalingrad à Paris), la question de la « magie du lieu », la fonction de la fête et le rôle des artistes (« citadins extraordinaires ? ») dans la ville (Jean-Marc Leveratto), ou encore le problème de « l'instrumentalisation des mémoires dans les politiques urbaines » (Didier Vannoni).

Poursuivant les réflexions engagées à Arc-et-Senans, le Plan Urbain encouragera par la suite diverses recherches-actions portant sur les approches sensibles de la ville, sous l'impulsion de Michelle Sustrac¹¹³ — qui anime en **1992** un **séminaire** intitulé **« Scénographie et espaces** publics. Les lieux de la représentation dans la ville »114. Sont notamment abordées au cours des quatre séances de ce séminaire le rapport entre scénographie et architecture ; les représentations de la ville (dans la peinture, au cinéma au théâtre...); les pratiques scénographiques d'aujourd'hui (que ce soit au théâtre ou dans l'espace urbain), avec des interventions de scénographes comme Luc Boucris, Yannis Kokkos, Richard Peduzzi ; de spécialistes de la lumière (Laurent Fachard, Roger Narboni...), du son comme Bernard Delage (« L'architecte et l'acoustique urbaine »), Nicolas Frize (« Ecouter ou entendre ») ou de la parole (Moïse Touré : « L'espace public et le théâtre : enter création et expérimentation »), ou du récit (Jean-Jacques Hocquard : « L'écriture à la conquête de la ville : l'expérience d'Armand Gatti ») ; et plus généralement le rapport entre ville et théâtre - avec des interventions de Pierre Sansot, Michel Crespin, Isaac Joseph, Richard Sennett, Jacques Lecocq (« Que peut dire le comédien à l'architecte ? ») et Jean-François Augoyard, qui conclut le séminaire.

Cette question de l'espace public comme lieu d'exposition et de mise en scène de l'urbanité a connu par la suite un développement exceptionnel dans les milieux de l'action, avec

¹¹² Edité par le Ministère du Logement, Plan Construction et Architecture.

Géographe-urbaniste de formation, entrée au Plan Urbain en 1990 après avoir travaillé en DDE et à la Direction Régionale d'Île de France. Voir entretien en annexe.

¹¹⁴ Les actes de ce séminaire figurent dans un rapport du même nom, produit en juin 1993 par le Plan Urbain.

la multiplication des commandes à des scénographes et des éclairagistes pour l'aménagement d'espaces publics dans les villes.

Un autre ensemble de recherches important est celui qui a porté sur la **Gare du Nord** à Paris, dans le courant de l'année 1993. Il s'inscrivait dans le cadre d'un appel d'offres de recherches et d'expérimentations intitulé « *Action publique et professionnalités de l'urgence* », lancé en février 1992 par les programmes « Espaces Publics « et « Services Urbains » du Plan Urbain, en concertation avec la RATP (Unité prospective, Département du développement), la SNCF (Région Ile de France et Direction des Ressources humaines) et la DRAST¹¹⁵. 10 projets, dont 6 sur le site de la Gare du Nord, ont été sélectionnés sur les 24 réponses proposées. Un **séminaire** intitulé « **Accessibilité et situations d'urgence** », co-piloté par le Plan Urbain, la RATP et la DRAST a ensuite donné lieu à 6 séances qui ont porté respectivement sur :

- Les Sans Domicile Fixe dans l'espace public
- Les services d'assistance téléphonique : détresse et urgences
- Mobilités réduites : des citadins pas comme les autres
- Situations d'urgence : équipes et savoir-faire
- Police des réseaux : environnement et sécurité publique
- Equipements et langages de l'accessibilité

——> Comme il est rappelé dans l'ouvrage collectif rendant compte de ce programme en 1994¹¹⁶, il s'agissait de croiser « l'expérience des gestionnaires » de la première gare européenne par le flux des voyageurs (autrement dit « le problème de l'accessibilité aux espaces et services publics »), et les travaux des chercheurs en sciences sociales, auxquels il était demandé de relever « le défi de l'interdisciplinarité ». La réflexion commune a permis d'avancer sur plusieurs axes problématiques concernant directement les mondes professionnels impliqués dans la gestion ou la conception de ce type d'espaces :

- Les missions, les activités et les professionnalités du service public lors d'une perturbation « normale » et lors d'incidents majeurs,
- Les épreuves ordinaires que rencontrent les usagers dans un espace problématique et quotidiennement contesté,
- Les qualités scénographiques et sensibles (lumineuses et sonores) de l'espace de la Gare du Nord,
- L'organisation générale de la sécurité et ses trois volets : sécurité ferroviaire, sécurité publique et sécurité civile,

¹¹⁵ Direction de la Recherche et de l'Animation Scientifique et Technique, Ministère de l'Equipement.

¹¹⁶ « Gare du Nord, mode d'emploi », Plan Urbain, RATP, SNCF, 1994.

- La Gare du Nord comme point de réseau dans son territoire migratoire local, régional et international.

Plusieurs champs de recherche seront ensuite encouragés au titre de la recherche incitative, autour du thème « espace public et accessibilité ». Notons en particulier les recherches menées sur la question de l'hospitalité dans la ville, par ou autour d'**Anne Gotman**¹¹⁷ qui anima en tant que chargée de mission scientifique au PUCA, un séminaire sur « Ville et hospitalité » (1995-1997) et un programme de 13 recherches sur « Les politiques municipales de l'hospitalité ». Le séminaire interdisciplinaire, qui rassemblait anthropologues, historiens, sociologues, intervenants associatifs, responsables politiques et municipaux..., s'est penché sur cette qualité « intersticielle » qu'est l'hospitalité « avec ce paradoxe que l'hospitalité est (...) résiduelle, c'est-àdire qu'elle ne peut pas être programmée ; elle est le fait d'un espace qui n'est pas entièrement occupé, investi, et qui laisse une place à l'autre ». 118 Les recherches menées dans le cadre de ce programme ont porté sur l'accueil des réfugiés, des étrangers, des immigrants, des nomades, des personnes sans domicile fixe dans différentes villes françaises et étrangères. « A cette occasion, les politiques municipales ont été abordées d'amont en aval, de la construction juridique et administrative des catégories d'appartenance à la mise en place de dispositifs locaux visant à organiser et encadrer la présence des populations visées sur le territoire municipal », explique aujourd'hui Anne Gotman. 119

Autre prolongement de la recherche incitative sur cette question : le programme de recherche du PUCA « Les SDF, représentations, trajectoires et politiques publiques », lancé en 1999 et clos en 2003 par un colloque qui a donné lieu à l'ouvrage « Les SDF, visibles, proches, citoyens »¹²⁰, sous la direction de Danielle Ballet¹²¹. On pourrait aussi citer les travaux qui ont

¹¹⁷ Directrice de recherche au CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux), CNRS, Université René-Descartes-Paris V. Voir ses nombreux ouvrages et articles : « Le Sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre », Paris, PUF, 2001 ; « Barrières urbaines, politiques publiques et usages de l'hospitalité », Annales de la recherche urbaine, n° 94, 2002 ; « L'hospitalité, une place oubliée ? », in : Segaud (Marion) et al., Dictionnaire de l'Habitat et du Logement, Armand Colin, 2002 ; « Villes et Hospitalité : Les municipalités et leurs "étrangers"», Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004...

¹¹⁸ Anne Gotman, entretien avec Marie Raynal, Diversité n° 153, juin 2008.

Sur la qualité « hospitalière » de nos environnements urbains,voir également l'article de Jean-Samuel Bordreuil, « La ville desserrée » in : « La ville et l'urbain, l'état des savoirs », op.cité. : « L'hospitalité d'un lieu, — le sentiment qu'il donne à chacun de ne pas y être « déplacé » —, qui en garantit l'accessibilité sociale, doit (donc) être envisagée comme une co-construction sans cesse relancée dans un étalage de compétences civiles. Cette qualité est éminemment vulnérable. Mais on peut proposer qu'elle se dispense plus facilement dans ces espaces particuliers que sont les espaces publics, à raison même de leur aterritorialité. Personne n'y tient le lieu, auprès de qui on aurait à justifier son droit de présence : hospitalité paradoxale d'un lieu sans hôte. »

¹²⁰ Paru aux PUF en 2005. Sur ce programme et l'ensemble de ces recherches, voir l'entretien avec Pascale Pichon en annexe.

porté sur **l'espace public comme bien public** — co-produit par les concepteurs et les usagers — et qui ont débouché entre autres sur les réflexions autour de la notion de « maîtrise $d'usage »^{122}$.

Le programme « Ville émergente », lancé par le PUCA en 1996 sous la direction de Geneviève Dubois-Taine afin de saisir « les évolutions des territoires habités » (développement des mobilités, bouleversements des données économiques, évolution des modes de vie urbains (multi-identités et multi-ancrages), demande d'une plus grande proximité avec la nature, développement de nouvelles polarités commerciales, montée en puissance des NTIC...), a également abordé la question des espaces publics et de leur redéfinition 123.

De même en ce qui concerne l'**Action Concertée Incitative sur la ville** (ACI « Ville »), lancée par le Ministère de la Recherche en **1999**, et qui a donné lieu à une politique diversifiée de recherche incitative ouverte tant aux acteurs de l'urbain qu'à la communauté scientifique (chercheurs, enseignants et étudiants) : appels d'offres aux thématiques ouvertes ou ciblées, inventaires critiques dans des champs spécifiques de la recherche urbaine, séminaires de recherche, allocations de thèse, soutien à des pôles pluridisciplinaires, initiatives de coopération internationale.... Un colloque de clôture de cette action, qui avait permis de soutenir 63 projets, a été organisé en mars 2004 et a rassemblé de très nombreux chercheurs¹²⁴, autour de six thématiques : « Formes urbaines, cultures et modes de vie » ; « Cohésion sociale et citoyenneté » ; « Modifications d'échelles, recomposition des systèmes territoriaux, et gouvernance » ; « Cultures urbanistiques : des sources de l'histoire urbaine au développement urbain durable » ; « Milieux physiques, ambiances urbaines et technologies ; Management, gestion et systèmes techniques ».

¹²¹ Chargée de mission auprès du CNLE (Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale), après avoir été chargée de recherche au PUCA (1998-2003) et chargée de mission au Ministère du Logement sur les questions de précarité ((1995-1998).

¹²² Voir en annexe les entretiens avec Claude Renard et Nicolas Tixier.

¹²³ Voir à ce sujet « La Ville émergente », Geneviève Dubois-Taine, Yves Chalas, Editions de l'Aube, 1998 ; « La ville émergente. Résultats de recherche », PUCA/CERTU, 2007 (réédition de la version de 2002) ; ou encore l'article de Geneviève Dubois-Taine « La ville émergente : un système de lieux et de liens », in : « Réinventer le sens de la ville, les espaces publics à l'heure globale », sous la direction de Cynthia Ghorra-Gobin, L'Harmattan, 2001.

Dont une partie de ceux qui avaient travaillé sur les programmes « Espaces publics » du Ministère de l'Equipement. Voir la liste des participants et les intitulés des interventions sur : http://calenda.revues.org/nouvelle3836.html

II. Des "cultures urbaines" à la créativité dans la ville

Un autre axe de développement des recherches et préoccupations pratiques a pris de l'ampleur au cours des années 90 : c'est celui qui avait été initié à la croisée des travaux sur la « ville sensible » et sur les « cultures urbaines », qui a progressivement intégré le champ des actions artistiques dans la ville — au point de faire quasiment oublier l'acception anthropologique du terme introduit par les ethnologues dans les années 1980.

1. L'apport des artistes à la réflexion sur la ville et le soutien du Ministère de l'Equipement à des expérimentations faisant « voir et entendre la ville autrement »

La question de l'art dans la ville avait déjà mobilisé artistes, élus et concepteurs au cours des années 1970. Au Havre par exemple, **Ernest Pignon-Ernest**, invité par la Maison de la Culture en **1974**, avait cherché à « appréhender plastiquement l'espace urbain et imaginer avec ceux qui l'occupaient une représentation qui serait en quelque sorte leur signe de reconnaissance culturelle ». En réalisant avec un collectif une image de « L'homme éclaté » qu'il placarde dans les rues, il signifie le caractère fractionné de la vile reconstruite par Auguste Perret après la Seconde Guerre Mondiale.

« A la sortie de l'atelier », raconte l'artiste, « des urbanistes sont venus nous voir. Ils ont pris la sérigraphie pour la coller sur le camion de leur exposition itinérante. Ils faisaient une étude sur la ville et étaient plutôt surpris de voir qu'avec des méthodes aussi peu scientifiques, j'étais arrivé aux mêmes conclusions qu'eux : le problème du Havre était m'absence de centre. La ville manquait d'un cœur ». 125

Avignon, Grenoble, Calais feront ensuite appel à cet artiste qui utilise la ville non pas comme décor mais comme enjeu et thème de son travail, comme sujet de ses dramaturgies. Lui-même investira sans commande de nombreuses autres cités de par le monde (Nice, Naples, Venise, Pars, Johannesburg...), conjuguant mémoire des lieux et état présent des rapports sociaux pour exprimer publiquement sa vision de la cité et provoquer chez ceux qui la fréquentent une prise de conscience profonde de l'état de celle-ci.

_

¹²⁵ Extrait de « *Ernest Pignon-Ernest* », Bärtschi-Salomon Editions, 2006.

Les villes nouvelles avaient aussi été un terrain d'expérimentation en la matière. Et diverses expériences avaient permis de croiser interventions artistiques et question urbaine, dans le cadre du **mouvement des arts de la rue**, comme le rappelle Laurent Fachard¹²⁶ :

Laurent Fachard (créateur lumière): « J'ai participé un peu au mouvement des arts de la rue dans les années 70. J'ai eu la chance de collaborer avec Jean Digne, qui a organisé au relais culturel d'Aix-en Provence les premières manifestations dans la rue, le retour des saltimbanques dans la rue (...) : Châlonssur-Saône, ce qui est devenu aujourd'hui Aurillac, tous ces festivals des arts de la rue, puisque cela s'est un peu institutionnalisé. Michel Crespin avait de son côté initié « Lieux publics ». Je travaillais avec lui à Théatr'acide, issu du groupe Acide (...) Le groupe Acide, c'était un groupe un petit peu subversif des années 68 qui était basé à Paris et qui rassemblait des artistes, des intellectuels, des gens comme Claude Eveno.., Michel Crespin, Jean-Marie Binoche... (...) J'ai fait le saltimbanque dans toutes les villes de France qui créaient des rues piétonnes ! (...) C'était une espèce de génération spontanée..., sortant de 68 : « Le pouvoir est dans la rue, la parole est dans la rue »..., donc on s'est retrouvé à faire d'assez bons spectacles de rue...(...). J'ai aussi été très attentif à tout le travail qui a été fait dans les villes nouvelles. J'ai même été assistant de sculpteurs qui ont fait des oeuvres d'art dans l'espace public, dans les villes nouvelles. (...) Dans ce cadre-là, nous sommes confrontés à l'organisation de la ville et à ses infrastructures, entre autres à l'éclairage public. Au début dans les villes nouvelles : Saint-Quentin en Yveline, Marne la Vallée, puisqu'il y avait la Ferme du Buisson.... Et dans les villes anciennes aussi, où on rénove les rues piétonnes et où on refait l'éclairage, très mal. L'éclairage devient toujours, la nuit, quelque chose avec lequel on se bat, on lutte..., on essaie de faire éteindre, parce que ce n'est vraiment pas beau, c'est mal fait, etc. (...). Je me suis installé à Lyon à la fin des années 70, et j'ai rencontré Isaac Joseph dans les années 80. Par le biais d'amis, autour de Lyon Libération... et disons, de la modernisation de la pensée lyonnaise. (...)[Une rencontre] tout à fait... nourricière pour moi. Parce qu'elle m'ouvre un champ de réflexion. J'étais un praticien — je le suis toujours d'ailleurs — disons... attentif à qui je m'adresse : mon travail est destiné à permettre aux gens de conduire leurs activités dans un maximum de confort visuel. La rencontre avec Isaac me permet d'approfondir tout ça. Et lui d'ailleurs, aussi, trouve un corps à sa recherche, si j'ose dire. (...) Il y a eu aussi la rencontre avec les gens du Cresson, Jean-François Augoyard... (...) Des collaborations se sont établies..., des structures se sont organisées, à l'Université de Bron où enseignait Isaac... Je lui ai un peu fait découvrir les arts de la rue. (...) J'ai commencé en 1983 à m'intéresser à la question de l'espace public nocturne et de l'éclairage. Et toutes ces réflexions, ces années d'expérience, ont fait que je me suis rendu compte que personne ne s'occupait de l'éclairage public. (...) Il n'y avait pas de réflexion sur le sujet. A part dans les villes nouvelles : à l'Isle d'Abeau, il y a eu le premier plan lumière de l'histoire de l'urbanisme. (...) Je m'intéresse donc à toutes ces choses-là (...), et c'est ce qui m'amène au début des années 80 à créer un atelier d'éclairage. (...) C'est comme ça que j'ai un peu quitté le monde du spectacle pour aller à la rencontre du monde de l'urbanisme, de l'architecture. (...) Dans cette décennie 80-90, beaucoup de gens très vigilants ont vu là un terrain d'investigation tout à fait remarquable : Le Cresson à Grenoble, Anne Cauquelin¹²⁷ qui sort "La ville la nuit"..., il y a toute une émulation autour de ce qu'on a appelé le domaine du sensible lié à

_

¹²⁶ Fondateur en 1989, à Lyon, de l'atelier d'éclairage indépendant « Les éclairagistes associés ». Voir l'entretien joint en annexe

¹²⁷ Philosophe, écrivain, auteur de « *La ville la nuit »*, PUF, 1977, « *Cinévilles »*, 10/18, 1979, « *L'invention du paysage »*, Plon 1989....

l'urbanisme : l'espace sensible, l'espace sonore, l'espace visuel, l'espace lumineux, l'environnement lumineux. (...) J'ai eu connaissance des travaux de recherche du Réseau 2000 à la RATP..., quand j'ai été invité à y travailler. (...) J'ai aussi beaucoup lu les travaux qui se faisaient sur le domaine du sonore. Isaac m'a fait lire Richard Sennett..., il y a une culture qui m'a été donnée. Mais c'est surtout beaucoup la pratique (...) Après, j'ai croisé beaucoup tous ces chercheurs... : tous ces gens du Cresson qui s'occupaient du sonore se sont mis à s'intéresser à l'espace visuel, à l'environnement lumineux. Cela a donné des axes de recherche dont j'ai été l'un des cobayes. Toutes les promotions d'étudiants qui ont suivi sont venues me voir ! (...). Tout le monde passait : Sandra Fiori, Grégoire Chelkoff. Ils venaient ici pour discuter sur mon travail. Après, je lisais leurs ouvrages (...), mais c'est plus par une approche sensible, vécue et praticienne que j'ai acquis cette culture. »

Dans les mondes de l'aménagement, c'est par la question du **paysage urbain** que certains artistes avaient été appelés à intervenir pour « *lire la ville* » autrement.

Michelle Sustrac (géographe-urbaniste, PUCA): « Ces questions, je les ai abordées lorsque j'ai démarré mon boulot d'urbaniste en DDE, en me confrontant forcément à des élus locaux, au moment des trente glorieuses: les années 75/80. En Ile-de-France. En Seine-et-Marne, un département très rural, (...) avec des villes qui tenaient le coup à 50 km de Paris, qui avaient leur propre développement. J'avais même fait mon mémoire d'urbaniste sur la centralité et l'attractivité de la zone de Melun/Fontainebleau. (...) C'était l'époque où l'on se demandait: « Comment embellir nos villes, comment améliorer la qualité visuelle des centres? ». On commençait à reconnaître la qualité architecturale du bâti. On parlait de patrimoine, pas au sens des politiques culturelles d'aujourd'hui, mais au sens de ce qui est là, tout ce qui est déjà là. (...) Et en même temps, en réalisant des pôles tertiaires autour des gares, par exemple, on sacrifiait ce qui faisait la qualité même de l'usage de ces espaces. (...) On a commencé à mettre un COS incitatif pour détruire toutes ces belles maisons du 19ème, (...) cela a suffi à créer des dents creuses et à défaire des choses (...), un paysage urbain. Du coup, à la DDE, j'ai commencé à dire: Faisons une campagne photographique. Passons des commandes à des photographes. Pour essayer d'avoir un autre regard »¹²⁸.

Le regard des artistes a également été sollicité dans les premières opérations de réhabilitation des grands ensembles de logement sociaux, en lien ou non avec celui des sociologues et ethnologues :

Michelle Sustrac: « La question était alors: "Où s'arrête la compétence du public par rapport à l'espace privé?". Le problème se posait déjà à la Pierre-Collinet..., à propos notamment de ce qu'on appelle les "espaces verts" — qui étaient nommés comme une catégorie d'équipement, mais qui n'étaient pas souvent verts! C'était de grandes plages qui n'étaient absolument pas traitées comme espaces de proximité, d'usage. Il y avait le problème de l'entretien de ces fameux espaces verts (relevaient-ils du bailleur privé ou de la ville?) et puis toute la question: comment est-ce qu'on requalifie l'environnement proche des zones d'habitat dans les grands ensembles? La catégorie "Espace public" est arrivée à mon avis avec le travail sur les grands ensembles (...), lorsqu'on s'est interrogé sur la compétence de la gestion

_

¹²⁸ Extrait de l'entretien joint en annexe.

publique/privée....(...) Et là, je me suis retrouvée en tant que géographe-urbaniste, avec une demande de sens, de visibilité. C'est parti de la participation des habitants.: "Qu'est-ce qu'on leur donne à voir? Comment on leur montre le quartier dans lequel ils vivent? Et qu'est-ce qu'on produit, nous, comme outils pour mieux comprendre?". Donc, nous faisions des expos photos, des dessins, des croquis des espaces,... et on faisait parler les gens autour de ça. Il y avait une demande d'approche sensible. On était quand même quelques-uns à se poser cette question-là (...) »

Des équipes pluridisciplinaires missionnées pour mener les premières opérations de réhabilitation du logement social au début des années 1980 et qui expérimentent diverses modalités de participation des habitants, travaillent alors avec des troupes de théâtre — comme le **Théâtre de l'Opprimé**. Aux Flamants à Marseille, les sociologues du **CERFISE** font appel à des photographes pour « ouvrir des espaces de liberté » dans la cité. Les débuts de la politique de la ville vont offrir une certaine reconnaissance à ces expériences, en légitimant le recours à la créativité comme l'un des outils de transformation des quartiers les plus stigmatisés. En écho aux travaux des chercheurs sur « la perception esthétique » des habitants, la **Mission Banlieues 89**, créée en novembre 1983 sous la direction de deux architectes, **Roland Castro** et **Michel Cantal-Dupart**, impose l'idée que l'esthétique ne doit pas être absente des banlieues, même les plus pauvres. Des contrats Banlieues 89, signés entre les communes et l'Etat pour une centaine de projets portant sur le désenclavement des quartiers ou l'aménagement d'espaces publics, favorisent les collaborations entre artistes, architectes et urbanistes.

Mais c'est surtout à partir du début des années 1990 que s'affirme du côté de l'Etat et des collectivités locales un champ d'intérêt nouveau sur le rôle des artistes comme "acteurs de la ville". Là encore, le Plan Urbain, puis le PUCA jouent un rôle important de connexion de différents milieux et problématiques de recherche et d'action.

Michelle Sustrac (PUCA): « Je trouvais qu'on se privait du regard des artistes, enfin des gens qui pouvaient avoir un regard différent, et extrêmement important, sur la question urbaine ...(...) Le programme « Espace public » d'Isabelle Billard était en route. J'avais rencontré tout le travail sur la scénographie, les travaux du Cresson, la relecture d'auteurs comme Walter Benjamin sur la ville, etc., au colloque d'Arc-et-Senans, organisé par Isaac Joseph. Et quand j'étais arrivée au Plan Urbain, j'avais dit que je voulais faire de la recherche autrement. Je voulais que la recherche soit lisible, passe... plus facilement, auprès des élus et des gens qui vont l'utiliser. Et j'imaginais que l'on pourrait le faire par des actions artistiques, qui donnent une autre de connaissance, un autre mode d'approche des territoires. Soit par des travaux d'artistes, soit par des enquêtes qui permettraient de visualiser, de sortir des documents qui soient imagés ou sonores, mais qui constituent un autre outil de préemption et de perception, qui permettent de capter autrement les dimensions du territoire... »

C'est dans cet esprit que le Plan Urbain va apporter son soutien à des **expérimentations** rassemblant artistes, chercheurs en sciences sociales, aménageurs, concepteurs ou gestionnaires de la ville. Il soutient entre autres le projet « PLM » imaginé par la troupe **Ilotopie** sur la cité de

la Castellane à Marseille, en 1990 : transformation éphémère et provocatrice d'une cité HLM en "Palace à Loyer Modéré", sous l'oeil de Michel Anselme, sociologue invité à observer la chose. Le Plan Urbain est également partenaire du dispositif public mis en place par les photographes du groupe BKL avec la photographie, à l'Île de la Réunion, en lien avec des sociologues et un philosophe : quatre années de suivi photographique sur trois quartiers faisant l'objet de projets de requalification vont permettre, au fil des échanges avec les élus, la population, les aménageurs, les gestionnaires du territoire (DDE, organismes HLM, SEM, travailleurs sociaux, chefs de projet...) « d'agir en profondeur sur les représentations, celles que les habitants ont d'eux-mêmes, de leur vie quotidienne, de leurs espaces et de leurs paysages, celles qui pourraient fonder les hypothèses des chercheurs sociologues, historiens, géographes, celles aussi des concepteurs et décideurs (...) Déplacement fructueux qui permet de sortir des clichés, cet imaginaire ou ce réel transfiguré par des regards extérieurs continue aujourd'hui de circuler dans l'île, transmis par un dépôt d'images au Musée Stella Matutina, ancienne sucrerie réhabilitée en centre d'art contemporain. »

Cherchant toujours à « aborder la ville dans ses dimensions sensibles » en assumant « le choix de nouveaux regards et croisements de savoirs », Michelle Sustrac soutient en 1992 au nom du Plan Urbain l'action du compositeur **Nicolas Frize**, qui avec son association *Les musiques de la boulangère*, avait proposé au maire de Saint-Denis (Ile de France) un chantier de création collective intitulé « *Il faudrait s'entendre* ». Jean-François Augoyard est mobilisé pour analyser les effets sociaux et urbains du travail de l'artiste, qui, par sa présence sur le terrain au plus près des lieux de vie des habitants dont il sollicite la participation à ses productions musicales¹³², produit une dynamique de réflexion sur l'environnement et la mémoire sonore en ville, et par là, sur la question du vivre ensemble dans la cité.¹³³ La rencontre entre le spécialiste des "effets sonores

¹²⁹ Il en décrira les effets dans un rapport intitulé « Les délices de l'espace public », Plan Urbain, 1991.

Dans le cadre de la politique de développement social urbain lancée par l'Etat et les collectivités locales dans ce département.

¹³¹ Michelle Sustrac, « Les imaginaires de la ville, entre littérature et arts », ouvrage collectif sous la direction d'Hélène et Gilles Menegaldo, Presses Universitaires de Rennes, 2007. Plusieurs articles, rapports, productions artistiques et pédagogiques ont rendu compte de ce travail. Voir notamment « Quels acteurs pour une image ? La photographie comme mode d'accès aux hommes et aux territoires, la photographie comme co-production », Michel Anselme, Cerfise/Plan Urbain, 1994; « Une didactique des apparences », Jean-Paul Curnier, Plan Urbain 1995, : « Trwa kartié. Entre mythologies et pratiques. Ile de la Réunion, 1990-1994 », Jean Bernard, Karl Kugel, Bernard Lesaing, Editions de La Martinière », 1994.

¹³² Ce qui donnera par exemple « une Composition française faite de toutes les langues de la cité des Francs-Moisins résonnant dans la basilique Saint-Denis grâce à 300 choristes entourés de leurs parents originaires de tous les continents », Michelle Sustrac, op. cité.

¹³³ Voir l'entretien avec Nicolas Frize en annexe. L'association Les musiques de la boulangère conduit depuis une quinzaine d'années un travail de recherche sur la question du bruit et de l'audition, en relation avec les ministères de l'Environnement et de l'Équipement ; elle a entre autres réalisé ces dernières années une vaste étude sur « les références culturelles du bruit et de l'audition (...) qui montre comment nous écoutons, comment nous appréhendons les notions de bruit et d'environnement sonore en général, quelles sont les idéologies ou les usages qui se cachent derrière ces questions

urbains" qu'est Jean-François Augoyard et le compositeur engagé dans la cité qu'est Nicolas Frize va s'avérer particulièrement fructueuse. Elle s'est poursuivie pendant des années par divers échanges entre cet artiste et les chercheurs du Cresson, autour de la thématique des paysages sonores dans les projets urbains. Jean-François Augoyard a creusé la piste de recherche ainsi ouverte en travaillant ensuite avec son équipe dans le cadre de deux recherches sur les « actions artistiques urbaines » en 1999/2000¹³⁴: y sont notamment analysés le rôle de médiation des artistes dans la ville et l'action artistique comme « épiphanie », « brèche dans la routine perceptive », à partir de plusieurs monographies (L'art sur la place à Lyon, 1997, Retour d'Afrique à Nantes avec Royal de luxe, 1998, Festival de théâtre européen à Grenoble, 1998, etc.).

Bien d'autres expériences d'actions artistiques interrogeant la ville ont été encouragées ou suivies par le Plan Urbain et le réseau des chercheurs qu'il mobilisait. Citons par exemple le travail conduit à **Rennes** avec le *Théâtre de l'Arpenteur*, dirigé par **Hervé Lelardoux**, qui déploie des projets dont la ville est à la fois le cadre et le sujet (spectacles-découvertes par la déambulation). La ville, qui avait été parmi les premières en France à intégrer systématiquement des œuvres d'art dans l'aménagement de ses espaces publics¹³⁵, se penche en 1999 sur son futur à l'horizon 2030. Les habitants, appelés à imaginer leur ville en toute liberté, sont invités par la troupe à parcourir la cité et à inscrire leurs pérégrinations et représentations sous forme d'écriture et de photographie. Il en résulte un spectacle, « *Rennes, ville invisible »*, inspiré des « *Villes invisibles »* d'Italo Calvino, et un guide, oeuvre de fiction, « *cartographie de trajectoires imbriquées »* qui « *révèle l'imaginaire habitant »* 136.

2. Quand le Ministère de la Culture vient à la ville : le programme interministériel « Culture, ville et dynamiques sociales », ses prolongements et ses croisements.

Les expériences que l'on a évoquées ci-dessus, comme le travail réalisé dans le cadre de Banlieues 89 ou les approches développées sur la ville sensible par les chercheurs du Cresson ou par les artistes qui s'intéressent au phénomène urbain font référence à « l'imaginaire des habitants », aux perceptions ou aux représentations de l'espace dans lequel ils vivent. Et non pas aux "cultures urbaines" telles qu'elles avaient été définies et analysées par les sociologues, ethnologues et anthropologues de l'urbain une décennie plus tôt, dans la foulée de la traduction des textes de Louis Wirth, Ulf Hannerz ou Erving Goffman. Le terme a pourtant continué d'être

d'environnement sonore et ces questions de lutte anti-bruit, etc. ». Ces travaux, qui découlent des premières recherchesactions de Nicolas Frize soutenues par le Plan Urbain, sont aujourd'hui utilisés par l'Education Nationale dans le cadre d'un programme d'éveil à l'écoute mené dans 47 000 écoles primaires du pays.

¹³⁴ L'une dans le cadre du programme interministériel « Cuture /DDF, FAS, DIV, Plan Urbain, l'autre pour le PUCA.

¹³⁵ Voir l'entretien avec Jean-Pierre Charbonneau, qui fut conseiller artistique de la Ville, à partir de 1981.

¹³⁶ Michelle Sustrac, op. cité.

employé tout au long des années 1990. Et c'est au fil de ces années que s'est progressivement instaurée une confusion entre la notion de cultures urbaines — au sens de « modes de vie et d'être propres aux gens de la ville » 137 — et la question de la Culture dans la ville — au sens de **créativité**, englobant à la fois le domaine des pratiques artistiques, celui des politiques culturelles et celui du patrimoine.

Aujourd'hui, le syntagme "cultures urbaines" n'est quasiment plus utilisé par les acteurs de la ville. Lorsque l'on cherche à savoir ce qu'il évoque pour les uns et les autres, comme nous l'avons fait au cours de notre enquête, la variété des réponses donne une idée du travail de refondation théorique qui serait à réaliser pour en faire une notion "partageable". Selon les cas, le terme renvoie en effet à des thématiques aussi diverses que :

- les interventions artistiques dans l'espace public, les arts de la rue,
- les pratiques artistiques des jeunes dans la ville (graf, tag, hip-hop...),
- l'ethnicité et la diversité culturelle en milieu urbain,
- les images, signes, symboles propres à telle ou telle ville, liées à un ensemble particulier de valeurs patrimoniales, historiques, environnementales... (idée de "l'esprit d'une ville")
- les représentations ou perceptions esthétiques des citadins, les imaginaires, les récits ou les mémoires des lieux et des gens de la ville,
- les politiques culturelles, englobant à la fois les actions de "développement culturel" menées dans le cadre de la Politique de la ville, les problématiques de reconversion des friches industrielles et l'ensemble des actions (événements culturels, valorisation du patrimoine...), menées par les pouvoirs publics à la croisée de la Culture et de l'Urbanisme.

Le terme a en outre dérivé dans un autre sens : celui de "culture des professionnels de l'urbain". Si bien qu'aujourd'hui, il ne veut plus dire grand chose : nombre des personnes que nous avons interviewées ont avoué leur perplexité ou leur incompréhension face à cette notion¹³⁸.

La dérive s'est instaurée progressivement, en même temps que le Ministère de l'Equipement s'intéressait à l'art urbain et au thème des « perceptions esthétiques populaires » (mouvement décrit ci-dessus) et que le Ministère de la Culture et de la Communication s'impliquait pour sa part dans la réflexion sur la ville, et plus précisément sur les « quartiers en difficulté ». On ne retracera ici que quelques-unes des grandes étapes de ce processus, qui passe notamment par le programme de recherche interministériel « Culture, ville et dynamiques sociales » et les trois appels d'offres de recherche qui ont ponctué celui-ci. 139

¹³⁷ Jean Métral, « Cultures en ville ou de l'art du citadin », Editions de l'Aube, 2000.

¹³⁸ Voir les entretiens en annexe.

¹³⁹ Et qui ont donné lieu chacun à la publication d'un ouvrage de synthèse : « Les aléas du lien social. Constructions identitaires et culturelles dans la ville », Ministère de la Culture et de la Communication, 1997 ; « Cultures en ville ou de l'art du citadin », Editions de l'Aube, 2000 ; « Des cultures et des villes, mémoires au futur », Editions de l'Aube, 2005.

En **1991,** alors qu'il est de plus en plus sollicité pour participer à la Politique de la Ville, le Ministère de la Culture et de la Communication¹⁴⁰ engage ce programme au travers d'un appel à propositions consacré au **« Lien social dans les périphéries urbaines ».** Il s'agit, selon les auteurs de la préface au rapport qui en découlera¹⁴¹, de **« prendre la mesure des difficultés du vivre ensemble qui se manifestent (...) dans notre société et ainsi mieux éclairer les politiques culturelles à mener ». Il n'est pas question d'espace public dans la formulation du programme, qui vise, selon ses promoteurs à « élargir les thèmes de recherche que le ministère consacrait aux questions patrimoniales (...) à des problématiques sociales et urbaines contemporaines, (...) et à inciter ces experts du social que sont les socio-anthropologues à analyser les productions sociales et symboliques des habitants des périphéries urbaines qu'on se représentait, par trop sommairement, vivre entre violence et anomie ».**

Un partenariat est noué avec le Plan Urbain (représenté par Liane Mozère, puis par Michelle Sustrac), le FAS (Anne Golub, puis Jean-François Barruel) et la DIV (Claude Renard). Le comité de pilotage ainsi constitué, initié par Gérard Althabe, sera ensuite animé par Jean Métral. Le programme ne donne pas lieu à un appel d'offres en bonne et due forme, le principe étant plutôt de « faire remonter des projets » de jeunes (et moins jeunes) chercheurs, avec pour objectif de saisir « avec la finesse qu'apportent les méthodes de l'ethnologie et d'une sociologie qualitative, les interactions qui se jouent entre le vécu et la mémoire des habitants, les médiations culturelles artistiques, les trajectoires des personnes, la vie commune... ». 142

En fait, des considérations administratives ont conduit à mettre l'accent sur les « dimensions culturelles et artistiques », plutôt que sur la question urbaine en tant que telle : « Pour le Conseil du patrimoine ethnologique et sa commission permanente présidés par Marc Augé et Gérard Althabe, il importait de développer le champ de l'anthropologie urbaine en évitant toutefois d'entrer en redondance avec les nombreux travaux qui reprenaient sur le thème de la ville, notamment autour du PIR-Villes (CNRS). Avec ce dernier, il fut admis que les axes du programme au Ministère de la Culture, qui s'appuyait sur la discipline anthropologique et explorait les dimensions culturelles et artistiques venaient utilement en complément de ses orientations », peut-on ainsi lire dans l'introduction de l'ouvrage qui rend compte du programme, en 1997. Quant au Ministère de l'Equipement, s'il s'implique dans la dynamique, via le Plan Urbain, c'est avec quelques réticences, comme le rappelle aujourd'hui André Bruston, ancien directeur du

mise en valeur d'actions artistiques exemplaires dans le guide « Quartiers Lumière ».

¹⁴⁰ A l'époque via la Mission du patrimoine ethnologique et la Délégation au développement et aux formations — cette dernière chargée plus particulièrement du « *développement culturel dans les quartiers* », qui donnera lieu notamment à la

¹⁴¹ « Les aléas du lien social », ouvrage collectif coordonné par Jean Métral, 1997.

¹⁴² Sur toute cette dynamique, voir l'entretien avec Claude Rouot en annexe.

Plan Urbain 143 qui assura après Jean Métral la présidence du programme « *Culture, ville et dynamiques sociales* » :

André Bruston (ex-Directeur du Plan Urbain) : « Cette question "culture" était relativement marginale par rapport à l'Equipement (...). On peut avec l'Equipement parler très légitimement des problèmes que posent les différenciations culturelles dans l'espace urbain, des problèmes que posent les pratiques culturelles et artistiques, dans la mesure où elles sont dans l'espace public et qu'en tant que telles elles informent partiellement les aménageurs ou les autres acteurs de la ville, (...), mais les politiques culturelles ne peuvent pas être l'objet du Ministère de l'Equipement, de toute évidence. »¹⁴⁴

Plusieurs des 15 équipes de recherches retenues au cours des quatre années de ce programme vont pourtant travailler sur la mise en œuvre de politiques culturelles ou sur des démarches engagées par des villes autour des questions d'image du territoire, de patrimonialisation ou de mémoires locales, en interrogeant le rapport des populations à ces politiques¹⁴⁵. Anne-Marie Giffo-Levasseur (ethnologue, Centre d'études sur le social et l'urbain, Nantes) analyse par exemple les conditions de production d'une image promotionnelle de la ville de Saint-Nazaire à partir de 1977, à travers le « symbole du paquebot »; elle se penche sur l'articulation entre « action culturelle » et développement urbain ; interroge « la réinterprétation du patrimoine matériel et social » et la manière dont les populations adhèrent ou non au projet de développement municipal, en fonction de leur position sociale et des mémoires dont elles sont porteuses. Cécile Gouy-Gilbert, Michel Rautenberg et Patricia Ramon, tous trois ethnologues¹⁴⁶, se demandent si les politiques de patrimonialisation mise en œuvre à St-Martin d'Hères et Echirolles (Isère) participent véritablement d'une « recomposition symbolique des territoires urbains », et si le patrimoine peut être envisagé « comme une valeur urbaine centrale de la ville contemporaine, plus encore peut-être que ne l'est la mémoire, dont Halbwachs nous a appris qu'elle donnait sens et valeur à l'espace urbain ».

Geneviève Zoïa (ethnologue, centre d'anthropologie, EHESS, Toulouse) se penche, à partir du cas du Mirail et du festival « Racines », sur la façon dont « l'action culturelle en banlieue » mobilise des références multiculturelles (africaines, berbère, caribéenne, occitane...); des références jugées « authentiques » par les acteurs locaux, « comme si l'identité culturelle s'exprimait de manière immanente, instinctive, vraie ». L'auteur montre en quoi cette idéologie se situe « aux antipodes de la modernité urbaine telle qu'elle a pu être définie par les théoriciens de la ville » comme Ulf Hannerz ou Erving Goffman. « Le propre de la vie moderne, c'est que la

¹⁴³ André Bruston avait pris la direction du Plan Urbain en 1987.

¹⁴⁴ Voir entretien en annexe.

¹⁴⁵ Les passages qui suivent sont extraits de l'ouvrage collectif « Les aléas du lien social », op.cité.

¹⁴⁶ La première à l'Université de Grenoble II, le second étant conseiller à l'ethnologie à la DRAC Rhone-Alpes et la troisième doctorante à l'Université Lyon II.

diversité des rôles est considérable et qu'elle autorise une grande liberté combinatoire », rappelle-t-elle. « La ville offre plusieurs scènes » et « un grand nombre d'occasions de se présenter sur le mode, conscient ou inconscient, de la duperie (Ulf Hannerz, 1983) ». « Dans cette perspective, c'est donc la capacité à jouer sur plusieurs registres, à changer, à être exilé, en rupture, qui fait le citadin typique » souligne-t-elle en citant Richard Sennett, avant de conclure en se demandant si « le recours de la politique de la ville à la culture comme outil de revalorisation ou de requalification des quartiers en difficulté » prend réellement en compte « la dimension fondamentale d'une véritable cohabitation égalitaire des cultures, qui ne peut être que politique ».

Laurence Roulleau-Berger (sociologue, Université Lyon 2¹⁴⁷) rend compte dans cet ouvrage, à partir de différentes recherches menées depuis 1983, de ses analyses sur les « mondes de la petite production urbaine » ; mondes qui naissent dans des zones paupérisées des grandes villes françaises, dans le contexte « d'une société salariale effritée ». Observant les formes de travail, de précarité et d'autonomie qui se jouent dans divers espaces en recomposition urbaine (comme par exemple autour de la Friche de la Belle de Mai à Marseille), elle explique comment des activités culturelles, artistiques, « d'insertion », plus ou moins innovantes, « plus ou moins visibles, sociales, culturelles, économiques, politiques et symboliques (...) jouent un rôle fondamental dans la revitalisation de zones vulnérabilisées, paupérisées ».

Virginie Milliot (ethnologue¹⁴⁸), partant d'une observation détaillée des rassemblements de jeunes qui ont eu lieu sous la bannière du hip-hop au début des années 90, dans l'agglomération lyonnaise, élargit son analyse au rapport que ces groupes, venus de la banlieue et constitués sur des « liens faibles », autour du critère « réinventé » de « l'ethnicité », entretiennent avec les espaces publics centraux des grandes viles de France. Voyant dans ce mouvement « une lutte symbolique pour la réappropriation du pouvoir de se définir », « construire sa réputation », « imposer le respect», Virginie Milliot estime que « l'honneur baroque que les jeunes du "mouve des bandes" ont reproduit dans un espace public du centre-ville semble bien être une actualisation dans le groupe de pairs d'un système structurant la vie sociale des quartiers périphériques populaires ». Elle cite Colette Pétonnet (1983), Gérard Althabe (1985), Monique Sélim (1979) qui ont repéré et analysé des logiques similaires dans la région parisienne, et souligne combien cette « culture de l'honneur », « langage d'une culture populaire métissée », renvoie fondamentalement à la position de relégation dans laquelle se trouvent les quartiers de banlieue. Mais elle amorce aussi dans cette recherche les observations qu'elle développera dans

¹⁴⁷ Aujourd'hui directrice de recherches au CNRS (Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique, CNAM, Paris), auteur de travaux récents sur les migrations et l'urbanisation en Chine.

¹⁴⁸Aujourd'hui maître de conférences au département d'ethnologie de l'Université de Paris X-Nanterre.

sa thèse de doctorat¹⁴⁹ sur la manière dont ce « *statut de l'honneur* » s'est lesté progressivement, dans la lumière et la visibilité offertes par l'espace public des centres-villes (de Paris, Marseille, Genève...), de « *compétences artistiques* » qui ont généré « *une dynamique d'apprentissage, de transmission et de création* ».

Ahmed Boubeker¹⁵⁰ (« Vaulx-en-Velin dans la guerre des images. Les événements d'octobre 1990 et l'expérience de la visibilité publique ») s'interroge sur les rapports entre médiatisation et lien social, partant de l'hypothèse que « la médiatisation est devenue une dimension constituante de la vie urbaine, sociale, culturelle, des sites marqués par l'expérience de la visibilité publique ». « Si les images et les mots de la presse ont souvent un destin de nouveaux clichés stigmatisants, ces « légendes médiatiques » — au sens de fiction ou de représentations accréditées dans l'opinion, mais amplifiées par l'imagination — participent pourtant de la construction sociale des mondes contemporains de banlieues ». Les images médiatiques, réinterprétées, deviennent une « ressource » qui donne sens à la vie quotidienne et fonde des « formes d'expression s'inscrivant dans des cultures urbaines ».

Caroline de Saint-Pierre (ethnologue) amorce un travail sur les pratiques associatives dans la ville nouvelle (et « zone urbaine sensible ») de Cergy Saint-Christophe et montre comment, par cette modalité de l'être ensemble qu'est l'action associative, « des citadins cherchent à se réaliser, à se construire une identité valorisante ».

Emmanuelle Lallement (ethnologue, doctorante à l'EHESS) se penche quant à elle¹⁵¹ sur l'espace marchand particulier que constitue Barbès à Paris ; elle analyse très finement les échanges et interactions qui se jouent dans l'espace public de ce secteur (station de métro, boulevards, trottoirs, étalages des magasins Tati...) et conclue que la logique de communication qui s'expérimente ici entre les passants renvoie à « une manière soclalement définie de se comporter » : « Barbès, c'est une façon de dire et de vivre une situation particulière de citadin » ; « un espace-temps » dans lequel le citadin « mettrait en scène ce qui ne serait ni permis ni possible ailleurs, à savoir l'idée d'une société multiculturelle ». Citant les travaux de Jean Rémy, Liliane Voyé, Alain Tarrius, Françoise Navez-Bouchanine, Michel Péraldi, Isaac Joseph..., elle rappelle l'importance de considérer ce qui se passe dans et entre ces « interstices urbains » pour comprendre les dynamiques urbaines plus globales. Ces interstices en effet « ne peuvent être analysés comme des enclaves, mais plutôt comme nœuds d'échanges qui dépassent la ville

¹⁴⁹ « Les fleurs sauvages de la ville et de l'art. Analyse anthropologique de l'émergence et de la sédimentation du mouvement hip-hop lyonnais », Université Lumière Lyon 2, 1997.

¹⁵⁰ Sociologue, ARIESE, Lyon. Aujourd'hui Professeur à l'Université de Metz et auteur de nombreux travaux sur l'immigration maghrébine en France.

¹⁵¹ Dans « Une situation de la vie urbaine : Barbès ou la mise en scène de la société culturelle »,

proprement dite ». A condition de se mettre à distance des représentations de la « bonne ville », « articulée », « intégratrice » (Navez-Bouchanine, 1993, Tarrius, 1993), on peut saisir à travers ces « territoires productifs dans la ville », qui sont à la fois « des espaces de protection, de restauration identitaire et de mise à l'épreuve de soi », le « caractère dynamique de la fragmentation spatiale » et la manière dont « le processus de désaffiliation (Castel, 1995) et le processus d'intégration sociale se heurtent et s'interpénètrent à la fois ». « Plus que le couple ségrégation/intégration, les notions de circulation, de cheminement, d'accessibilité, de captivité, de pause, paraissent fécondes pour éviter une sociologie des enclaves, en tenant compte d'une part de l'enchevêtrement des territoires et d'autres part des usages transversaux de l'espace urbain qui font passer les individus d'un territoire à un autre (Joseph, 1984) ».

— On voit à travers l'ensemble des ces travaux comment coexistent dans ce programme des recherches qui analysent les **pratiques des citadins dans la ville** — qui montrent comment des individus ou des groupes plus ou moins informels investissent les centres-villes ou l'espace public médiatique, forgeant dans la mobilité et les interactions avec des inconnus des "cultures urbaines" nouvelles (au sens anthropologique du terme), des "mondes urbains" qui participent de la Cité en tant qu'espace politique; et d'autres, qui se penchent sur les **politiques culturelles des villes** en lien avec les références mémorielles, les imaginaires ou les pratiques artistiques des habitants des "quartiers". Ces deux types de travaux vont connaître des destins très différents au cours de la décennie suivante : les premiers vont devenir de plus en plus minoritaires dans le champ de la recherche urbaine, alors que les seconds vont se multiplier, encouragés par la montée en puissance du "volet culturel" de la Politique de la Ville et l'engouement des élus locaux pour la Culture comme levier de « régénération urbaine ».

Notons ici que l'analyse des pratiques citadines (plus précisément saisies à partir du rapport entre territoires des banlieues, "déterritorialisation" et vie publique) était à la même époque au cœur d'un autre appel d'offres interministériel initié en 1992 par le Plan Urbain (représenté par Liane Mozère), avec le concours du Plan Construction et Architecture, du Fonds d'Action Sociale, du Ministère de la Culture et de la Délégation Interministérielle à la Ville. Intitulée « Développement social urbain et citoyenneté », cette consultation a fait travailler 14 équipes de chercheurs. La relecture de leurs travaux par Liane Mozère, Michel Péraldi et Henry Rey¹⁵² a donné lieu à l'ouvrage collectif « Intelligence des banlieues » ¹⁵³. Celui-ci insiste à la fois sur « les limites des choix fondés d'actions fondés sur la territorialisation des rapports sociaux » ¹⁵⁴ (alors que le "territoire" apparaît comme le « mot-clé des politiques de la ville aujourd'hui ») ; sur le fait que « ces quartiers dont on parle » sont le terreau d'une vie publique particulièrement

¹⁵² Respectivement sociologues et politologue, chercheurs au GRIS (Université de Rouen), au LAMES (CNRS) et au CEVIPOF.

¹⁵³ Editions de l'Aube, 1999.

¹⁵⁴ André Bruston, dans l'introduction de l'ouvrage.

riche, à travers notamment l'effervescence associative qui s'y déploie et les carrières militantes qui y prennent corps ; et enfin sur l'idée que le quartier pris comme « espace politique » n'est pas si différent de la ville dont il fait partie¹⁵⁵.

En 1996 est lancé le second appel à propositions « *Culture, ville et dynamiques sociales* », sous l'égide des mêmes institutions (le Plan Urbain étant entre-temps devenu le PUCA), auxquelles s'est joint le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Le comité de pilotage scientifique et administratif du programme est présidé par **Jean Métral** (anthropologue), qui coordonnera en 2000 l'ouvrage collectif tiré de ce programme. Les institutions partenaires invitent notamment les chercheurs à « *questionner l'injonction faite à la Culture, sous l'impulsion de la Politique de la Ville, de prendre sa part dans le renforcement de la cohésion sociale ».*

Les recherches retenues vont donc porter sur « des situations qui mettent en relief les difficultés, les exigences, voire les paradoxes de la démarche de démocratisation culturelle mais aussi des angles d'appréhension des pratiques et des politiques culturelles et urbaines qui réactualisent les valeurs fondatrices du développement culturel ». Et la plupart des recherches vont faire le lien entre des « actions d'insertion par la culture » (ou des pratiques artistiques de jeunes urbains) et la question de la ville et de l'espace public.

Les travaux de Louis Assier-Andrieu, Christophe Charras et Guillaume Fonbonne sur des opérations culturelles liées à la musique et menées avec la communauté gitane de Perpignan, montrent ainsi comment le projet de la Casa musicale, « projet culturel qui a pour objet de permettre à de jeunes musiciens une pratique musicale de qualité autour et à partir de projets de quartiers » est l'occasion pour certains jeunes d'une « sortie du ghetto » — à travers les trajectoires de réussite internationale de quelques musiciens, mises en exergue par la presse locale et dans les discours publics — sans toutefois remettre en cause les représentations dominantes d'une « culture gitane repliée sur ses stigmates d'enfermement et d'immobilité ».

Christian Guinchard (sociologue, ethno-musicologue, Laboratoire de sociologie et d'anthropologie, Université de Franche-Comté) analyse de son côté les expériences de mobilité de jeunes musiciens amateurs dans le Belfortin et explique en quoi ces pratiques « questionnent les politiques culturelles fondées trop exclusivement sur la proximité, le quartier ». 157

¹⁵⁵ Voir les résumés des recherches et les textes de synthèse dans l'ouvrage de 1999.

¹⁵⁶ « Cultures en ville ou de l'art et du citadin », Editons de l'Aube, 2000.

¹⁵⁷ Voir « Contre la pauvreté et la lutte des places : les pratiques de résistance des musiciens amateurs issus des quartiers d'exil », in : « Cultures en ville ou de l'art et du citadin », op. cité

Les relations entre pratiques artistiques et espaces urbains sont également au cœur de la recherche de **Fabrice Raffin** (sociologue, ARIESE¹⁵⁸), qui, à partir de l'observation de trois friches industrielles reconverties en lieux culturels (à Poitiers, Genève et Berlin : le Confort moderne, l'Usine et la Ufa-Fabrik) montre comment des mouvements artistiques et civiques nés dans des territoires urbains marginalisés entraînent des effets de mobilité et de recomposition spatiale, sociale et économique dans les villes concernées¹⁵⁹.

Jean-François Augoyard et **Martine Leroux** (Laboratoire Cresson, Grenoble), explorent, à partir d'une étude et d'une typologie d'actions artistiques dans l'espace urbain, les rapports que les actions collectives entretiennent avec l'espace construit d'une ville, renouvelant par là même « les relations entre les artistes et les spectateurs d'une part, et entre les spectateurs habitants et leur ville d'autre part ».

Virginie Milliot et Ahmed Boubeker poursuivent leurs investigations respectives à partir du terrain de Vaulx-en-Velin, interrogeant pour la première le rapport entre « culture, cultures et redéfinition de l'espace commun » et pour le second « l'imaginaire des mondes de banlieue ».

Claire Duport (doctorante au LAMES, Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme) à travers une histoire du militantisme social à Marseille, explique comment des générations de militants bénévoles et/ou professionnels sont passées du travail sur les quartiers d'habitat social à une interpellation des « formes de gouvernement urbain » (...), « pour réhabiliter l'existence, puis la dignité des populations illégitimes » dans la ville.

—->Tout se passe en somme dans cette série de recherches **comme si la réalité des pratiques observées refusait de se contenir dans les limites institutionnelles fixées par la Politique de la Ville** (les "quartiers"), pour "envahir" — et faire exister comme objet de réflexion politique, d'aménagement et de gestion — la Cité. Les chercheurs montrent que les populations des périphéries urbaines investissent l'espace public — physique et médiatique —, qu'elles questionnent non pas le quartier, la proximité, mais la ville, les logiques économiques et sociales globales, et finalement le politique, la démocratie, à travers les thèmes du gouvernement urbain, de « l'espace commun » (Alain Battegay¹⁶⁰), de « l'universalisme » des valeurs ou de la laïcité. Les musiciens amateurs ou danseurs de Belfort, Perpignan ou Vaulx-en-Velin, les acteurs des friches culturelles de Marseille, Poitiers ou Genève sont dans la centralité, dans le politique..., et pas seulement dans le culturel ou le social. Ils se revendiquent comme **acteurs de la Cité**, questionnent l'accessibilité des centres-villes ; ils sont dans l'espace communicationnel global et

¹⁵⁸ Aujourd'hui directeur de recherches à S.E.A. Europe (Paris). Auteur de « *Friches industrielles, un monde culturel européen en mutation* », L'Harmattan, 2007.

¹⁵⁹ Voir à ce sujet l'entretien en annexe.

 $^{^{160}}$ « L'espace commun entre mythe et reconstructions : variations », in : « Cultures en ville ou de l'art du citadin », op.cité.

posent problème aux aménageurs, aux élus, aux promoteurs, voire au « capitalisme globalisateur » (Assier-Andrieu). C'est ce qui permet à **Jean Métral** de faire retour sur « la ville et la cité », dans l'introduction de l'ouvrage qui rend compte de ce programme, en 2000. Ce texte est l'un des derniers où la question des cultures urbaines est appréhendée sous l'angle de l'anthropologie urbaine, indépendamment de la dimension artistique. Jean Métral y distingue notamment les trois niveaux qui interviennent dans l'élaboration des cultures de la ville : la **citadinité**, la **civilité** et la **citoyenneté**.

Jean Métral (anthropologue, Président du programme « Culture, ville et dynamiques sociales ») : « Pourquoi la ville m'intéresse-t-elle ? L'ethnologue étudie des espaces limités, des populations restreintes, il s'efforce d'appréhender directement l'espace, la population, les activités à un moment T. Dans ces conditions, beaucoup ont pensé que la ville n'était ni un objet, ni un terrain, à moins de faire l'ethnologie en ville comme on en fait dans un village. Or, certaines recherches montrent la possibilité d'une approche anthropologique de la ville. Christian Bromberger par exemple, dans Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde (Bayard, 1998), décrit et analyse le football, le stade, la population, le football comme un milieu, et en même temps, il dit beaucoup de choses sur la ville de Marseille, les habitants, "l'esprit" de la ville, le style du jeu, la culture de la ville, telle qu'elle se voit et se donne à voir. Le football est dans ce cas un analyseur de la ville. (...) La culture en ville est un ensemble de systèmes relationnels et non un stock, une série, un ensemble de marqueurs qui font l'inventaire, répertorient, cristallisent. C'est aussi un ensemble de compétences qui permettent de circuler dans ces systèmes relationnels, nous mettent en contact, en présence, et posent la question politique du vivre ensemble.

La ville est un milieu multi, pluri, cosmo-cuturel. Les cultures urbaines caractérisées par l'effervescence, la multiplicité, les oppositions, les tensions, renvoient à ce qu'on peut appeler des « mondes », tels que ceux décrits par les chercheurs de l'Ecole de Chicago. Plus près de nous, Marc Augé, dans Anthropologie des mondes contemporains, montre que la ville est le lieu où coexistent des mondes multiples caractérisés chacun par des façons de faire, de sentir, de penser... La ville est ce lieu des mondes et des cultures produites par ces mondes.

J'appelle citadinité la capacité qu'a le citadin de circuler entre ces mondes, de se sentir chez lui au moins en capacité de dialogue et d'échange avec une pluralité de mondes. Le citadin se définit donc par la multi-appartenance — ce n'est pas un villageois — et par sa capacité de circuler dans des mondes multiples. (...) Les compétences que désigne la citadinité sont inégalement distribuées dans la ville et ces différences, ces inégalités, sont un objet d'étude essentiel pour l'anthropologue. Les cultures urbaines peuvent être envisagées à un autre niveau, celui des civilités, celui où se régule le « vivre ensemble ». Il s'agit d'une certaine façon de se comporter vis-à-vis de personnes et dans des situations diverses. Ce sont les règles du savoir-vivre, de la politesse, des usages habituels, qui nécessitent de multiples négociations que les citadins établissent entre eux. Elles prennent la forme de codes, produits par les citadins au cours de leurs relations et qui permettent de confirmer les positions réciproques des acteurs. Le troisième niveau dont dépendent les cultures urbaines est celui de la loi, qui établit des règles auxquelles tous doivent se conformer. Les droits et les devoirs du citadin définissent la citoyenneté, ce qui fonde la cité. (...)¹⁶¹

_

¹⁶¹ Extrait de « *Cultures en ville ou de l'art du citadin »*, op. cité.

En juillet 2000, le troisième appel d'offres interministériel de recherche du cycle ouvert 9 ans plus tôt. Intitulé « *Apprentissages, transmission et créativité de et dans la ville* », il associe le Ministère de la Culture et de la Communication, la DIV, le PUCA, le Fasild, le Ministère de la Jeunesse et des Sports (Injep) et la Caisse des Dépôts et Consignations, rassemblé dans un comité de programme présidé par André Bruston. Il s'agit de poursuivre la démarche qui tente « depuis une dizaine d'années d'analyser concurremment les évolutions culturelles et sociales de la vie citadine et les politiques en la matière ». 25 recherches sont conduites dans le cadre de ce programme, qui donnera lieu à l'ouvrage collectif « Des cultures et des villes, mémoires au futur », paru en 2005 aux Editions de l'Aube.

Tandis que certains chercheurs poursuivent des travaux autour des questions ouvertes 20 ans plus tôt sur l'espace public comme espace social, sur les pratiques citadines ou les mobilités urbaines (Jean-Marc Berthet sur les jeunes entre la banlieue et les espaces centraux de Lyon; Renaud Epstein et Astrid Fontaine sur « La ville des raves »; Geneviève Zoïa et Laurent Visier sur les itinéraires de construction de jeunes migrants, à travers l'expérience de la ville et les modes d'exposition de soi; Anne-Marie Giffo-Levasseur et Bernard Vrignon sur « Le tramway à Caen : transformation urbaine et co-construction sociale »)...; d'autres se penchent sur les effets des politiques culturelles ou "d'insertion" sur les rapports interindividuels et sociaux (Stéphanie Pryen et Jacques Rodriguez : « Quand la culture se mêle du social : de la politique culturelle roubaisienne aux actions culturelles à visée sociale »). Et plusieurs prennent pour objet de leurs analyses les artistes dans la ville, les liens entre œuvre et espace urbain (Virginie Milliot qui examine L'art sur la place à Lyon, Marie-Carmen Garcia et Sylvia Faure qui se penchent sur la danse hip-hop, Christian Guinchard sur le graphisme, Sébastien Le Pajolec et Myriam Tsikounas sur le cinéma et les images du peuple à Paris...).

Jérôme Boissonnade¹⁶² et **Laurent Devisme**¹⁶³ introduisent la notion de *« cultures territoriales »*¹⁶⁴ pour rendre compte des apprentissages urbains, techniques, politiques..., du *« savoir-circuler »* et du *« savoir-mobiliser »* qui interviennent dans certaines situations de mouvement impliquant des jeunes, sur des terrains aussi divers qu'un village français, le centre commercial des Halles à Paris, une performance publique de *hackers* à Berlin ou des pratiques de rassemblement juvéniles à Bobigny, Créteil et Nanterre.

¹⁶² Aujourd'hui maître de conférence en sociologie à l'Université du Littoral (Dunkerque).

¹⁶³ Aujourd'hui enseignant-chercheur à l'Ecole d'architecture de Nantes, rédacteur en chef de *Lieux communs,* les Cahiers du LAUA (Langages, Actions Urbaines, Altérités)

¹⁶⁴ Et non plus "urbaines". Voir sur ce point l'entretien avec Laurent Devisme en annexe de ce rapport.

Jean-Samuel Bordreuil, Gilles Suzanne, Raphaël Sage et **Claire Duport**¹⁶⁵ s'interrogent sur la capacité d'une ville à être une « *place créative* » — en référence implicite aux hypothèses théoriques de la ville « *place économique* » — à partir du cas marseillais et de ses « *moments musicaux* : raga, rap et techno ».

Enfin, plusieurs chercheurs (Ahmed Boubeker, Alain Battegay, Jean-Barthélemi Debost, Vncent Meyer, Jaqcues Walter...) travaillent sur la question des mémoires (des lieux et des gens), des mises en récit collectives, des dispositifs de commémoration, entraînés sur ce terrain par la montée en puissance des "actions mémorielles" qui se multiplient dans le contexte des villes en transformation (anciennes régions ouvrières ou grands ensembles de logements faisant l'objet d'opérations de "renouvellement urbain").

Plusieurs séminaires ou journées de travail ont été organisés entre les équipes participant à ce dernier appel d'offres du programme interministériel « *Culture, ville et dynamiques sociales »*, des responsables des villes, des représentants d'associations et d'institutions (à l'Université Lyon 2, à l'Ecomusée du Creusot, à Nantes, Montbéliard, Marseille...) ; séminaires qui ont donné lieu à diverses publications, notamment autour de cette question des mémoires à l'œuvre dans l'espace urbain¹⁶⁶.

Il faut noter par ailleurs que plusieurs autres programmes de recherche incitative ont "croisé" ou "prolongé" le programme interministériel « *Culture, ville et dynamique sociales »,* contribuant à enrichir la réflexion sur la relation entre ville, espace public et cultures urbaines.

Des **Programmes de recherche territorialisés** ont ainsi été lancés en prolongement des programmes nationaux. Initiés en **2003** par la Mission de la Recherche et de la Technologie au Ministère de la Culture et de la Communication¹⁶⁷, en partenariat avec le PUCA, ils visent à articuler la recherche, qui est de compétence nationale, aux questions de politiques publiques dont les décideurs locaux ont la charge. Adossés aux acquis du programme interministériel « *Culture, villes et dynamiques sociales »*, et s'appuyant sur des comités locaux d'experts et de commanditaires régionaux qui définissent les problématiques de recherche qu'ils jugent pertinentes, ces programmes doivent permettre la rédaction d'appels d'offres, la commande d'études, la mise en oeuvre d'ateliers et de séminaires régionaux et interrégionaux. L'enjeu étant de « mobiliser les chercheurs (...) pour travailler au plus près des questions que posent les

¹⁶⁵ Chercheurs au LAMES (Laboratoire méditerranéen de sociologie, CNRS, Aix-en Provence) et à Transvercités, Friche de la Belle de Mai, Marseille.

¹⁶⁶ L'ensemble des textes, comptes rendus de séminaires, rapports et contacts relatifs à ce programme sont référencés ou en ligne sur le site :

http://www4.culture.gouv.fr/actions/recherche/culturesenville/

¹⁶⁷ Représentée par Claude Rouot, puis Hélène Hatzfeld.

politiques d'aménagement culturel et de ré-identification territoriales des populations ». À ce jour trois régions participent à cette dynamique portée par les Directions Régionales des Affaires Culturelles : Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, où les comtés locaux ont fait le choix de travailler dans un premier temps sur des opérations identitaires et/ou mémorielles soutenues par les collectivités — le plus souvent en lien avec la Politique de la Ville et l'ACSE (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances)¹⁶⁸. Et l'Ile-de-France, où les recherches ont porté sur le thème « Culture et territoires », décliné en trois axes : « Culture et sociétés locales dans un contexte métropolitain », « Les pratiques culturelles dans un univers de concurrence entre pratiques », « La dimension culturelle du développement économique des territoires ». ¹⁶⁹

Une "relecture" des programmes interministériels « Culture, ville et dynamiques sociales » a par ailleurs nourri une journée-débat organisée par le PUCA le 19 octobre 2005 à l'Arche de la Défense, autour du thème « Pratiques des espaces publics et renouvellement urbain ». Chercheurs et praticiens ont échangé à cette occasion à partir d'interventions qui ont porté sur « Les espaces publics de la ville éclatée, de l'équipement à l'événement » (Renaud Epstein), « Design d'espace public, une approche interdisciplinaire » (Pascale Pichon), « Marseille, moments musicaux, moments urbains » (Jean-Samuel Bordreuil), « Jeunes dans les espaces du centre-ville à Lyon » (Jean-Marc Berthet), « Le mythe du radicalement nouveau » (Barbara Allen), « Renouvellement urbain et strates de la mémoire » (Ahmed Boubeker)...

Un **séminaire** organisé par le PUCA sur **« Enjeux de culture du renouvellement urbain »** a prolongé et renouvelé les réflexions sur ce thème en **2007** et **2008**¹⁷⁰. Six séances thématiques ont permis de croiser les points de vue de chercheurs et de praticiens sur des questions comme « La culture comme levier d'attractivité, les rôles dévolus à la créativité dans le renouvellement urbain » ou « La pensée de la diversité dans le renouvellement urbain : masque, espoir ou règle, les conditions de réalité de la ville cosmopolite ».

Notons également que le programme interdisciplinaire de recherche « **Art, architecture, et paysages** », mis en œuvre à partir de **2002** par le Ministère de la Culture et de la Communication (Direction de l'architecture et du patrimoine, Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère), le Ministère des transports, de l'équipement, du territoire

¹⁶⁸ Un second programme territorialisé est en chantier en Rhône-Alpes autour de la question « *Urbanité et métropolisation* ».

¹⁶⁹ Les textes des appels d'offres, les comptes rendus des séminaires et les rapports de recherche issus de ces programmes sont référencés ou téléchargeables sur le site :

http://www4.culture.gouv.fr/actions/recherche/culturesenville/

¹⁷⁰ Les synthèses des séances, organisées sous la houlette de François Ménard et Michelle Sustrac, sont parues aux Editions du PUCA et sont téléchargeables en ligne à l'adresse suivante :

http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/frame_edito.htm

et de la mer (PUCA), le Ministère de l'écologie et du développement durables (Direction de la nature et des paysages, Bureau des Paysages) et l'Institut National d'Histoire de l'Art (Département des études et de la recherche) a donné lieu à des réflexions connexes à l'occasion de plusieurs appels propositions de recherche¹⁷¹.

Enfin, des convergences sont à noter entre les recherches évoquées ci-dessus et les travaux du réseau "URBACT Culture" du Programme européen de développement urbain durable, qui s'est penché sur « Le rôle de l'industrie de la culture dans la régénération des villes européennes ». À partir de différentes études de cas, le rapport issu de ce travail collectif, paru en 2006, montre « comment les villes peuvent contribuer à la régénération urbaine en apportant des infrastructures culturelles et en soutenant activement la vie culturelle » et comment, dans de nombreuses villes, « la culture est utilisée comme un instrument permettant d'améliorer l'attrait de la ville et de construire des communautés durables ». 173

¹⁷¹ Des documents de synthèse des différentes recherches réalisées dans ce cadre ont été publiés par les Ministères concernés.

¹⁷² Animé en France par Lille-Métropole. Voir à ce sujet l'interview de Bernard Delebecque : « Les effets de Lille 2004, capitale européenne de la culture sont bien visibles dans le paysage urbain », http://urbact6.urbact.eu/fr/conclusions-desprojets/urbact-culture-interview.html

¹⁷³ Rapport paru en téléchargeable sur le site http://urbact.eu/fr/

C. ETAT DES LIEUX. L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS: MOTEUR DU PROJET URBAIN OU
« SUBSTANCE AROMATIQUE DES VILLES » 174 ?

Comment appréhende-t-on aujourd'hui la thématique de l'espace public du côté des élus locaux et des professionnels de la conception et de la gestion urbaine ? Manifestement, la notion a fait florès : l'aménagement des espaces publics est désormais reconnu comme un incontournable des politiques urbaines, qui contribue tout autant que l'habitat, les équipements ou les infrastructures à assurer à la fois l'attractivité des villes et une certaine qualité de vie sociale. Mais les investissements dont ils font l'objet témoignent d'évolutions notables, voire de décalages par rapport aux réflexions développées depuis 30 ans par les chercheurs sur le rôle de ces espaces dans la ville. On le voit à travers les discours et les références des acteurs qui sont aujourd'hui en charge de ces questions dans les collectivités locales ou dans les mondes professionnels concernés.

I. Retour sur un héritage perdu et émergence de nouveaux savoir-faire

Dans de très nombreuses villes, l'aménagement des espaces publics est devenu un sujet d'investissement politique, financier et professionnel considérable. Le mouvement, amorcé dans les années 70 avec les premières opérations de restauration des centres historiques et de préservation du patrimoine, a véritablement démarré dans les années 80, puis s'est enrichi de nouveaux savoir-faire au cours de la décennie 1990, grâce notamment à la montée en puissance des commandes publiques émanant des villes. Les travaux des chercheurs, et notamment des sociologues, ne sont pas étrangers à cette évolution, comme l'expliquait Bernard Landau en 1996 :

Bernard Landau (Ville de Paris, Délégation Générale à la Coopération Territoriale): « L'engouement pour l'espace public est certainement révélateur de la prise de conscience récente d'une "crise de croissance urbaine non maîtrisée", qui, depuis les années 60, a indistinctement touché les villes et agglomérations françaises. (...) La notion d'"espace public" a commencé à être employée par les sociologues à la fin des années 60. Il s'agissait, forts des interrogations posées par certaines formes urbaines issues d'une conception rationnelle et normalisatrice de la société appliquée à l'espace, de mener une réflexion sur le rôle des espaces libres dans la vie citadine. Dans le même temps s'engageait dans plusieurs villes un mouvement de reconquête des centres historiques, sous l'effet simultané de la mise en oeuvre des plans de sauvegarde -Loi Malraux- et des recherches de solutions aux problèmes d'embolie circulatoire. Certains projets manifestes comme l'aménagement du quartier Saint Jean à Lyon, celui des Halles, de Beaubourg ou le plan directeur des Canaux à Paris, la Place de la Comédie à Montpellier, annoncent, à la fin des années 70, une génération de programmes de réhabilitation des espaces extérieurs de la ville historique. Ils seront

_

¹⁷⁴ La formule est de Bruno Fortier, voir l'entretien joint en annexe.

suivis d'une multitude de projets dans toutes les grandes villes françaises, associés à des stratégies de reconquêtes piétonnes et de maîtrise du stationnement automobile, et, signe des temps, réintroduisent comme dans l'architecture, l'emploi de matériaux naturels. Valeur patrimoniale et qualité des espaces se conjuguent dès lors avec fonte, grès et granit. Mais à l'échelle de l'explosion urbaine, ce phénomène reste limité à l'exceptionnel, sans que se crée une dynamique territoriale qui englobe, dans la foulée, les centres et les périphéries. (...) Les investissements de ces dix dernières années ont essentiellement porté sur le centre dense des agglomérations là où l'espace est rare, limité et constitue de fait un espace conflictuel et convoité. Il s'agissait, en réalité, d'engager un processus de reconquête d'espaces affectés prioritairement au trafic automobile et d'en améliorer le cadre de vie. On peut citer, pour mémoire, la réhabilitation et l'aménagement de grands itinéraires de promenades (cours des 50 Otages à Nantes, boulevard Richard Lenoir et avenue des Champs Elysées à Paris, promenade des Anglais à Nice, Place Estiennes d'Orves à Marseille...), la création de périmètres et de grands axes à circulation contrôlée (rue de la République à Lyon, quartier Montorgueil à Paris...). »¹⁷⁵

1) Paris et Lyon ouvrent la voie

À **Paris**, « ville dont les services sont très structurés » et qui bénéficie en matière d'aménagement des espaces publics « d'un savoir-faire et d'un héritage prestigieux », ce mouvement s'est notamment traduit par le lancement, à la fin des années 80, « d'une démarche transversale innovante, associant toutes les Directions des services municipaux concernés dans la rédaction d'un "Guide de l'espace public parisien" ». Paru dans les années 90, ce guide avait pour ambition « d'édicter les règles et recommandations pour l'établissement des projets et de forger une culture technique partagée par tous les acteurs agissant sur l'espace public »¹⁷⁶.

Il avait été "préparé", si l'on peut dire, par le travail de quelques passionnés d'histoire urbaine. Architectes, ingénieurs ou urbanistes de la Ville ou de l'APUR (**Atelier Parisien d'Urbanisme**)¹⁷⁷, ceux-ci ont remis en circulation au sein des services techniques le savoir en partie oublié des ingénieurs urbains du XIXème siècle, qui avaient su aménager de manière incomparable certains espaces publics de centres-villes (passages, boulevards, squares...).

Bernard Landau (Ville de Paris, Délégation Générale à la Coopération Territoriale) : « J'ai travaillé sur la période haussmannienne, notamment à la réédition des mémoires d'Haussmann avec Françoise Choay. (...) Un des grands outils de la transformation de Paris du XIXème siècle a concerné l'espace

¹⁷⁵ Extrait de : « Espaces publics urbains. Refonder une discipline », article paru dans l'annuel de la revue Le Moniteur de 1996.

¹⁷⁶ Extrait de l'article du Moniteur, 1996.

¹⁷⁷ Créé en 1967 par le Conseil de Paris, l'APUR, agence d'urbanisme de Paris, a pour mission de suivre les évolutions urbaines, de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement, à l'élaboration des orientations de la politique urbaine et des documents d'urbanisme, ainsi qu' la préparation des projets à l'échelle de Paris, de son aire urbaine ou de tout ou partie de la région Ile-de-France.

urbain et l'espace public (réseaux et système), comme moyen d'unification des territoires de la nouvelle métropole. Il s'agissait à la fois d'une généralisation des savoir-faire techniques et d'une redistribution équitable et sociale de l'aménagement du territoire parisien de l'époque, dont celui des communes annexées, de Belleville aux Champs-Elysées, enfin du centre à la périphérie. (...) Un des facteurs de l'identité parisienne concerne probablement le traitement de ses espaces publics. Paris est une ville qui a réussi au cours des siècles à forger une grande qualité de ses aménagements, travail croisé d'ingénierie urbaine, d'ingénieurs, architectes. L'espace public parisien, l'espace de voirie, occupe plus de 27% du territoire de la ville, sans compter le boulevard périphérique, et sans compter la Seine. Le redécoupage sédimenté et ramifié du territoire urbain par ses rues, ses places, ses avenues, ses passages, ses parcs, ses parvis, ses quais, a légué un espace qui, comme dans toutes les grandes métropoles, est porteur d'une forte image identitaire et symbolique. On le perçoit très bien dès qu'on franchit le boulevard périphérique : l'espace de tous, qui est l'espace public, n'est pas du tout aménagé de la même façon. Il est plutôt de qualité similaire si l'on va dans des villes assez riches et denses comme Neuilly, Vincennes, Boulogne, et il est dans des caractéristiques globalement de moindre qualité en Seine-Saint-Denis, ou dans le Val-de-Marne .A Paris, l'espace public est resté un des garants de l'unité de la ville. (...) Il y a (donc) une longue tradition [de travail sur la question], qui a bien sûr été plusieurs fois bousculée, confrontée à beaucoup d'évolutions. (...) Cette ville a longtemps été une sorte de paradis de l'espace public. Et cela a été reconnu au XIXème siècle (Alphand et Forestier ont dirigé le service des « promenades »), et au XXème siècle au moins jusqu'aux années 60, jusqu'à la période des années Pompidou d'adaptation de la ville à la voiture. (...) L'héritage de la période Haussmannienne ou Alphandienne est exceptionnel dans la formation de l'identité des espaces publics parisiens, cela est reconnu dans le monde entier. La ville s'est alors dotée de services et d'un savoirfaire incontestés sur l'équipement et l'aménagement de ses espaces, que ce soit l'art des jardins, des squares, les plantations d'alignement, l'éclairage public, la qualité des matériaux, les débuts du mobilier urbain ou l'art de la voirie urbaine, initié en grande partie par de grands ingénieurs et architectes parisiens comme par exemple Eugène Henard..... Paris a conquis cette place par rapport à des villes qui étaient plus sur le devant de la scène qu'elle au début du XIXème siècle, Londres essentiellement..., qui était très en avance parce que la révolution industrielle y est arrivée plus tôt. Avant le XIXème, Paris était une ville dans laquelle le degré du génie urbain était en gros resté au même niveau qu'au Moyen Age : il n'y avait pas d'assainissement, pas d'éclairage public, pas d'équipement des boulevards dans le sens de "promenade urbaine" ou d'agrément. Ce sont des notions complètement nouvelles, propres au XIXème siècle et qui ont d'ailleurs participé de la réputation de Paris. Le service en charge de la voirie d'Alphand après 1870, s'appelait le service "des promenades et plantations", un réseau vert avant l'heure !... » 178

Ce savoir en partie perdu lors des années 1960-70 commence à ressurgir à la fin des années 1970, et s'enrichit alors des travaux sociologiques en cours sur l'espace public :

Bernard Landau: « L'arrivée de Jacques Chirac en 1977 coïncide avec les débuts d'une forte demande sur l'espace public, ce qui est d'ailleurs concomitant avec la fin des années 70 et l'apparition de la notion d'espace public, qui est récente... (...) C'est concomitant aux approches des sociologues sur l'espace, avec la traduction des écrits de l'Ecole de Chicago et par exemple le travail d'Isaac Joseph. Il s'est agi à cette époque d'un discours de sociologue, avant de devenir un discours de paysagiste, d'urbaniste. (...) C'est

¹⁷⁸ Extrait de l'entretien joint en annexe.

d'abord un discours sur l'usage. (...) Je pense que le champ est d'abord investi par les sociologues, dans des équipes pluridisciplinaires comme il en existait alors — les urbanistes viendront bien après. (...) Je suis entré à la Ville de Paris en 1983 ; à la Direction de la voirie en 1986 (...) et je suis.... tombé dedans ! Je suis tombé dans un milieu d'ingénieurs, avec des directeurs comme François Ozanne, Christian Lambolley qui étaient des types remarquables. Nous sommes arrivés au moment où la Voirie Parisienne cherchait des architectes, parce qu'elle se rendait compte que les ingénieurs n'arrivaient pas à penser globalement les projets, en résonance avec l'évolution de certains usages, mais aussi pour pouvoir mieux dialoguer avec les Architectes des Bâtiments de France. (...). Un premier service, le SAMU (Service de l'aménagement et du mobilier urbain), s'est monté au début des années 1980 à la Direction de l'Urbanisme, il a mené des travaux intéressants qui répondaient à des commandes directes du Maire : la place de l'Hôtel de ville, la place Saint-Sulpice, l'esplanade des Invalides, des projets qui se situaient un peu dans la foulée de la loi Malraux, dans les quartiers historiques... Le même mouvement se produit dans beaucoup de villes : les premiers travaux sur l'espace public réalisés par des architectes sont probablement consécutifs de la Loi Malraux, avec les plans de sauvegarde, les abords des monuments historiques... (...) On réalise à la même période les premières voies piétonnes et commerçantes des centres villes. (...) Ce n'est qu'au milieu des années 80 que démarre un gros travail, avec un certain nombre d'ambitions de la Ville, portées par son Maire, fortement relayées par l'APUR, et par un directeur de la voirie qui comprend qu'il va être confronté à de très gros investissements sur les questions d'embellissement de l'espace — et pas encore, en tout cas au milieu des années 80, sur la question de l'usage. On est dans l'embellissement, la question reste : « Comment embellir dans la tradition parisienne ? », c'est-à-dire dans le respect d'un style et d'un héritage. Il va y avoir profusion de commandes et de chantiers, que ce soit à l'échelle des arrondissements - quasiment tous les parvis des mairies d'arrondissement ont été refaits, parfois avec des parcs de stationnement en dessous, comme dans les 11^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 19^{ème}, 4ème arrondissements. C'est aussi le cas dans les nouvelles ZAC, Bercy, Manin Jaurès, Paris Rive Gauche..... Il y a eu également beaucoup de projets de parcs, de jardins, dont le parc Georges Brassens, le parc de La Villette avec l'État, le parc Citroën, le parc de Bercy, le jardin de la Gare Montparnasse... »

Forts de leur expérience et de cette dynamique, les architectes-urbanistes de la Ville et de l'APUR (dont Bernard Landau, **François Grether, Didier Drummond** et **Christiane Blancot**¹⁷⁹) répondent à l'un des premiers appels d'offres du Plan Urbain sur la question de l'espace public, avec un projet intitulé « *Quoi de neuf depuis Haussmann à Paris* ? »¹⁸⁰.

Bernard Landau: « A cette époque, fin des années 80 (...), comme la commande à Paris n'arrêtait pas de croître et qu'on voyait les concepteurs, voire les services, partir dans toutes les directions — on n'arrivait pas à les cadrer — on s'est dit qu'il fallait consolider un service à la direction de l'urbanisme sur les questions de doctrine d'aménagement de l'espace public. Tout cela d'abord pour nos services (Voirie, Parcs et jardins, Propreté, Finances et concessions, Affaires Culturelles...), d'où l'idée de travailler sur un guide de l'espace public : quelle est notre spécificité, comment se fabrique la voirie parisienne comme projet au sens

¹⁷⁹ Qui s'était notamment investie sur le schéma directeur d'aménagement des canaux de Paris, la commande à Bernard Huet du projet de la place de Stalingrad, et ensuite la reconquête des bassins de la Villette...

¹⁸⁰ Dont ils rendront compte en 1991 dans les Annales de la Recherche Urbaine, à travers un article sur l'art de la voirie au XIX^{ème} siècle.

fort du terme, à commencer par cette question du nivellement qui reste l'ABC de la voirie. (...) On a fait beaucoup de choses. On a organisé un séminaire à Rosa,y en Normandie, avec l'Etat et un certain nombre de chercheurs, de services de la Ville et de concepteurs. On a tenu des journées sur l'histoire de la voirie avec l'ensemble des services de Paris, auxquelles les ABF et la RATP ont été invités, on a travaillé sur une série de manuels, sur le nivellement, l'arboriculture urbaine, le choix des matériaux, l'éclairage public, le mobilier urbain, l'art dans la ville... A mi-parcours de la mandature de J. Tibéri, en 1998, le Secrétaire Général Adjoint de l'époque a déclaré que « tout cela était du socialisme rampant », et le mouvement s'est arrêté. On l'a très mal vécu, les élus actuels se posent d'ailleurs, 9 ans après, la question de reprendre un travail de ce type. Cette histoire devrait être un jour écrite, sur la base des archives conservées dans les services. »¹⁸¹

Cette dynamique ne s'est pas démentie pas au fil des ans, l'aménagement des espaces publics demeurant jusqu'à aujourd'hui un sujet essentiel d'investissement dans la capitale, en dépit d'inflexions sensibles sur lesquelles on reviendra. Une mission « Qualité de l'espace public » a ainsi été créée lors de l'arrivée de Bertrand Delanoë à la mairie, en 2001, en lien direct avec le secrétariat général de la ville et dans un rapport complexe de continuité/rupture avec l'héritage des savoir-faire issus du XIXème siècle dans la capitale¹⁸². Face au constat d'une nouvel appauvrissement des savoirs sur l'espace public au sein des services (« le terme d'espace public n'était pas bien compris, la question de la double acception de l'espace public, au sens politique du terme n'était pas connue. Il y en avait une connaissance uniquement sur l'aspect matériel des choses » explique aujourd'hui, Bruno Gouyette, responsable de la mission), cette dernière a organisé en 2006 des journées d'études sur l'espace public, au cours desquelles sont notamment intervenus Christiane Blancot (avec un exposé sur l'évolution historique de l'espace public parisien), Jean-Pierre Charbonneau (consultant, qui a rendu compte de son expérience à Lyon, Saint-Denis, Saint-Etienne...) et Michel Corajoud (paysagiste à qui avait été confiée en 2005 une mission d'assistance à la Direction de la voirie sur le programme Mobilien d'aménagement pour les bus). 183

L'agglomération lyonnaise a également joué un rôle pionnier sur ces questions, et se distingue encore aujourd'hui par le fait d'avoir travaillé à une échelle plus vaste. L'aménagement des espaces publics est en effet devenu une véritable politique communautaire portée par le Grand Lyon dès 1989, suite à l'arrivée de Michel Noir à la présidence de la Communauté urbaine de Lyon. Considérant que le travail sur l'espace public pouvait constituer un outil majeur de « recomposition urbaine », le vice-président à l'urbanisme Henry Chabert et son conseiller Jean-Pierre Charbonneau, eux-mêmes influencés par les recherches sociologiques menées

¹⁸¹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

¹⁸² Voir sur ce point en annexe l'entretien avec Bruno Gouyette, Responsable de la Mission « *Qualité de l'espace public »* à la Ville de Paris.

¹⁸³ La Ville et l'APUR ont notamment publié, à l'issue de ces journées, une plaquette intitulée « Evolution histoiruqe de l'espace public parisien ».

autour d'Isaac Joseph et dans le cadre des appels d'offres du Plan Urbain¹⁸⁴, travaillent à la création d'un **Service Espace Public** au sein de la Communauté urbaine.¹⁸⁵

Les aménagements, commencés au centre de Lyon avec la Rue de la République (confiée à l'époque à l'architecte-urbaniste Alain Sarfati) ou la Place des Terreaux (œuvre des concepteurs Christian Drevet et Daniel Buren) se sont poursuivis à un rythme soutenu (150 aménagements au cours des 6 premières années) et constituent toujours un axe important des politiques urbaines à l'échelle des 57 communes de l'agglomération. La Ville et la Communauté urbaine ont développé au fil des ans une expérience considérable en maîtrise d'ouvrage dans ce domaine, ainsi que des savoir-faire qui lui valent une reconnaissance importante à l'échelle nationale et internationale. 186 Un "Plan Lumière" lancé en 1989 a également contribué à changer l'image de la ville et a ouvert la voie à ce qui est devenu l'une des grandes fêtes urbaines européennes : La Fête des Lumières. En 2005 un nouveau Plan Lumière a vu le jour, tandis que se poursuivait la politique de requalification des espaces publics à l'échelle de l'agglomération. Celle-ci donne lieu aujourd'hui à « des investissements sans précédent », selon le directeur du Service Espace Public du Grand Lyon, Jean-Louis Azéma. Les grands projets de reconquête des berges du Rhône et d'aménagement du Sud de la Presqu'île (projet Confluence) en témoignent, de même que celui des berges de Saône — l'un des projets phares de la nouvelle mandature du président de la Communauté urbaine, Gérard Collomb.

2) Nantes, Brest, Roubaix, Bordeaux, Saint-Etienne et les autres...

Dans la foulée des expériences parisiennes et lyonnaises, le mouvement de réinvestissement des espaces publics a touché nombre de villes françaises, qui lancent des consultations au cours des années 90 sur des places majeures (Montpellier avec la Place de la Comédie), sur des boulevards, des parvis de gares...

Bernard Landau (Ville de Paris): « Des villes comme Nîmes et Nantes ont fait de l'espace public un enjeu de leur politique urbaine; Nantes a pour cela créé une direction de l'espace public. A une autre échelle, prenant appui sur des opérations d'urbanisme couvrant une part significative de leur territoire, d'autres villes (Saint-Denis, Rennes, Boulogne-Billancourt, Douai) projettent de définir une règle de conduite et un vocabulaire pouvant, en retour, être progressivement diffusés sur toute la ville. » 187

¹⁸⁴ Voir plus Ioin, D.II.§4

¹⁸⁵ Voir sur ce point : « La création d'un service "Espace public" au sein de la Communauté urbaine de Lyon (1990) : une initiative pionnière en France. Contribution à une histoire du Grand Lyon », Catherine Foret, 2008, www.millenaire3.com. Voir également les entretiens avec Jean-Louis Azéma et Jean-Pierre Charbonneau en annexe.

¹⁸⁶ Voir les entretiens d'Ariella Masboungi ou Jean-Paul Dumontier joints en annexe.

¹⁸⁷ Extrait de l'article du Moniteur de 1996.

À Roubaix, par exemple, l'ensemble des espaces publics de centre-ville ont été refaits, la réflexion s'ancrant selon Michel David¹⁸⁸ sur la notion de qualité urbaine, dans une ville qui a particulièrement souffert de la désindustrialisation : « Les places, les rues..., les stations de métro, la gare routière..., on a refait les sols, le mobilier urbain, on a planté des arbres, on a refait les parkings. On a TOUT refait »¹⁸⁹. La Ville a également engagé une réflexion plus explicite sur l'intervention culturelle dans ces espaces publics, à travers la mise en place des programmes de rénovation urbaine co-financés par l'ANRU. Une étude de formalisation d'un plan de référence, qui permet d'imaginer la ville à 20 ou 25 ans, met notamment l'accent sur « la requalification, l'identité d'un certain nombre de places qui scandent la ville. (...) Il s'agit là d'avoir une réflexion à la fois sur la qualité urbaine de ces places, sur les activités et les programmes d'animation qui s'y déroulent, mais aussi (...) sur les modalités d'intervention artistique qui peuvent être financés sur ces espaces publics ». Le programme « Culture et rénovation urbaine » prévoit notamment « des interventions artistiques systématiques » pour la gestion transitoire des chantiers. Et la Ville va travailler dans les années qui viennent sur les « petites places », les espaces publics de quartier, « les mini-centralités ».

À **Nantes, Bordeaux**, **Brest, Saint-Nazaire**..., des aménagements de grands espaces publics ont été confiés à des architectes, paysagistes ou designers prestigieux. Ces espaces sont aujourd'hui le support de politiques urbaines et culturelles ambitieuses, et constituent de véritables vitrines du renouvellement de ces villes.

Anne Querrien (Rédactrice en chef des Annales de la Recherche Urbaine): « Ce qui se passe à Brest, c'est époustouflant, sur toutes les dimensions de l'espace public: physiques, politiques, etc. Brest, c'était une ville nulle, un port militaire, où la rue principale était pleine de putes, ça s'appelle la rue de Siam. En 1985 les agriculteurs sont allés trouver la mairie et la CCI en disant: « Voilà, nous, on a décidé de travailler à l'export, on va créer une marque qui s'appelle Prince de Bretagne, on ne peut absolument pas vendre Prince de Bretagne dans des conditions pareilles, donc on vous demande de rénover votre ville ». (...) Ils ont demandé que Brest soit décent pour vendre leurs légumes, Brest s'est senti un peu obligé. Ils ont fait un concours de sculptures pour rénover les espaces publics de la ville, qui a été gagné par Marta Pan, une femme d'origine hongroise (...). Ils ont fait aussi un parc public confié à un artiste allemand qui s'appelle Nils-Udo. C'est le Ministère de la Culture qui les a aidés à trouver ces artistes, en faisant des appels d'offres. Donc, la rue de Siam a été totalement changée. Après ça, ils ont fait les opérations Brest 2000, qui consistaient à faire venir les touristes dans le port militaire de Brest. Et maintenant il y a un projet de rénovation urbaine extraordinaire sur tous les anciens arsenaux militaires, c'est Bruno Fortier l'architecte... »

¹⁸⁸ Directeur général « Ville renouvelée et culture » à la Ville de Roubaix.

¹⁸⁹ Voir l'entretien en annexe.

A **Bordeaux**, Francis Cuillier, Grand Prix de l'Urbanisme 2006 , nommé à la tête de l'agence d'urbanisme en 2005, a œuvré à la promotion du **tramway**, avec un impact important sur la requalification des espaces publics.

Bruno Fortier (architecte-urbaniste): « A Bordeaux : ils font un tram sans fils, ils ont très bien refait leurs espaces publics du centre-ville, je pense que c'est la plus grande réussite récente. Les services ont laissé faire des maîtres d'œuvre, sans que ce soit un carnaval de maîtrise d'œuvre avec chacun qui fait des trucs différents : il y a une assez grande homogénéité des choses qui ont été faites, et c'est assez réussi. »¹⁹⁰

Francis Cuillier a également aidé la municipalité conduite par Alain Juppé à poursuivre la « reconquête » de l'ancien faubourg ouvrier de La Bastide, sur la rive droite de la Garonne¹⁹¹. Critiquée par certains chercheurs¹⁹², cette opération de renouvellement urbain fait la part belle aux espaces publics ; elle a notamment donné lieu à la création d'un jardin botanique par la paysagiste Catherine Mosbach¹⁹³ et devrait accueillir le futur « Parc des Berges ».

Au **Havre**, un important travail sur les espaces publics est prévu à l'occasion d'un projet de tramway, la reprise des rues piétonnes a été annoncée suite à une enquête auprès de la population et des commerçants, et la **plage**, située en centre-ville, a fait l'objet d'un réaménagement en 1995.

Anne-Michèle Donnet (architecte, Directrice de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine) : « Le cas particulier du Havre tient au fait que c'est une ville qui n'est pas très dense. Quand elle a été reconstruite par Perret, [le choix a été fait] d'une densité très basse. Donc les bâtiments eux-mêmes sont de qualité, sont très beaux.(...). Mais cette faible densité a un impact négatif sur l'animation de la ville. La ville n'est pas très animée, et donc la réflexion des élus porte sur : « Comment rendre le centre ville, particulièrement, animé ? ». En fait le centre ville n'est pas un centre unique, il y a trois pôles, quatre avec la plage. (...) « Comment faire en sorte que les habitants puissent et aient envie d'aller d'un pôle à un autre facilement et à pied ? ». (...) Il y a un espace public qui est important, qui n'est pas fréquent dans les villes : c'est la plage, qui est dans la ville. (...) Toute la promenade a été réaménagée (...), une promenade qui va être poursuivie pour continuer au bord de la mer et au bord du port, et autour de laquelle on a installé des petits restaurants d'été. (...) Le dimanche, c'est plein de monde. Tout le monde se promène... Je ne suis même pas sûre que ce soit pour se montrer ou se pavaner, c'est le plaisir d'être au bord de la mer, de marcher au bord de la mer. Cet espace public a été extrêmement bien traité et a tout de suite rencontré un vrai succès. C'est Alexandre Chemetoff qui avait fait le projet. (...) Il a

¹⁹⁰ Extrait de l'entretien joint en annexe.

¹⁹¹ Qui avait fait l'objet du « *Projet des Deux Rives* » (1994), conçu par l'agence Dominique Perrault.

¹⁹² Voir Stéphane Valognes « *Ironie patrimoniale et mémoire écran* », in : « *Travail de mémoire et requalification urbaine* », Editions de la DIV, 2007.

¹⁹³ Voir l'entretien en annexe.

organisé l'espace et l'a mis en scène. Parce qu'avant il n'y avait pas d'organisation, il y avait un grand espace de cailloux, de galets et de cabanes et c'était tout. (...) Aujourd'hui, un autre projet est en cours, en matière d'espace public : c'est l'entrée de la ville. C'est Bruno Fortier qui travaille à ce réaménagement. Donc, il y a quand même une conscience très claire de l'importance de l'aménagement de ces espaces publics. »

À **Reims**, les espaces publics du centre ville ont été requalifiés ou font l'objet d'opérations en cours, en lien avec le Plan de Déplacements Urbains et la création d'une ligne de tramway, dans une logique générale qui vise à réduire la place de la voiture en ville. Il s'agit, selon les acteurs de Reims Métropole, de « permettre une meilleure accessibilité au cœur de ville et redynamiser l'activité commerciale », « favoriser les modes de déplacements doux », « redonner le goût de la marche à pied », « rationaliser le mobilier urbain » et « transformer les rues en espaces à vivre ». 194

À **Plaine Commune**, communauté d'agglomération qui comprend les villes de Saint-Denis, Aubervilliers, la Courneuve..., un chapitre « *Espaces publics et paysages* » est prévu au SCOT¹⁹⁵.

À Saint-Etienne, les « Ateliers jeunes créateurs », créés en 1998 par la Ville pour répondre à ses besoins d'aménagement urbain, rassemblent des jeunes professionnels et étudiants des écoles d'art et d'architecture de la ville. Plus de 150 projets d'aménagement d'espaces publics associant artistes, designers, architectes et services techniques de la Ville ont vu le jour dans ce cadre. Parmi les acteurs qui ont rendu possible cette démarche, figurent, outre l'ancien maire Michel Thiollière, des professionnels qui ont été directement associés aux travaux du Plan Urbain, puis du PUCA¹⁹⁶. Saint-Etienne Métropole, jeune communauté d'agglomération, a par ailleurs sélectionné l'éclairagiste Laurent Fachard (Les éclairagistes associés) pour concevoir en 2003 un Plan Lumière dont la mise en œuvre devrait être terminée en 2011. Celui-ci comprend 3 axes : l'élaboration d'une « charte de l'éclairage public et des illuminations », « la mise en lumière de 50 sites d'intérêt communautaire », privilégiant « tout ce qui fait la trame du territoire : flux routiers et ferroviaires, gares et pôles d'échanges, ponts, fonds de vallée et reliefs » ; et « une fête sur l'ombre et la lumière ».

¹⁹⁴ Voir le PDU rémois. Voir également « *La redynamisation du centre ville à travers les espaces publics. L'exemple de Reims* », mémoire réalisé à l'agence d'urbanisme dans le cadre d'un stage de fin d'études du Master Urbanisme, Aménagement, Environnement du IATEUR (Institut d'Aménagement du Territoire et d'Environnement de l'Université de Reims), 1999.

¹⁹⁵ Voir l'entretien avec Jean-Pierre Charbonneau en annexe.

¹⁹⁶ Notamment Jean-Pierre Charbonneau, consultant, conseiller technique de la Ville pour les espaces publics et Pascale Pichon, sociologue, Professeur à l'Université Jean-Monnet, responsable du master « Espace public : design, architecture, pratique », commun à l'Université, l'Ecole d'architecture et l'école d'art et de design de Saint Etienne.

On pourrait ainsi multiplier les exemples montrant combien la requalification ou l'aménagement des espaces publics est devenue une préoccupation courante des élus locaux et des urbanistes dans les villes françaises.

3. La commande publique, vecteur d'innovation

Selon plusieurs témoignages, c'est la **commande publique** émanant des grandes villes ou des services de l'Etat qui a poussé les concepteurs à investir, puis à se former sur ce nouveau domaine d'intervention. L'impulsion est venue de certains élus et de leurs conseillers :

Bruno Fortier (architecte-urbaniste): « C'est venu des élus. Il y a eu quelques élus intelligents, comme Ayrault à Nantes, Juppé à Bordeaux.... (...) Il faut des élus un peu visionnaires, attentifs à ces sujets... L'impulsion, l'idée qu'il faut fabriquer des espaces communs plus agréables, plus ouverts, où il puisse y avoir des usages de détente, de promenade, de commerce..., c'est une impulsion qui ne peut venir que des élus. »¹⁹⁷

Jean-François Guet (responsable du Département Urbanisme et Habitat, CERTU¹⁹⁸): « La grande mutation en matière d'espaces publics, elle est dans les années 80, quand les élus, bien conseillés, ont mis de côté leurs services techniques de la voirie pour dire : « On fait intervenir des concepteurs – architectes, plasticiens, paysagistes, scénographes... (...) Ils ont pris conscience qu'il fallait mettre un peu de matière grise sensible sur le problème de l'espace public, avec comme exemple, Lyon. »¹⁹⁹

Bernard Landau (Ville de Paris, Délégation Générale à la Coopération Territoriale) : « Il y avait un champ fantastique, parce que ces villes, dont Paris avec sa force et son héritage, mais aussi les autres villes en France..., Lyon qui a fait depuis un boulot fantastique..., sortaient des années 50-60, sortaient de la reconstruction d'après guerre ; elles se dirigeaient vers autre chose. Et souvent, ayant été un peu bousillées par la période des années 60-70, les élus changeaient de regard : ils sentaient bien que l'usage des habitants évoluait. »²⁰⁰

Cette volonté politique de réinvestissement des espaces publics urbains s'est traduite par une réorganisation des services municipaux (affaiblissement de la régie directe au profit d'une externalisation des prestations, travail inter-services ou création de nouveaux services). Elle a également favorisé l'émergence de nouveaux savoir-faire, voire de nouveaux métiers, à

¹⁹⁷ Extrait de l'entretien joint en annexe.

¹⁹⁸ Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

¹⁹⁹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁰⁰ Extrait de l'entretien joint en annexe . Voir également sur ce point l'entretien avec Alain Marguerit, paysagiste.

l'extérieur ou au sein des collectivités locales (dont la « maîtrise d'ouvrage d'espaces $publics \gg)^{201}$.

Bernard Landau (Ville de Paris): « Dans les années 80, il y a eu une très grande ouverture de la commande publique sur l'espace public à des concepteurs extérieurs..., qui n'y connaissaient pas grand-chose, mais avaient bien identifié ce sujet intellectuellement. (...) C'est l'appel d'air des travaux lancés par les villes, Paris ou d'autres, qui a suscité des vocations, puis de nouvelles compétences. L'impossibilité de tout faire en régie a créé un énorme appel d'air. On pourrait quasiment citer les premiers exemples... Prenons Yves Lion par exemple: il est invité par la mairie de Bagneux pour faire les abords de l'église de Bagneux, il a quelques idées, et dans son agence, il y a Bernard Althabegoïty — qui à mon sens, est un des meilleurs aujourd'hui sur ces questions-là, et à qui il confie le projet. Aujourd'hui, il réalise une grande part des espaces publics de Paris Rive Gauche. Pour la place de Stalingrad à Paris (fin des années 80), l'APUR est allé chercher Bernard Huet, pour qui cela a été, avec la Place des Fêtes et les Champs-Elysées une de ses premières commandes parisiennes, travail qui a ensuite fait école... »²⁰²

Il faut souligner que mis à part quelques pionniers, les compétences étaient rares à l'époque sur la question de l'aménagement des espaces publics. Ainsi, lorsque la Communauté urbaine de Lyon décide de mettre au point un « vocabulaire des espaces publics », en décembre 1989, la consultation lancée par la collectivité à l'échelle nationale auprès d'architectes-urbanistes ne recueille que trois réponses — dont aucune émanant des grands noms connus aujourd'hui. En mars 1991, une nouvelle consultation attire une dizaine de candidats, parmi lesquels on voit apparaître des paysagistes, dont **Michel Desvignes**.

Jean-Louis Azéma (Directeur du Service Espace Public, Grand Lyon) : « Il y a 17 ans, seules quelques personnes savaient travailler sur l'espace public, et encore, de manière ponctuelle. Travailler de manière un peu systématique, productive, ça n'existait pas. Des maîtres d'ouvrage professionnels de l'espace public, ça n'existait pas non plus, des maîtres d'œuvre qui avaient des missions complètes, ça n'existait quasiment pas. Donc, vous vous retrouvez avec des maîtres d'œuvre qui vont jusqu'au bout du jour au lendemain, et qui sur le plan technique sont un peu justes... Il faut qu'ils apprennent. C'est comme ça qu'une nouvelle génération de bureaux d'études a vu le jour. »

Bernard Landau (Ville de Paris, Délégation Générale à la Coopération Territoriale) : « Il y a [à ce moment-là] une volonté politique, une prise de conscience des enjeux de la voirie, [de l'importance] de réparer une ville dont le passé haussmannien avait été fortement altéré pendant les années 60. De gros budgets sont débloqués..., il y a aussi les nombreuses ZAC de l'époque Chirac. L'APUR²⁰³ commence à se mobiliser sur le sujet dès le milieu des années 80 (schéma directeur des canaux, Place Stalingrad, idée de la promenade plantée sur le viaduc Daumesnil...). Les services ne peuvent pas répondre à tout, et donc petit à petit, on va faire appel à des concepteurs. Mais on se rend compte assez rapidement que ces concepteurs...,

²⁰¹ Voir sur ce point l'entretien avec Jean-Louis Azéma, Responsable du Service Espace Public du Grand Lyon, en annexe

²⁰² Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁰³ Atelier Parisien d'Urbanisme.

il faudrait que je vous montre les trucs que sortaient les gens au début, ils sortaient des trucs incroyables ! (...) Depuis la position que j'occupais à la Direction de la voirie et ensuite à celle de l'urbanisme, en position de maître d'ouvrage, j'ai vu comment cela s'est passé : ceux qui découvraient le sujet : « Qu'est-ce que c'est qu'un projet de nivellement ? » (...) Ils ne savaient pas ce que c'était. Ils se sentaient obligés de trop en faire : la peur du vide ! (...) Le travail sur l'espace public, certains l'ont parfaitement compris : il y a eu Bernard Huet..., des gens comme Corajoud, Fortier, Alexandre Chémétoff, Lion..., ceux qui ont eu les premières commandes ont compris que c'était simplicité, sobriété, nivellement, qualité des matériaux, flexibilité des usages, pérennité dans le temps. Comme dit Corajoud : « Je rentre dans une conversation, je ne connais pas le discours du maître de maison, mais je m'inscris dans un contexte et j'apporte mon regard ». Ce n'est pas la signature de l'ego, c'est la modestie... Comme dit Fortier, ce n'est pas le carnaval urbain, c'est la continuité historique. Certains ont bien compris tout cela. Mais on a vu aussi au début des dessins de sol évoquant des tapis persans..., enfin des trucs complètement à côté de la question ! »²⁰⁴

Les choses vont changer rapidement : au fil des commandes, des professionnels vont se spécialiser sur la question. Au point que l'art de l'aménagement de ces espaces est aujourd'hui poussé à son comble dans les centres-villes, avec des interventions qui prêtent attention à la qualité des matériaux, au traitement architectural et paysager des lieux, à leur éclairage, leur scénographie, l'implantation d'œuvres artistiques, la mise en valeur du patrimoine ancien et récent.... D'une certaine manière, et sur ce sujet précis, un parallèle pourrait être fait avec l'époque haussmannienne, qui, dans les centres des grandes villes du pays, avait porté un soin sans précédent à la qualité des espaces publics, contribuant au développement de savoir-faire techniques exceptionnels. Avec la différence, cependant, que l'on serait passé d'une "culture d'ingénieurs" à un ensemble de savoirs relevant de métiers "créatifs", au sens large du terme.

Ceci dit, la difficulté de stabiliser ou de développer ces nouveaux savoirs dans les services des villes a été soulignée lors de notre enquête ; les avancées réalisées en termes de conception des espaces publics ne semblant pas toujours suivies de progrès équivalents en termes de **gestion** ou d'**entretien**.

Laurent Fachard (Les Eclairagistes associés): « C'est dingue le pognon qui a été mis dans les espaces publics. On a fait des espaces publics qui sont des Rolls Royce! Et il n'y a personne pour les entretenir, personne. (...) A Paris, on fait de très belles choses, c'est comme toute l'histoire de l'urbanisme, ils refont le boulevard des Maréchaux, il y a un pognon considérable qui est foutu là-dessus..., mais il n'y a personne pour entretenir ça. De jour comme de nuit, mais la nuit spécifiquement, c'est encore pire. (...) On n'entretient pas la ville la nuit. L'éclairage public, vous ne pouvez le voir que la nuit, voir si une lampe est éteinte, voir si c'est bien ou mal éclairé, améliorer.... Mais non. Or, une ville avec des gens qui s'en occupent, c'est ça qui fait la sécurité. (...) Je trouve que les infrastructures urbaines sont sous-développées : les systèmes de gestion de la ville. Aujourd'hui, le jardinier devrait travailler avec l'éclairagiste, parce qu'il faut qu'il taille ses plantes un peu en fonction de l'éclairage. Et l'éclairagiste doit être jardinier : il faut qu'il

-

²⁰⁴ Extrait de l'entretien joint en annexe.

se mette au bon endroit, pour bine éclairer le beau sujet. Ces phénomènes de croisements, transversaux, ils sont impossibles dans les services techniques des villes. »²⁰⁵

4. Les paysagistes avant les architectes

D'après la plupart de nos interlocuteurs, ce sont moins les architectes que les **paysagistes** qui ont les premiers profité de ce mouvement impulsé par la commande publique.

Ariella Masboungi (architecte-urbaniste, responsable des Ateliers Projet Urbain, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire) : « A Lyon, (...) ce qu'a fait Chabert, c'était remarquable. Il avait décrété : « Mes services techniques ne dessinent pas. Nos espaces publics seront dessinés par les meilleurs paysagistes français ». Il y a eu quelques architectes – pour la rue de la République, c'est Sarfati – mais pour l'essentiel, il a fait le choix d'avoir des paysagistes sélectionnés par concours. (...) Je pense qu'il avait raison parce que les paysagistes sont plus familiers de l'espace ouvert, et du végétal. »²⁰⁶

Jean-Paul Dumontier (directeur adjoint du CERTU) : « A Lyon, à l'époque de Chabert, les places ont été conçues par des paysagistes... Les architectes ne se sont pas préoccupés de ça. Quand on parle de la place des Terreaux, les gens disent « Ah oui Buren ! », mais Drevet, personne n'en parle. Personne ne connaît le nom de l'architecte lyonnais qui a travaillé avec lui. Beaucoup des espaces publics de cette période lyonnaise un peu exemplaire ont été faits plus par des urbanistes, des paysagistes, des plasticiens, que par des architectes. (...) Je discute souvent de cela avec Dumetier, l'architecte des tramways de Lyon : il s'est fait sa compétence, parce qu'à l'époque on a dit « le tram est l'occasion de refaire de l'espace public et de l'aménagement urbain ».(...) Quand on voit l'impact de quelqu'un comme Corajoud à Lyon, c'est énorme. A Bordeaux également. Ou Chémétoff à Nantes...».

Plusieurs générations se sont succédé sur les missions ainsi proposées par les collectivités locales — les premières formant ou influençant les suivantes.

Jean-Louis Azéma (Directeur du Service Espace Public du Grand Lyon) : « Nous avons travaillé avec Michel Corajoud, Alain Marguerit, Michel Desvigne... Ils sont encore là, même s'il y a des nouveaux aujourd'hui, notamment les équipes locales : Ilex, avec Guéric Péré, In Situ, Anne-Lise Ardivon et Emmanuel Chabert, pour ne citer qu'eux... (...) Alain Sarfati, qui a fait la Rue de la République, est un architecte, et Drevet est un architecte aussi... Mais globalement, les paysagistes ont mieux tiré leur épingle du jeu dans cette politique-là, parce que je pense qu'ils étaient mieux armés pour appréhender la question de la transversalité des espaces publics, la prise en compte des différentes échelles, de l'interdépendance des échelles les unes dans les autres, sur le plan culturel, sur le plan de leur formation. Les architectes avaient — je dis "avaient" parce que je pense que les choses évoluent grandement aujourd'hui : on voit les jeunes architectes travailler différemment, et les écoles travaillent différemment —, les architectes avaient le

²⁰⁵ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁰⁶ Extrait de l'entretien joint en annexe.

culte de l'objet quand même. Le culte de l'objet qui tourne le dos... Je ne sais plus qui parlait des « objets célibataires »..., d'une collection d'objets célibataires. Alors que le paysagiste, dont la formation prend en compte toutes les échelles, depuis le grand paysage jusqu'au détail, a su plus rapidement que les architectes travailler l'espace public. »²⁰⁷

Alain Marguerit (Paysagiste-Urbaniste, Atelier des paysages): « Je travaille depuis 1973, depuis que je suis sorti de l'Ecole du paysage... La question de l'espace public bien sûr, à ce moment-là n'était pas posée. Pas en tant que telle. Il y avait la question de l'aménagement, on va dire, des espaces verts, des délaissés, de ce qui n'était..., de la légitimité de personne en quelque sorte, ce qui était un peu ouvert. Cela a toujours été, je pense que ça fait partie de la culture des paysagistes d'être toujours dans les endroits qui n'ont pas d'intérêt pour les autres.(...) Ce positionnement des paysagistes sur la marge (...) fait que l'on rentre dans des domaines [non investis]... Comme les paysagistes n'ont a priori pas de légitimité, derrière un grand corps une grande école..., on ne pèse rien, il sort 150 paysagistes par an en France..., 3 fois plus en Inde et au Laos ! (...) A l'origine, c'est l'horticulture la floriculture, donc c'est un métier qui n'est pas très bien défini, sur lequel il y a eu des mélanges, avec le jardin en particulier... Tout cela entretient du flou, avec d'autres orientations beaucoup plus, on va dire, urbaines, dans le sens de « participer à la fabrication de la ville » : le travail sur l'espace ouvert, l'espace libre, l'espace qui a un rapport avec le sol et le ciel — et qui se passe lui, a priori, des architectes, qui eux travaillent sur des objets précis. (...) Moi, quand j'ai fait l'école du paysage, c'était la fin de l'horticulture. On n'allait jamais aux cours, qui étaient tenus par les ingénieurs, on ne faisait que les ateliers. Et on avait comme enseignants Jacques Simon, Pierre Gaudin, Michel Corajoud... (...) On a travaillé sur le projet et sur ce que c'est que la qualité des lieux : qu'est ce que c'est que la force des lieux, l'identité des lieux, les valeurs... Pourquoi est-on mieux là qu'à tel endroit, etc. (...) Donc, c'est quelque chose que les paysagistes ont fait naître à une époque — dans les années 80 on va dire : l'aménagement des espaces publics en tant que projet qui fait partie de la valorisation de la ville, sur lequel on se pose des questions. L'usage, les pratiques derrière le dessin..., pas seulement les questions techniques, pas dans le seul domaine de la voirie ou de l'aménagement d'infrastructures qui vont permettre à la ville de circuler. Il s'est construit une culture, et Lyon a participé énormément à fabriquer ça. Et si c'était intéressant, c'est parce que l'origine de ce mouvement était politique et qu'elle a perduré malgré l'évolution municipale. »²⁰⁸

Pour expliquer le "retard" des architectes à investir la question de l'aménagement des espaces publics, Bernard Landau (Ville de Paris) mettait déjà en cause en 1996 **l'enseignement diffusé dans les écoles d'architecture** :

« Le milieu des architectes, mobilisé essentiellement par le projet architectural, a du mal à considérer que la "conception du vide" peut être en soi un exercice de projet. L'emploi même du terme "espace public" y prête à confusion, et promouvoir, dans les écoles d'architecture, l'acquisition d'une culture historique et d'une pratique de projet sur l'espace public et le génie urbain, est encore perçu comme une préoccupation marginale. Comment pourrait-il en être autrement lorsque le mode de commande, de promotion par les revues, et de médiatisation d'une certaine "architecture-objet" a, pendant des années, constitué la seule

²⁰⁷ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁰⁸ Extrait de l'entretien joint en annexe.

référence valorisante pour des jeunes architectes, ou lorsque progresse, dans certains secteurs de la profession, l'éloge du chaos et de la dérégulation urbaine. 209

Jean-Paul Dumontier, directeur adjoint du CERTU²¹⁰ depuis 1999, membre du comité d'orientation du PUCA et qui fut directeur des écoles d'architecture de Nancy et Rouen, explique la faiblesse des réflexions sur la composition urbaine, et donc sur l'espace public, chez la plupart des architectes par le fait que l'enseignement en architecture aurait souffert, ces trente dernières années, des multiples réformes engagées depuis 1968.

Jean-Paul Dumontier: « Dans l'enseignement de l'architecture, il y a eu trop de réformes, trop de changements d'organisation (...). Et finalement dans les écoles, l'enseignement a été complètement pollué par ces problèmes d'organisation. De façon globale, nous à Rouen, on n'a été préoccupé que par ça : comment gérer la transformation des écoles après 68 (...). Pour l'enseignement proprement dit... (...), on les a remis sur de l'architecture. Avant, on formait des gens qui avaient des tas d'ouvertures, qui pouvaient faire de la musique, du design, et c'était peut être bien d'ailleurs ... mais qui en gros ne faisaient pas d'architecture. Il y a eu un travail pour réinvestir le champ de l'architecture, d'une façon intelligente d'ailleurs : avec des équipes pluridisciplinaires, des enseignants qui étaient des praticiens, auxquels on a associé d'autres disciplines : par exemple, l'histoire est rentrée en force dans les écoles. Tout ce qui était analyse historique, génie du lieu, ... est entré dans les écoles. La culture constructive est remontée également : les ateliers de l'Isle d'Abeau, tout cela..., on a commencé à refaire des maquettes, à essayer d'apprendre aux étudiants quelques notions de construction, même si elles ne sont pas d'un niveau d'ingénieur. Et tout ce qui était espace public n'a pas bénéficié de tout ça, parce qu'il fallait d'abord reprendre le volume, les fondamentaux du bâtiment. »

Ceci dit, des architectes de renom se sont tout de même investi sur le sujet, plus ou moins précocement (Bernard Huet, Alain Sarfati, Bruno Fortier, Renzo Piano, Philippe Panerai, Christian Devillers, Christian Drevet, David Mangin, Nicolas Michelin, Patrick Bouchain...). Il faudrait voir après quel parcours, en fonction de quelle sensibilité sociale, esthétique ou politique... Notons tout de même que ces gens-là ont souvent participé à des dispositifs d'échange pluridisciplinaires, voire aux programmes de recherche urbaine organisés dans les années 80 autour du Ministère de l'Equipement. David Mangin et Philippe Panerai faisaient ainsi partie des 18 équipes sélectionnées par le Plan Urbain, lors de la première consultation lancée par celui-ci sur les espaces publics, en 1986. Patrick Bouchain a travaillé de longue date avec le mouvement des arts de la rue (cirque Zingaro en 1989, Ferme du Buisson en 1991...) Et Bruno Fortier, passionné d'histoire urbaine, avait commencé bien avant de réfléchir à

²⁰⁹ Extrait de l'article paru dans le Moniteur, 1996, op. cité

²¹⁰ Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

la question, en s'intéressant à tout le savoir accumulé au XIXème siècle par les ingénieurs des villes²¹¹.

Anne Querrien (Rédactrice en chef des Annales de la Recherche Urbaine): « J'ai fait un cours à la fin des années 70 avec Bruno Fortier sur les espaces publics dans la ville de Paris, à travers l'histoire. Devant des étudiants en architecture. (...) Le programme des écoles d'archi est tellement segmenté...; c'est pour ça qu'on avait fait un séminaire de recherche, en plus, avec Fortier, où tout le monde venait. (...) Parmi les profs qui font ça avec nous à l'époque, tu trouves comme par hasard les très grands architectes d'aujourd'hui, Portzamparc (...) Grumbach, puis à partir du début des années 80, Chemetoff, Mangin...(...) Ils enseignaient en même temps que nous, mais ils découvraient ce qu'on racontait en enseignant. (...) On discutait ensemble. »

5. Les artistes aux premières loges

Les artistes, dans toute leur diversité, sont également nombreux à avoir développé un savoir-faire sur l'aménagement des espaces publics. Non pas en tant que simples intervenants venant ajouter des éléments "décoratifs" aux espaces considérés, mais bien en tant que concepteurs de nouvelles dimensions de l'espace public. Associés ou non à des architectes, urbanistes ou paysagistes ils ont fait évoluer la perception de la ville que pouvaient avoir les élus locaux et les citadins. Ariella Masboungi explique le rôle de ces artistes-urbanistes en distinguant « l'art dans la ville » (le fait de « poser des objets d'art dans la ville », « en harmonie », « en dialogue » et « l'art pour faire la ville » (la mobilisation de compétences artistiques pour « penser le projet urbain »)²¹². Elle cite à ce titre des personnalités comme Daniel Buren, Yann Kersalé ou Dany Karavan, « trois concepteurs qui peuvent penser la ville » ; ou encore les artistes qui sont intervenus dans la création d'événements comme les Nuits Blanches à Paris, dans l'expérience de l'Emscher Park²¹³ en Allemagne ou dans la conception d'un jardin imaginé conjointement par un paysagiste et un artiste, lors du concours d'aménagement de la Cité internationale de Lyon.

Ariella Masboungi (architecte-urbaniste, responsable des Ateliers Projet Urbain, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire) : « Dany Karavan est un immense artiste israélien qui, en France, a fait l'Axe majeur de Cergy-Pontoise... C'est peut-

²¹¹ Voir l'entretien joint en annexe.

²¹² Voir « *Penser la ville par l'art contemporain* », Ministère de l'Equipement, Ateliers Projet Urbain, Editions de La Villette, 2004.

²¹³ Au nord de la Ruhr, l'Emscher Park est une région industrielle située entre Duisburg, Dortmund et Bergkamen. L'Emscher Park symbolise aujourd'hui la métamorphose d'un immense site industriel en un projet culturel, social et écologique. 120 projets y furent développés en 10 ans, de 1989 à 1999. Ces 120 projets ont été initiés dans le cadre de l'I.B.A., Exposition Internationale de la Construction du Parc Régional de l'Emscher. L'objectif était de revitaliser l'économie et le paysage d'une région qui couvre 800 km² : une superficie comparable à celle de l'ancien bassin houiller de la région de Denain – Valenciennes, en France. L'un des Ateliers Projet urbain du Ministère de l'Equipement, animés par Ariella Masboungi, a contribué à faire connaître cette dynamique en France.

être le seul artiste au monde qui a dessiné un projet urbain. C'est un homme extraordinaire, il a 75 ans, il a un regard de gamin. Il a fait ce projet à la demande d'un jeune urbaniste qui à l'époque devait avoir 30 ans (...). Face à la Boucle de l'Oise, les urbanistes souhaitaient enrichir leur approche grâce à des paysagistes ; les propositions ne leur plaisaient pas, et puis ce jeune urbaniste a entendu parler d'un travail que faisait Dany à Florence. Ill l'a rencontré et lui a dit : « J'aimerais que vous dessiniez notre projet urbain». Dany, n'y croyant pas trop, est quand même venu voir, il a dessiné le projet (...), ils ont rencontré Jack Lang, Ministre de la Culture de l'époque, qui, enthousiaste a soutenu ce projet. Dany pensait faire ça en un an..., ça fait 25 ans et ce n'est toujours pas fini — le propre du projet urbain... On est en train de le finir maintenant. (...). Cela a coûté cher. Mais maintenant que c'est réalisé, c'est évident, parce qu'on a un rapport au paysage qui est complètement différent, et qui est très fort. (...) [Autre exemple] : Manchester, qui a été bombardée en son centre par l'IRA (a) réalisé sur les ruines un centre commercial superbe. Ils ont déplacé des bâtiments médiévaux, ils ont refait un centre avec une architecture moderne qui marche très bien, avec une paysagiste américaine formidable qui fait vraiment de l'espace public pour l'usage, Martha Schwarz — qui a aussi un profil d'artiste. A New York et à Manchester, j'ai vu ce qu'elle a fait. A New York, Richard Serra avait fait son oeuvre habituelle, dans un espace institutionnel très fréquenté, et tout le monde détestait. Il a fallu enlever l'œuvre. Et Martha Schwarz a refait un travail (avec) des bancs, car elle a observé que les gens mangeaient dans cet espace. Elle a fait des bancs qui serpentaient, parce qu'on peut toujours s'asseoir et attraper le soleil. Elle pense "usages"... »214

Selon certains de nos interlocuteurs, les artistes seraient plus enclins que nombre d'architectes, de par leur formation et leur sensibilité, à prendre en compte l'ensemble des données environnementales de leur intervention, et notamment la question des **relations entre les différents éléments (spatiaux, humains, sensibles...) qui font la ville**.

François Barré (Consultant, ex-Directeur de l'Architecture et du Patrimoine au Ministère de la Culture): « Comment on fabrique de l'espace public ? Personnellement, je pense que les urbanistes, les architectes ne savent pas très bien faire de l'espace public. (...) Les artistes le font mieux. Par exemple, à Figeac, un grand artiste américain conceptuel qui s'appelle Joseph Kosuth, après curetage d'un îlot — il s'agissait bien d'inventer de l'espace public, sur une place qui s'appelle la place des Ecritures, devant le musée Champollion — a créé une oeuvre qui fait quasiment la totalité du pavement de la place, en agrandissant la pierre de Rosette, [qui comprend] trois systèmes scripturaux. La place est en pierre noire, et en légère déclivité : on descend doucement en lisant le texte gravé et en passant d'un système d'écriture à un autre. (...) Les urbanistes et les architectes sont totalement prisonniers de systèmes de normes, de systèmes historiques, de méconnaissance, d'une certaine manière, de ce qu'est la vie quotidienne des gens. Les artistes, ils sont ingénus, poétiques, prétentieux, et cette trinité-là aboutit plus facilement à quelque chose qui plaît aux gens, qui les accueille mieux. (...) Je pense que (les architectes) se nourrissent du "vertige des petites différences", pour parler comme Nietzsche, c'est-à-dire de quelque chose qui assigne à l'architecte un rôle d'une haute mission face à la postérité ; [une mission] de fabrication d'objets autonomes, qui passeront les siècles. On est face au "top-ten", comme au tennis... : il y a 25 architectes dans le monde qui construisent des chefs d'œuvre, et je le dis sans ironie parce que sont des architectes

⁻

²¹⁴ Extrait de l'entretien joint en annexe.

formidables; mais il est plus facile de faire un Arc de Triomphe que de faire une rue, (....) que de fabriquer de l'ordinaire. Pascal dit: « on reconnaît la qualité d'un homme à la qualité de son ordinaire », moi ce qui m'importe, c'est que la ville soit dans son ordinaire quelque chose de fort — c'est à dire qui joue sur la relation. Or ces gens-là n'ont rien à faire de la relation. On voit bien qu'il y a un concours — qui n'est pas un concours lié à un contexte —, mais un concours entre eux. Entre eux, ils fabriquent des chefs d'œuvre — je ne dénie pas du tout leurs formidables qualités — mais ce n'est pas ça qui fait la qualité d'une ville. »²¹⁵

Les **éclairagistes**, dans la foulée des premières expériences évoquées plus haut, sont également devenus des acteurs reconnus de la conception des espaces publics urbains. Organisés en association nationale, ils ont fait école au point que s'est créé en **2002** un **réseau international des « villes lumière »**, qui présente leur discipline comme « partie intégrante de l'urbanisme » :

« L'association LUCI (Lighting Urban Community International) a pour objectif d'imaginer et de promouvoir la mise en lumière des villes du monde entier et se définit comme un espace de réflexion et d'échanges réservé aux municipalités et aux professionnels de la lumière. LUCI compte aujourd'hui parmi ses membres plus de 50 villes (Philadelphie, Shanghai, Paris, Montréal, Moscou, Séoul...) et une vingtaine de membres associés (concepteurs, designers, architectes, universitaires, fabricants). (...) Ces cités ont adopté la "lumière" comme partie intégrante de l'urbanisme et de la vie sociale autour de thèmes comme l'écologie, le développement durable, la maîtrise des coûts de fonctionnement, mais aussi la mise en valeur des espaces ou du patrimoine, la création d'œuvres artistiques ou d'animations événementielles. (...) Chaque année, LUCI organise deux événements « Ville à la Loupe » au cours desquels les membres sont invités à découvrir le Plan lumière d'une des villes membres. Ses choix tactiques, stratégiques et techniques et la mise en œuvre de sa politique d'éclairage public sont présentés au travers de conférences et de visites sur le terrain (diurnes et nocturnes). Ces rendez-vous sont des moments forts de la vie de l'association puisqu'ils sont l'occasion d'échanges d'expériences, d'idées, de création, de technologies et d'expertise entre les agents des villes concernés et les professionnels de la lumière. »²¹⁶

L'association compte également parmi ses membres LUMIVILLE, premier salon en Europe dédié à l'éclairage extérieur, l'éclairage public et la mise en lumière des villes. L'ouvrage dirigé par Ariella Masboungi « Penser la ville par la lumière », paru aux Editions de La Villette en 2003, offre une bonne synthèse des avancées qui ont été réalisées en la matière depuis « les révolutions des années 80 ». Il présente « le savoir récent mais déjà constitué, en France et en Europe, des "concepteurs lumière", au service de la ville qu'ils aident à repenser ». « Révéler une ville qui peut être autre qu'elle-même, lier les lieux et les hommes, favoriser la libre utilisation du temps dans la ville, servir la sécurité, sans détruire la perméabilité urbaine, autant de possibles que la lumière pensée et planifiée peut servir », écrit François Delarue, Directeur Général de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, dans la préface de cet ouvrage. Suivent des

²¹⁵ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²¹⁶ Extrait du sire internet de l'association, http://www.luciassociation.org/

interventions qui questionnent toutes les facettes des pratiques en cours, avec des articles de Roger Narboni (créateur de l'agence Concepto, auteur d'expositions comme « La lumière dans tous ses états », La Villette, 1986, « La lumière et la ville », La Défense 1991 ; réalisateur des Fêtes du Bicentenaire et de divers projets à Niort, Lyon, Béziers, Nantes...); Mark Major (architecte anglais qui travaille sur la lumière avec **Jonathan Speirs** depuis le milieu des années 1980); Laurent Fachard (Les Eclairagistes associés); Yann Kersalé (plasticien-artiste, qui réalisa entre autres la mise en lumière des bords de la Vilaine à Rennes et la Nuit des docks à Saint-Nazaire en 1990 ; une mise en lumière qui, en « transfigurant le port et la base sousmarine, lieux de désespoir devenus objets de fierté pour les habitants », prépara le projet "Ville Port" et servit plus généralement de « levier du projet urbain ») ; Joël Batteux (Maire de Saint-Nazaire) ; Christian Devillers (architecte-urbaniste) ; Sandra Fiori (chargée de recherche au Cresson, CNRS/Ecole d'architecture de Grenoble); Thierry Paquot (éditeur de la revue Urbanisme) ; Claude Eveno (rédacteur en chef de la revue Monumental, Professeur associé à l'Ecole nationale supérieure de la nature et de paysage à Blois) ; Mario Gandelsonas (« Logique des signes — la nuit américaine ») ; Luc Gwiazdzinski (géographe, professeur à l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, qui travaille sur les mobilités, les frontières, les temps de la ville et la nuit urbaine ; expert auprès du PREDIT, de l'INRETS, du Commissariat au Plan, auteur de « La ville 24h/24 »²¹⁷ et « La nuit, dernière frontière de la ville »²¹⁸)...

On pourrait en dire autant des **scénographes**, qui sont aujourd'hui sollicités comme concepteurs dans diverses opérations d'aménagement ou d'animation d'espaces publics (par exemple **Jean-Christophe Choblet**, du groupe *Nez Haut*, qui est intervenu sur la conception de Paris-Plage en 2007).

D'autres artistes se sont investis dans le mouvement qui a donné naissance au concept des balades urbaines dans différentes villes, en lien ou non avec des chercheurs (historiens, sociologues...), des professionnels (urbanistes, architectes...), des habitants, ou encore des élus locaux. C'est le cas dans la recherche-action *Mission Repérage(s)*, proposée dans 13 villes volontaires entre 2002 et 2005 par Maud Le Floch, urbaniste-scénariste, et Philippe Chaudoir, sociologue, enseignant à l'Institut d'Urbanisme de Lyon, avec le soutien de *Lieux publics*, Centre National des Arts de la Rue basé à Marseille.²¹⁹ Cette expérience, qui a bénéficié du soutien de la DIV et de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine du Ministère de la Culture et de la Communication, associait dans chaque ville un élu et un artiste (« deux personnalités supposées visionnaires »...), pensait « l'itinérance (...) comme mode d'appréhension de la ville »et plaçait l'espace public au cœur de sa démarche (« les artistes "œuvriers" de l'espace public sont des

²¹⁷ Editions de l'Aube, 2003.

²¹⁸ Editions de l'Aube, 2005.

²¹⁹ Dont le directeur, Pierre Sauvageot, compositeur, qui fut parmi les pionniers des arts de la rue dans les anénes 80, a pris le relais du fondateur Michel Crerspin.

producteurs de ville »)²²⁰. Elle prétendait interroger la ville contemporaine et « égratigner certains préétablis ou "prêt-à-penser" l'urbain pour offrir un contrepoint sensible aux projets d'aménagement ». À Valenciennes avec Richard Copans (cinéaste), à Besançon avec Bruno Schnebelin (co-directeur de la compagnie Ilotopie), à Roubaix avec Wladyslaw Znorko (metteur en scène de théâtre), à Rennes avec **Phiippe Mouillon** (plasticien), à Rouen avec Michel Philippon (scénographe, danseur, concepteur de jeux et d'espaces de jeux), à Marseille avec Ali Salmi (chorégraphe)..., la démarche a permis selon Catherine Trautmann²²¹, « non pas simplement de changer de perspective, mais de renouveler la perception de la ville ». « L'itinéraire et l'échange (...) affranchissent des contraintes matérielles et réglementaires et transforment la déambulation en questionnement continu », souligne l'ex-Ministre de la Culture, tandis que Jean-Louis Borloo²²² explique comment « dans cette promenade-rencontre, l'élu porte de nouvelles lunettes qui l'aident à mieux voir, l'artiste le bouscule dans ses certitudes, lui offre un autre prisme, une autre raison ». Elevés tous deux, sous la plume du Ministre, au rang « d'une catégorie rare : ceux qui vont plus loin qui essaient chacun à leur manière, de décrypter les mouvements de la société, les manières de vivre, les changements de la ville », l'artiste et l'élu local se retrouvent alliés, selon Jean-Louis Borloo, pour « penser la ville autrement » : « L'artiste peut-être un allié pour l'élu, pour se détacher d'une réalité quotidienne, pour imaginer le "différent", le "encore mieux" ».

Maud Le Floch explique dans l'ouvrage de synthèse richement illustré issu de ce travail que la démarche a permis, suite à l'édition de documents et de cartes reprenant le fil des parcours et des échanges, « une mise en débat entre professionnels de l'aménagement et professionnels de la culture . Elle a aussi donné lieu à des suites du type « cafés Repérage(s), visites guidées, ateliers-forums, traversées urbaines, expositions-débats, rencontres entre aménageurs et artistes locaux ». Philippe Chaudoir expliquait quant à lui, en 2006, lors de sa soutenance d'HDR²²³, qu'au-delà de la diversité des contextes, cette expérience avait permis de parler « de chaque ville et de LA ville, » autour de « lignes-forces » comme « la présence de l'eau dans la ville », « la question identitaire dans sa liaison à l'histoire et à la cohésion sociale, la capacité régénérative de la ville, les stratégies d'agglomération et la gouvernance urbaine ».

——> Le champ de l'aménagement des espaces publics dans la ville a ainsi ouvert la voie à une position nouvelle des artistes dans le paysage professionnel de la conception urbaine.

²²⁰ Voir l'ouvrage « *Un élu, un artiste. 17 rencontres itinérantes pour une approche sensible de la ville* ». Préface de Catherine Trautmann et Jean-Louis Borloo, Editions L'Entretemps, 2006.

²²¹ Ex-maire de Strasbourg et ex-Ministre de la Culture et de la Communication.

²²² Ex-Maire de Valenciennes et actuel Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

²²³ Habilitation à diriger des recherches, Institut d'urbanisme de Lyon.

« Conseillers du Prince » selon les uns²²⁴, « prototypes, laboratoires vivants des citoyens futurs » selon les autres²²⁵, ils tiennent désormais une position qui n'est pas sans risque, dans laquelle certains se perdent..., et qui mérite d'être analysée d'un point de vue sociologique, au même titre que l'ont été d'autres positions professionnelles, à d'autres périodes de l'histoire urbaine.

6. Les promoteurs privés se dotent de compétences

Autres acteurs qui entrent en lice actuellement, sur le thème de l'aménagement des espaces publics : les **promoteurs privés**, qui, à la faveur de grands projets urbains, font appel à des concepteurs reconnus ou commencent à se doter de compétences en interne. Avec toutes les questions que pose cette délégation au privé de la conception urbaine en général, et des espaces publics en particulier.

Bruno Fortier (architecte-urbaniste): « Ils vont se doter de professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, ou ils sont en train de se doter. Comme ils ont de plus en plus le pouvoir..., et puis l'initiative urbaine est chez eux. Donc ils ont intérêt à avoir des gens pas trop tard. Que ces gens aient une autonomie, ça c'est une autre question. Il y a des promoteurs distingués, et d'autres moins.... »²²⁶

Ariella Masboungi (architecte-urbaniste, responsable des Ateliers Projet Urbain, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire) : « On en a beaucoup parlé lors de l'atelier [que j'ai organisé sur Birmingham], ça a été un "big bang". Le public français était frappé par ces investisseurs privés qui produisaient de la qualité architecturale et urbaine. Un mot sur l'espace public de Birmingham : l'espace public, ce n'est pas que l'espace au sol, c'est ce qui se passe. Dans Brindley Place, qui est le plus joli quartier de Birmingham, l'investisseur garde la propriété des rez-dechaussée. Il les attribue seulement à des commerces considérés de qualité — le contraire du bar où l'on boit debout. Donc, ils ont des restaurants « continentaux » qu'ils louent moins cher parce que seuls les fast-food peuvent payer des pas de portes très élevés : si l'on veut avoir de bons restaurants, des trucs chics, il faut accepter des pas de porte moins élevés. Et ils font accepter aux bureaux et aux logements de payer des charges plus élevées pour avoir ces commerces-là. Parce que ce qui fait la qualité de l'espace public, c'est la qualité du commerce. Au milieu d'une des places, ils ont fait dessiner un café par un artiste : la valeur réelle du bien est dix fois inférieure à ce qu'il a coûté, mais l'impact de ce café au milieu de la place est une chose extraordinaire. Et l'investisseur dit : « Pour moi, la qualité du quartier est liée à ce café, donc ça se paye». Plus la sécurité. Ce sont des espaces de statut privé mais ouverts au public - c'est un quartier entier, ce sont des rues - et c'est complètement perméable, ce n'est jamais fermé. Les investisseurs disent : « La ville, c'est perméable, mais nous, on surveille ». C'est l'aménageur privé Argent, l'un des plus grands

²²⁴ Voir l'entretien avec Jean-François Augoyard, en annexe de ce rapport. Le chercheur évoque à propos de l'intervention des artistes auprès des collectivités locales « *le rapport entre le Prince et l'Artiste à la Renaissance* », voire le « *court-circuit démocratique* » que représente ce lien privilégié dans lequel certains maires voient une issue aux lenteurs et aux complexités de la démocratie participative.

²²⁵ Pierre Sauvageot, in: « Mission Repérage(s) », op.cité.

²²⁶ Extrait de l'entretien joint en annexe.

investisseurs anglais. (...) Ils ont une culture d'entreprise. Et ils font appel à de très bons urbanistes. Ils disent que ce qui fait la qualité d'un quartier, c'est qu'il soit perméable. Ils mènent une vraie stratégie urbaine. (En France) on n'a pas ce type d'investisseurs. La Grande-Bretagne a souffert des effets de la politique Thatcher, qui a bridé le budget des villes, donc il a fallu faire appel au privé bien avant nous. Ce qui fait que le privé a eu le temps de se structurer. C'est mon interprétation... »²²⁷

Alain Marguerit (paysagiste-urbaniste): « On va j'espère revenir très très vite sur la délégation à des promoteurs privés, de la création de la ville. (...) Je souhaite que ça aille très vite. Parce que je pense qu'on est en train de croire que la recette appartient au privé. (...) Il faut que ça aille vite, pour qu'on en tire les leçons. Plus vous laissez traîner, plus vous croyez qu'il ne peut y avoir que ça comme réponse....(...) Les expériences hollandaises nous montrent que c'est possible [à certaines conditions]... La base, c'est la relation entre le privé et le public pour construire un morceau de ville. Là-bas, le contrôle est totalement public. Et le privé a des fonctions hyper-définies par le public. (...) Ce n'est pas une lutte contre le privé. (...) Il n'y a pas antinomie — parce que chacun est dans sa logique (...). En France, on passe par des sociétés d'économie mixte, et on pense que ça ne va pas assez vite, que c'est compliqué, donc qu'il faut passer par le privé. Mais le problème, ce n'est pas le privé qui va le régler. Si on avait réglé le problème de la lenteur de la commande, de l'administration, qui alourdit les procédures... (...) Le privé, c'est très bien pour des choses rapides, mais ne lui lâchons pas tout! Mettons le en situation de bien faire les ouvrages, de mieux construire. »²²⁸

II. Evolutions récentes : les espaces publics au cœur des nouveaux enjeux de la fabrication de la ville

À entendre les témoignages des acteurs que nous avons interrogés dans le cadre de notre enquête, ce réinvestissement massif et spectaculaire des espaces publics urbains relèvent de plusieurs registres d'action, qui peuvent être rattachés aux enjeux les plus actuels de la fabrication de la ville.

1. Les espaces publics, enjeux du renouvellement urbain

Sur le mode de ce qui s'est fait à Londres à partir des anciens Docks, les espaces publics urbains en France sont de plus en plus souvent considérés comme moteurs du renouvellement des villes, dans le contexte post-industriel que traverse le pays depuis 20 ans. Dans cet esprit, places, rues, anciennes friches industrielles réaménagées, bords de l'eau et parcs urbains sont perçus comme **richesse paysagère** susceptible d'attirer des investisseurs — ou, pour le dire comme Stéphane Valognes²²⁹, comme « ressources stratégiques de l'urbanisme

²²⁷ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²²⁸ Alain Marguerit a récemment été sollicité par Bouygues immobilier pour l'aménagement des espaces publics dans le cadre d'une opération de création d'un nouvel ensemble urbain, près de Perpignan. Voir entretien joint en annexe.

²²⁹ Maître de conférences en sociologie et aménagement, Université de Caen.

entrepreneurial ». La création ou le réaménagement d'espaces publics est ainsi au coeur de grands projets urbains dans de très nombreuses villes.

Michel David (Ville de Roubaix, Directeur général « Ville renouvelée et culture ») : « Comme on est dans une ville industrielle défaite, détruite, on a une médiocre qualité urbaine. Pour relancer ce territoire..., il a fallu investir beaucoup sur la qualité urbaine. Ce qui s'est traduit par de multiples actions, notamment autour du centre ville, qui a été complètement refait. L'ensemble de l'espace public a été refait, ce qui a permis de recréer un centre commerçant, d'accueillir des universités et des équipements culturels.... »²³⁰

Marion Ségaud (sociologue, Professeur émérite à l'Université du Littoral - Côte d'Opale) : « Dunkerque était au cœur d'un grand projet urbain de réhabilitation, de recentralisation, à cause du port qui était parti à l'extérieur - comme beaucoup de ports ; ce qui laissait au centre de la ville une déprise tout à fait intéressante pour faire de nouveaux projets d'aménagement.(...) Un énorme travail a été réalisé sur les espaces publics, avec des crédits (...) de l'Europe - parce que Dunkerque était une région quand même en péril, avec la fermeture des chantiers navals —, et aussi beaucoup d'argent de la Région (...). Delebarre a été assez puissant, après avoir été Ministre de la Ville... On avait aussi des gens de l'agence d'urbanisme et de la communauté urbaine très compétents (...) dont Jean-Blaise Picheral, qui venait de Grenoble (...). Tous ces gens ont fait un master plan (...), et progressivement, tout le centre de Dunkerque s'est retourné vers les bassins. Ils ont conçu des liaisons entre la place principale (...) et un nouveau bâtiment avec des cinémas, un centre commercial qui se trouve en bordure des bassins... Et un axe avec une rue, une fameuse rue avec de grandes sculptures-menhirs. Donc, l'espace public est vraiment très travaillé, les quais, etc. (...) Il y a aussi un éclairage magnifique. C'est une région urbaine dans laquelle on a énormément investi sur l'espace public, parce qu'encore une fois, ces espaces des chantiers navals étaient situés au centre. (...) Dunkerque avait une très mauvaise image, et peut-être l'a toujours, et pour Delebarre et pour tous ces gens-là, il y avait cette idée que Dunkerque était une ville-port (dont) il fallait travailler l'image. En travaillant l'espace public, bien sûr... et en implantant une université, (qui) a été construite avec Architecture Studio (...). Il y a eu aussi l'aménagement de la place de la gare, qui était complètement déshéritée, avec des éclairages, des bancs, des plantations, (...) c'est vraiment très intéressant. »231

L'aménagement des espaces publics est aussi un enjeu des **opérations de démolition- reconstruction des grands ensembles** entreprises depuis 2003 dans le cadre de l'ANRU²³² ou,
plus largement, des projets de réaménagement de certains quartiers populaires. Selon les
contextes et les concepteurs mobilisés, il est abordé de manière différente, avec une pensée de
l'espace public qui se réfère selon les cas à l'idée "d'espace collectif" (à usage des "habitants") ou
à celle d'espace de circulation ou de "centralité secondaire". L'architecte-urbaniste Nicolas
Michelin et l'équipe du GPV de Rouen ont par exemple montré l'importance du maintien d'une

²³⁰ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²³¹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²³² Agence Nationale de Rénovation Urbaine

prairie arborée comme « espace public de fait » aux abords de la cité de la Grand'Mare²³³. Le paysagiste Alain Marguerit a animé en 2007-2008 des ateliers de concertation pour repenser deux espaces publics du site de La Duchère à Lyon, dans le cadre du Grand Projet de Ville en cours²³⁴. La question de l'espace public est souvent abordée dans ces opérations en lien avec la logique de « résidentialisation » des ensembles de logements, et donc avec le problème des seuils ou des limites entre espace privé et espace public.

Nicolas Tixier (architecte-urbaniste, BazarUrbain²³⁵) : « On fait souvent appel à nous dans des quartiers difficiles et dans des quartiers qui ne sont pas très "managés", c'est-à-dire où la municipalité a laissé un peu [aller les choses]... Par exemple les jardins ouvriers : ce n'est pas de l'espace public, ce n'est pas vraiment de l'espace privé. Ce n'est pas si clair que ça. Des gens qui agrandissent leur maison sur l'espace public, leur jardin..., ou certains parkings qui se privatisent complètement parce que les gens travaillent (dessus), en bordure de ville. La manière aussi dont des groupes s'approprient des espaces, etc. Par exemple à l'Arlequin (à Grenoble), les galeries. C'est privé, public, on voit bien que c'est un peu un entre deux, c'est-à-dire que ce n'est pas tout à fait la rue..., du moins ce n'est pas l'espace public tel que Lyon ou Saint Etienne le mettent en valeur. On est plus dans des espaces de franges urbaines, dans lesquels, du coup, il peut s'inventer plein de choses : il y a des endroits où les gens réparent leurs voitures sans souci, dans lesquels les gens peuvent construire des annexes à leur maison..., dans lesquels il s'invente une économie locale, aussi. (...) Il nous arrive parfois de dire que dans tel ou tel projet, telle partie est beaucoup plus publique qu'une autre. Donc on travaille plutôt, à ce moment-là, sur... l'espace public vu par Hannah Arendt, c'est-à-dire "l'espace d'accessibilité perceptive". Un espace est plus ou moins public. Il peut être public du point de vue "on a le droit d'y aller", mais certains ne sont publics que par la vue, par exemple. Certains ont des accessibilités sensorielles, d'un point de vue sonore, très limitées, d'autres très ouvertes. Dans certains, il faut être jeune pour y aller, dans d'autres ce n'est pas le cas... Il y a des degrés d'accessibilité différents dans l'espace public : si on n'habite pas le quartier, on ne s'y sent pas forcément bien. C'est plutôt là-dessus que l'on travaille en fait. Sur l'accessibilité et le degré de publicité des espaces. L'enjeu étant de rendre plus publics certains espaces ou, au contraire, d'accepter que certains le soient vraiment moins. Parce que ce sont des espaces nécessaires pour tel quartier...(...) Chaque rue est l'occasion de penser des degrés de publicité différents. Il y a des endroits où il faudra intervenir très fortement, pour les rendre vraiment publics et très passants. Et puis d'autres où il faut accepter une certaines "privatisation" de l'espace public, parce que ça répond au besoin de la majorité des habitants qui sont là. Donc, on travaille beaucoup sur l'idée d'espaces différentiels. C'est-à-dire que dans chaque quartier, dans chaque endroit, il y a des lieux qui proposent des qualités différentes, des qualités d'ambiance différentes, ou des qualités d'usages différentes. Par exemple, si à tel endroit on a des jardins ouvriers, à tel autre ce sera peut-être un parc public, et ailleurs ce sera peut-être une allée ombragée, etc. (...) C'est un peu la méthode de Pascal Amphoux : c'est-à-dire qu'à chaque fois que l'on fait une proposition, on essaie de lui trouver trois raisons. (...) Quelle est la raison environnementale ? (il y a besoin de séparer des espaces, de retenir la terre, de

²³³ Voir l'interview de Nicolas Michelin *« Etre attentif à ce qui est déjà là »*, in : *« Travail de mémoire et requalification urbaine »*, Repères pour l'action, Editions de la DIV, 2007.

²³⁴ Voir l'entretien joint en annexe.

²³⁵ Collectif pluridisciplinaire « qui intervient sur l'espace urbain construit et social en hybridant réflexions et actions sur les usages, les ambiances et la conduite de projet. » Voir le site http://www.bazarurbain.com/

faire une différence de niveau..., des besoins techniques, en fait). Quelle est la raison sociale? (l'aménagement est fait pour s'asseoir, pour loger, pour jardiner, etc.) Et quelles sont les raisons sensibles? (on amène de l'ombre, on offre une allée, une direction visuelle, etc.) (...) Ce qui nous évite aussi de trop personnaliser nos projets. C'est-à-dire que si des personnes ont de meilleures idées, elles sont les bienvenues, mais à condition qu'elles répondent aux enjeux globaux, qui sont souvent [à l'articulation de ces trois registres] social, technique et sensible. »²³⁶

2. Les espaces publics, lieux de mobilité : « partage des usages », accessibilité, ergonomie

On peut ranger sous ce chapeau tous les projets d'aménagement qui visent à reconquérir des espaces urbains auparavant occupés par les voitures. Entrent notamment dans ce registre les travaux réalisés à l'occasion de la création de tramways dans différentes villes grandes ou moyennes.

Jean-Paul Dumontier (directeur adjoint du CERTU): « Le CERTU a joué un rôle très important [dans ce domaine]. La promotion que l'on a pu faire avec les plans de déplacements urbains... Quand je suis arrivé ici en 1999, c'était vraiment le démarrage, il n'y avait que Grenoble et Nantes qui avaient vaguement commencé des tramways, mais c'était vraiment des trams « bruts ». On a aidé à faire prendre conscience que quand on faisait des trams ... on disait « le tram refait de la ville ». C'est vrai que les villes se sont engouffrées là-dedans. Aujourd'hui, il y a des petites villes — comme Orléans, qui à mon avis n'a pas besoin d'un tram —, qui font un tram parce que ça leur permet de refaire toutes les voiries, les places, les espaces publics, d'enlever le stationnement, etc. »²³⁷

Bernard Landau (Ville de Paris, Délégation Générale à la Coopération Territoriale): « *C'est l'entrée* « *mobilité* » *qui a pris le dessus. Usages et mobilité. Et ce sont les tramways qui, dans les villes, ont généré des plans de déplacements, des modifications sur les usages, et derrière ces plans de déplacement, un nouveau partage de l'espace (...). C'est ça qui venu se déverser de façon très rapide et brutale sur l'espace public des villes, en changeant complètement les méthodes, le regard. (...) Le tramway (à Paris), c'est quand même une très grosse opération et une vraie réussite (...), un vrai espace d'innovation. Sur l'éclairage public, par exemple: à Paris, on était dans une tradition de vision nocturne de la ville qui disait que les trottoirs, c'est une lumière blanche, et la chaussée, c'est une lumière jaune. Sur l'espace du tramway, Grumbach et ses gens ont dit que cela pouvait être la même lumière. (...) La question de la lumière jaune, c'était essentiellement dû à des problèmes d'accidentologie, de lisibilité la nuit sur les passages piétons (...). Aujourd'hui, il y a des sources de lumière différentes, il y a une évolution des technologies... Et du coup, ça transforme complètement l'ambiance lumineuse et nocturne.* (...) Il y a aussi toute une série de dispositifs, sur les passages piétons abaissés, les pistes cyclables..., des choses qui, dans l'espace du tramway, ont été probablement très novatrices. »²³⁸

²³⁶ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²³⁷ Voir l'entretien joint en annexe.

²³⁸ Extrait de l'entretien joint en annexe

Anne-Michèle Donnet (architecte, Directrice de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine): « En général, c'est souvent à l'occasion d'un projet structurant pour une ville qu'on se pose les problèmes de l'espace public, notamment en matière de transport. Justement, le Havre a un projet de tramway, et donc il va y avoir un travail important sur les espaces publics. Ce tramway, c'est vraiment très bien, parce qu'il est fait plus dans la volonté d'offrir un service aux habitants que de résoudre un problème de transport — il n'y a pas vraiment de problèmes de transport. (Il s'agit) d'avoir à la fois, un transport rapide, moderne, facile, attrayant, qui permet de bien relier la ville d'un bout à l'autre ; et de retraiter en même temps les espaces publics. Donc, il y a une réflexion sur les espaces publics à l'occasion du tramway, (notamment) sur les espaces publics qui entourent un monument de l'architecture contemporaine, le volcan de Niemeyer... (...), qui comprend à la fois un cinéma et un théâtre. C'est bâtiment qui est très fréquenté, qui a été construit par Niemeyer, mais qui a peut-être été raté pour ce qui est de son insertion au sol. Pas dans la ville, mais au sol, en ce sens que la place est un niveau en dessous de l'ensemble des espaces publics, et donc personne n'y va. La ville a demandé à Niemeyer de re-travailler cet espace public... »²³⁹

Au-delà des aménagements liés aux tramways²⁴⁰ ou à une nouvelle place des transports en commun dans les villes (bus et taxis à Paris), les réflexions visant à favoriser l'usage des modes de déplacement « doux » (vélo, roller, marche...) ou à articuler ces derniers avec d'autres modes de mobilité dans la ville ou entre les villes (voiture, transports en commun...) entraînent également des interventions sur les espaces publics (réseau viaire, trottoirs, centres multimodaux, espaces de croisement ou d'attente). Paradoxalement, et alors que l'objectif est bien d'organiser des liens entre ces différents modes, c'est la notion de « partage des usages » qui semble s'être imposée chez les élus et nombre de professionnels pour travailler cette question — aux dépends, pensent certains, d'une pensée de l'espace public comme lieu de côtoiements, de croisements, d'interactions...

Bernard Landau (Ville de Paris, Délégation Générale à la Coopération Territoriale): « L'espace public parisien est revisité, comme il a été revisité à plusieurs reprises dans sa longue vie. (...) Et chaque fois, sous des inflexions qui tiennent à des priorités politiques — ou des priorités de discours politique. La priorité du discours politique actuel est celle du partage de l'espace, contre l'omniprésence de la voiture, pour des raisons de pollution, d'accessibilité et de partage en différents usages. C'est cette orientation qui a prévalu depuis 6 ans à la mairie de Paris. (...) Depuis 2001, les élus ont continué [la politique d'aménagement des espaces publics] mais sous un tout autre angle, en parlant du partage de l'espace et des usages, avec les "quartiers verts" (anciens "quartiers tranquilles"), les "axes civilisée", cette nouvelle notion de "verdissement de l'espace", le développement des pistes cyclables, un changement radical sur l'usage de la voiture en ville et la montée de l'usage des deux roues motorisées. (...) On a des approches très sectorielles, fonctionnalistes. (...) Il y a un très grand fractionnement... avec deux directions qui sont au cœur de l'intervention : la Direction de la voirie et des déplacements et la Direction des parcs et jardins —

²³⁹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁴⁰ Qui ont fait l'objet de différentes analyses. Voir entre autres les publications du CERTU sur le sujet ou l'étude sociologique réalisée par Henry Torgue sur « *Les espaces publics au long de la troisième ligne de tramway –Agglomération grenobloise* », 2005, Cresson/CES,

qui s'appelle maintenant la Direction des espaces verts et de l'environnement. (...) Les sujets sont abordés par fonctions et séparément les uns des autres : les dispositifs pour les handicapés, potelets aux nouvelles normes, revêtements pédo-tactiles ; les ralentisseurs aux entrées des quartiers verts, dispositif assez coûteux, qui s'est répandu dans toute la ville ; les séparateurs pour protéger les voies cyclables et ceux des couloirs bus — qui par ailleurs empêchent l'écoulement des eaux et rendent plus difficile le nettoiement des rues —, enfin une accumulation de dispositifs techniques pensés les uns indépendamment des autres. Le système s'est complexifié, de façon extrêmement coûteuse et sans gain de lisibilité ni préoccupation de réversibilité. Pourtant il y a matière à innovation et exemplarité, Paris a toujours innové, voire excellé dans ces domaines. Dans une ville comme Barcelone ces problèmes ont été pensés autrement. »²⁴¹

Alain Marguerit (paysagiste-urbaniste, L'Atelier des paysages) : « [Aujourd'hui, il y a une tendance à] l'écoute et la prise en compte — positive ou négative je n'en sais rien — de l'associatif et du communautarisme. C'est-à-dire qu'on a des intérêts, ou des volontés d'exister individuelles, qui ont voulu s'affirmer sur l'espace public, qui voulaient avoir leur mot à dire, au départ, sur l'aménagement de l'espace public et qui ont pris le pouvoir sur l'espace public. [On le voit] par exemple avec les pistes cyclables, ou l'inscription normative, à outrance, des personnes à mobilité réduite, qui s'est produite par une loi ; (...) ou la nécessité d'affirmation des réseaux de transports en commun par rapport aux véhicules particuliers... C'est-à-dire que tout ce qui était auparavant l'espace public, le lieu de la confrontation, du conflit, et aussi du désir d'aller vers l'autre, est devenu la lutte pour que chacun ait son territoire. Et là, on est dans une contradiction totale. L'espace public ne peut pas être et ne doit pas être une juxtaposition de terrains privés. [A Lyon par exemple, aujourd'hui]...) on n'a laissé dans le Service Espace Public que les espaces exceptionnels. Et le commun, qui était la vraie lutte, c'est passé, ou c'est resté à la Voirie... avec la culture des ingénieurs, la séparation des fonctions, etc. C'est comme à Paris (...) : on se bat sur des problématiques particulières, les couloirs des bus, les pistes cyclables,.... et on ne parle pas de l'espace public.(...) L'espace public, avant tout, c'est le lieu du conflit et de la confrontation, mais ça ne doit pas se voir ... C'est comme quand on se croise, dans la vie : c'est là qu'il doit y avoir rapprochement. Dans la vie, vous croisez quelqu'un que vous détestez, ce n'est pas pour autant que vous lui mettez deux claques en le croisant. Ou si vous aimez bien quelqu'un, vous ne lui sautez pas a priori au cou. Parce que ça ne se fait pas comme ça. Là, on a inscrit des conflits directement dans l'espace... Ce qui est demandé est outrancier. On interdit des voies... Les bus doivent absolument passer... Et qu'est ce que ça fabrique ? Le fait que les bus deviennent dangereux ! [Récemment], je me suis battu à propos contre la position d'une piste cyclable à Lyon : le vélo doit être à côté du piéton, mais pas séparé du piéton, parce que si on le sépare, il se croit sur une autoroute et il devient dangereux pour le piéton. Comment on met tout ça à niveau, [voilà la question]. Chacun doit avoir sa place mais chacun ne doit pas avoir son exclusivité. C'est ça, le vrai projet de l'espace public.(...) Ce pourrait être un sujet de recherche : l'espace public, c'est un endroit de lutte, de confrontation, mais peuton faire en sorte que ces confrontations deviennent des associations ? Quel est le projet qui fait que l'on réussit à faire que chacun trouve sa place, dans un moment précis?... [Parce que cela évolue]. Une association qui va se battre pour un truc, demain ce sera autre chose..., et l'espace doit perdurer par rapport à cette lutte. Donc, y a-t-il une méthode, une façon de travailler qui fait que l'on sait prendre en compte les

_

²⁴¹ Voir l'entretien joint en annexe.

conflits pour en faire un seul projet? ... Je pense que c'est possible, sans que ce soit du tout de la démocratie participative. 242

Jean-Louis Azéma (Directeur du Service Espace Public du Grand Lyon): « Pour moi la ville, c'est la mixité. Mais pour l'instant, la mixité, sur le plan de la capacité d'acceptation des gens et des politiques, elle est conditionnée, organisée, et elle ne dépasse pas un certain nombre de limites. On avait imaginé de grands espaces suffisamment dimensionnés pour que vélos, piétons, rollers fonctionnent sans qu'on s'en occupe. Ce qui m'a valu de récolter au passage une mission particulière du président Gérard Collomb, qui m'a demandé de prendre le pilotage du développement des modes doux de déplacement.(...) J'ai été à l'origine, avec Eric Bazar, d'une définition d'une politique de développement des modes doux, qui a débouché sur Vélo'V, entre autres... (...) On a réfléchi à une grande armature de mode de déplacement doux, mais qui petit à petit s'est réduite à des réseaux forts pour les deux roues — même si, effectivement, sur ces axes-là on a amélioré les trottoirs. L'objectif était bien de développer des modes complémentaires et d'introduire une nouvelle forme de mobilité dans la ville, notamment en travaillant sur une possibilité de faire des parcours de petites distances en vélo. Avec l'idée que, du fait qu'on le faisait en vélo, on développait aussi d'une certaine manière la marche à pied : (les modes) deviennent complémentaires les uns des autres, y compris les transports en commun. (...) C'est la chaîne transport en commun / vélo / marche à pied qui fait qu'on commence à faire une petite bascule culturelle. (...) Du jour au lendemain, on a donc mis 4000 vélos sur la route. C'était volontaire, Gérard Collomb a accepté cette prise de risque, on a fait prendre conscience aux voitures qu'il y avait des vélos, et les mentalités bougent, vraiment. (...) Je pense que le déplacement à pied a bénéficié un petit peu aussi de ça. Les berges du Rhône font partie de cet objectif de mettre à disposition des modes doux une très grande armature, vers laquelle on essaie de venir greffer tout ce qui existe, notamment les pistes cyclables et les cheminements piétons. (...) Le grand réseau de promenades qu'on avait imaginé a débouché sur des axes forts piétons-vélos, où on a essayé à la fois de conforter les trottoirs et d'aménager des pistes cyclables à double sens, qui soient attenantes et qui donnent globalement un gain à tout le monde... C'est l'exemple de la rue de la Part-Dieu, très végétalisée, l'exemple des quais de Saône rive droite aussi. Ce n'est pas allé plus loin, parce que et les piétons et les vélos, pour l'instant, n'aiment pas bien se mélanger. Donc, même sur les Berges du Rhône — en théorie un espace de réglementation « voie verte », c'est à dire où tout le monde a le droit d'aller —, on a orienté les usages en mettant des revêtements différenciés : un peu plus granuleux pour les piétons, et plus lisse pour les deuxroues et les rollers. On a orienté les usages de cette manière-là, ce qui nous vaut aujourd'hui [quelques critiques] : les critiques, sur les berges du Rhône, ne viennent que d'un seul endroit, c'est l'association des personnes handicapées, qui considère que le revêtement piéton est trop granuleux. »²⁴³

C'est dans ce registre du « partage des usages » que la question de l'accessibilité de l'espace public a accédé au rang de priorité d'action dans les villes — le plus souvent cependant dans une acception réduite à celle de la prise en compte du handicap.

Pascale Poupinot (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) : « On va avoir un vieillissement de la population. Et donc la ville accessible..., ça vient actuellement par la ville accessible aux

²⁴² Voir la suite dans l'entretien joint en annexe.

²⁴³ Extrait de l'entretien joint en annexe.

personnes handicapées. Mais ça me semble prévoir aussi la ville des vieux que nous serons tous ! (...) La ville est quand même plutôt faite pour les automobilistes, et une ville où il y aura beaucoup de personnes âgées, ce n'est pas tout à fait la même ville. Il faudra un travail sur l'ensemble des espaces publics pour adapter la ville au vieillissement de la population. »²⁴⁴

Olivier Frérot (Directeur de l'Agence d'urbanisme pour le développement de la région lyonnaise) : « Le CERTU fabrique du corpus technique sur l'accessibilité d'un lieu : par exemple on refait une place, et il faut que cette place soit accessible aux personnes à mobilité réduite. Là, vous avez un corpus technique qui s'élabore (...). L'accessibilité, c'est en train de rentrer comme presque obligatoire ».²⁴⁵

Jean-Paul Dumontier (directeur adjoint du CERTU) : « Nous on a une vue de l'espace public qui est un peu faussée, parce qu'elle est un peu sur les questions de voirie et de transport urbain : on est un peu sur l'ergonomie de l'espace public. (...) On a un programme appelé "Ville accessible à tous", mais qui a un peu dérapé à cause de la loi sur le handicap : il s'est focalisé sur ce que la loi impose, c'est-à-dire de rendre tout accessible dans les 10 ans. »²⁴⁶

Ceci dit, l'accessibilité est aussi traitée, depuis peu, en termes de **temporalités**, à travers des expériences visant à accroître la desserte nocturne des villes par les transports en commun, ou le développement de services adaptés aux différents "temps de la ville". Entrent dans ce registre les expérimentations imaginées par les « bureaux des temps » de certaines collectivités locales²⁴⁷. Autant d'initiatives qui ont des effets en termes d'usage des espaces publics par des catégories de population (étudiants, jeunes actifs, artistes, touristes...) auparavant considérées comme plus ou moins indésirables dans la ville en raison des nuisances, sonores notamment, qu'elles induisent. Ces populations et les pratiques de la ville qu'elles développent sont à présent recherchées par certaines équipes municipales, pour ce qu'elles signifient de dynamisme et de renouvellement de l'image des villes. Les questions induites par la gestion de ces pratiques, de même que, dans certains cas, par la création ou l'aménagement d'espaces publics plus ou moins dédiés aux **usages nocturnes** font l'objet de réflexions, chez les praticiens comme chez les chercheurs²⁴⁸.

²⁴⁴ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁴⁵ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁴⁶ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁴⁷ Voir par exemple les initiatives développées par la Mission Espace des temps du Grand Lyon, www.espacedestemps.com

²⁴⁸ Un numéro des Annales de la Recherche Urbaine (n° 77) intitulé « *Emplois du temps* » avait été consacré à ce sujet dès 1997, avec des articles de Justin O'Connor (« *Donner de l'espace public à la nuit* »), Thierry Pillon (« *Individualisation des temps de travail et espaces publics* »), Francis Godard (« *A propos des nouvelles temporalités urbaines* »), Sandra Bonfiglioli (« *Les politiques des temps urbains en Italie* »), etc.

3. Les espaces publics et l'enjeu de la "ville durable"

La notion de "développement durable" s'est imposée dans ce domaine comme dans d'autres, influençant de manière notable la pensée et les pratiques des élus, des aménageurs et des techniciens. L'aménagement du Carré Sénart, par exemple²⁴⁹, illustre cette nouvelle « vocation écologique » des espaces publics, tout comme « les jardins des quais » à Bordeaux²⁵⁰ , et bien d'autres opérations en cours. Une évolution qui témoigne selon certains d'une véritable « bascule culturelle ».

Bernard Landau (Ville de Paris) : « Il y a énormément d'interrogations sur la question de la nature en ville, sur la conception et l'usage des nouveaux jardins, sur le rapport des nouveaux citadins à une nature revisitée. J'essaie de prendre du recul, de me former..., je vois bien qu'il y a de nouvelles notions, liées par exemple à la perméabilité des sols, à de nouveaux modes de gestion des espaces verts, à des choix de végétaux, aux corridors écologiques, au fait que jusqu'au XIXème siècle et même après, on a fait des choses plutôt composées, jardinées, et que demain, on fera "plus naturel". (...) On constate les nouvelles tendances : regardez les images de Berger sur le concours des Halles, il nous montre une prairie, comme les beaux prés de ma jeunesse, en Lozère — et cela aux Halles !? C'est un mouvement profond sur le plan culturel. Je ne le trouve pas très urbain..., c'est une nouvelle culture en fait. (...) L'écologie arrive avec beaucoup de force. Le logiciel "développement durable" est en train de complètement revisiter le champ urbain, comme un nouveau dogme, ça m'effraie. Je vois de jeunes architectes à la Ville, qui commencent à expliquer que les flaques d'eau dans les rues, c'est super!!! Moi qui suis un fan du nivellement...! Le nivellement (...), c'était quelque part la Rolls Royce des services de la Ville de Paris. Fulgence Bienvenue, qui a construit le métro, a aussi été pendant un temps chef du service de la voie publique à Paris. Dans les Annales des Ponts et Chaussées, vous trouvez les équations des paraboles de nivellement de Bienvenue, avec des coefficients qui vous expliquent que quand le pavé est en bois ou en granit, il ne faut pas les mêmes pentes. Le seul motif qui dicte la pente, c'est que, dans le cas de pluies diluviennes, la lame d'eau doit très vite s'écouler, pour le confort des piétons : permettre en toutes circonstances aux piétons de marcher et traverser confortablement les voies. (...) C'était une culture d'ingénieurs. Mais elle était nourrie par le confort de la ville. C'est à dire que la ville était une sorte de salon urbain. Et aujourd'hui, que me dit la très sympathique jeune architecte qui revisite tout ça ? Elle me dit « on est en train de se demander si les flaques, ce n'est pas très positif sur l'espace public ». Bon, il faut que je prenne beaucoup de recul! (...) Donc, on revisite beaucoup de sujets, et (...) les basiques d'une histoire identitaire sont remis en cause. Exemple : les grilles d'arbres. La grille d'arbre mobilise trois services : les espaces verts, la propreté, la voirie. C'est compliqué de les entretenir, alors diverses solutions sont expérimentées. Par endroit, on les supprime, on laisse pousser l'herbe, il semble que ce soit une nouvelle doctrine ; il y a des rues où on a confié le pied d'arbre aux associations, chargées de venir planter des fleurs et de les entretenir. Alors

²⁴⁹ Un carré végétal de 1,4km de coté, au cœur de la ville nouvelle de Sénart, près de Melun.

²⁵⁰ Voir sur ce point l'article du géographe Arnaud Gasnier, « *Entre privatisation des lieux publics et publicisation des lieux privés* », in : Urbanisme n° 346, janvier-février 2006.

forcément, au bout de six mois, il n'y a plus personne qui entretient. (...) Quitte à paraître ringard, je trouve que la grille d'Alphand reste une magnifique signature parisienne. Pourquoi la supprimer ? 251

Emmanuel Boutefeu (CERTU): « Je suis très intéressé par la mise en place de forêts urbaines sur les friches industrielles et les terrains vagues, à l'exemple de ce qui se fait en Pologne, notamment. (...) A Londres, des impasses, ruelles, coursives ont été fermées à la circulation automobile pour créer, en lieu et place, des squares et des jardins partagés. Il serait aussi intéressant de suivre l'exemple de la ville de Zurich, qui propose aux habitants de parrainer l'espace resté vacant au pied des arbres, à condition de s'en occuper et de le verdir selon ses envies, ou la ville de Lausanne, qui a organisé un concours de fleurissement doté de prix pour permettre aux habitants de se réapproprier certains espaces publics jugés prioritaires. Résultat ? Un grand nombre de réalisations vertes dites "éphémères" sont devenues pérennes. La ville de Lausanne a ainsi gagné des jardins de poche, des houblonnières marquant les rues à la manière d'arcs de triomphe! »²⁵²

Ce mouvement, qui affecte les centres-villes, se lit aussi à travers l'aménagement de grands espaces publics "périphériques" répondant, comme le souligne **Jean-Pierre Augustin**²⁵³, au nouveau *« besoin social de nature ».* Parcs suburbains, forêts aménagées pour la promenade, plages et abords de littoraux ou de fleuves font aujourd'hui partie des lieux investis par des villes ou des communautés urbaines soucieuses d'offrir des espaces adaptés au *« développement des rituels citadins en quête de nature, d'exercices physiques et d'enrichissement culturels. »*²⁵⁴

Ceci dit, de nombreux paradoxes demeurent, dans l'aménagement des espaces publics comme dans ce mouvement qui cherche à concevoir des "villes durables". Le problème de la **gestion** des espaces, en aval de leur conception, reste un point crucial et semble-t-il difficile à appréhender par nombre de services des villes — que ce soit dans le domaine de la végétalisation, du nettoyage ou encore de l'éclairage :

Laurent Fachard (créateur lumière, Les éclairagistes associés): « Jean-François Augoyard m'invite à un colloque sur le sentiment d'insécurité, pour que je parle de mon expérience sur la lumière, puisque j'étais un de ceux qui disait qu'on avait une approche très sécuritaire, très policière de la question de l'environnement lumineux urbain et que si ça continuait, on allait finir par étouffer sous cette «sodiumisation » rampante qui se répandait sur toutes les villes du monde. Qu'on soit à Paris, à Lyon, à Taipei ou ailleurs, c'est la même lampe sodium qui éclaire la planète entière. (...) Et plus je mets de lux, plus je consomme d'électricité, mieux c'est pour EDF. C'est un vrai scandale! Et personne n'est capable de la

²⁵¹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁵² Extrait d'un entretien paru sur le site <u>www.millenaire3.com</u>, Propos recueillis le 3 avril 2008 par Sylvie Mauris-Demourioux.

²⁵³ Professeur d'Aménagement à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3. Voir son article « *Par les chemins et les plages* », in : Urbanisme n° 346, op.cité.

Voir François Tomas : « L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? » in : Géocarrefour, revue de géographie de Lyon vol. 76 n° 1, 2001.

ramener, aucun élu... Dans une enseigne comme Carrefour, vous avez la puissance électrique pour éclairer un quartier de ville entier! Pourquoi l'enseigne de la pharmacie reste allumée alors que la pharmacie est fermée? « Monsieur le Maire, il vous suffit de prendre un arrêté municipal d'extinction des enseignes à partir de minuit », « Pardon ? Mais vous êtes fou furieux ? ». Qui fait ça ? Quel est le maire qui est capable de faire ça ? Aujourd'hui personne, aucun maire. »

4. Les espaces publics, enjeux de la ville "conviviale", "ludique" et "créative"

C'est aussi en tant qu'espaces supports de loisirs que les espaces publics urbains sont aujourd'hui investis, conçus, pensés par les collectivités locales. Cette tendance très forte, qui accompagne des évolutions sociétales de fond (passage de la ville industrielle à la ville tertiaire...), se traduit par des aménagements dédiés non plus seulement à la flânerie, mais aussi à des loisirs plus "actifs" (sports urbains, rondes rollers, *streetgames*, guinguettes, événements artistiques ou festifs...). Elle va de pair avec la mise en valeur du patrimoine architectural et industriel des siècles précédents — y compris le plus récent (réhabilitation en vue de changement d'usage des bâtiments ou sites industriels des XIXème et XXème siècle). C'est flagrant dans nombre de projets très actuels de réinvestissement des bords de l'eau (Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Marseille...).

Michel David (Ville de Roubaix, Directeur général « Ville renouvelée et Culture ») : « Autre élément de développement de cette réflexion sur la qualité urbaine, c'est le traitement du canal, qui était une sorte de friche industrielle à ciel ouvert considérable, qui devient un espace récréatif et ludique de grande qualité, ce qui va permettre d'accrocher de nouveaux programmes de logements, des équipements économiques à haute valeur ajoutée, etc. »

— Cette dynamique, qui préside à la transformation de nombreux centres-villes, connaît un succès réel auprès des élus locaux, qui y voient la clef de l'attractivité renouvelée de cités, voire de régions entières affectées par la disparition des emplois industriels. Elle semble efficace auprès d'une partie de la population, qui plébiscite les quartiers et les espaces ainsi "renouvelés", pour y vivre ou pour les fréquenter à titre de loisirs. Elle ne va cependant pas sans susciter des interrogations de la part d'observateurs avisés de la vie urbaine, qui voient dans ces opérations l'aboutissement des processus de "gentrification" des centres-villes, de tri ou de "canalisation" des publics et des pratiques urbaines — et finalement de **réduction de la complexité sociale** que la ville représente normalement, par rapport à la non-ville. À l'extrême, les espaces publics liés à ces opérations servent selon certains une vision de la ville dans laquelle la mise à disposition de vastes "parcs récréatifs", aptes à « calmer les esprits », compenserait ou contrerait les sources de tension potentielle : ségrégation de l'habitat, mercantilisation des services urbains et éviction du populaire de la ville patrimoniale²⁵⁵. Le philosophe **Bruce Begout** évoque ainsi, à

²⁵⁵ Voir sur ce point les entretiens avec Catherine Mosbach, François Barré, Bruno Fortier, en annexe.

propos de Paris-Plage et du Carré Sénart, « l'enjolivement ludique » et « l'idéologie de la distraction » qui aboutissent selon lui à « une purification anthropologique de la ville, en ne mettant en évidence qu'un homme hilare et détendu (...) dans un univers aseptisé et simplifié » 256. Le sociologue **Stéphane Valognes** analyse quant à lui certains projets de « recréation culturelles ou patrimoniales » exploitant l'ambiance « post-industrielle » de tel ou tel site autrefois populaire comme nouveaux « équipements de pouvoir » 257.

Sans généraliser, il faut bien constater que les opérations d'aménagement ou de requalification d'espaces publics dans les villes sont aujourd'hui quasi-systématiquement accompagnées d'un discours sur le besoin supposé de « convivialité urbaine » et sur la nécessité de « créer du lien social dans la ville » — lien que les espaces publics ne sont plus censés produire par le simple effet de leur fréquentation (par « frottement des différences », occasion de rencontres avec des inconnus...), mais par les actions "d'animation culturelle" qui s'y déploient.

Jean-Paul Dumontier (CERTU): « Aujourd'hui, il y a une espèce de discours de retour sur l'espace public, parce que c'est là que ça créé du lien social. Finalement, tout le monde est devenu individualiste ; il n'y a qu'un endroit où on peut espérer faire du lien social, c'est l'espace public. (...) Dans le bouquin que Gérard Collomb va sortir à la fin de l'année sur "Lyon Métropolitaine", c'est quasiment uniquement ça : le compétitif, et l'espace public. Il faut redonner des lieux aux gens pour qu'ils se parlent, qu'ils se croisent, qu'il se voient. Mais on retrouve ce thème à Nantes, à Bordeaux, à Lille ... Lille, depuis qu'ils ont été capitale européenne de la culture... Il y a aussi Nantes, qui monte des ateliers événementiels avec des éléphants, des girafes, des machines, pour faire sortir les gens de leur individualisme. »²⁵⁸

L'idée selon laquelle les espaces publics doivent être "animés" est en effet très présente dans les collectivités locales. À tel point que la question de leur aménagement est désormais étroitement corrélée avec la conduite des **politiques culturelles**. Requalification des espaces publics et investissement dans la Culture apparaissent en effet aujourd'hui comme des leviers décisifs du développement urbain. Dans ce cadre, l'action culturelle est parée de toutes les vertus : elle est supposée contribuer à renforcer la cohésion sociale, « *le développement individuel et collectif* » et la « *citoyenneté* »²⁵⁹, comme l'attractivité de cités engagées dans la compétition nationale et internationale. Articulée avec le réaménagement, la « *mise au propre* »²⁶⁰ ou la création d'espaces publics, elle permet selon de nombreux élus locaux et

²⁵⁶ Voir « Approche de la ville binaire », in : Inculte n° 1.

²⁵⁷ Stéphane Valognes, « *Ironie patrimoniale et mémoire écran »*, in : « *Travail de mémoire et requalification urbaine »*, op. cité.

²⁵⁸ Extrait de l'entretien joint en annexe..

²⁵⁹ Voir par exemple, sur ces questions l'ouvrage « *Nouveaux Territoires de l'Art. Paroles d'élus* », Propos recueillis par Claude Renard-Chapiro et Laurence Castany, Editions Sujet/Objet, 2006.

²⁶⁰ Voir l'entretien avec Catherine Mosbach, en annexe.

professionnels, d'attirer les investisseurs, les entrepreneurs et les cadres, les populations les plus jeunes et les plus « *créatives* » ²⁶¹.

Michel David (Ville de Roubaix) : « Pour aller vite, on va dire qu'on considère que la Culture est une ressource stratégique du territoire ; soit qu'elle contribue au développement économique par le développement des industries créatives, soit qu'elle encourage le renouvellement urbain, notamment par l'interaction entre les marchés immobiliers et la valorisation patrimoniale des friches industrielles et du parc immobilier ; soit qu'elle encourage la mise en place d'équipements à forte notoriété, qui permettent de porter une nouvelle communication et une nouvelle image du territoire comme c'est le cas pour le Musée de la Piscine ; soit qu'elle contribue à l'éducation de la population et à la citoyenneté. (...) Sur les liens entre espace public et culture, la réflexion a porté notamment autour de la logique de patrimonialisation et de reconversion des friches. On peut dire que jusqu'aux années 80, l'idéologie dominante sur la ville, c'est quand même une logique de démolition des friches industrielles au profit de réalisations en construction neuve ; une nouvelle politique s'engage dans les années 80, notamment avec la protection de l'usine Motte-Bossu par le Ministère de la Culture, au début des années 80 ; puis par tout un processus qui fait qu'on va redonner une valeur aux friches industrielles, en les utilisant pour faire des logements, des équipements universitaires, des hôtels d'entreprise dans le cadre de la zone franche..., et plus récemment des équipements culturels, comme c'est le cas pour la reconversion de la piscine de Roubaix en musée, ou la reconversion du Conditionnement en site de création contemporaine, appelé la Condition Publique, qui est apparu le 15 mai 2004 à l'occasion de Lille 2004. (...) La politique des friches a été aussi complétée par une politique patrimoniale, puisque la ville a obtenu le label "Ville d'art et d'histoire" en l'an 2000 ; et que c'était probablement la première fois qu'une ville industrielle obtenait ce label, plutôt réservé jusqu'à présent à des patrimoines plus classiques, plus anciens. »262

Jean Blaise (Directeur du Lieu unique à Nantes, réalisateur de la première "Nuit blanche" et de l'événement "Estuaire 2007" entre Nantes à Saint-Nazaire) : « Peu de villes ont utilisé autant que Nantes la culture comme levier de développement économique. C'est un vrai pari, aujourd'hui réussi. Nous avons misé sur l'international et sur l'insolite. Avec des événements symptomatiques de la mutation de la cité, comme les Allumés. La presse nationale a suivi, avec enthousiasme. En un an, l'image de la ville a changé. Des artistes de talent comme la troupe de Royal de Luxe, le chorégraphe Claude Brumachon, sont arrivés (...). Nous donnons par exemple aux Nantais l'occasion de redécouvrir leur patrimoine industriel, mais aussi de nouveaux quartiers comme l'île de Nantes. La culture est à la fois un vecteur de cohésion sociale et de développement économique, ainsi qu'un moyen de reconquête de lieux inattendus. Au Lieu unique, nous recevons pas moins de 490.000 visiteurs par an, sans grand festival, juste avec une série de petits événements. (...) Avec Estuaire 2007, nous avons l'ambition de réaliser un grand projet territorial,

²⁶¹ Une documentation abondante existe sur tous ces aspects. Voir par exemple les actes de la 15^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme (Lille, 1994) sur « *Urbanisme, Culture, Cohésion sociale* », parus dans le hors-série n° 5 de la revue Urbanisme; ou ceux de la 27^{ème} rencontre nationale organisée à Dunkerque sur le thème « *Créa-Cité* » en novembre 2006 (Urbanisme, hors série n° 31). Voir aussi les diverses contributions parues autour de cette question dans les Annales de la Recherche Urbaine. Par exemple dans le n° 101 intitulé « *Economies, connaissances, territoires* », avec des articles sur « *Les capitales Européennes de la Culture* » (Françoise Lucchini), « *L'économie urbaine des mondes de la musique* » (Gilles Suzanne), « *La classe créative existe-t-elle ? Discussion de la thèse de Robert Florida* » (Elsa Vivant) ²⁶² Extrait de l'entretien joint en annexe.

celui de donner corps à la métropole Nantes-Saint-Nazaire. Ce territoire est déjà une réalité économique. En revanche, les habitants ne se sont pas encore approprié les rives de la Loire. L'estuaire, lieu témoin des grandes industries qui ont animé le parcours du fleuve, sera désormais un endroit de promenade. Les sociétés locales jouent le jeu. Sur un budget de 7,5 millions d'euros, équivalent à celui d'une manifestation comme Lille 3000, les patrons apporteront 1,5 million d'euros. Nous en sommes d'autant plus fiers que l'art contemporain n'est pas forcément une forme artistique évidente pour les chefs d'entreprise locaux. »²⁶³

Ariella Masboungi (architecte-urbaniste, responsable des Ateliers Projet Urbain, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire) : « [Avec Jean Blaise], nous avons visité ensemble l'Emscher Park l'an dernier, c'était pour lui une référence pour la biennale de la Loire. J'avais organisé un atelier sur l'Emscher Park à Paris, et je me demande s'il ne faudrait pas le faire sur place, parce que c'est quand même l'expérience la plus intéressante en Europe, sur à la fois le projet urbain, l'art, la culture et le développement durable. Eux ont beaucoup joué sur la festivalisation de l'urbanisme, l'art contemporain, les événements. (...) Gênes, par exemple, a avancé à coup de grands événements : le 500ème anniversaire de Christophe Colomb, ensuite le G8, puis « capitale de la culture ». Et à chaque fois, ils font une avancée au niveau de l'urbanisme, ils utilisent à la fois le financement et la médiatisation liés à l'événement pour progresser. D'ailleurs, j'ai intitulé un de nos bouquins : "Penser la ville par les grands événements" »²⁶⁴.

L'organisation de manifestations festives dans l'espace public urbain s'est en effet généralisée au cours des 10 dernières années, au point d'apparaître comme véritable "recette magique" du développement local. Les villes rivalisent d'imagination en ce domaine, dans lequel elles voient le moyen de favoriser la « rencontre des cultures » et de confronter tous les publics à la création ; de revaloriser leur image et d'agir, en interne, sur le « sentiment d'appartenance » à la Cité et contre les tendances à la « désagrégation socio-urbaine ».

Renaud Epstein (Sociologue, Centre d'analyse des politiques territoriales et Groupe d'analyse des politiques publiques – ENS Cachan) : « Il y a un thème d'action politique qui me semble central, c'est la fête.. (...) La culture comme animation de l'espace public, la fête étant la phase la plus élevée — parce qu'il y a plein d'autres formes (...). La fête 1) comme animation de l'espace public, 2) comme facteur d'attractivité des villes. (...) C'est quand même saisissant de voir à quel point il y a eu un renouveau de la fête urbaine, et de la fête urbaine organisée par la puissance publique ces dernières années. (...) L'été à Paris, tu n'as pas un moment sans un quartier avec une fête. Et ce qui me semble intéressant par rapport à la fête traditionnelle, c'est que c'est délié de toute histoire, ce n'est pas la fête du citron de Menton ou je ne sais quoi, ce sont des créations de la puissance publique, ou articulées à celle-ci. (...) Paris-Plage, ou encore mieux ce qui se passe à Lyon — tu aménages les berges et tu fais la fête en même temps. (...) On peut penser aussi, dans le cas parisien, au modèle de La Villette, à savoir un certain nombre d'actions culturelles autour des équipements culturels — en fait dans le Parc, qui a été pensé comme une nouvelle forme de parc urbain (..). Eh bien, ce modèle s'est diffusé dans d'autres parcs, aussi bien des nouveaux parcs — je pense

²⁶³ Source: Les Echos, <u>www.lesechos.fr</u>, 14 mars 2007.

²⁶⁴ Voir entretien joint en annexe.

au Parc André Citroën, qui est devenu un lieu dans lequel a lieu une série de festivals, etc. — que des parcs plus traditionnels, par exemple le Parc des Buttes Chaumont, où des fêtes, des concerts sont organisés. »²⁶⁵

Anne-Michèle Donnet (architecte, Directrice de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine) : « [Rendre la ville] plus vivante et plus animée, c'est vraiment une recherche dans tous les domaines. (...) Quand on parle d'espaces publics, il y a le quotidien, mais il y a aussi les grandes manifestations. Au Havre il y a une manifestation qui se répète tous les deux ou trois ans, (avec) Royal de luxe. Ils sont maintenant basés à Nantes, mais leur premier spectacle, m'a-t-on dit, (...) était au Havre, c'était un spectacle avec un géant. Et quand les gens m'ont parlé de ce premier spectacle, c'était étonnant... : il y a une espèce d'appropriation, comme si (ce géant) était un élément de la famille pour beaucoup de Havrais. Cette année (...) c'était « la petite géante avec un éléphant ». Si j'en parle, c'est que cette manifestation — qui a été très préparée par la Ville, puisqu'il a fallu préparer le circuit en modifiant quelques éléments de l'espace public — a attiré six cent mille personnes. Et ça transforme une ville ; ça la transforme, parce que les gens la voient autrement. Les gens viennent et participent - je dis bien « participent » - à un évènement, à une histoire, qui a un côté extrêmement poétique (...) . Et la ville devient un décor, les gens se retrouvent autour et dans cette histoire. Je dois dire que j'ai encore l'image d'une des très grandes avenues de la ville, l'avenue Foch, qui doit faire à peu près trente mètres de largeur sur une longueur de quelques centaines de mètres : cette rue était pleine de monde du début à la fin. Alors que d'habitude au Havre, les rues sont... [plutôt vides]. Cette rue pleine de monde, c'est quand même une vision intéressante. (...) On voit sa ville autrement. Les espaces publics ne se séparent pas des grandes manifestations. Et cette manifestation est une manifestation, j'allais dire, tous publics confondus. Aussi bien des publics locaux, très populaires, que des gens qui sont venus une fois et qui reviennent, d'Angleterre ou d'autres pays pour voir ce spectacle. »²⁶⁶

Le recours aux artistes ou aux événements festifs dans l'espace public apparaît dans certains cas comme l'occasion de produire des **décalages** féconds, des **ouvertures**, voire du désordre ou du risque — on rejoint là l'idée de l'espace public comme lieu de tous les possibles —, ouvertures que l'évolution urbanistique récente rendrait de plus en plus improbables.

Nicolas Frize (compositeur, Les musiques de la boulangère, à propos de Paris-Plage) : « J'aime bien ce qui perturbe la définition des lieux. Donc, que les quais de Seine deviennent une plage, c'est un très joli concept, enfin c'est la base d'un concept sur les alternatives. Je pense que tous les lieux qui peuvent devenir à un moment d'autres lieux, tous les lieux qui sont en devenir, en fait, qui ont des potentialités de métamorphose, sont des lieux qui aident les gens à arrêter de définir les choses. Dès qu'on définit, qu'on nomme, on enferme. Nous, on ne travaille que là-dessus, les artistes ne travaillent que là-dessus, sur cette espèce d'alternative possible, de métamorphose des choses. (...) Un enfant qui arrive dans une ville dont les lieux sont capables de se transformer à ce point là, c'est un enfant qui va avoir envie d'inventer ; donc on prépare une société de transformation possible, de transformation mentale aussi... (Il

Voir l'entretien joint en annexe. Voir également l'article de Renaud Epstein : "L'étrange engouement des élus locaux pour la fête", paru dans la revue Vacarme été 2004.

²⁶⁶ Extrait de l'entretien joint en annexe.

faut penser) l'espace public en tant que lieu d'émancipation de la collectivité et de réinvention de la collectivité »²⁶⁷.

C'est dans cette perspective d'invention ou de réinvention de l'espace urbain, perçu ou pratiqué, que de grands événements nocturnes sont organisés dans certaines villes, avec des bénéfices en termes de dynamique sociale, d'attractivité nationale et internationale, notamment parmi les couches de population les plus jeunes et les plus consommatrices de Culture. Citons des événements comme Les Allumés à Nantes (six nuits dévolues à la culture contemporaine d'une métropole étrangère, imaginées en 1990 par Jean Blaise à la demande de Jean-Marc Ayrault, suite à l'accession de ce dernier à la mairie en 1989) ; La Fête des Lumières à Lyon (qui, autour du traditionnel 8 décembre, fait de la nuit urbaine « le théâtre d'un spectacle vivant » avec le concours d'artistes et de techniciens de la lumière qui mettent en scène les monuments et les espaces de la ville; 3 à 4 millions de personnes déambulent dans les rues pendant trois nuits à cette occasion); ou les Nuits Blanches parisiennes (parcours artistique nocturne dévolu à l'art contemporain, proposé en 2002 par Christophe Girard, maire adjoint chargé de la culture, au nouveau maire de Paris Bertrand Delanoë). Toutes ces manifestations induisent de nouvelles pratiques des espaces publics, des parcours de déambulation, la mise en réseau de différents espaces publics et privés..., autant d'enjeux qui se traduisent dans le travail des services des collectivités, voire dans de nouveaux projets d'aménagement.

Christophe Girard (adjoint à la Culture, Ville de Paris) : « Nous avons eu l'idée de Nuit Blanche avant même que Bertrand Delanoë ne soit élu maire de Paris. Il définissait son programme et envisageait de me proposer la culture. Je lui avais alors dit que j'étais attaché à l'idée d'investir à Paris l'espace temporel et visuel de la nuit. Pourquoi ? Tout d'abord parce que dans beaucoup de villes au monde, que ce soit les villes d'Asie comme Tokyo, Bangkok, Shanghai, d'Amérique latine, ou d'Europe, comme Barcelone, Berlin, Londres, et bien sûr New York, les gens peuvent consommer la nuit. C'est-à-dire qu'ils peuvent acheter mais aussi sortir, sans qu'il soit considéré comme un crime d'élever la voix ou de chanter. Bien sûr, il faut, dans une ville comme Paris, plus petite que la plupart des grandes capitales, penser à réguler, à respecter ceux qui veulent dormir. Il faut penser à ceux qui se lèvent tôt et qui ont une vie professionnelle souvent rude, qui doivent aller en banlieue, entassés dans les transports en commun. Mais il faut aussi penser à ceux qui ont besoin de respirer, de vivre la nuit parce qu'ils ont travaillé pendant la journée. Nuit Blanche reposait sur cette idée de décoincer Paris, c'était la mission que m'avait confiée Bertrand Delanoë. (...) Par ailleurs, je pense que la création artistique contemporaine, qu'elle soit plastique ou musicale, est une nécessité, tout comme la construction d'immeubles dans une ville si on ne veut pas que la ville meure. (...) On surprend les citoyens, nous les emmenons voir des lieux insolites, interdits, fermés au public. (...) Pendant Nuit Blanche, les gens font la queue aux endroits qui les intéressent intuitivement ou à ceux qui les attirent par curiosité. Les gens découvrent des lieux dans la ville qu'ils n'avaient jamais vus, dont ils n'avaient jamais entendu parler. Ils rencontrent aussi des artistes présents avec des créations, gratuitement, rien que pour eux. In fine, ils ont vu que l'art contemporain n'est pas du tout ce qu'on leur racontait, qu'il n'est pas illisible ou

_

²⁶⁷ Extrait de l'entretien joint en annexe.

abscons. Ils ont vu au contraire que c'est une façon de dire, de faire, de voir, de créer, avec un langage nouveau. Finalement, les gens ont envie de découvrir et de comprendre. (...) Nous avons donc un gros chantier. Car nous devons construire des logements sociaux, pour que nos villes restent des villes humaines, des villes brassées, des villes de personnes, et non pas de grandes galeries marchandes de luxe ou des musées ouverts aux seuls touristes. Une ville est faite de désordre et de démesure qu'il nous faut réinstaller. Cela passe aussi par la mise en place de lieux éphémères. »²⁶⁸

Pascale Bonniel-Challier (Adjointe au Maire de Lyon, déléguée aux événements et à l'animations culturels) : « Les fêtes qui fédèrent des artistes et des amateurs à Lyon, à Bruxelles, à Belfast, à Audincourt, à Villeurbanne, à Sénart, à Lille, à Berlin, à Paris... imposent dans l'espace public une autre lecture des banlieues. Les parades, spectacles, carnavals, performances, installations... renversent la représentation établie de ces territoires en difficultés et de leurs habitants souvent déconsidérés ; ils manifestent une vision positive, créative, fertile et expriment toutes les compétences et imaginations à l'œuvre dans les banlieues. C'est à ce titre que les responsables politiques doivent continuer à investir sur ces montages singuliers, qui mêlent à la fois, une fonction sociale, une approche culturelle et une dynamique artistique. (...)Face aux déclins des institutions (l'école, le syndicat, le parti politique, l'église, l'éducation populaire, l'entreprise, l'ordre ultra-libéral) et à l'éloignement des habitants de banlieues des centres de décision, la fête collective incite à une participation active, à une ré-appropriation de l'espace médiatique, donc public. De la fête traditionnelle du 8 décembre née en 1854 au Défilé de la Biennale de la danse institué en 1996, l'agglomération Lyonnaise a intégré dans son code génétique, la participation des habitants aux grands rituels urbains. (...) La co-fabrication en amont d'un événement donne toute sa densité et sa profondeur à la fête et ne la limite pas à sa fonction médiatique d'un jour, dans un contexte d'événementialisation généralisée relevant plutôt des logiques de marketing territorial ou électoral. (...)Face à la mondialisation subie qui pénalise les populations les plus fragiles, les parades et manifestations de rues célèbrent l'envie de vivre la diversité culturelle de la ville. (...) La fête propose dans un temps et un espace donnés de "faire communauté " (...), de faire la démonstration que vivre ensemble nos diversités est non seulement possible, mais surtout enrichissant et valorisant pour tous. Lors du premier Défilé dans l'hypercentre ville de Lyon en 1996, les spectateurs ont été surpris par la démonstration du creuset multiculturel qui compose les banlieues de notre agglomération et par le plaisir de cette découverte. La Beat initiative de Belfast semble relever des mêmes logiques de lutte contre les conflits, dans ce cas là religieux et de leur dépassement. (...) Face à l'urbanisation sans urbanité des quartiers périphériques, créant des fractures spatiales et sociales indépassables, la fête oppose la valorisation des territoires ; elle permet une autre forme de transfiguration des lieux que le geste urbanistique ou architectural, que l'aménagement technique de l'espace public. A l'occasion d'une résidence de la Fête des lumières à La Duchère, les habitants avec l'aide d'un plasticien pyrotechnicien ont radicalement transformé une place publique pour en faire un lieu de repas de quartier. Dans le quartier des sœurs Janin, les résidents ont illuminé ensemble un immeuble

²⁶⁸ Extrait d'un entretien réalisé par Pierre-Alain Four, sociologue, à l'occasion du colloque : « Les fêtes dans l'espace public. Des enjeux politiques pour les grandes métropoles », organisé en décembre 2006 sous l'égide de la Ville de Lyon et de Banlieues d'Europe. Les actes de ce colloque sont parus sous le titre : « La place et le rôle de la fête dans l'espace public. Nouvelles fêtes urbaines et nouvelles convivialités en Europe », Banlieues d'Europe, Editions du CERTU, Collection Débats n° 50, 2006.

d'habitat social et transformé ce qui est décrié au plan architectural (un tour de logement social) en un élément urbain magique, poétique. $*^{269}$

Le développement et l'organisation croissante du monde des "arts de la rue" ont fait écho à ce souci des élus locaux en matière d'animation festive de leur ville, comme l'explique Jean Hurstel²⁷⁰, président-fondateur du réseau culturel européen *Banlieues d'Europe*, interrogé à l'occasion du colloque « Les fêtes dans l'espace public. Des enjeux politiques pour les grandes métropoles »²⁷¹:

Jean Hurstel (Banlieues d'Europe) : « À l'origine de ce mouvement, dans les années 70, il y a eu Michel Crespin, qui a fait la « Falaise des fous », dans le Jura ; Jean Digne, à Aix-en-Provence, qui a fait un travail sur la rue ; et moi à Montbéliard avec le carnaval, dans ces années-là. Quelle ironie ! Un truc réalisé par des saltimbanques s'est transformé en art et est peu à peu devenu une institution! Avec une commission au Ministère de la Culture sur les arts de la rue... Cela dit, pour les fêtes, on n'en est pas là. Elles se sont ritualisées, mais elles ne sont pas encore complètement institutionnalisées. Encore que, à Lyon, elles le sont en partie, avec une délégation en charge des fêtes. Comme à Strasbourg, où on distingue le secteur de la culture et celui de l'animation, qui est celui de l'événementiel public. (...) Clairement, il y a une nécessité absolue de faire du collectif à nouveau, de faire du lien social, au-delà même des municipalités. Plus l'individualisme monte, plus il y a de fêtes collectives. Dans les patelins ruraux, ce sont les seuls moments où les gens se rencontrent. (...). C'est le lien social primaire : dire bonjour à ses voisins... La télévision explique aussi ce besoin de fête, car elle a tué les petits échanges quotidiens. Pour les grandes fêtes urbaines, c'est un peu différent. Ces nouvelles fêtes sont aussi des spectacles. La différence étant que ces spectacles ont une participation populaire. (...) Leur autre grande fonction étant de retisser du lien urbain, de refaire de la ville, de refaire du plaisir à être en ville. Pour moi, les fêtes créent de l'urbanité, elles refont l'unité de la ville. Et si les collectivités publiques les soutiennent, c'est aussi parce que, de cette manière, une partie de l'argent public revient visiblement au public. Si l'on compare avec d'autres secteurs culturels, cela coûte peu : le prix de revient d'un Opéra et celui d'une fête sont sans commune mesure. »²⁷²

À propos de cette « irruption massive de l'événementiel urbain », les auteurs de l'ouvrage issu de ce colloque considèrent la fête comme « la forme la plus élaborée d'une urbanité nouvelle (...). Exact négatif de l'image meurtrière des cités actuelles : l'enfer concentrationnaire urbain, des villes livrées à la violence, à la délinquance, à la pollution et surtout à la grande solitude de l'individu en rupture de lien social, en déshérence d'identité. (...), la fête recompose les agglomérations émiettées, divisées, clivées en miettes, symboliquement, dans l'imaginaire de

²⁶⁹ Extrait de : « La place et le rôle de la fête dans l'espace public. Nouvelles fêtes urbaines et nouvelles convivialités en Europe », op. cité.

²⁷⁰ Auteur de « *Réenchanter la ville. Voyage dans dix villes culturelles européennes* », L'Harmattan, collection Carnets de ville, 2006.

²⁷¹ Voir note précédente.

Extrait d'un entretien réalisé par Pierre-Alain Four, sociologue, à l'occasion du colloque « Les fêtes dans l'espace public. Des enjeux politiques pour les grandes métropoles », op. cité.

ses habitants. Elle est le signe le plus évident, d'un désir de ville, d'un désir de refaire ville, dans un environnement social et économique en pleine mutation ».

— Certains des observateurs de la vie urbaine que nous avons rencontrés portent des analyses plus nuancées sur ce sujet. L'anthropologue **Michel Watin**²⁷³ se demande par exemple si, dans des contextes de "villes émergentes" ou peu denses, la fréquentation des grands événements festifs ou marchands ne permet pas de satisfaire, par défaut, le besoin de vie publique qui anime les individus dans nos sociétés contemporaines. Il parle « d'espaces publics forains » à propos des pratiques sociales observées lors de telles manifestations sur le territoire de l'Ile de la Réunion — où le phénomène urbain naissant, le contexte îlien et le déficit en matière de politique d'aménagement des espaces publics n'offrent pas les conditions de vie sociale propres à la grande ville.

Michel Watin (anthropologue, Professeur en sciences de l'information et de la communication, Université de La Réunion): « Je pense aussi [à ce que j'ai appelé] les espaces publics forains : des lieux qui constituent des espaces publics et qui fonctionnent comme des espaces publics, mais qui n'existent pas de façon permanente, seulement autour de grandes manifestations. À la Réunion ça marche très bien. C'est sûrement ce qui brasse le plus de gens d'horizons totalement divers. Parce qu'à la Réunion, les gens ne se déplacent pas s'il n'y a rien. C'est-à-dire s'il n'y a pas une animation. Le magasin en tant que tel ne suffit pas. (...) Ce qui attire beaucoup les foules, et ce qui produit un lien social un peu particulier, de type public, ce sont vraiment les manifestations. Ca peut être n'importe quoi : la fête du 4X4, la musique, la fête de la pêche, miss gros seins...! Et plus il y a d'embouteillages, plus les gens râlent, et plus ils sont contents...! Les gens vont gloser pendant des heures parce qu'ils ont eu du mal à y aller, mais c'était vraiment bien quand même. Après, ils se racontent qu'ils ont passé le dimanche dans les embouteillages, et ça les fait rire...! J'ai toujours eu du mal à saisir cette espèce de besoin... un peu grégaire, (...) ce besoin de croisement de la foule... Mais ce n'est peut-être pas improductif ... »²⁷⁴

Le sociologue **Renaud Epstein** voit pour sa part dans « la fête institutionnalisée » une manière de pallier « l'affaiblissement structurel du pouvoir politique dans sa capacité à instituer et organiser la société »²⁷⁵. D'autres estiment que cette pensée de l'espace public animé et de la fête comme ultimes supports de lien social va de pair avec une certaine « **peur du vide »**. Mettant souvent en avant les notions "d'appropriation" et "d'intimité" dans l'espace public — à l'opposé des conceptions qui pensent celui-ci comme espace libre, de flânerie et d'anonymat, laissant la place à l'attention distraite des citadins et à l'accueil de situations imprévues... — elle confondrait, finalement, **"l'urbanité"** et **"la convivialité"**.

²⁷³ Professeur en sciences de l'information et de la communication, Université de La Réunion.

²⁷⁴ Voir entretien joint en annexe.

²⁷⁵ Voir : "L'étrange engouement des élus locaux pour la fête", op. cité.

Sybille Vincendon (Journaliste, Libération): « Les élus..., leur première préoccupation, c'est la paix sociale ! (...). On est allé à Angers, on tombe en plein festival, tout le monde devait être habillé en rose. Les gens étaient assez habillés en rose d'ailleurs, ça marchait pas mal. Il y avait des défilés dans la rue avec des éléphants, il y avait des trucs comme ça. On sentait que c'était vraiment : "Allez, on s'amuse !". C'était sympa, cela dit. Je ne dis pas ça avec un mépris particulier, c'était plutôt sympathique. On a vu des éléphants ..., pourquoi pas ? (...) Mais oui, il y a ce souci de l'animation. (...) Je pense que les élus ont horreur du vide dans les lieux publics. Pourquoi ? Parce qu'ils ont l'impression qu'ils ne vont rien offrir à leurs électeurs — en gros, ils ne donnent pas le mode d'emploi d'un endroit— exactement comme les parents ont horreur des moments d'ennuis pour leurs enfants. C'est la même idéologie : le vide, le rien, c'est forcément une espèce de danger. (...) [Pourtant] quand on regarde la place Stanislas à Nancy, (...) qui a été piétonnisée... – c'est une place historique, une place royale magnifique (...) et c'est l'architecte des monuments historiques qui l'a faite. (...) Il a fait un espace complètement vide. Il y a la statue au milieu, avec une espèce de socle où les gens peuvent s'asseoir, et puis autour il y a des lisses comme sur la Place des lisses à Saint-Tropez, qui sont des sortes de barrières sur lesquelles on peut s'asseoir (elles sont présentes sur un ou deux tableaux qui représentent la place à l'origine). Et puis, basta ! Si, il y a deux restos qui sont là et qui ont le droit de mettre des chaises... Comme c'est très vaste, ils peuvent avancer pas mal, mais enfin il y a énormément de vide, énormément ! C'est sidérant ! J'ai fait ce reportage au moment de l'inauguration, donc les gens en prenaient possession véritablement. Le plaisir qu'il y avait à cet endroit, sans affectation précise...! En plus, il y avait une qualité sonore très bonne dans ce lieu, ça n'avait pas du tout un son de rue piétonne. Cela doit être lié à l'équilibre entre l'espace et la hauteur des bâtiments. C'était très calme en vérité. (...) Il y avait un mariage qui se faisait photographier, des mômes qui couraient..., un marchand de glaces sur la place... (...) Les gens déambulaient, mangeaient leur glace... Et je n'avais pas l'impression que c'était vraiment un problème qu'il n'y ait pas une destination précise du lieu qui soit fléchée. »276

L'animation festive ainsi, parfois, une manière de compenser la non-plurifonctionnalité de certains espaces publics, ou de pallier les défauts de modes de conception qui ne prennent pas suffisamment en compte la complexité des pratiques citadines.

Nicolas Frize (compositeur, Les musiques de la boulangère): « Si les élus organisent des fêtes, c'est par volontarisme, c'est parce que ça ne fonctionne pas. Si on organise des fêtes, qu'on fait venir du théâtre de rue, qu'on n'arrête pas d'agiter le cocotier, c'est bien parce que les gens n'investissent pas l'espace public. En fait, les élus ne sont pas seulement responsables, c'est un problème de politique générale. Mais c'est vrai qu'ils n'ont pas pensé non plus comment..., ils ont pensé qu'il suffisait de mettre un espace pour qu'il soit rempli. D'abord ils pensent beaucoup l'espace visuel, ils ne pensent qu'à ça, au visuel. Ils ne pensent pas à ce que ça sonne... Parce que les gens vont là où il y a du bruit.(...). Je me rappelle..., à Hérouville-St Clair, le maire avait fait une belle place toute neuve..., et les gens n'y allaient jamais. Mais évidemment : quand on y était, on ne s'entendait pas, on avait l'impression d'être dans le désert, donc on avait les jetons.... C'était un endroit complètement désert, donc...(Alors que) les gens recherchent la foule... Les gens vont sur la plage quand il y a des gens, pas quand il n'y a personne ; ils vont sur l'autoroute quand il y a du monde, ils vont se mettre dans des bouchons... Les gens aiment ça, ON aime ça... On a besoin de

_

²⁷⁶ Voir l'entretien joint en annexe.

se rencontrer. (...) Moi, je pense qu'un espace doit être conçu comme vivant, au lieu d'être conçu seulement comme réceptacle. Il faut déjà le concevoir comme vivant, c'est-à-dire qu'il faut (...) avoir un programme pour le faire vivre. (...) Il faut que le mobilier soit accueillant, pas juste esthétisant — ça ne sert à rien de faire venir un artiste qui vous fait un truc sublime si on ne peut pas s'en servir pour..., si ce n'est pas déjà un endroit où on va pouvoir faire plein de trucs. (...). [Il faut penser à] qu'est-ce qu'on mange dans l'espace public ? Est-ce qu'on peut pique-niquer dans un espace public ? (...) Est-ce qu'on pourrait déjà mettre des toilettes dans les espaces publics ? Est-ce qu'on peut boire à une fontaine ? Est-ce que les mômes peuvent venir faire les cons dans la fontaine ? Est-ce qu'il y a des bancs partout ? Est-ce qu'il y a des associations présentes, des commerces ? Est-ce qu'on peut se rassembler pour parler ? pour faire des manifs ? »²⁷⁷

5. Les espaces publics, espaces marchands?

Cette question est au cœur de bien des projets urbains en cours, en France comme à l'étranger. Elle est abordée de deux manières : soit qu'il s'agisse de maintenir ou de restaurer une fonction commerciale (parmi d'autres) dans des espaces publics qui en sont privés ; soit à travers la conception d'espaces de statut privé, dédiés à la fonction commerciale ou plus généralement à la consommation (de loisirs par exemple), et qui prétendent au statut d'espaces publics.

Ariella Masboungi (architecte-urbaniste, responsable des Ateliers Projet Urbain, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire) : « Il y a un sujet qui me passionne, c'est le commerce de rez-de-chaussée. L'espace public sans commerces au rez-dechaussée, c'est une catastrophe.(...) J'ai discuté avec un copain qui est à la Semaest et qui (...) est chargé d'une mission par la ville de Paris pour faire évoluer les commerces. Apparemment, la Ville de Paris est arrivée à sauver un certain nombre de rues avec le programme Vital'quartier. Le problème est la désertification commerciale. (...) Dans le réseau du Club Ville Aménagement, Bérénice-Procos, qui travaille sur les commerces, m'a montré leurs chiffres : l'autorisation de centres commerciaux en périphérie a été multipliée par deux cette année. C'est horrible! Si ça continue, dans les centres, il n'y aura plus rien. (...). En plus, les promoteurs qui font du bureau ne savent pas faire du commerce. Par exemple, la SEMAPA a acheté tous les rez-de-chaussée de son opération, et après, elle est allée chercher les commerçants qu'elle pensait souhaitables à la vie du quartier. A Marseille, quand j'ai travaillé sur la Canebière, c'était les mêmes questions : comment faire venir les commerces qu'on veut ?(...) Comment, dans les nouvelles opérations, peut-on générer du commerce ? On ne peut pas parler d'espace public sans le commerce. Par exemple, Barcelone a une politique très dynamique, c'est une ville très engagée dans la question du commerce de rez-de-chaussée. Il faut beaucoup de volontarisme pour ce faire. »278

Alors que la fonction commerciale jointe à d'autres contribue à complexifier les usages de certains espaces publics — donc à soutenir le rôle social et politique que ceux-ci peuvent jouer

²⁷⁸ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁷⁷ Voir l'entretien en annexe.

dans la ville — certaines opérations d'aménagement semblent plutôt participer d'un appauvrissement fonctionnel de ces espaces.

Sybille Vincendon (journaliste, Libération): « Quand on regarde l'ensemble des rues piétonnes en France..., elles ressemblent à des centres commerciaux à ciel ouvert! Et elles sont gérées comme telles. A Marseille par exemple, la rue de la République, qui va accueillir le tramway, ou qui l'accueille déjà, c'est quand même un centre commercial à ciel ouvert, mais vraiment! Dans ce cas, la moitié de l'espace des bâtiments appartenait à une société immobilière, l'autre moitié à une autre..., ça a été vendu et revendu pour arriver dans les mains d'un fonds de pension texan, qui lui-même cède les fonds de commerce et les murs commerciaux à je ne sais quel aménageur de centres commerciaux... Et vous n'aurez que le marketing mixte d'un centre commercial: "Pimkie" à côté de "Jennifer", de "Promod", de ceci ou de cela.... Et ça va ressembler exactement à un mall à ciel ouvert. Dès lors, il faut que l'espace public soit assorti à ça: donc il y aura ce qu'il faut devant là où il faut — et encore pas trop parce qu'il ne s'agit pas d'avoir des SDF dessus.... Il y aura ce qu'il faut, sans doute, en vidéo-surveillance, et peut-être même la petite bagnole qu'on a dans les villes de province, et qui se promène...le petit machin électrique qui se balade le samedi après-midi pour vous emmener avec vos courses d'un endroit à l'autre..., qui est le grand truc d'animation...(...). Les villes se payent ce genre de trucs. Vous êtes dans un centre commercial, en somme. Avouez que c'est déprimant! »²⁷⁹

Plus généralement, la tendance à concevoir certains espaces publics autour de la fonction marchande comme fonction principale s'impose dans les nombreuses opérations qui relèvent de ce que **David Mangin** a appelé « *la ville franchisée* ». Avec la conception, par des firmes privées, de "produits urbanistiques" ou architecturaux reproductibles et exportables, à quelques nuances près, d'un contexte à un autre, on voit émerger un nouveau type d'espaces dédiés principalement à la consommation de biens matériels ou immatériels (loisirs). Entrent dans ce registre certains parcs à thèmes, les espaces liés à des opérations immobilières de grande envergure ou les centres commerciaux fermés de "nouvelle génération", présentés comme « *des espaces publics de statut privé* ». La conception de ces espaces mobilisent actuellement de nombreux professionnels et investisseurs, dans des projets de renouvellement ou d'extension urbaine, sous l'œil d'élus locaux qui voient là le moyen de « recréer de la centralité » dans leurs agglomérations, avec des financements publics réduits. Le groupe indépendant *Altarea*, par exemple, fondé par Alain Taravella et Jacques Nicodet en 1994 fait partie de ces nouveaux acteurs de la conception urbaine:

« Investisseur, Altarea conçoit, aménage, construit, commercialise et gère, se présentant aux municipalités comme un partenaire à long terme, impliqué dans les politiques de restructuration urbaines — par exemple dans la reconquête du centre de Roubaix : "Une situation très difficile, dans un centre vidé de ses habitants et de son animation". Alain Taravella résume le pari : "Un centre commercial dans ce centre pourra créer un lieu de rencontre et aider la ville à sortir de son ghetto. Au cours des cinquante dernières

-

²⁷⁹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

années, avec le développement de la voiture et la grande diffusion en périphérie, le commerce est devenu aux yeux de beaucoup destructeur de villes. Pourtant, grâce à ses effets d'entraînement, il peut aider à recoudre les villes en crise, à condition d'innover, de travailler sur des thèmes originaux". L'opération la plus reconnue internationalement, Bercy Village, a conduit le groupe à inventer un programme spécifique, créer un pôle d'animation commerciale sur le thème du vin et du confort : "Le lieu a d'abord fonctionné sans publicité, de bouche à oreille ; maintenant les touristes viennent, les habitants de banlieue. Ce qui était considéré comme impossible apparaît à tous aujourd'hui comme un projet évident." »²⁸⁰

L'implantation ou la réhabilitation de tels centres commerciaux conçus comme des « lieux de vie », des « pôles de rencontre et d'animation », sur des sites faisant l'objet d'opérations de reconquête ou de requalification urbaine, apparaît aujourd'hui comme l'une des clefs importantes de l'urbanisme contemporain, en France et en Europe. Cette tendance s'est nourrie de l'expérience nord-américaine, où, comme l'a montré entre autres **Cynthia Ghorra-Gobin**²⁸¹, et comme le rappelait en 2001 **Guénola Capron**²⁸², le centre commercial « s'est affirmé depuis longtemps comme espace public urbain, comme lieu d'une intense pratique sociale et d'une new indoor flânerie. Il a cristallisé de la centralité dans des milieux suburbains peu denses, a répondu aux besoins de sociabilité et de consommation des citadins. A Los Angeles, devant la désaffection de la rue, restreinte à la circulation automobile, mais aussi des parcs investis par les marginaux ou par des communautés ethniques, le centre commercial apparaît comme une solution face à l'insécurité et aux incivilités urbaines ». Ces opérations buttent pourtant sur un problème de fond, qui est au cœur même de la définition de l'espace public, à savoir la **limitation de l'accès aux lieux**.

Sybille Vincendon (Journaliste, Libération): « [Les promoteurs privés] montent en gamme. C'est-à-dire qu'ils dépensent de plus en plus d'argent et qu'ils essaient de raffiner leur offre. (...) Je crois qu'ils se dotent d'énormément de compétences, au sens technico-architectural. C'est vrai qu'ils essaient de faire des trucs un peu moins vilains qu'avant. Ils mettent beaucoup de bois, beaucoup d'acier, beaucoup de verre, beaucoup de lumière, beaucoup d'argent..., d'une manière un peu ostentatoire. (...) Ils réfléchissent beaucoup, aussi, au fait de produire des endroits qui soient "des lieux de vie"..., le lieu de vie, c'est leur Graal! Avec cette ambiguïté: d'un côté il faut être un lieu de vie ...- j'ai lu récemment (...), à propos du Family Village de la ZAC des Hunaudières au Mans, que le gestionnaire de l'endroit disait: « C'est formidable, on commence à avoir des femmes qui viennent juste pour flâner un peu à l'heure du déjeuner. » Pour lui, c'était une sorte de signe d'urbanité. Et je peux comprendre ça ; effectivement, si les gens viennent se promener, comme ça, entre midi et deux, en mangeant un sandwich, et parce que c'est un lieu de promenade agréable, ils ont réussi un petit quelque chose. Quoique ça joue peut-être sur des registres très commerçants, sur la société de consommation et tout ce qu'on veut, mais enfin il y a une sorte d'effet de

²⁸⁰ Extrait de l'ouvrage « *Penser la ville par les grands événements. Gênes »*, sous la direction d'Ariella Masboungi, Projet Urbain, Editions de la Villette et Ministère de l'Equipement, 2004.

²⁸¹ Voir: « Los Angeles. Le mythe américain inachevé », CNRS Editions, 1998.

²⁸² « De la "marchandisation" de l'espace public : le cas du centre commercial à Buenos Aires », in : « Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale », sous la direction de Cynthia Ghorra-Gobin, L'Harmattan, 2001.

plaisir malgré tout. Mais en même temps, là où ils sont dans la contradiction, c'est qu'ils détestent les bandes de jeunes, ils détestent les SDF, ils détestent les enfants. Ils veulent une partie de la population et pas l'autre. Il y en a une qui a le droit de flâner et pas l'autre. Là, on commence à entrer dans un contrôle social qui n'est pas très très gai, parce que la ville, en principe, ça réunit tout le monde. (...) Ils veulent des clients. Et ils ne veulent surtout pas qu'une partie, sinon de la clientèle, du moins des gens qui sont là, puissent générer quelque chose qui ressemble à de la peur ou de l'inquiétude. Alors que ça, ça fait partie de la ville aussi. Le propre de la ville, c'est que vous n'êtes pas au village, vous risquez de buter sur quelqu'un que vous ne connaissez pas. Et en général, on allait dans les villes parce que, précisément dans le village, on n'en pouvait plus. »²⁸³

---> Divers travaux de recherche, plus ou moins récents, ont porté sur ces questions, montrant à la fois que ces espaces sont des lieux de sociabilité, et qu'ils ne fonctionnent pas pour autant sur le même régime que les espaces publics urbains non marchands, parce qu'ils sont soumis à des règles de filtrage des accès, d'orientation de l'attention, de surveillance et de gestion des interactions qui limitent la variété des usages possibles du lieu. On pense notamment, en ethnologie et sociologie, aux travaux précurseurs de Sylvia Ostrowetsky et Jean-Samuel Bordreuil sur les civilités dans les espaces commerciaux des périphéries urbaines. Plus récemment, le sociologue Jean-Marc Berthet a comparé les pratiques des jeunes dans un centre commercial et sur une rue du centre-de Lyon. ²⁸⁴ L'anthropologue **Michèle de la Pradelle** (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) a elle aussi mené des observations très fines sur le fonctionnement social de ce genre de lieux. ²⁸⁵ Et la commission « **Géographie des activités** commerciales » du Comité National Français de Géographie — commission présidée par Jean Soumagne, professeur à l'Université d'Angers — s'est penchée sur ces questions lors de divers séminaires et colloques au cours des dernières années (colloque de Limoges en 2001, séminaire sur « Commerce, espaces publics et espaces privés »), qui ont donné lieu à des interventions sur « Commerces et nouvelles centralités urbaines » (N. Lebrun, Université de Reims), « Commerce et urbanité dans les quartiers sensibles » (Michèle de la Pradelle), « Centralité et commerce dans l'espace métropolisé d'Aix-Marseille » (Nicole Vaudour, Université d'Aix-Marseille), « Le Centre commercial "Avenir" à Drancy » (Sophie Lestrade, Université de Limoges), « Parcs commerciaux et urbanité » (Arnaud Gasnier²⁸⁶, Université du Mans), « Commerce et espace public » (Jean-Pierre Bondue, Université de Lille 1).

²⁸³ Extrait de l'entretien joint en annexe.

Voir l'article « Lyon, la banlieue et leur centre : jeunes entre la rue de la République et la Part-Dieu », in : « Des cultures et des villes, mémoires au futur », Editions de l'Aube, 2005.

²⁸⁵ Voir par exemple : « Espaces publics, espaces marchands : du marché forain au centre commercial », in : « Réinventer le sens de la ville », op. cité

²⁸⁶ Auteur d'une thèse sur « Centre ville, urbanité et jeunes : de la conception de l'aménagement à son usage spatial », 1994.

6. Les espaces publics et l'enjeu sécuritaire : menaces de privatisation et « intériorisation de l'extérieur »

L'espace public, depuis toujours perçu comme lieu du risque et du débordement social par les pouvoirs publics, l'est plus encore depuis une dizaine d'années dans les villes européennes, divers facteurs s'alliant pour imposer une conception "sécuritaire" de ces espaces (montée en puissance de la menace terroriste, accroissement de la normalisation technique, principe de précaution, etc.). Cette tendance va de pair avec celle de la privatisation de la production et de la gestion urbaine (résidentialisation, lotissements fermés, délégation des services d'entretien, etc.), qui induit la montée en puissance de divers **dispositifs de contrôle** des espaces urbains, privés et publics (généralisation de la vidéosurveillance, vigiles...).

Renaud Epstein (sociologue, Centre d'analyse des politiques territoriales et Groupe d'analyse des politiques publiques – ENS Cachan) : « C'est la doctrine de l'ANRU : tu prends des projets de rénovation urbaine, d'Epinay-sur-Seine à Vierzon, en passant par Maubeuge ou je ne sais où, tu auras partout les mêmes éléments de transformation de l'espace public, en l'occurrence de privatisation de l'espace public, qui sont organisés au nom d'une bonne gestion des espaces. (...) C'est ce qu'on appelle la résidentialisation. C'est vrai que c'est plus joli de dire "résidentialisation" que "privatisation" de l'espace public..., on est en France...! »²⁸⁷

François Barré (Consultant, ex-Directeur de l'Architecture et du Patrimoine au Ministère de la Culture) : « Quand Richard Sennett en 1977 parlait des "tyrannies de l'intimité" et de la privatisation de l'espace public comme une menace, ça fait quand même exactement 30 ans, et bien ça n'a fait qu'empirer (...). Qu'est ce qu'un espace public ? C'est un espace gratuit, c'est un espace où l'on peut se réunir librement, ce qui veut dire que quand on est plus de trois, ça ne devient pas un attroupement puni par la loi. C'est un espace laïc, qui n'est pas livré à une communauté plutôt qu'à une autre, mais qui est accessible à tous ; c'est un espace où l'on peut prendre la parole, la parole publique, et pas seulement la parole privée, et où il y une capacité pour chacun d'être porteur des qualités et des défauts de tout être humain : ça veut dire, à la limite, parler trop fort, sentir mauvais, être mal habillé et pouvoir éventuellement s'allonger sur un banc, etc. C'est également un espace où l'on trouve des services publics : l'espace public, le tiers-espace comme dit Gaudin, c'est l'espace de partage de valeurs qui fondent un vivre ensemble. Eh bien, cet espace doit avoir des services publics. Quand il n'y a pas les services publics, il va de soi que c'est un espace qui a perdu une partie de son caractère public. Aujourd'hui, on s'aperçoit que l'espace public est en voie de privatisation. Quand il y a des rassemblements interdits qui sont surveillés, et quand on est face à une multiplication des lieux de passage qui ne sont plus des espaces publics, mais des espaces communs sans caractère public - je veux parler des galeries marchandes - on a un mode de sécurisation qui fait que si vous sentez mauvais, que vous êtes mal habillé, un peu en état d'ébriété, etc., vous pouvez toujours courir pour y rentrer : il y aura quelqu'un de costaud à l'entrée qui vous fera comprendre qu'ici, c'est public, c'est libre d'accès, mais pas pour vous. (...) Pour prendre un exemple, dans une cité, il n'y a plus de service

-

²⁸⁷ Extrait de l'entretien joint en annexe.

public. Petit à petit, les services publics disparaissent, en bas des immeubles, il n'y a pas de parvis qui appartienne à l'espace public, il n'y a plus de commerces en pied d'immeuble, et quand on n'a ni le commerce, ni les services publics, on est face à quelque chose qui n'est pas de l'espace public. Quand on entend dire à propos des jeunes des banlieues, "ils sont tout le temps dans la rue", ce n'est pas vrai, parce qu'il n'y a pas de rue. Il y a une espèce de (...) territoire de délaissement qui n'a plus de caractère public. Et donc ils essaient de recréer de l'espace public dans les halls d'immeubles, les caves, les escaliers — ce qui est une forme de publicisation [de l'espace privé] ou de privatisation de l'espace qui est quelque chose de compliqué. Et puis il n'y a pas de diversité. Dans l'espace public, on rencontre toute la population de la ville, c'est en ça que je dis que l'espace public est laïc. Quand on est dans un espace public, dans la plupart des cités, les mêmes rencontrent les mêmes. Et les mêmes qui rencontrent les mêmes sont les plus déshérités. On est là face à quelque chose qui est le contraire de l'espace public. (...) Quand Sennett parle de l'espace public, il dit que sa caractéristique principale, c'est son impersonnalité : à partir du moment où l'espace public commence à être personnalisé, cette personnalisation est le contraire de l'hospitalité. Celui qui reçoit et celui qui est reçu, les deux hôtes — puisque c'est le même mot dans notre langue, ce qui est très beau d'ailleurs — ne peuvent plus être dans la diversité, dans la mesure où il y a quelque chose de personnel qui fait que l'on n'accepte plus les différences. Pour accepter les différences, il faut être impersonnel. Et aujourd'hui, on est de plus en plus face à une espèce d'indifférenciation privative de l'espace public. (...) En centre ville, si on prend l'exemple de la place de la République à Paris — elle est républicaine et laïque —, eh bien (...) en pied d'immeubles, on a tous les grands logos commerciaux - Adidas, Macdonald's, Conran c'est-à-dire que l'on est face à quelque chose qui n'est pas identifiable. Il manque une autre chose qui fait partie de l'espace public, c'est un caractère d'identification par rapport à une vie locale. Moi je crois à la mondialisation, à la condition qu'il y ait du projet local. Et dans le projet local, il y a quelque chose qui "donne lieu", c'est l'espace public. Si l'espace public ne donne plus lieu et qu'il est uniquement une "logotomisation" des individus, il y a quelque chose de terrible. Donc [la question est] comment fabriquer, comment retrouver quelque chose qui ne soit pas le spectacle de la marchandise et l'impérialisme du marché, mais [qui représente] la diversité et le symbolique ? »²⁸⁸

Alain Marguerit (paysagiste-urbaniste, L'atelier des paysages): « Aujourd'hui, l'espace public est un domaine qui est accaparé par la technostructure... On a changé depuis une dizaine d'années, assez insidieusement — c'est vrai que les choses ne se sont pas vraiment décidées comme ça..., je ne pense pas, je n'ose pas penser que ce soit politique et volontaire — on est passé à une nécessité de contrôler l'espace public. (...) La prévention situationnelle oblige à contrôler l'espace public. (...) C'est-à-dire qu'on a une analyse des projets urbains, des projets d'aménagement, en termes de sécurité publique. (...) Dans les services des villes, vous allez avoir de nouveaux spécialistes, ingénieurs ou autres... On est passé de la caméra à des gens qui veulent nous codifier, qui vont nous dire : ça, vous ne pouvez pas le faire parce que derrière cet arbre, il y a ça... Et voilà. Donc, on a une lecture qui est complètement orientée sur une problématique qui est celle de la sécurité. Avec l'idée du risque zéro — qui est impossible, impossible ! Qui peut arrêter ça ? Simplement les élus, mais quel est l'élu qui va s'opposer à la lecture de la prévention situationnelle du projet qu'il va engager ? Aucun. »²⁸⁹

.

²⁸⁸ Voir l'entretien joint en annexe.

²⁸⁹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

Laurent Fachard (Les éclairagistes associés) : « J'étais avant-hier à la SEMAPA à Paris, pour le quartier rive gauche, où je fais la dalle Tolbiac-Chevaleret. Paris est ville lumière depuis le XIXème siècle, ils n'ont à apprendre de personne, ils savent tout faire mieux que les autres, etc. (...) Toujours est-il qu'ils sont assez archaïques. J'ai attaqué sur la proposition de l'ombre et la lumière...: « la fonction principalement piétonne de l'aménagement de la dalle et la diversité des activités permettent de mettre en oeuvre des environnements lumineux et urbains de qualité et d'ambiances variées. (...) La qualité nocturne et l'esprit lumineux des lieux, et en particulier de la promenade belvédère, est au calme et à la détente, à la juste et bonne mesure de la lumière. En effet, toute la périphérie du site bénéficie d'éclairages surabondants, et de niveaux d'éclairement sursaturés. Il ne fera jamais nuit sur ce site. Nous proposons de qualifier la promenade plantée par un faible niveau d'éclairage ambiant afin de favoriser le calme, le confort, le repos visuel et permettre la contemplation du site. (En effet) plus on éclaire, moins on voit. De la pénombre mesurée à la clarté maîtrisée, vers une belle et sécure obscurité urbaine ». Eh bien là, c'était terminé ! Les mecs étaient... ils m'avaient fait venir... et je propose de ne pas éclairer! Enfin d'éclairer, mais très faiblement. C'est impossible. Et pourtant on a fait des colloques avec Jean-François Augoyard sur le sentiment d'insécurité, on a montré à tout le monde qu'il n'y avait aucune relation entre la quantité de lumière et le sentiment d'insécurité. Vous avez autant un sentiment d'insécurité en plein désert en plein jour qu'en pleine nuit dans une rue vide ».

Nicolas Frize (compositeur, Les musiques de la boulangère) : « En fait, le capitalisme a une espèce de double mouvement, en architecture : c'est le "n'importe quoi" de Tokyo, de Shangaï, Hong-Kong, Singapour, etc., qui est vraiment l'insolence faite aux hommes. Parce que c'est l'accumulation pour l'accumulation, sans aucune préoccupation de l'espace public. Par exemple à Shangaï, c'est l'architecte qui va faire l'immeuble qui va se faire le plus remarquer, pour l'entreprise qui a envie de se faire remarquer. (...) Et on n'en a rien à faire des hommes. Il y a un immeuble qui pousse tous les trois mois, et c'est une accumulation d'objets sonores, de trucs..., enfin c'est vraiment un pis aller... Et chez nous, c'est l'inverse, c'est un capitalisme qui passe par la coercition, par la répression, par la diminution des libertés, par la réduction de l'usage de l'espace public comme espace réellement public. L'espace public devient une espèce de transition entre des espaces privés. C'est-à-dire qu'en fait, on hystérise l'espace privé ; l'espace privé doit être un espace protégé, (...) on le rend même insécurisant : on accumule tellement d'éléments de sécurité qu'on le rend insécurisant... Au lieu de l'ouvrir et de dire que tout va bien, on le referme en disant "il faut se méfier". Et du coup, l'espace public devient un espace dangereux, il devient cet espace en danger entre les espaces privés. Les espaces privés sont surper-protégés, et l'espace public devient cet endroit où il faudrait tout filmer, qui doit être le plus réduit possible..., quitte à ce qu'il soit privatisé d'ailleurs Et du coup, on ne peut plus investir de la collectivité dans l'espace public. (...) De toute façon le collectif est dévalorisé, le collectif est dangereux, il est le lieu de la promiscuité, de l'étrangeté, de l'altérité...Là-dessus on s'est fait battre. On s'est fait rétamer. Par la politique pure, par la politique au sens pur du terme. »²⁹⁰

L'approche sécuritaire des espaces publics est aussi accentuée par ce que **Maria Veltecheva**²⁹¹ a appelé « l'intériorisation de l'extérieur » : ces « nouvelles configurations »

²⁹⁰ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁹¹ Architecte-Urbaniste. Voir *« Paris, Berlin, Rome. L'intériorisation de l'extérieur »,* in : Urbanisme n° 346, janvier-février 2006

d'espaces publics qui se développent à l'intérieur ou en sous-sol de « bâtiments-ville », de complexes commerciaux ou de loisirs, d'infrastructures de transports (aéroports, gares...). « L'intériorisation croissante de l'espace public, liée à la commercialisation et à la privatisation des activités humaines se manifeste dans l'ensemble de la ville sous différentes formes : "citadelles" des centres commerciaux, multiplexes, infrastructures monofonctionnelles, parcs de loisirs, parcs d'activités et même habitat périurbain regroupé en "enclaves résidentielles" ». Le nouveau projet des Halles à Paris, des galeries marchandes à Berlin, des « atriums monumentaux » à l'intérieur de bâtiments de bureaux, banques et musées, mais aussi des espaces extérieurs clôturés d'une manière ou d'une autre (comme les ex-Mercati Generali réhabilités par Rem Koolhaas à Rome) offrent selon cet auteur les caractéristiques d'un « espace public circonscrit, situé à l'intérieur de systèmes architecturaux » qui présentent de fortes tendances à « l'enfermement » et à « l'enclavement ». « Aussi peut-on tenter d'interpréter l'espace public contemporain à travers des attributs qui caractérisent l'intériorisation : sécurité, identité, hétérotopie, représentativité. » Tout ceci allant de par avec « l'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la construction » (concept de « bâtiment intelligent »).

Autant d'évolutions que l'on peut mettre en parallèle avec les interdictions de rassemblements de jeunes dans certaines villes, la « chasse aux SDF » dans les rues piétonnes ou sur les parvis de certains monuments ou centres commerciaux, l'implantation de mobilier urbain « dissuasif » (sièges et bancs publics conçus pour empêcher la halte et le repos des « indésirables » dans la ville...), toutes pratiques qui vont dans le sens d'une limitation de l'accès, voire d'une « militarisation » de l'espace public, pour reprendre le mot de **Mike Davis**. 292

III. Des investissements qui restent à la marge de la production urbaine

Le mouvement général qui s'est affirmé depuis 20 ans dans les villes françaises en faveur de l'aménagement des espaces publics mérite d'être interrogé, comme on l'a vu précédemment, de plusieurs points de vue. À la fois pour le relatif déficit de réflexion qui préside à la mise en œuvre de certains aménagements (on y reviendra), mais aussi au regard des logiques plus globales qui contribuent à la fabrication de la ville.

D'une part, les politiques concernant la requalification ou la création d'espaces publics ont rarement débordé des centres-villes²⁹³. Le travail des espaces publics dans les périphéries

²⁹² Sociologue américain, auteur de *« City of Quarz »* (1990) et *« Au-delà de Blade Runner. Los Angeles et l'imagination du désastre »*, extrait traduit en français (Editions Allia, 2006) de l'ouvrage *« Ecology of Fear »,* publié aux Etats-Unis en 1998.

²⁹³ Sauf exception. Les expérience du Grand Lyon et de Nantes ont été citées au cours de notre enquête, pour le travail réalisé sur les grands ensembles ou les centralités secondaires de ces agglomérations.

urbaines — grands ensembles et zones d'habitat pavillonnaire — reste la plupart du temps indigent, soumis, comme nous l'ont expliqué certains de nos interlocuteurs, au « règne du catalogue », au pouvoir d'influence des marchands de mobilier urbain ou à des conceptions de la modernité urbaine peu en phase avec les avancées les plus récentes de la réflexion sur la ville.

Marion Ségaud (sociologue, Professeur émérite à l'Université du Littoral-Côte d'Opale) : « Il me semble qu'il y a un grand manque (...), un gros travail à faire du côté des élus, de la formation des élus. Quand je vois, localement, dans les petites villes, dans les villages, comment les gens sont incapables de... — enfin, ils ne sont pas formés, ils ne savent pas —, les maires veulent des trottoirs, des éclairages publics, des ronds-points... A mon avis, il faudrait comprendre sur quels savoirs [ils se basent], et puis comment ils sont engagés à faire ces dépenses, comment c'est budgétisé (...) Pour l'éclairage public, par exemple, il faudrait comprendre les mécanismes (par lesquels) il faut rentrer dans des cases, il faut dépenser cet argent. (...) Par exemple, j'étais récemment à la soutenance de thèse d'une psychologue de l'environnement, Hélène Glodt, sur l'éclairage public. Dans le jury, il y avait un architecte qui est spécialisé dans l'éclairage public. Il nous a décrit des trucs apocalyptiques par rapport aux maires ! Lui-même est chargé de faire un Plan lumière du campus de Nanterre, qui est en train d'être désenclavé avec la nouvelle gare. Et il parle des élus vraiment comme des gens qui prennent des décisions..., mais qui prennent de mauvaises décisions, parce qu'ils sont entre les mains d'EDF et des techniciens qui veulent vendre des éclairages publics, des lampadaires, etc C'est absolument aberrant !.(...) C'est le problème du goût, c'est le problème de l'accès à la modernité. C'est vrai que pour des gens dans le fin fond du Limousin, avoir des trottoirs, c'est adhérer à la ville, à la société urbaine, avoir de l'éclairage — alors qu'il n'y a plus personne dans les rues à partir de 6h le soir— ça fait partie du goût... (Mais) qu'est-ce qu'un bon aménagement ? C'est très compliqué... »

Thierry Paquot (philosophe, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris/Paris XII Val de Marne, Editeur de la revue Urbanisme) : « Stéphane Degoutin, dans son bouquin que j'ai préfacé, « Les prisonniers volontaires du rêve américain » fait une histoire comparée des enclaves résidentielles. Là, on a bien quelque chose qui ressemble à de l'espace public, mais qui est privé, et qui est partagé par ceux qui appartiennent à la même enclave. (...) De la même manière qu'on a des catalogues de maisons, on a des catalogues pour le traitement de ces espaces privés. (...) En France, c'est très puissant aussi. Dans tout le milieu urbain..., c'est comme ça que l'espace public est aménagé. Les vendeurs viennent voir les maires, qui choisissent sur catalogue... l'éclairage, le mobilier, la pelouse... Et même en banlieue... L'idée de catalogue n'est pas bête finalement. Pourquoi c'est ça plutôt qu'autre chose ? Quand on se promène et que l'on voit les réalisations de Kaufman et d'Apollonia, ce sont exactement les mêmes crépis, de la même couleur, que ce soit à Villejuif ou dans la banlieue lyonnaise. » 295

D'autre part l'investissement sur l'espace public, aussi important et raffiné soit-il, ne suffit pas à contrer les tendances lourdes (économiques, financières) qui contribuent à produire la ville d'aujourd'hui ; ville de plus en plus étalée et "fragmentée", dans laquelle le vivre ensemble semble de plus en plus hypothétique, selon certains de nos interlocuteurs.

²⁹⁴ Sous-titré « *Essai sur la ville américaine après l'espace public »*, Editions de La Villette, 2006.

²⁹⁵ Extrait de l'entretien joint en annexe.

Bruno Fortier (architecte-urbaniste): « L'initiative communale est plus importante aujourd'hui [sur cette question]. Elle s'est attachée aux espaces publics depuis 30 ans, incontestablement — pour transformer des espaces publics existants. Mais dire que c'est ça qui fait la ville aujourd'hui, ce n'est pas vrai du tout. Ça n'a aucun rapport. (...) La manière de concevoir la ville, c'est d'autres moteurs. C'est le fric. Ou le manque de fric. (...) Moi je suis dans cette rue, je loue un local. Un fonds de pension arrive et rachète cet immeuble. Le fonds de pension s'appelle Tigre. Il y a un an, ils ont viré tous les gens, tous les pauvres gens qui étaient dans l'immeuble ... Ou alors il fallait racheter à 40 000€ le m². C'est ça qui fait la ville, non ? (...) Je considère que je travaille sur des situations urbaines qui existent déjà, qui sont déjà un levier, qu'on peut améliorer, et qui sont à chaque fois LE grand projet de la ville. À Brest, le projet sur lequel je travaille, c'est le projet de Brest pour 15 ans, il n'y en a pas deux. À Nantes, quand j'ai fait le projet du centre-ville autour de l'Ile Feydeau..., des grands projets pour Nantes, il y en a deux. À part les grands ensembles, sur lesquels ils mènent une politique très puissante, il y a l'Île de Nantes avec Alexandre Chemetoff, et il y a ce qu'on fait nous. A chaque fois, ces projets dont on parle, épuisent les finances publiques. (...) Nantes se fabrique autrement, pendant ce temps...(...) Allez à Toulouse, voyez l'urbanisme toulousain, avec la consommation pavillonnaire d'un territoire, absolument dramatique, depuis 30 ans, 40 ans. Des espaces publics qui se privatisent, qui se rétrécissent..., les lotissements sans trottoir - les promoteurs ne paient pas les trottoirs, c'est trop cher -, etc. Il faut voir la manière dont l'urbain réel [est produit]... Nous, on travaille sur la crème... Ce sur quoi vous enquêtez, c'est la substance aromatique des villes, bien. Mais ce n'est pas ça le moteur. (...) Si vous prenez Paris depuis 40 ans : valorisation de l'espace public incontestable, événements multiples, politiques culturelles greffées sur la politique urbanistique..., premier phénomène, incontestable. Deuxième phénomène : disparition du Paris populaire. Disparition à 100%. Les gens pour qui c'était fait ont été éjectés. En même temps. »296

François Barré (Consultant, ex-Directeur de l'Architecture et du Patrimoine au Ministère de la Culture) : « L'impérialisme du marché du foncier, le problème de la dérégulation, personne ne s'en occupe (...). Si on ne travaille pas sur le foncier, il va de soi qu'on est à la merci du marché, et dans l'impossibilité d'assurer la mixité sociale. On ne choisit plus d'habiter dans une ville, on habite là où on peut habiter.(...) A partir du moment où l'on considère que dans Paris, le prix du foncier est tel que, si vous êtes jeunes, si vous n'êtes pas riche, vous ne pouvez pas y habiter, ça veut dire que c'est une ville qui n'est pas une ville oùl' on choisit d'habiter. (...) L'égalité d'accès au logement, l'égalité d'accès à la grande ville, c'est quelque chose qui n'existe absolument pas. Aujourd'hui, il y a 80 % de la population qui ne peut pas vivre à Paris, à Lyon c'est à peu près la même chose. (...) Quand il y a eu les émeutes en banlieue, j'ai essayé d'écouter des architectes pour qu'ils parlent, ou des artistes, pour qu'ils disent et leur émoi et leur analyse : rien ! J'ai entendu Henri Gaudin tenir un discours..., qu'on connaît ; son emportement avait des qualités de passion, même si je n'étais pas d'accord sur toutes ses analyses. Autrement, je n'ai pas vu que les architectes se sentaient particulièrement concernés : on est en train de dériver sur une politique de ségrégation, d'exclusion, de délaissement, de "cita diffusa", pour parler comme Bernardo Secchi — (...) qui travaille sur l'étalement, le dépérissement de la forme de la ville, mais l'étalement au-delà de ce qu'on appelle la zone sub-urbaine, le "rurbain" pour reprendre un vieux terme (...). La conscience de la ville n'existe plus, on n'est pas dans le rural, et on n'est pas dans l'urbain, parce qu'il n'y a pas la densité, la profusion, la mixité. »²⁹⁷

²⁹⁶ Extrait de l'entretien joint en annexe.

²⁹⁷ Extrait de l'entretien joint en annexe.

L'accent mis par nombre de municipalités, en lien avec les politiques d'aménagement des espaces publics, sur l'événementiel urbain et l'action culturelle comme levier de développement économique semble également de peu de poids par rapport à la puissance des enjeux financiers qui contribuent à produire la ville d'aujourd'hui :

Bruno Fortier : « Tout ce qui est événementiel, c'est une espèce d'angle de vue particulier qui arrive à montrer des villes, à les mettre en situation, à créer des points de vue inattendus. A mon avis, ça a compté et ça compte beaucoup depuis 20 ans. C'est les Nuits blanches de Delanoë, les trucs de Jean Blaise sur l'estuaire de la Loire, les Allumés..., tout ça me semble extrêmement moteur, à ceci près qu'ils ont un art génial pour mettre en valeur... l'état des choses !(...). Il n'y a pas, derrière ces événements urbains, une idée de transformation de la ville, il y a une idée de consommation subtile de la ville, c'est différent. Ça n'appelle pas forcément de politique de transformation des villes. (...) Par exemple Besson, le cinéaste, qui faisait au moment du Festival de Cannes, le double du Festival de Cannes à Vaulx-en-Velin, ou je ne sais plus dans quel grand ensemble : tous les soirs, il présentait le film de la veille au Festival, il avait fait un grand écran dans une banlieue, etc. Ce genre de chose, qui est très positif, n'appelle pas forcément de transformation de Vaulx-en-Velin. C'est simplement, mettre les gens en situation de sortir, de consommer la ville telle qu'elle est. Telle qu'elle est. (...) C'est extrêmement positif et fécond, c'est un des grands phénomènes des dernières années, (...) mais ce n'est pas ça qui fabrique de la ville. (...) À Nantes j'ai fait le Cours des 50 otages, mais il existait, d'une certaine manière..., simplement on l'a transformé, on l'a redessiné. La ville se crée à partir d'autres moteurs aujourd'hui ... : ce sont les fonds de pension, les grands promoteurs privés, c'est la montée du pouvoir du privé au détriment du pouvoir du public, ce sont les produits immobiliers normatifs qui se déploient partout, c'est ça qui fait la ville. La ville du futur. (...) Je vais vous dire : le phénomène des espaces publics, les Nuits blanches, (...), la lumière, les illuminations, tout ce que vous voulez, Jean Blaise à Nantes, l'éléphant des Allumés, tous les machins qui passeront dans la revue SNCF ou la revue Air France, si vous la prenez, vous aurez tout ça. Bien. Prenez un autre phénomène : les logements qu'on produit. En 30 ans, la France est devenue la lanterne rouge de l'Europe pour les surfaces. On produit des logements de plus en plus petits, de plus en plus minables. (...) Les 3 pièces qui étaient en moyenne à 70m² il y a 30 ou 40 ans sortent aujourd'hui à 55 ou 58 m². Ce sont des générations, dans 50 ans, qui vont habiter là-dedans. Vous ne trouverez pas ça dans la presse. Et ça, c'est la manière dont la ville se produit. (...) La ville se produit sur des logiques économiques, dont il faut étudier les effets, l'efficacité, le caractère spécial, etc. ».298

²⁹⁸ Extrait de l'entretien joint en annexe.

D. CIRCULATIONS. QUELLE PENSEE NOURRIT L'ACTION?

Une chose est de constater la montée en puissance, en France, de ce nouvel objet des politiques urbaines qu'est l'espace public ; une autre est de comprendre en quoi la recherche en sciences sociales a contribué à ce mouvement ; ou plutôt de saisir les interactions entre connaissance et pratique qui peuvent l'expliquer. Les chapitres précédents ont déjà laissé entrevoir les écarts existants entre la réflexion développée au cours des années 80 sur le couple conceptuel "espace public/cultures urbaines" et les usages qui sont faits aujourd'hui des deux termes qui le composent. On aura en particulier noté les questionnements fructueux engagés autour du premier — qui fait toujours sens dans les pratiques — et les malentendus qui se sont installés autour du second.

Avant de proposer de nouveaux chantiers de recherche ou d'expérimentation, il nous est donc apparu intéressant de revenir sur le rapport entre recherche et action. Pourquoi certaines pistes de recherche connaissent-elles des développements féconds, tandis que d'autres sont abandonnées ? Peut-on identifier les chemins (ou les dispositifs, les situations, les "passeurs"...) par lesquels circulent les connaissances d'un monde à l'autre ? En quoi la recherche incitative pèse-t-elle sur les orientations des politiques publiques ? Et corrélativement, sur quelles idées, réflexions, s'appuie l'action qui est aujourd'hui mise en œuvre par les pouvoirs publics ou les acteurs privés qui contribuent à faire la ville ? L'enquête que nous avons menée permet d'avancer quelques éléments de réponse à ces questions d'ordre général.

I. À première vue : faible reconnaissance des recherches en sciences sociales chez les professionnels de l'urbain et les élus locaux

Nombre de témoignages recueillis lors de notre enquête montrent que les travaux de recherche en sciences sociales sur la ville sont peu connus, que ce soit auprès des architectes-urbanistes, des ingénieurs de l'Equipement, des élus locaux ou des agents des services des villes.

Michel David (Ville de Roubaix, Directeur général « Ville renouvelée et culture »): « Qu'est-ce que vous appelez des travaux de recherche urbaine ? (...) Il n'y a pas eu d'études thématiques sur ce sujet sur la ville de Roubaix. Le PUCA n'a pas travaillé sur Roubaix... »²⁹⁹

Olivier Frérot (Directeur de l'agence d'urbanisme pour le développement de la région lyonnaise): « Les praticiens de la ville ne se nourrissent pas des recherches, sauf exception. ...(...). Je suis

²⁹⁹ Tous les témoignages présents dans ce chapitre sont extraits des entretiens joints en annexe.

peut-être pessimiste, mais (je crois que) la recherche urbaine, n'intéresse que quelques personnes qui veulent se ressourcer, qui veulent se référencer, qui sont curieux, qui sont plus intellos. ... C'est minime, mais en même temps ça peut être déterminant pour tel ou tel. »

Jean-François Augoyard (chercheur, Ecole d'Architecture de Grenoble, Laboratoire CNRS "Ambiances architecturales et urbaines"): « Les gens ne lisent pas. Je ne sais pas pour les urbanistes, mais je sais (que) les architectes sont les plus mauvais lecteurs des professions libérales, des professions bac + quelque chose! (...) On a sorti le répertoire des effets sonores, il y a dix ans, qui vient d'être traduit en américain et qui s'appelle "Sonic expérience". (Eh bien), alors qu'on a fait ce boulot pour les urbanistes, pour les architectes..., ce sont les gens de musicologie qui nous appellent... (...) Je suis en train de sortir dans ma collection, un bouquin de Sophie Mosser sur "La fabrique de la lumière urbaine". Elle sort des Ponts et Chaussées. Elle a fait une très grosse thèse qui balaye tous les problèmes que rencontre l'éclairage nocturne: l'histoire de la lumière, de l'éclairage..., comment les politiques s'en emparent, quelles sont les études en sciences sociales, ce qui n'a pas été fait, ce qu'on aurait pu faire... (...) Et sa conclusion, c'est que quoi qui ait pu être fait en recherche dans toute une série de domaines, ce n'est pas utilisé. On reste sur l'idée: le Prince commande à un Artiste de faire une intervention, parce que c'est bien politiquement, parce que ça gagne en électorat, parce qu'on le fait partout. (...) Mais tout ce qu'on a fait, tout ce qui a été fait, même en simples termes d'ergonomie..., c'est... comme évaporé! Et elle connaît très très bien le domaine, c'est elle qui le dit, je pense que c'est vrai. »

Renaud Epstein (sociologue, Centre d'analyse des politiques territoriales et Groupe d'analyse des politiques publiques – ENS Cachan) : « Je suis frappé de voir — en ce moment je travaille beaucoup sur la rénovation urbaine — de voir à quel point 40 ans de réflexion sociologique sur la gestion des espaces publics pèse peu, en regard de quelques éléments de doctrine importés des Etats-Unis sur la prévention situationnelle. (...) La théorie de la vitre cassée, des caméras partout, etc. Tu peux faire tout ce que tu veux comme recherche, sur la manière de gérer des espaces publics, tu peux avoir toutes les recherches que tu veux, des évaluations internationales montrant le faible impact de ces instruments techniques de gestion de la sécurité dans les espaces publics... : peu importe. C'est dominant. »

1. Déficit de réflexion, d'explicitation ou de formation ?

En lien avec cette faible reconnaissance des travaux de recherche, l'impression d'un déficit de réflexion sur les sujets considérés a été mise en avant par plusieurs de nos interlocuteurs au cours de cet état des lieux. Certes, on aménage les espaces publics un peu partout dans les centres-villes, certes, le champ de la "Culture" est désormais au cœur des politiques de développement urbain..., mais tout se passe comme si l'on appliquait d'une ville à l'autre des recettes éprouvées, sans que des dynamiques de réflexion collective ne permettent aux acteurs de prendre du recul par rapport aux modes d'intervention en cours ou d'anticiper sur les modes de vie ou les mouvements de société à venir.

Bruno Gouyette (Ville de Paris, responsable de la Mission « Qualité de l'espace public ») : « Je n'ai pas le sentiment que la strate politique soit directement, mais je peux me tromper, branchée sur la

recherche ou sur la réflexion, même vulgarisée, de l'espace public. J'ai bien vu à travers plusieurs expériences [que nous avons menées à Paris] que le terme d'espace public n'était pas bien compris, que la question de la double acception de l'espace public, au sens politique du terme n'était pas connue. La connaissance [portait] uniquement sur l'aspect matériel des choses, mais dans les différents aspects d'un espace public, il y a des choses qui étaient sous-estimées. Ca, c'est le constat un peu sévère que je fais, et qu'il faudrait nuancer d'ailleurs. (...) Moi je ne suis pas un spécialiste, je suis généraliste de tout, mais on interrogerait les gens sur l'Ecole de Chicago, j'ai le sentiment qu'on aurait un blanc. Cette culture-là, je ne la sens pas très développée dans les services de la Ville. »

Thierry Paquot (philosophe, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris/Paris XII Val de Marne, Editeur de la revue Urbanisme) : « L'espace public, c'est devenu une injonction, disons-le comme ça. Il y a une sorte de dérive. [J'ai entendu] une confidence d'un maire au cours d'un repas : "Il faut faire absolument de l'espace public sinon je ne serai pas réélu." Certains pensent ça, un peu cyniquement. Pourquoi ? Parce qu'on n'a pas assez réfléchi, y compris au PUCA, sur les formes d'urbanisation contemporaines. »

Jean-Pierre Charbonneau (Consultant): « On a défendu l'espace public à un moment, et on venait de loin. Alors que je pense qu'aujourd'hui, on en fait trop sur l'espace public. On lui accorde une importance forcenée, on y met un fric fou, je pense qu'on pourrait faire plus simple avec un résultat social (...) largement aussi important. (...) Les villes, c'est-à-dire élus et techniciens, se (sont) emparé de cet objet comme fondamental. Voilà. Avant on savait faire des infrastructures, du coup on mettait du fric dans les infrastructures, et il y avait une technocratie qui était experte là-dedans. Et pendant 30 ans, on a fait ça. Aujourd'hui on fait du tram et de l'espace public. Je pourrais dire "c'est super", mais non. D'écouter, de lire, de regarder et d'analyser mon propre boulot, et bien il y a des limites, à un moment c'est trop. Il faut raison garder, comme on dit. Ce n'est pas parce que c'est mon boulot que je vais le vendre en disant qu'il n'y a que ça au monde. Et je suis très intéressé par la critique sur le fond. (...) A un moment donné, quand le thème prend sa propre complexité, on ne peut plus être aussi simple qu'auparavant, on est obligé d'assumer les contradictions, il faut pouvoir s'arrêter, pouvoir critiquer, réorienter... C'est la même chose avec la lumière. Aujourd'hui je pense qu'on en fait trop sur la lumière, alors qu'au début, c'était miraculeux. (...) La lumière est à la mode, donc on fait cracher les watts et c'est à celui qui éclairera le plus, ça n'a pas de sens. La lumière doit raconter quelque chose dans une société à un moment donné. Est-ce que cette société-là raconte qu'il faut tout éclairer, ou qu'il faut éclairer toutes les églises et toutes les mairies ? Est-ce qu'elle n'a que ça à raconter ? N'y a-t-il pas autre chose ? Est-ce toujours bien d'éclairer les arbres par en dessous ? Moi je ne supporte plus ! (...) Ce qu'on fait [aujourd'hui à Lyon avec] le nouveau Plan Lumière, c'est essentiellement pour complexifier l'approche, la pacifier, en même temps la rendre vive, contemporaine. Il ne s'agit mais absolument pas de tout éclairer, mais de transmettre un message qui n'est pas "la ville ancienne, les églises, les mairies...", mais un message (...) plus évolutif. Pas un message patrimonial. Mais on peut faire ça aujourd'hui parce qu'on avait fait le premier Plan Lumière — que je critiquais déjà à cette époque-là d'ailleurs (...)»

Sybille Vincendon (journaliste, Libération): « Les élus, je ne les ai jamais surpris dans leur discours, avec une réflexion porteuse sur "Qu'est-ce que c'est que la gratuité de l'espace public?", par exemple. Qu'est ce que c'est que de pouvoir rester dans la rue? Quel rapport entre la privatisation de l'espace public et le fait de pouvoir le laisser à tout le monde...? Je trouve qu'ils ne s'interrogent pas là-

dessus (...) J'ai l'impression que c'est de la pédagogie à l'égard des élus qu'il faut faire. Et que cette pédagogie, elle passe à la fois par des voyages, et aussi par une espèce de dissection, sans doute, de : Qu'est-ce qui sert à quoi ? et : Qu'est-ce qui génère quoi ?. A quoi ça sert de mettre de longs murets de partout ? De mettre du granit ? Des fontaines ? De décorer ? Quelles sont les limites du décor ? Quelles sont les limites de la gratuité ? Où est la frontière entre un élément qui est utile, qui a une fonction, et puis quelque chose qui est là pour une idée du décor ? »

Un certain nombre d'interviewés lient cet état de fait à la pression permanente à laquelle sont soumis les professionnels et les élus locaux, qui ne leur laisserait pas le temps de lire ou d'approfondir leur pensée.

Thierry Paquot (revue Urbanisme): « Je pense que le personnage nouveau, qui depuis quelques années est le paysagiste, a joué un très grand rôle, à la fois positif et néfaste... Positif parce qu'il apprend à chacun à regarder les paysages urbains. Mais ça peut être néfaste, dans le sens où il peut aussi introduire une uniformisation du traitement des espaces publics. Souvent on a l'impression d'être déjà passé là. (...) C'est comme les architectes. Ils regardent les revues et s'imprègnent de nos images. Même inconsciemment ils se disent: "Ah ça, c'est pas mal, je vais le remettre là, ça ira bien..." (...) Je pense qu'il n'y a pas de réflexion. La réflexion, elle vient presque après coup. Comme toujours du reste dans ce que l'on appelle "projets". (...) Il y a toujours une sous-estimation du temps de maturation, du temps d'enquête, du temps de réflexion (qui) n'est jamais payé. J'étais aux Assises du paysage la semaine dernière et j'ai discuté avec Michel Desvignes, qui me disait: "C'est scandaleux, on n'a jamais d'argent pour réfléchir." Il faudrait casser ce processus-là. »

Anne-Michèle Donnet (architecte, Directrice de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine) : « Est-ce que la recherche percole dans le milieu de la pratique ? Je ne suis pas sûre qu'elle percole énormément. Mais (en même temps) je trouve que le PUCA a fait beaucoup pour faire connaître la recherche, pour la diffuser, au travers des séminaires et des journées (décentralisées) qui se passent dans différents lieux. Donc, je ne rejetterais absolument pas la faute sur le PUCA, je crois qu'il y a des moyens qui sont mis en œuvre et qui essaient d'associer des élus et leurs services, vraiment. (...) C'est très très bien qu'il existe un organisme de recherche comme le PUCA. C'est vraiment extrêmement important. Après, ce sont d'autres aspects qui font que ça ne percole peut-être pas assez, qui tiennent au temps de travail de ceux qui font la ville : ils n'ont pas toujours assez de temps pour lever le nez du guidon et réfléchir tranquillement. Souvent, il y a une exigence de rapidité, de productivité, qui ne laisse pas assez de temps, alors qu'on a un véritable besoin de ce qu'on appelle maintenant le "benchmarking", on a un besoin de comparaison, un besoin d'explication. Le besoin d'utiliser la recherche est énorme, mais on ne se donne pas toujours les moyens, quand on est dans le "faire", d'utiliser ce qui est déjà cherché. »

Olivier Frérot (Directeur de l'agence d'urbanisme pour le développement de la région lyonnaise, ex-Directeur de l'Equipement de la Loire) : « Il y aussi des enjeux idéologiques : les cultures urbaines, c'est les gens, les gens, ce sont des populations, les populations, ce sont des provenances... Pour une ville comme Saint-Etienne (dans laquelle) il y a une provenance notamment maghrébine importante, aujourd'hui, qu'est ce qu'on fait de ça ? On en tient compte ? Comment ? On n'en tient pas compte ? On l'ignore, on l'écrabouille, qu'est ce qu'on fait avec... ? (...) Les élus ne sont pas clairs

là-dessus (...). Il n'y a pas eu de réflexion collective : ce sont les concepteurs qui sont sur un projet, qui donnent peut-être le meilleur d'eux-mêmes... (Mais) il n'y a pas de réflexion élaborée collective, collectivisée, publicisée, débattue, enrichie. (...) C'est l'objectif des séminaires que nous avons créés que de faire monter cette réflexion, sauf que ceux qui devraient y venir ne viennent pas. Ces séminaires sont financés par l'Etablissement Public d'Aménagement. Il y a donc cette volonté politique, la dynamique est lancée. Mais les élus ne viennent pas. Les fonctionnaires de la ville, et le directeur de l'EPA ne viennent pas. C'est ça, la réalité. Peut-être va-t-il y avoir des réveils, mais il va falloir tenir longtemps! Pourquoi ? Parce qu'ils ne sont pas suffisamment attentifs.(...) Il y a toujours des trucs plus urgents à faire.... »

D'autres personnes ont souligné selon les cas le « manque de curiosité » de certains milieux pour les sciences sociales — un problème qui renvoie aux **types de formation initiales ou continues** auxquelles ont accès les professionnels de la ville.

Alain Marguerit (paysagiste-urbaniste, L'Atelier des paysages) : « Soit vous avez une formation de base qui (...) vous donne envie de continuer à réfléchir toute votre vie, et ça marche... C'est cette envie de se nourrir en permanence qui est majeure. Comment pourrait-on faire naître dans l'enseignement, parmi les gens qui sont des gens d'action, de projet, l'envie de cette acculturation permanente ? Cela renvoie sûrement à des méthodes d'enseignement... »

Bruno Gouyette (Ville de Paris, responsable de la Mission « Qualité de l'espace public ») : « Sur le plan des services, il y a une dichotomie énorme : d'un côté, vous avez des services ou des personnes qui sont relativement attentifs à ce qui se fait ailleurs, qui peuvent être des gens qui ont suivi des formations initiales et continues dans ce domaine, et qui peuvent être des lecteurs, ou des gens en relation avec des auteurs ou des chercheurs. Ces gens-là, je les situe plutôt du côté de la Direction de l'urbanisme, et du côté de l'APUR³⁰⁰. Ils sont architectes, ou ingénieurs. Et puis vous avez une autre partie de la strate administrative, (...) ce sont des gens qui sont attachés, administrateurs de la ville de Paris, et qui n'ont pas cette formation initiale ; même pour les ingénieurs, elle est sans doute trop superficielle pendant leurs années d'étude... (...) J'aurais tendance à dire que quand on a cette sensibilité, ce n'est pas tellement la structure qui la porte, ce sont plutôt les individus. »

Olivier Frérot (Agence d'urbanisme pour le développement de la région lyonnaise) : « Personne n'est formé [sur ces sujets-là]. On s'auto-forme. (...) [Le CNFPT³01, les écoles] forment sans doute un peu. (Mais) ce n'est pas valorisé, vous n'êtes pas évalué là-dessus. Dans l'Equipement, en tout cas, vous ne l'êtes pas. Pour les architectes, je ne sais pas, mais pour les ingénieurs des villes, vous n'êtes pas du tout évalué là-dessus (...), sur la sensibilité aux cultures, à la culture, à l'art. Pour certains, c'est même plutôt dangereux, vous n'avez pas intérêt à le montrer... Je suis peut-être un peu trop excessif, mais au mieux, c'est neutre.(...). Après, c'est la personnalité de la personne qui fait que... (...) Moi, les sciences humaines m'intéressent. Les sciences de l'ingénieur, j'en ai eu assez vite marre. Mais dans le Ministère de l'Equipement, on s'en fout, c'est pour ça que le PUCA ne percole pas : il est essentiellement sur les sciences

³⁰⁰ Atelier Parisien d'Urbanisme.

³⁰¹ Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

humaines. Les fonctionnaires de l'Equipement, ils ne viennent pas se ressourcer au PUCA, en tout cas pas ces dernières années. Il y a peut-être eu des âges d'or, que je n'ai pas connus, au début des années 70... ».

Nombreux sont ceux qui soulignent les difficultés de mise en relation entre ces deux mondes que sont celui de la recherche et celui de l'action. Selon les cas, ils imputent ces difficultés au manque d'engagement des chercheurs en direction des mondes professionnels ou à l'obscurité de leur langage; à l'insuffisance des recherches ancrées dans un lieu ou une ville particulière; ou aux faiblesses de l'administration en matière de valorisation, publication, traduction et/ou diffusion des savoirs issus de la recherche; voire au déficit "d'ingénierie" qui permettrait, en aval des recherches proprement dites, de généraliser des connaissances sur un sujet précis — actions indispensables selon certain de nos interlocuteurs pour "atteindre" des milieux tels que celui des élus locaux ou des concepteurs, qui ont peu de temps à consacrer à la lecture.

Olivier Frérot (Directeur de l'Agence d'urbanisme pour le développement de la région lyonnaise) : « Comment la recherche arrive à se faire capter ? C'est une question très importante et très difficile. (...) C'est hétérogène, il n'y a pas de corpus facilement accessible pour un jeune, pour un jeune professionnel, il faut qu'il se débrouille. Alors après, en se débrouillant, il trouve des alliances, il trouve des contenus (...), il découvre petit à petit qu'il y a un paysage, des gens, une sédimentation... Mais il faut s'accrocher pour avancer! (...) Si je prends le CERTU, qui fabrique du corpus technique sur l'accessibilité d'un lieu — par exemple on refait une place, il faut que cette place soit accessible aux personnes à mobilité réduite..., là, vous avez un corpus technique qui s'élabore, et qui est plus facilement [transmissible]. L'accessibilité, c'est en train de rentrer comme presque obligatoire. Pour la sécurité routière, la sécurité des déplacements, vous avez un corpus technique qui existe, qui se développe, et... la sécurité, ça ne suppose pas de discussion, un technicien peut l'imposer à son élu. (...) Le corpus (technique) peut être le même, que vous soyez à Marseille, à Lille, à Brest ou à Paris. Le CERTU ne pense pas "culture locale". (...) Alors que dans cultures urbaines, vous avez une coloration locale (...). La formation des ingénieurs, si je prends ceuxlà, que je connais mieux que les autres, c'est une formation qui est « a-territoriale ». (...) Et puis, les cultures urbaines, pour un certain nombre de personnes..., c'est une science sociale, c'est éventuellement subversif, etc., etc.. Donc c'est beaucoup plus difficile.»

François Barré (Consultant, ex-Directeur de l'Architecture et du Patrimoine au Ministère de la Culture): « Je ne lis pas les recherches, parce que le plus souvent, elles ne portent pas sur ce qui m'intéresse. Moi ce qui m'intéresse, c'est l'espace public dans ses dimensions politiques, sociales, culturelles, la ville dans sa dimension d'hybridation et la manière dont on peut lutter de telle manière que l'espace reste un espace public et arrête de se privatiser. (...) Pour tout vous dire, moi j'ai l'impression (...) qu'il y a une sorte de professionnalisation de la recherche, ... une auto-subsistance, une auto-alimentation. J'ai pas mal d'amis au CNRS qui sont dans des recherches personnelles, souvent ce sont des gens très doués, certains sont romanciers, etc. La recherche est une sorte de moyen de subsister et de perdurer dans son être, mais sans le souci de déboucher sur..., de réparer le monde. Francis Ponge, quand il parlait de l'art et des artistes, disait que l'artiste doit créer un atelier pour réparer le monde. Je ne crois pas que les chercheurs aient ce sentiment. Ils sont comme des gens qui feraient des diagnostics, mais qui ne soigneraient pas, ne guériraient pas. Ils sont très bons pour le diagnostic, mais bon ... (...) [Quand on dit

que] la pensée doit être la sœur de l'action, il faut vraiment qu'elles soient ensemble, autrement, elles restent séparées. Les chercheurs que je connais, ils ne sont pas praticiens.(...), ils ont une grande difficulté à aller vers d'autres milieux que les leurs, même à exprimer leur pensée de manière accessible, donc moi je pense qu'il faut des dispositifs ou des passeurs qui arrivent à faire le lien. Et l'expérimentation, c'est un type de dispositif auquel je trouve beaucoup de valeurs... Les bouquins de recherche, les thèses, c'est quand même d'un ennui pas possible!... Il n'y a guère que les gens qui se nourrissent de cela, parce qu'ils doivent restituer un savoir à travers les recherches ou l'enseignement, qui lisent ça! Autrement, ça tombe des mains.... »

Alain Marguerit (paysagiste-urbaniste): « Avec les universitaires, les débats ne sont jamais dynamiques... Ils constatent vraiment bien les choses, mais après... Les géographes en particulier... »

Sybille Vincendon (journaliste, Libération): « Il y a des comptes-rendus de recherche ou d'expériences..., je regarde aussi les livres (...). (Mais) le problème, c'est que les choses sont extrêmement absconses. Ça parle un langage effrayant. Effrayant! Il n'y a pas longtemps encore, on s'interrogeait sur un texte que nous ont envoyé deux géographes (...), sur le Grand Paris. Et la question qui vous venait à l'esprit, c'était : "Mais où veulent-ils en venir ?!". (...) On ne comprenait pas, parce que leurs propos étaient très contradictoires. (...) On ne comprenait rien. Est-ce qu'ils voulaient un truc bipolaire ou pas ? (...) Il faut reconnaître que les élus sont pas aidés. (...) A une époque, j'allais beaucoup dans des colloques, quand je faisais la rubrique "urbanisme architecture" au journal, avant de faire les cahiers "villes". Mais dans un colloque, vous avez, de mon point de vue, 10% d'intéressant et 90 % de pertes en ligne. De choses trop vagues, trop langue de bois. Pas intéressantes au sens "pas opérationnelles". Vous n'apprenez rien, vous ne comprenez rien, c'est de la langue de bois. Si vous allez dans les colloques, et qu'il y a des intervenants qui vous disent que la ville doit pratiquer la mixité sociale pour le mieux-vivre ensemble de nos concitoyens..., bon eh bien, vous êtes contents, mais vous vous en doutiez un peu, quand même ! [Ce qui est intéressant] en général, c'est lorsque des gens racontent des expériences, racontent des lieux, des choses appliquées à des endroits précis. Parce que je pense aussi qu'un des problèmes, dans la communication des chercheurs, c'est qu'elle très théorique, elle est très conceptuelle. Je crois qu'ils ont une méfiance pour deux choses : d'une part pour une pédagogie de premier degré, qui leur parait trop "recette de cuisine", trop "marche à suivre" — et peut-être que c'est bête effectivement, parce qu'après tout c'est du sur-mesure tout ça. Et puis, l'autre problème, c'est qu'ils ne prennent pas en compte la valeur d'usage — et je trouve ça dramatique. (...) La valeur d'usage, c'est quand vous allez quelque part et que vous regardez comment ça fonctionne. J'ai très rarement vu des travaux qui en fassent état. Ou alors si, dans les travaux sur les grands ensembles, pour constater un échec à trente ans de distance. N'importe quel travail de chercheur, géographe, urbaniste, sur un grand ensemble, va vous montrer que tel endroit est dégradé, que tel bâtiment est en ruine, que dans telle coursive les bandes de jeunes se rassemblent, les problèmes sociaux... Sur l'état des lieux des quartiers, vous en avez à n'en plus finir, mais en revanche pour de l'espace public courant, savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, tout simplement en regardant comment ça se passe... À la limite, je pense qu'un gestionnaire d'un service de propreté sait plus de choses sur l'espace public que la personne qui lit des recherches, parce qu'il sait où les ordures s'accumulent, il sait où les SDF se mettent, il sait des choses comme ça. »

Bruno Gouyette (Ville de Paris, responsable de la Mission « Qualité de l'espace public ») : « Qu'est-ce qui touche, de la réflexion la plus avancée ? J'ai toujours ce sentiment que c'est quand elle

commence à être obsolète qu'une recherche devient extrêmement connue. (...) Si on dit que ces questions-là, sur l'espace public, sont des questions majeures, il faut pouvoir armer les techniciens, les décideurs et du coup fournir des éléments qui puissent servir dans le débat public et peut-être aider les uns et les autres. Je pense qu'il y a eu un déficit de conception du côté des opérationnels, mais peut-être aussi parce qu'il y a eu un déficit intellectuel ou scientifique. (...) Après, ce n'est plus de la recherche, c'est vraiment de l'explicitation. Il y a de la part d'une certaine recherche un besoin d'expliciter mieux un certain nombre de concepts, il y a des mots qui ne parlent absolument pas. Par exemple, le concept de "cultures urbaines" a du mal à passer. Peut-être que c'est lié à la France. (...) (En France) la culture, c'est les Beaux-Arts, c'est le Ministère... (Alors que) "cultures urbaines" renvoie à quelque chose de plus large que ça (...), à une définition qui est légitime, mais qui n'est pas française, de "culture" au sens civilisation ou pratique. (...) C'est un problème de formalisation. »

2. L'importance de l'effet modèle : les modes de "contagion" d'une ville à l'autre

En regard de l'apparente faiblesse de la réception de la recherche urbaine dans les milieux de l'action, l'effet des modes de "contagion", voire de copie d'une ville à l'autre semble déterminant. Il joue à la fois à l'échelle européenne et à l'échelle nationale. Des villes comme Barcelone, Londres, Birmingham, Fribourg, Stockholm, Manchester, Bilbao, Gênes, Berlin..., font partie des lieux de "pèlerinage" de nombreux élus et professionnels mobilisés sur les thématiques de l'espace public et des cultures urbaines. En France, Lyon a servi de modèle à bien d'autres villes à partir du début des années 90 en ce qui concerne la politique des espaces publics, comme Rennes auparavant en matière de politique culturelle, avant que Nantes ne devienne une nouvelle référence...

Bruno Gouyette (Ville de Paris, responsable de la Mission « Qualité de l'espace public »): « Le modèle lyonnais de l'espace public, [mis au point] quand Chabert devient adjoint à l'urbanisme et propose à son maire Michel Noir de mettre le paquet sur les espaces publics — avec une approche qui concerne aussi bien le centre que les communes du Grand Lyon, et où les aménagements doivent faire place à la fois aux interventions artistiques et à la question des usages —, va produire ce qu'on peut maintenant appeler une collection (qui a plus ou moins vieillie d'ailleurs), d'aménagements dans le centre (devant le théâtre des Célestins, l'Avenue de la République, place de la Bourse...), mais aussi à Vaulx-en-Velin, Villeurbanne... Et ça se poursuit avec le travail sur les bords du Rhône, les places qui sont sur les quais, le travail autour du tramway, etc. Et ce modèle lyonnais, on peut le voir arriver dans des villes comme Rennes, Nantes, Strasbourg (...). Quand on regarde ça avec 20 ans de recul, on voit une vingtaine de villes qui se copient ou se référencent les unes par rapport aux autres, les dernières arrivées dans la course étant Bordeaux, Nice, et même Marseille — pas forcément avec le tramway d'ailleurs : une opération comme Euromed a certainement boosté la question de l'espace public ».

Jean-François Guet (responsable du Département Urbanisme et Habitat, CERTU) : « Ce qui me paraît déterminant — je dis ça parce que j'arrive de Washington — c'est qu'à un moment donné, dans le domaine du développement durable, on est étonné de voir la mutation psychologique des élus (...).D'où ça

vient? De la fréquentation des élus entre eux au plan national et international, et des visites qui vont avec : ils ramènent des idées. Les jumelages (...) et les voyages. Ils font des gueuletons avec leurs collègues, ils discutent et ils disent "ça c'est vraiment bien". Généralement, l'élu revient d'une conférence, d'une réunion, d'un voyage, il convoque ses services et dit : "Renseignez-vous sur l'Emscher Park, (...) je veux la même chose." (...) Là où ça évolue de façon spectaculaire, c'est lors des retours de voyages. Je connais des élus qui sont allés à Séville, des papillons plein les yeux, et il ont commandé la même chose à l'architecte du coin, qui était avec eux à Séville. Le déclic ne va pas venir des services, de la recherche..., il va venir d'un voyage, d'un contact. »

Renaud Epstein (sociologue, Centre d'analyse des politiques territoriales et Groupe d'analyse des politiques publiques – ENS Cachan) : « Chez les acteurs de la culture comme chez les acteurs de l'aménagement (...), c'est : "je vais me faire dans mon flagship", comme disent les urbanistes aujourd'hui ; le flagship, c'est le Musée Guggenheim, c'est l'étendard..., c'est : comment l'implantation d'un équipement culturel, d'un bâtiment exceptionnel, devient l'élément central du développement d'une ville. (...) Il y a des croyances, il y a des modes... »

Thierry Paquot (philosophe, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris/Paris XII Val de Marne, éditeur de la revue Urbanisme): « Pour les élus, il est évident que l'espace public, c'est ce qui est commun à tout le monde. Et comme eux — surtout l'élu d'une municipalité, l'élu préféré des électeurs à cause de sa proximité avec eux — sont là pour satisfaire les attentes de chacun... L'espace public, c'est ce que tout le monde voit, apprécie, utilise. Qu'on soit cycliste, jogger, roller, vieille personne, jeune, handicapé... L'élu va donc essayer, autant qu'il le peut évidemment, "d' aménager" (je prends ce terme que je n'aime pas...) ces espaces publics pour tout le monde, puisqu'il est le représentant de tout le monde. Et puis il s'est aperçu, parce qu'il lit la presse, qu'il y a eu un engouement pour Barcelone, que l'on qualifiait de capitale des espaces publics. Donc, tout le monde allait faire son petit tour là-bas, sa petite visite ; dans les années 80, 90, enfin avant 92. Et puis Lyon, en France. Ce sont les deux grandes références pour les élus. J'ai rencontré énormément d'élus de France, tous ont fait au moins ces deux visites-là. Parfois d'autres, comme en Hollande, mais ce sont surtout ces deux exemples-là qui font référence. Ils sont considérés, à juste titre, comme une réelle réussite, à la fois dans le traitement des trottoirs, dans les éclairages publics, dans la réorganisation des places, des parvis, dans les dénivelés, dans les choix des matériaux, dans le design des grilles d'arbres, etc. Tout ca est très subtilement fait. »

Il faut cependant souligner que ces échanges entre élus locaux et professionnels de différentes villes sont souvent préparés par des personnes qui elles-mêmes sont nourries de divers travaux de recherche urbaine. Ces "passeurs", qui exercent dans les administrations centrales, les agences d'urbanisme, les instituts de formation, les services décentralisés de l'Etat ou dans les collectivités locales, jouent un rôle très important de diffusion des connaissances, en contribuant à faire connaître dans le même mouvement l'expérience de certaines villes et l'analyse qu'en font certains chercheurs.

Ariella Masboungi (responsable des Ateliers Projet Urbain au Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire) : « En 1985, tout le monde

est allé voir Barcelone, tous les urbanistes, des années 85 jusqu'à présent. Il y a eu des voyages d'étude... je pense que par exemple, tous les maires qui ont entrepris de grandes actions sur l'espace public sont allés voir Barcelone. Il y a vraiment eu un effet de modèle. Lyon est allé voir Barcelone, mais ils ont fait autrement, en adaptant le modèle à leur configuration particulière. Ce que je trouve très intéressant à Lyon, c'est qu'ils se sont inspirés de Barcelone, mais qu'ils ont inventé le modèle lyonnais. (...) Même à Saint-Nazaire, avant de démarrer les travaux sur la base sous-marine il y a dix ans, ils sont allés faire le pèlerinage de Barcelone. Saint-Etienne également. C'est la Mecque urbaine de l'espace public..., le lieu où l'on va se ressourcer. (...) Mon travail consiste à repérer les poissons pilotes. (...) Parce que les urbanistes se copient, c'est très amusant. Nicolas Michelin a perdu l'île de Nantes contre Alexandre Chemetoff, mais Alexandre Chemetoff le fait construire sur l'île de Nantes. Et Nicolas se trouve à l'île de Nantes comme architecte qui travaille sous la direction urbanistique de Chemetoff. Il y découvre sa méthode du choix d'équipes et de lien entre investisseurs et constructeurs et l'applique à Metz. (...) Et mon travail, c'est d'organiser les passages, dans la mesure du possible bien sûr, modestement (...), c'est de faire en sorte que ça se parle. Souvent je dis à des gens "vous devriez téléphoner à ces gens là parce qu'ils vont vous dire...". »

Jean-Paul Dumontier (directeur adjoint du CERTU): « En matière d'espaces publics, Lyon, c'est la référence en France. Après, les autres ont fait pareil. Bordeaux, Lille, Strasbourg, même Paris. Mais Lyon avait copié Barcelone. (...) Quand Lyon a démarré avec Chabert, on allait tous voir Barcelone. Mais le mécanisme est bon: on va d'abord voir l'exemple. Par exemple, les éco-quartiers, c'est Fribourg (...) Mais en même temps, le PUCA lance des recherches là-dessus. Ce n'est pas une conséquence de la recherche, la recherche a lieu en même temps. Nous, on va les éditer, ces bouquins sur les éco-quartiers: on va diffuser le savoir-faire de ces villes européennes qui ont fait les premiers éco-quartiers, peut-être de façon critique d'ailleurs: on va peut-être démontrer que finalement, ça coûte 20% plus cher, que ce n'est pas évident... C'est cela qui est important; que des gens regardent, analysent. Il faut qu'on ait un miroir sur ces choses-là. »

Si ce mode de circulation des savoirs par "contagion" d'un contexte local à un autre ou à l'intérieur d'un monde socio-professionnel est particulièrement efficace à l'heure actuelle, s'il est parfois accompagné par des analyses critiques, ce n'est pas toujours le cas. Ce qui pose de vraies questions à la recherche urbaine. Car l'attente est forte vis-à-vis de ce que peuvent apporter en la matière les chercheurs en sciences sociales. Et elle n'est pas toujours satisfaite, dans le sens où peu de travaux s'attachent à questionner réellement les modèles dominants de production ou de gestion de la ville.

Renaud Epstein (sociologue, Centre d'analyse des politiques territoriales et Groupe d'analyse des politiques publiques – ENS Cachan): « Moi, j'ai tendance à penser que les travaux de [certains] chercheurs permettent de créer le discours de légitimation des acteurs (...) C'est-à-dire que souvent, ce qui s'affiche comme étant de la recherche, (...) ce ne sont pas des choses qui questionnent. C'est plutôt la diffusion d'une forme de doxa, de construction de doxa, que véritablement de questionnement des choses. (...) La recherche sert sans doute..., elle produit des effets..., mais pas de manière directe. (...) J'ai quand même tendance à penser que dans le domaine de l'aménagement, les idées se diffusent énormément à

travers des "produits", à travers les instruments de l'action publique. Sur la question de la gestion des espaces publics, par exemple, ou de ce qu'est un espace public et de ses enjeux de gestion —, il y a des réflexions théoriques passionnantes (...) et peu connues ; les passeurs diffusent..., font ce qu'ils peuvent, mais bon... Les Annales de la Recherche Urbaine, c'est lu par des chercheurs, c'est pas lu par les praticiens. Par contre, tu as des expériences locales qui sont promues, qui sont modélisées, qui sont diffusées, qui sont reproduites ; tu as des instruments (...) qui sont codifiés, pour lesquels il y a des lignes de financement, etc. C'est plus par ce biais-là que les choses se diffusent. Or derrière ça, ce sont aussi des idées qui diffusent. L'exemple typique, c'est la prévention situationnelle, l'idée que les modes d'aménagement de l'espace influent sur les comportements déviants à l'intérieur des espaces publics, que tu peux réduire la délinquance par un aménagement de l'espace, en plaçant chaque espace "sous le regard de"..., en délimitant précisément les propriétés, espace public, espace privé..., etc. (...). Ça vient d'une théorie de Newman : « Le champ des politiques de prévention de la délinquance par l'aménagement urbain trouve son origine dans les approches dites de prévention situationnelles. Développées il y a près d'un demi-siècle outre-atlantique, ces approches ont été formalisées par Oscar Newman (1972), dans sa théorie de l'espace défendable, suivant laquelle tout aménagement urbain doit aboutir à la production de quartiers dont les habitants peuvent exercer une surveillance afin de diminuer la délinquance par le biais d'un contrôle social visible et marqué ». C'est extrait d'un rapport que j'ai remis au PUCA sur la rénovation urbaine. (...) La sécurisation des espaces..., l'implantation de caméras, la résidentialisation, c'est dans la même perspective. Derrière tout ça, il y a une certaine idée de ce qu'est l'espace public, et de ce que c'est que la gestion de l'espace public. Le fait que l'espace public soit perpétuellement "sous le regard de", que cela le rendrait gérable..., permettrait son bon fonctionnement..., ça, c'est une théorie, et cette théorie est relativement peu connue en France. Par contre, les solutions qui découlent de cette théorie, elles, se diffusent. Donc je pense que si des éléments de la recherche (...) se diffusent, c'est plus par ce biais-là, par les instruments, par les opérationnalisations et la diffusion nationale, internationale de ces instruments..., que par la diffusion nationale ou internationale de cette théorie. »

3. Sciences de la ville et de la société : vers des savoirs qui questionnent

La question des liens entre recherche et action ne peut pas s'affranchir d'une réflexion sur la dynamique interne des institutions universitaires ou de recherche. Même si la recherche contractuelle³⁰² s'est toujours développée en France en marge des universités et laboratoires CNRS, cherchant à favoriser à la fois la pluridisciplinarité et la collaboration entre chercheurs et praticiens, elle est affectée par les grands mouvements qui traversent les institutions de recherche. La montée en puissance de telle ou telle discipline a des conséquences en termes de formation des étudiants, de centres d'intérêt des chercheurs et de méthodologies de travail... — autant d'éléments qui expliquent que les savoirs qui "circulent" ou qui "résonnent" sur la ville, qui sont "actifs" (au sens où ils nourrissent le débat politique et les pratiques professionnelles), varient d'une époque à l'autre.

³⁰² Qui s'attache à prendre au sérieux la commande publique, quitte à la « travailler », à la déplacer...

De ce point de vue, il faut bien constater qu'après avoir connu une période faste dans les années 70-80³⁰³, la sociologie, l'ethnologie et l'anthropologie font aujourd'hui figure de parents pauvres de la recherche urbaine.

Thierry Paquot (philosophe, éditeur de la revue Urbanisme): « En France, l'anthropologie urbaine est assez déficitaire. D'abord elle a été divisée..., elle a eu du mal à émerger, parce que les anthropologues étaient, comme vous le savez, bipolarisés entre Levi-Strauss et Balandier. Ce sont eux qui faisaient et défaisaient les carrières. Pour eux, évidemment c'était le terrain, c'était la rigueur. Quand ensuite Althabe a commencé, venant de Balandier, on a eu quelques africanistes qui se sont risqués à étudier les cages d'escalier dans les ZUP. Malheureusement ça n'a pas duré, parce qu'Althabe est mort (...). Et là, je n'ai pas repéré beaucoup de jeunes qui étaient portés là-dessus. (...) Il y en a, mais ils ont du mal à trouver des contrats. J'ai repéré Octave Debary³⁰⁴, qui s'est exilé, il n'a pas eu de poste, je crois..., donc il est à Neuchâtel. [Quant à] la sociologie urbaine en France, elle est nulle. Chombart de Lauwe reste méconnu, pourtant c'est vraiment un type remarquable. Il a fait à plusieurs reprises des textes programmatiques, sur "comment mener des enquêtes", qui sont tout à fait dignes, mais qui n'ont pas été lus... C'est très sclérosé, la sociologie urbaine. Il y a la sociologie de l'habitat, (mais) il n'y a pas cette approche en matière d'études urbaines. Je crois que la sociologie, ça n'a pas de sens dans les études urbaines. »

Pour des raisons qu'il ne nous appartient pas d'élucider ici, elles semblent avoir délaissé l'approche des grandes problématiques de la vie en ville. Davantage mobilisées, peut-être sur les formations "professionnalisantes", elles ne répondent plus aux attentes des praticiens — qui n'ont pas tant besoin de diagnostics que de **mise en perspective** des pratiques et des politiques et de **réflexions prospectives sur les sociétés urbaines**.

Jean-Louis Azéma (directeur du Service Espace Public du Grand Lyon) : « Il y a un tas de chercheurs qui ont fait des thèses [sur la question de l'aménagement des espaces publics]. (...) Mais vous voulez que je sois honnête ? Pour l'instant, le sentiment que j'ai, c'est qu'on alimente la recherche, mais que la recherche ne nous apporte rien. Et j'ai l'impression que tous les 5 ans, on me demande de retravailler sur les mêmes choses, on me dit : "on aimerait bien travailler sur la politique des espaces publics du Grand Lyon" ; des chercheurs, qui voudraient observer. Alors soit ce qui a déjà été fait n'est pas connu, soit il y a des logiques de concurrence, je ne sais pas... Le fait qu'ils y reviennent... Mais quand je dis que ça ne nous apporte rien, à nous, c'est parce que finalement, ils formalisent une méthodologie : à la limite, on couche une méthodologie sur le papier. »

Ariella Masboungi (Ateliers Projet Urbain): « Les chercheurs en général n'osent pas nous dire, à partir des analyses qu'ils ont faites, quels sont les garde-fous. Ils refusent de le faire. Je me suis heurtée à cette

³⁰³ Notamment lorsqu'elles ont su s'engager dans des échanges interdisciplinaires, en opérant des rapprochements avec la philosophie, l'histoire ou la géographie urbaine....

³⁰⁴ Auteur de : « *La fin du Creusot, ou l'art d'accommoder les restes* », Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, collection Le regard de l'ethnologue, 2002.

attitude depuis très longtemps : quand je bossais à Marseille, j'avais interrogé Alain Tarrius, qui avait réalisé des travaux fort intéressants sur Marseille, montrant l'échec des politiques à l'œuvre. Je lui demandais : "Comment nous, nous pourrions faire moins mal ?". Et sa réponse était qu'il ne lui était pas possible de nous aider à faire moins mal. J'attends du chercheur plus d'engagement. Plus d'engagement. S'ils viennent après coup pour dire "ça marche" ou "ça ne marche pas", et si on ne peut absolument rien en tirer pour guider l'avenir, alors je suis désolée, mais ça ne sert à rien. J'exagère sans doute, mais il nous serait fort utile d'associer les chercheurs à l'action en cours. »

Alain Marguerit (paysagiste-urbaniste) : « On se battait beaucoup, dans les années 70 (qui sont pour moi les années des sociologues de l'aménagement urbain) : on avait des luttes contre des approches hyper-sociologiques du style : "on suit les chemin des gens, regardez, l'analyse nous dit que cette population est constituée comme ça, et en conséquence il faudrait amener tel type d'aménagement." Les premiers projets urbains sur lesquels j'ai travaillé, à Marseille, puis à Romans, c'était : "Voilà, on a fait des enquêtes sociales, voilà le programme". Donc on se battait contre ça, on disait : "attendez, l'espace dépasse les problématiques sociales du moment!" Heureusement, l'avenir nous a donné raison. Parce que aujourd'hui, vous nous dites "il y a des petits enfants, donc il faut des jeux pour les petits", ça ne marche plus, parce qu'on sait bien que quand on les aura réalisés, ce seront des ados qui vivront là... (...) Les usages, ça n'a aucun intérêt, enfin moi je pense que ça n'a aucun intérêt. Parce que ça peut à tout moment évoluer. C'est le temps court. Ou alors il faudrait que ce soit situé en dynamique par rapport à des choses qui se sont passées. Observer que les gens, aujourd'hui, font de la patinette ou du roller plutôt que du vélo... bon... Par contre, que les gens soient à la recherche d'une mobilité plus importante, en étant totalement autonomes ... (...) Sous l'idée de la mobilité, il y a quelque chose qui est très important, c'est un énorme combat..., au quotidien. On trouve des gens qui sont coincés dans un quartier, qui aimeraient aller travailler ailleurs... La mobilité est un vrai problème. La mobilité collective... (et) la capacité de mobilité individuelle (...). Ce n'est pas tellement ce qui ce passe, mais ce qui peut se passer qui est intéressant... Qu'est ce qu'il y a eu, et qu'est ce qui peut se passer ? À la limite, ce qu'on vit dans le présent, ce qui se passe, pft... c'est un passage. Moi..., quand je dessine un lieu, j'explique : "voilà, on en est arrivé à ce dessin, parce que vous avez posé telle question, les contraintes sont celles-ci..., etc.... Mais d'abord la base, de ce qu'on a dessiné, c'est ce qui dans tous les cas va durer de tout temps, et qui était déjà inscrit dans le terrain". (...) Aujourd'hui, je pense...— c'est lié à la façon dont j'ai appris, mais aussi à ce qui m'intéresse le plus — que tout ce qui nous arrive, que l'on voit et qui pose problème — enfin qui semble poser problème dans la société, qui nous est présenté comme étant un problème — est quelque chose qu'il faut prendre de front, à bras le corps, pour faire le projet. Ce peuvent être des choses historiques, des choses patrimoniales..., des évènement du moment — aujourd'hui l'enfermement de la population..., l'individualisme, le communautarisme ; tout ça, ce sont des choses qui pour moi doivent être prises à bras le corps pour faire du projet. On n'a jamais autant aménagé d'espaces publics, on n'a jamais vu plus de gens dans la rue à 10h du soir... C'est quand même une question qu'on peut se poser : pourquoi ? Par contre, dans les grands événements, Coupe du monde de foot, grand écrans, etc...., on est dans un fonctionnement social qui est complètement différent de celui d'il y a 40 ans. Voilà qui a produit une qualité de lieux... Et sûrement que dans 20 ans, ça va bouger... Je ne sais pas si ce sera pire ou non, mais dans tous les cas, cela va évoluer. [D'où l'importance], quand on travaille sur l'espace public, de "qui nous pose la question ?" et "quelle est la question qu'on nous pose ?" (...) Est ce que la question qui nous est posée va dépasser le projet que je dois réaliser, le lieu sur lequel il y a un problème ? Parce qu'il n'y a pas de projet s'il n'y a pas un problème quelque part. Et la façon dont est posé le problème [est très importante]. Plus large est un territoire, plus

large est la question posée... On l'ouvre par rapport au problème qu'on a constaté. Sinon, si la question d'aménagement qui nous est posée est réduite à sa part technique, ça produit des choses totalement différentes... »

Face à ces attentes, des disciplines telles que l'histoire urbaine, la géographie ou l'économie urbaine, les sciences politiques ou la philosophie trouvent un écho plus positif chez les concepteurs :

Alain Marguerit (paysagistes-urbaniste): « Je me suis intéressé à Yves Lacoste, Elisée Reclus..., des géographes et urbanistes, puis Roncayolo..., des gens comme ça, que j'ai découverts un peu après... Enfin, si vous voulez, le terrain géopolitique... C'est à dire que là, on s'est retrouvé dans une situation (...) d'élargir le champ de la société pour penser l'espace (...). Qu'est ce que c'était que la vie d'un territoire... Bien au-delà des simples problématiques d'aménagement. (...) C'est vraiment de la géopolitique. Une réflexion sur la terre... »

Bruno Gouyette (Ville de Paris, responsable de la Mission « Qualité de l'espace public ») : « Il y a chercheur et chercheur. Enfin, il y a plusieurs types de disciplines qui sont là derrière. (...) Il y a une forme de recherche — ça se voit dans les ventes de livres — qui passe mieux auprès du grand public, c'est l'histoire. L'histoire est une des disciplines scientifiques qui passe le mieux dans le grand public. Après, quand vous êtes dans des sciences sociales comme la sociologie, l'ethnologie..., bon, il y a des gens qui sont plus vendeurs de livres comme Jean-Claude Kaufmann, mais ce n'est pas la même chose. L'urbain, c'est une discipline, qui par définition est mixte, on peut avoir des gens extrêmement pointus, et il est clair que la première diffusion, c'est dans les universités et les écoles. Après, il y a des gens qui lisent et qui rendent compte dans la presse de ces travaux. (...) Moi, j'ai été marqué par mes études universitaires et Sciences-Po. Si je dois quelque chose à quelqu'un, c'est à mes professeurs à l'Université de Nantes, en histoire, qui m'ont fait m'intéresser à la ville dans sa dimension historique, sa profondeur. Et ensuite, à Sciences-Po, les sciences politiques, la sociologie. (...). Je pense qu'on ne peut pas comprendre l'urbain et l'espace public si on ne le raccroche pas à son histoire, et c'est ça qui permet notamment de comprendre les cultures et les personnes. Elles sont à la fois produits et acteurs, grâce à cette histoire. »

Catherine Mosbach (paysagiste): « [Quelqu'un qui m'a beaucoup marquée], c'est Bernard Lepetit. Un historien des villes, qui est décédé en 2003... Il avait une approche très précise sur l'histoire des villes, donc ça m'a donné vraiment, en termes de méthode et d'ouverture, l'idée que les choses ne sont pas acquises; c'est-à-dire qu'elles se construisent intellectuellement, qu'elles ne sont pas "casées", ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans l'avenir, que c'est toujours une construction, et que cette construction est fondamentale pour positionner son travail. C'est-à-dire que ça ne se fait pas tout seul en fait. Ce qu'on dit sur les choses, et ce que l'on comprend des choses, c'est une construction : c'est lui qui m'a appris ça. (...) Donc la manière de formuler des hypothèses et un contenu, la manière de le faire, est primordiale pour être, soit dans le mythe, soit dans la légende, soit dans je ne sais pas quoi. C'est une responsabilité en tout cas : ne pas faire semblant de ... Ca c'est une claire conscience qu'il m'a donnée. Après, je suis très très attachée, et intéressée, par le travail, qui n'a rien à voir avec le mien, de Georges Didi-Huberman, qui est historien de l'art, critique d'art et philosophe. Bon, je ne vous ne les cite pas tous... Il y a évidemment des architectes qui ont eu de grandes influences sur moi, des grands philosophes... C'est venu toujours d'à côté, jamais du sujet

même. Du sujet même, j'ai été très influencée par mes professeurs, Corajoud notamment. Comme toute ma génération. »

Bruno Fortier (architecte-urbaniste): « Moi, je ne lis que de la philosophie. Arendt, tout ça..., mais ça ne me dit pas quoi dessiner! Je lis des revues d'histoire urbaine (...), une revue anglaise qui s'appelle "Histoire urbaine", des revues d'art – "Burlington magazine" (...) Je me concentre plutôt sur les théories de la morphogenèse, des choses comme ça. (...) [Concernant les travaux du PUCA] La seule chose dont j'avais entendu parler, c'était ce sociologue sympathique qui travaillait sur l'Ecole de Chicago..., Isaac Joseph. Lui m'avait parlé d'une recherche qu'il menait sur la Gare du Nord, qui est la 3ème gare au monde en nombre de voyageurs...J'avais lu ses travaux sur l'Ecole de Chicago, mais qui n'ont aucun rapport..., enfin peu de rapport avec l'espace public. »

Renaud Epstein (sociologue, Centre d'analyse des politiques territoriales et Groupe d'analyse des politiques publiques - ENS Cachan) : « Il y a quand même toute une réflexion, aujourd'hui sur les moteurs du développement des villes, sur le plan productif, sur le plan de l'attractivité d'un certain nombre de catégories sociales mobiles... Et notamment toute la thématique de la "creative city"..., le lien entre la "creative class" et la "creative city" : un certain nombre de personnes qui donnent à voir l'importance de certains équipements dans la construction de l'image des villes pour attirer des classes créatives — dans la mesure où cela existerait... (...) En Europe, par exemple, les travaux de Musterd. (...) A l'échelle mondiale (...), il est clair que les travaux de quelqu'un comme Richard Florida sur la creative class [ont eu un impact important]. Il a montré, en gros, (...) que les villes qui se développent le plus sont, non pas nécessairement les villes où se localise le plus de capital, celles qui ont le plus d'universités ou je ne sais quoi, mais celles qui ont un certain type de population. Il met en avant notamment le rôle des communautés gay, le rôle des artistes, etc. Et il montre que, parmi les facteurs clefs de localisation de cette creative class, il y a un certain nombre d'aménités urbaines : la présence de bars, de salles de concerts..., le cadre de vie, la présence de friches industrielles que l'on peut recycler en apparts..., des choses qui ont la force de l'évidence, je veux dire qui font écho à l'expérience d'un certain nombre d'élus.... Ces travaux-là ont eu un succès mondial dingue. Florida fait des tournées mondiales, c'est un consultant de haut vol, il va faire des conférences à Shangaï, à Barcelone, il est invité partout. Eh bien ça, je pense que ça a eu un milliard de fois plus d'impact que tout ce qu'on peut faire... (...) Ceci étant dit...(...), il y a un certain nombre de chercheurs qui sont allés voir (...) et qui ont montré qu'il s'était trompé dans ses calculs, que ses critères étaient pourris, etc, mais peu importe, ce n'est pas grave...! ça, ça eu de l'impact, à l'échelle mondiale, européenne, nationale. »³⁰⁵

4. Romanciers, cinéastes, artistes et journalistes : des intellectuels qui contribuent à la formation des idées sur la ville

Il serait bien évidemment très réducteur de considérer que la formation des idées, dans ce domaine comme dans d'autres, émane essentiellement du monde de la recherche. Outre le fait que certains concepteurs, certains artistes s'interrogent en permanence sur leur pratique et sont eux-mêmes des théoriciens de la ville, les médias que sont la presse, la radio, la télévision, la

³⁰⁵ Voir également à ce sujet l'entretien avec Ariella Masboungi en annexe de ce rapport.

littérature et le cinéma contribuent largement à l'analyse des transformations sociales et urbaines en cours. Plusieurs de nos enquêtés ont insisté sur ce point.

Bruno Gouyette (Ville de Paris, responsable de la Mission « Qualité de l'espace public »): « Pour moi, les influences les plus fortes sur les lieux urbains, l'espace public, [je les trouve] chez les écrivains. Je suis assez fanatique de toute une littérature qui parle de la ville, et de Paris en particulier. Mais ce n'est pas simplement parisien. Quand on lit Musil, "L'homme sans qualité", quand on lit Dos Pasos sur les Etats-Unis des années 20, quand on lit Proust, qui parle de la société de son époque... (...) La littérature, donc, et le cinéma. Il y a un cinéma qui raconte les villes de manière magistrale. D'ailleurs, certains chercheurs regardent les images pour essayer de les décoder et de les analyser sur le plan scientifique. Regardez "Paris vu par" Godard, Douchet, Rohmer, tourné dans les années 60, et regardez le même "Paris vu par" dans les années 80 (...) et puis "Paris je t'aime", une vingtaine de courts-métrages confiés à différents réalisateurs, français et étrangers, pour raconter une petite histoire librement, sur les arrondissements parisiens. C'était une commande de la Ville de Paris pour 2000-2001. Si on les regarde de ce point de vue-là, les années 60, 80 et 2000, vous pouvez avoir trois types de portraits, de regards sur Paris qui sont assez intéressants sur le plan sociologique, sur le plan de l'espace lui-même. »

Nicolas Michelin (architecte-urbaniste): « J'ai vu le film "Wesh Wesh, qu'est-ce qui se passe?" de Rabah Ameur-Zaïmeche. Je travaillais alors sur les Bosquets, à Clichy Montfermeil. J'ai invité le réalisateur à un débat sur les grands ensembles, il a été remarquable ; et un jour, il m'a proposé de me montrer la cité — qu'il connaît par cœur. Nous y sommes allés deux fois ; de jour et de nuit. Il m'a fait comprendre tout ce qui ne se sait pas, ne se voit pas au premier abord : l'existence d'un casino dans la forêt, plus loin d'un étang où l'on va pêcher, des espaces de jeu improvisés, des endroits tranquilles où les jeunes ont l'habitude de se retrouver (...) J'avais apporté un fond de plan, et nous avons ainsi réalisé une cartographie complète de la cité : un document constitué d'un ensemble de petites observations, qui faisaient apparaître le génie du lieu, une carte du territoire partagé, en somme. C'était extraordinaire, et cela a été une expérience très forte pour moi, qui m'étais fait agresser aux Bosquets quelque temps auparavant. En tant qu'urbaniste, seul, je n'aurais pas pu comprendre tout ça. » 306

Nicolas Tixier (architecte urbaniste, enseignant-chercheur à l'Ecole d'architecture de Grenoble, laboratoire Cresson) : « J'ai commencé les études d'architecture très tard, à 25 ans... (...). Et j'ai été amené à ces études d'architecture presque à cause de la radio. En fait j'écoutais beaucoup la radio la nuit, France Culture..., il y avait des émissions qui nous faisaient découvrir des espaces (...), on découvrait la ville, on découvrait l'architecture par le son. Il y avait quelques bonnes émissions d'architecture à la radio...Et donc j'ai eu une sensibilité forte à l'espace, dans sa dimension sensible et sociale — plus que construite — par la radio, par le son, par le récit. (...) (Par la suite), j'ai été très marqué intellectuellement par un auteur qui parait loin de nos questions mais qui, pour moi, est primordial, c'est Serge Daney, le critique de cinéma. Son livre, "Persévérance", c'est une manière de voir le monde, que je trouve très stimulante pour nous. »

_

³⁰⁶ Extrait de « Etre attentif à ce qui est déjà là », in : « Travail de mémoire et requalification urbaine. Repères pour l'action ». Editions de la DIV, 2007.

On a vu plus haut l'influence que certains artistes ont eue auprès d'élus locaux en matière de perception ou de conception de leur ville. Il faut souligner aussi que nombre d'artistes sont attentifs à la recherche en sciences sociales et que certains ont travaillé, travaillent volontiers en "couple" ou en équipe avec des chercheurs sur les problématiques urbaines.

Jean-François Augoyard (chercheur, Laboratoire CNRS « *Ambiances architecturales et urbaines* »): « Je viens du colloque Volubilis — que j'ai ouvert il y a dix jours. Volubilis, c'est une grosse association d'Avignon qui fait de la formation pour les urbanistes et les décideurs. Le thème c'était le paysage sonore. Eh bien, les plus intéressés, ce sont les plasticiens. Je pense qu'il y a une grande ouverture d'esprit dans ce secteur-là (...) Il faudrait voir les rapports entre ce que font les artistes dans la ville et ceux qui sont en face, les décideurs, les politique, s là-dessus. »

Pascale Pichon (sociologue, Professeur à l'Université Jean-Monnet, responsable du master « Espace public : design, architecture, pratique ») :« Le lien entre les architectes et les aménageurs..., ce qui est sûr c'est que les chercheurs en sciences sociales ont dénoncé (...) les aménagements dans le métro : enlever les bancs, mettre des bancs hauts, toute cette fermeture des espaces qui étaient des abris, des niches, on pourrait dire. Les chercheurs en sciences sociales ont tous pointé ça du doigt, dans leurs écrits, dans leurs travaux. (...) Certains sont plus dans la dénonciation, et d'autres cherchent plus à articuler ça avec la nécessité pour les personnes sans domicile d'avoir ces lieux-là. (...)... Je ne sais pas si ça a eu des effets. C'est possible. On voit un peu moins d'aménageurs, d'architectes, qui proposent (ce genre de choses) dans les aménagements actuels. Il me semble que l'on est un peu moins dans une volonté à tout prix de ne pas faire stationner les gens... Il semblerait, quand même, qu'il y ait une sensibilité. Mais est-ce qu'elle vient de là, ou est-ce qu'elle vient des médias qui font des reportages ? Je veux dire que tout est mêlé, les médias aussi disent des choses. Il y a une sensibilisation. Il y a de très bons reportages. Van Keuken, par exemple, a fait toute une rétrospective, qui est sortie en DVD..., c'est un documentariste. Il y avait un travail sur les SDF, sur les sans domicile ... Il y a eu aussi des Anglais, des documentaristes ou journalistes qui ont fait du travail en profondeur. (...) Les journalistes, maintenant, font des reportages qui sont nettement plus documentés qu'avant. »

Thierry Paquot (philosophe, revue Urbanisme): « J'ai publié "La ville au cinéma, encyclopédie", qui est sortie en 2005³⁰⁷. 800 pages... Cela m'a pris dix ans. Il y a des articles sur les bancs dans les films, sur l'espace public.... Et je sors en octobre prochain un essai sur la ville dans le roman – j'y travaille depuis quinze ans. (...) Balzac (...) a écrit un tout petit livre qui s'appelle « La théorie de la démarche », qui est extraordinaire, qui montre comment les gens marchent et apprennent à marcher, d'où ils viennent, etc. C'est absolument extraordinaire, parce que le romancier, ce qui l'intéresse, ce sont les sentiments. La ville est-elle multiplicateur ou non de sentiments, donc d'émotions, donc d'expériences ? Les romanciers ne peuvent pas comprendre le vocabulaire "espace privé/espace public". Pour eux ce n'est jamais rigidement dosé. Les bruits de la ville pénètrent un appartement par exemple, par une fenêtre ouverte, etc. (...) J'ai publié un article d'une doctorante sur "l'espace chez Echenoz", je pense que là il y aurait des études que le

_

³⁰⁷ Aux Editions Cahiers du Ciel.

PUCA pourrait financer, sur les romanciers..., là on manque de choses. J'ai fait une bibliographie de 80 pages sur tout ce qui existe sur le rapport ville et littérature, en français, en anglais, en italien et en allemand... En français, du côté des chercheurs habituels du PUCA : rien. Ils ne disent vraiment que des banalités. (...). J'ai beaucoup remarqué, en faisant le bouquin, que les meilleurs informateurs étaient des spécialistes de tel ou tel auteur. Il faut être familier d'une œuvre pour [y trouver des éléments sur la ville]... En fait, tout est éparpillé, l'information est éparpillée. Il faut aller dans un colloque sur Maupassant pour avoir au moins un article sur la banlieue chez Maupassant, par exemple. Il y a une masse d'informations inouïe.... Chez tous les grands romanciers, et même les petits, il y a toujours quelqu'un qui a travaillé sur [la ville]. (...) Dans la conclusion du bouquin sur le cinéma, j'écrivais, de manière très pessimiste — sachant que le pessimiste est un optimiste informé —, que c'était la fin du cinéma et que ça correspondait à la fin de la ville. Qui est-ce qui allait filmer et imager ce qu'est aujourd'hui l'urbain diffus ? (...). Les romanciers le font mieux, Echenoz par exemple, ou François Bon. Avec des personnages qui ne font que circuler. Et ça, c'est la ville des mobilités, c'est l'urbain diffus. Eux, ils s'en rendent compte mieux que les cinéastes. Parce que le cinéaste montre plus un paysage qu'un trajet. Bizarrement, parce que ce sont quand même des images animées. J'ai revu "Paris-Texas", "Alice dans les ville" (...): à chaque fois on sait qu'on est là et pas ailleurs. Tandis que dans les romans, on ne sait plus où l'on est. Et ce n'est pas important, parce que l'important, c'est le personnage, qui lui-même est un lieu, un lieu ambulant. »

II. La recherche "percole" quand même : médiatisation des savoirs et phénomènes d'acculturation

En dépit des limites soulignées précédemment, de nombreux témoignages permettent de contredire l'idée selon laquelle la recherche sur les deux thématiques ici considérées n'aurait pas eu d'impact. Il faut "creuser" la question avec chaque interlocuteur et analyser le parcours des idées dans les publications professionnelles pour s'apercevoir qu'en fait, nombre de personnes et d'institutions nationales et locales ont été nourries sur le long terme par les travaux de recherche soutenus par le Plan Urbain, le PUCA et leurs partenaires ministériels. Les modes de diffusion des savoirs en la matière sont lents et passent par de nombreux dispositifs et intermédiaires (enseignants, professionnels, consultants, journalistes...), selon une logique d'imprégnation ou "d'acculturation" dont beaucoup d'acteurs n'ont pas conscience, mais qu'il est possible de mettre à jour. **André Bruston**, qui fut l'un des acteurs centraux de l'organisation de la recherche incitative sur la ville, au Ministère de la Recherche et au Ministère de l'Equipement, explique très bien ce **processus complexe d'allers-retours entre les mondes de la recherche et ceux de l'action**, par lesquels des analyses critiques ou des idées neuves deviennent « *entendables* ».

André Bruston (ex-Directeur du Plan Urbain au Ministère de l'Equipement) : « Le process véritable..., de percolation des sciences sociales, passe par la culture de ceux qui sont dans l'action. Et cette culture, elle passe par deux éléments. Le premier et le plus important, de très loin, c'est la formation initiale. J'ai pu mesurer dans ma carrière que le travail de sensibilisation, à l'espace public par exemple, par des chercheurs, réussit quelques années plus tard, quand les enseignants font des cours à leurs étudiants de troisième cycle, qui tiennent compte de la recherche sur l'espace public. Et lorsque ces même étudiants deviennent des professionnels, quelques années après : ça fait partie de leur culture, de leur conception du

monde. Et c'est là que la recherche trouve son efficacité. Là-dessus il n'y a pas d'équivoque, c'est le vecteur nº 1 . Vecteur nº 2, bien évidemment, tout ce qu'on peut appeler de l'acculturation continue — et pas seulement de la formation continue — des professionnels qui, de colloques en colloques, de séminaires en séminaires, peuvent entendre, écouter, voir des collègues agir, etc. [Tout ce processus] par lequel le jeune chercheur qui n'est pas imbibé de cette culture professionnelle est entendable, jusqu'à un certain niveau. Donc, il n'y a pas que la formation initiale, on peut, dans la formation continue, intégrer des choses... Mais c'est quand même à l'échelle de cette culture que l'enjeu se situe. (...) Le Plan Urbain, depuis des années, ne fait plus rien en direction de la formation, et ça c'est dramatique. (...) Un temps, on intervenait plus souvent dans la formation des cadres municipaux, etc. Moi j'intervenais dans la formation des chefs de GEP (groupe étude et programmation des DDE). [Les séminaires], ce n'est pas la même fonction. C'est une fonction importante, mais ce sont des séminaires qui accueillent quand même pour 80 % des chercheurs. Ce sont plutôt des chercheurs que les séminaires accueillent, plus qu'ils ne diffusent dans les milieux professionnels. C'est normal, puisque on ne leur demande de faire ça que dans le cadre du volontariat, aux professionnels. En fait, il faudrait d'une manière ou d'une autre qu'il y ait des conventions liant les organismes de formation professionnelle et les organismes qui, comme le Plan Urbain, le PUCA..., disposent de la matière, de la ressource. Et qu'ils travaillent sur la transmission de cette ressource. Parce qu'on ne peut pas transmettre n'importe quoi. Moi, combien de fois il m'est arrivé de lire un rapport de recherche, et au grand dam du chercheur, d'en retirer deux idées, trois pages..., et de dire : "ça oui, je peux le dire, et je le dirai, je le dirai aux DDE". »308

Le processus ne fonctionne pas en sens unique — de la recherche à l'action — mais à double sens, de manière cumulative et par-delà les problèmes de langage, pour peu que soient organisé l'espace de l'échange entre les différents modes de connaissance des uns et des autres :

André Bruston : « [Certains concepteurs ont influencé les chercheurs sur l'espace public] oui, c'est tout à fait possible. Mais [ces concepteurs ont aussi] été mis en scène, (...) par les programmes, par les séminaires, etc. [Ils ont] trouvé un espace où le dire. C'est aussi ça, la recherche en sciences sociales : la science sociale, ce n'est pas une innovation intellectuelle qui partirait de rien et qui donnerait de bonnes idées à tous les autres, c'est le contraire. Deux fois sur trois, c'est le fait que, dans l'espace social, surgissent un certain nombre d'éléments, qui sont à la fois neufs et pertinents, et ne peuvent être que "criés", (...) et pas explicités ni mis en scène, ni réexposés dans d'autres termes. Et la recherche en sciences sociales, très souvent, un de ses boulots, ça consiste à l'avoir entendu : parmi des milliers de cris, à avoir entendu le bon, si j'ose dire. Ce qui n'est pas évident, je suis désolé ce n'est pas évident, il faut être chercheur pour ça. Parmi les milliers de cris, il y en a un qu'il fallait entendre et qui, de cri, pouvait être transformé en un tout autre discours, en un tout autre mode de perception sociale qu'un simple cri dans le désert. Moi, c'est ma conception des sciences sociales depuis toujours. (...) L'idée bête..., cent fois, j'ai été questionné par des ministres, de gauche comme de droite, sur le thème "à quoi sert la recherche en sciences sociales ? et j'ai répondu "M. le Ministre, à rien, le problème n'est pas là". Si vous imaginez que la recherche en sciences sociales est scientifique au point de proposer aux acteurs de quoi agir sur la base de ses résultats, 9 fois sur 10, ce n'est pas imaginable, ce n'est pas le problème. Le problème, c'est que la recherche en sciences sociales est apte à faire comprendre maintenant ce qui vient de se passer, et ce qui

_

³⁰⁸ Extrait de l'entretien joint en annexe.

est probablement susceptible de se passer un jour ; mais ça ne peut pas vous donner une prédiction..., ça permet par conséquent, probablement, d'éviter de croire à des solutions miracles et imbéciles. Il y a quand même des échecs répétés, que l'on connaît, que l'on répertorie... Mais parfois, on a beau le dire ou le redire, ce n'est pas entendu. Il y a des résultats de sciences sociales qui sont des résultats avérés, si j'ose dire, il y en a quelques-uns..., mais ces résultats avérés ne sont pas entendables, ou très peu. Ce n'est pas gênant, c'est comme ça. L'idée suivant laquelle on peut produire de la recherche en sciences sociales, puis une fois qu'elle est produite, la diffuser auprès des acteurs, et puis les acteurs se mettent à en tenir compte, est quelque chose qui ne tient pas la route. Ça s'appelle la valorisation. Non seulement cela ne tient pas la route en sciences sociales, mais cela ne tient pas non plus la route dans les sciences techniques. »³⁰⁹

Si l'on accepte de considérer ainsi le "chemin" par lequel la recherche urbaine de ces 30 dernières années a fait progresser publiquement certaines idées dans les mondes de la décision et de la conception — non pas par filiation directe mais par acculturation lente et mutuelle —, l'impression première selon laquelle les travaux de recherche ne sont pas lus, donc n'auraient pas d'influence, est battue en brèche. On peut alors distinguer plusieurs vecteurs qui participent à ce **processus de connaissance partagée**.

1. L'impact des appels d'offres de recherche ouverts à des praticiens

L'ouverture des appels d'offres de recherche à des équipes pluridisciplinaires intégrant des concepteurs est l'un de ces vecteurs mis en évidence par notre enquête. Le fait que divers professionnels (architectes, paysagistes, chargés d'études des agences d'urbanisme, acteurs culturels....), aient pu répondre, seuls ou en association avec des chercheurs, aux appels d'offres de recherche incitative sur les thèmes de l'espace public et des cultures urbaines, a en effet joué un rôle important dans la circulation des connaissances sur ces deux thématiques considérées. Soit parce que ces professionnels ont eux-mêmes été mis en position de réflexion sur leur pratique et se sont alimentés alors de lectures diverses (dont les Annales de la Recherche Urbaine), soit parce qu'ils se sont retrouvés à cette occasion en situation d'échanger avec les chercheurs mobilisés sur le même programme, lors des séminaires organisés par les financeurs.

Marion Ségaud (sociologue, à propos de Dunkerque): « Je pense à quelqu'un comme **Jean-Blaise Picheral** ... Tous ces gens de l'Agence d'Urbanisme étaient quand même déjà très au courant de ce que faisait le PUCA, ils avaient répondu à des appels d'offre du PUCA sur le programme Ville-Port ... Ou sur le programme Université-Ville, qui se développait en même temps, avec **Claude Prélorenzo**, sociologue, qui était professeur à Versailles, et qui a beaucoup travaillé sur les espaces publics des villes portuaires. D'ailleurs, quand nous sommes arrivés avec **Oliviers Ratouis**³¹⁰ [dans le cadre de] cette recherche pour le

³⁰⁹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³¹⁰ Professeur en urbanisme et aménagement de l'espace à l'Université Bordeaux III, membre du comité de rédaction des Annales de la Recherche Urbaine et du comité de rédaction de Histoire urbaine. Auteur de : « La ville laboratoire. Projets

Plan Urbain (...) sur les nouvelles formes de décision de l'aménagement (...), il y avait quand même une connaissance, une perméabilité entre les milieux, qui étaient déjà très au courant de la recherche. Picheral, qui venait de Grenoble, avait déjà répondu à un appel d'offres, donc il connaissait le PUCA... »

Bernard Landau (Ville de Paris) : « Je ne sais plus très bien quand, avec François Grether qui était à l'époque à l'APUR, Didier Drummond avec lequel on travaillait sur le quartier Montorgueil, et Christiane Blancot, de l'APUR également, on lit un appel d'offres de recherche sur l'espace public, lancé par le Plan Urbain, et on dépose un projet : "Quoi de neuf depuis Haussmann à Paris ?". On rédige une note de problématique en un week-end. Et on est retenu. Je vais voir mon Directeur de l'époque et lui dis : "voilà, on est retenu pour un appel d'offres, mais je ne suis pas chercheur, comment faire ?". Il me répond : "ça nous intéresse, vous allez travailler sur la mémoire des services, sur l'histoire des services". C'est là où je constate qu'il y avait un directeur intelligent, il savait que travailler sur la mémoire, c'est une affaire de culture d'entreprise. Et quand on forge une culture d'entreprise, on construit l'avenir. (...) Donc, on fait accueillir la recherche par l'association des architectes et ingénieurs de la ville, et on se met à bosser. Il y a eu un premier article fleuve dans les Annales de la Recherche Urbaine en 1991. (...) C'est à cette époque que j'ai rencontré Isaac Joseph, il pilotait ce nº des Annales de la Recherche Urbaine et m'a poussé à terminer ce long article sur l'art de la voirie à Paris au XIXème siècle ; on a sympathisé. (...) Oui, il y a eu une culture, il y a eu des réseaux qui pouvaient venir en soutien à des problématiques dans lesquelles étaient des maîtres d'ouvrage, des professionnels, en situation. Ça, c'est toujours extrêmement utile. (...) Et cela avait été nourri par de très bons rapports! Par exemple, les textes d'appel d'offres (...) "Espaces publics en ville" ou "Les espaces publics urbains". Ou un numéro du Plan Urbain qui était consacré à l'espace public, ou avant, les Annales..... Avant de lancer les appels d'offres, je pense qu'ils avaient quand même pas mal bossé en séminaire, ils avaient produit un certain nombre de textes qui restent à mon avis très bons. [Que ce soit] sur le plan définition de la notion, des outils, les problématiques... »311

Des architectes, urbanistes, créateurs, comme **Philippe Panerai, David Mangin, Nicolas Frize, Laurent Fachard**... ont également conduit ou participé à des recherches autour du thème de l'espace public, depuis le milieu des années 1980. D'autres sont ou ont été associés à la définition des programmes de recherche :

Nicolas Tixier (architecte-urbaniste, enseignant-chercheur à l'Ecole d'architecture de Grenoble et au laboratoire Cresson) : « Je suis, depuis cinq ans, détaché à mi-temps au Ministère de la Culture, comme chargé de mission au Bureau de la recherche architecturale urbaine et paysagère. Donc en lien avec le PUCA, Michelle Sustrac notamment, (qui) collabore toujours avec nous.... [Cela]m'a amené une ouverture incroyable, c'est-à-dire que ça m'a amené à découvrir l'ensemble des recherches qui se faisaient

et aménagements à Dunkerque des années 1910 aux années 1970 », Presses universitaires du Septentrion, Lille. A paraître.

³¹¹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

en France (...) et en Europe aussi, pas mal. En particulier parce que je fais partie de l'équipe de pilotage de deux appels d'offres qui sont "Art, architecture et paysages" et "Architecture de la grande échelle". »³¹²

Des chargés de mission des **agences d'urbanisme** ont également participé de longue date aux programmes de recherche lancés par les Ministères de l'Equipement ou de la Culture³¹³, en lien avec des universitaires ou des chercheurs du CNRS — "s'armant" ainsi de réflexions susceptibles d'alimenter les élus des collectivités qu'ils conseillent.

Anne-Michèle Donnet (architecte, Directrice de l'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine) : « Quand j'étais directrice de l'agence d'urbanisme de Metz, on avait répondu à un appel d'offres de recherche du PUCA sur le stationnement. On avait fait, dix ans plus tôt une recherche sur le stationnement ; on proposait de la reprendre et de l'étendre à la ville, et de chercher comment faire les passages de l'un à l'autre... Et on a été retenu. C'était une chance ... (...) D'autres agences répondent régulièrement aux appels d'offres de recherche. Saint-Étienne répond régulièrement, l'agence de Rennes répond régulièrement, l'agence de Brest a longtemps été très très connue, parce que son directeur, Marc Wiel, a travaillé beaucoup sur les transports. Juste avant de partir à la retraite, il a publié un livre, "La transition urbaine", qui est encore une référence (...) L'agence de Tours a répondu régulièrement aussi... (...) C'est bien, il faut qu'elles continuent à répondre. Elles peuvent répondre, ça leur demande certes de sortir du quotidien et de se mettre en position de faire de a recherche... (...) C'est un vrai travail. [D'autant] que c'est un peu ce qui leur manque aux agences : la capacité à prendre un peu de distance et à avoir un regard critique sur notre travail. (...) C'est vrai qu'on se laisse très facilement happer par les fonctions de gestion d'une agence, par les réponses aux collectivités locales, qui sont toujours dans un temps très court, et donc c'est un peu de notre responsabilité à nous de garder cette distance. Quand on répond, on n'est pas toujours retenu, et on n'est pas toujours structuré pour répondre, C'est sûr que ce n'est pas dans notre première habitude. (Mais) les agences, à mon sens, sont extrêmement bien placées pour faire le lien entre les praticiens des collectivités locales et les chercheurs. Je prétends que c'est vraiment idéal et que c'est dans les missions des agences. Pour ceux qui s'y sont frottés, qu'il s'agisse de l'agence de Tours ou de Marc Wiel, ça leur a très bien réussi. (...) D'ailleurs la FNAU³¹⁴, aujourd'hui, à l'initiative de Saint-Etienne, a mis en place un club où se rencontrent les gens qui travaillent dans les différentes agences sur la recherche. »315

Ces participations croisées sont aussi l'occasion pour les agences d'urbanisme d'étoffer leurs documentations sur les sujets mis en avant dans les appels d'offres. Une enquête par questionnaire menée dans le cadre de notre travail, par l'intermédiaire de la FNAU, auprès des **services documentaires** des agences, a ainsi montré que nombre des publications issues des programmes de recherche incitative sur l'espace public et les cultures urbaines (voire certains

³¹² Extrait de l'entretien joint en annexe.

³¹³ Parmi les exemples récents, citons la réponse conjointe au programme de recherche interministériel « *L'architecture de la grande échelle* », liant les 2 agences d'urbanisme de la région lyonnaise et de St-Etienne métropole, des chercheurs des Ecoles d'architecture des deux villes, la Maison du Fleuve Rhône et le Musée de la Mine de Saint-Etienne.

³¹⁴ Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.

³¹⁵ Extrait de l'entretien joint en annexe.

rapports demeurés en littérature grise) étaient disponibles dans ces services — en sus des numéros des Annales de la Recherche Urbaine et autres revues relatives à ces sujets.

On peut aussi noter les effets que la participation à l'élaboration ou au suivi d'appels d'offres de recherche incitative ont eu sur les professionnels travaillant dans les administrations centrales, ou dans leurs services décentralisés (DDE, DRE, DRAC...), avec parfois des résultats assez directs en termes d'inflexion des politiques publiques, comme l'explique par exemple Claude Renard-Chapiro, ex-chargée de mission à la Délégation Interministérielle à la Ville.

Claude Renard-Chapiro (Institut des Villes): « En arrivant à la DIV fin 90, j'ai eu la chance dès 91 d'être associée au programme de recherche de Claude Rouot³¹⁶ : j'étais la représentante de la DIV au programme de recherche. Et je dois dire que cela été une respiration formidable d'avoir ce temps de travail et d'ouverture, de réouverture sur le terrain..., par rapport à mon arrivée dans une administration — alors que je venais du terrain, et que tout d'un coup, j'étais coupée du terrain, j'étais noyée dans le fait d'être dans la synthèse, dans l'urgence. (...) J'avais bossé sur le terrain pendant 15 ans, à Beauvais, j'avais eu la direction d'un équipement social et culturel, dans un quartier en développement social et urbain. À partir de cet équipement, j'avais monté des opérations culturelles, artistiques, sociales, et j'avais défini mon travail non pas comme un travail de quartier, mais comme un travail de désenclavement du quartier sur la ville (...) : j'avais monté un cinéma art et essai, qui était un des premiers sur les quartiers, et qui continue de fonctionner (...), j'ai "marié" le château d'eau avec la cathédrale de Beauvais, pour marquer l'égalité urbaine entre un quartier et son centre-ville. (...). C'était en 1985, et ça a été un événement très marquant [à la suite duquel] le Ministère de la Culture m'a proposé de venir travailler sur les questions de la Délégation Interministérielle à la Ville, sur la culture dans la ville. (...). Tout de suite, le contact s'est fait via le programme interministériel de recherche... Je ne suis pas universitaire de formation, ce qui était intéressant, c'était l'écoute qu'avaient des universitaires par rapport aux gens des administrations comme moi, ce qui leur redonnait un statut, une légitimité (...) . Ces moments-là, intellectuellement, pour mon travail, ça m'a aidé à supporter... même si on ne se réunissait que trois fois dans l'année, c'était des moments où on pouvait avoir des regards à la fois évaluatifs et prospectifs sur les questions qu'on traitait. (...) Evidemment, j'avais l'objectif que ça nourrisse l'institution. C'était un objectif partagé par mes autres collègues, et là je pense que nous n'avons pas eu collectivement suffisamment de poids pour que la restitution de ces recherches se fasse de manière transversale auprès de l'ensemble de nos collègues (...) de la DIV, du Ministère de la Culture et de l'Equipement, (...) On n'a peut être pas su suffisamment insister pour ces formations conjointes. Cela aurait pu être des éléments de formation, au-delà de la restitution rapide. [Mais un effet important], idéal même, a eu lieu en 2001, quand on a réussi à faire signer une circulaire interministérielle sur les questions culturelles. Pour moi, c'est historique : pour la première fois, la question de la démocratie culturelle (et non pas de la démocratisation) était évoquée. Etaient évoquées l'ensemble des questions que la recherche avait mises en évidence sur les cultures urbaines dans leur ensemble, et sur la nécessité que ces actions-là soient soutenues non seulement sur les financements du fonds

³¹⁶ "Lien social dans les périphéries urbaines", voir plus haut B.II.2. : Le programme interministériel « *Culture, ville et dynamiques sociales* », ses prolongements et ses croisements : quand le Ministère de la Culture vient à la ville.

interministériel Ville, mais aussi sur les crédits du Ministère de la Culture. C'est une circulaire majeure. Elle est sortie au moment de la préparation des contrats de ville 2000/2006, et elle était signée par trois ministères — c'était la première fois — : le Ministère de la Ville, le Ministère de la décentralisation culturelle - avec Dufour - et le Ministère de la Culture, avec Catherine Tasca. Je continue à penser, et d'autres aussi, que ça a été un acte majeur, car ça allait entraîner, dans le cadre des contrats de ville, des constructions de conventions « Cultures de la ville - Culture pour la ville ». Au lieu que ce soit ce qu'on appelait les volets culturels des contrats de ville, des espèces de machins qui mélangeaient un peu tout : citoyenneté, sport,... et qui entraînait un certain nombre de confusion par rapport au suivi interministériel de ces projets, on invitait réellement les DRAC et les sous-préfets à construire ces conventions sur une durée de 5 ans, en mettant en perspective les projets (...) sur les émergences, sur l'Art dans la ville.... Et ça obligeait les uns et les autres, non plus à financer à l'unité les actions culturelles, mais à structurer des projets interministériels dans le cadre de la Politique de la ville. [Les recherches nous ont aidés dans cette dynamique], parce que les programmes de recherche « Culture, ville et dynamiques sociales », « créativité dans la ville », fournissaient des analyses, un regard sur le sens de ces actions-là dans la ville. On leur donnait des formes de légitimité, [montrant qu'elles devaient relever d'autre chose] que du saupoudrage. Malheureusement, la culture dans la Politique de la ville a trop souvent été considérée comme du saupoudrage, pour éviter que les choses se passent mal. Les recherches mettaient en évidence que ça dépassait cette [dimension-là], et que c'était réellement l'urbain et la transformation de la ville qui étaient en question. Et donc ça motivait le fait qu'on organise mieux les volets culture des contrats de ville. » 317

Les **Programmes de recherche territorialisés** initiés par le Ministère de la Culture (MRT) et le PUCA³¹⁸ à partir de 2003 pourraient faire l'objet d'analyses semblables : en contribuant à faire monter le niveau de la réflexion collective entre chercheurs, élus locaux, représentants des collectivités locales, des services décentralisés de l'Etat, et praticiens de la ville, ils peuvent produire à terme des inflexions dans la conduite des politiques urbaines et culturelles locales, comme on commence à le voir en Ile France, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon.³¹⁹

2. L'importance des colloques et des dispositifs d'échange chercheurs/acteurs

Au Ministère de l'Equipement, l'organisation de colloques ou séminaires rassemblant des chercheurs et des praticiens œuvrant dans différentes villes a été mise en œuvre de longue date. Elle a contribué à la sensibilisation de nombreux professionnels aux problématiques de la recherche urbaine

Anne Querrien (rédactrice en chef des Annales de la Recherche Urbaine, PUCA) : « **Jean-Yves Chapuis**, l'adjoint à l'urbanisme de Rennes, qui s'occupe de la communauté d'agglomération a été l'un de nos premiers "élèves" parmi les aménageurs On avait fait un groupe de travail spécial, de formation de quelques agents de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour les aider à comprendre les problèmes

³¹⁷ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³¹⁸ Voir plus haut le chapitre B.II.2

³¹⁹ Voir à ce sujet l'entretien avec Renaud Epstein en annexe.

urbains. (...) Les premiers colloques, imaginés par **Michel Conan** et **Pierre Mayet**, c'était uniquement des ingénieurs des Ponts et Chaussées. (...) Après, j'ai fait des rencontres chercheurs/aménageurs pendant 3 ans, qui ont en fait constitué un milieu. Il y avait 1200 personnes inscrites sur notre listing : c'est comme ça que nous avons constitué un réseau. (...) C'était à Paris, parce que c'était plus facile d'accès par le train pour tout le monde. Le principe, c'était : les chercheurs parlent aux aménageurs ; autour d'un thème choisi par les aménageurs. C'était **Pierre Calame** (qui était sous directeur des affaires foncières au Ministère de l'Equipement) qui couvrait, côté aménageurs ; ses adjoints qui choisissaient des thèmes ; et moi, je choisissais 4 chercheurs qui se découvraient entre eux, qui travaillaient séparément en pensant chacun qu'ils avaient la science et que l'autre ne l'avait pas. (...) Calame [considérait que] le système qui consistait à "éduquer" uniquement les ingénieurs des Pont et Chaussées n'avait pas de valeur, puisque l'essentiel du Ministère, ce sont des gens qui sont juste au niveau en dessous. Donc, il fallait créer la même chose, des rencontres chercheurs/aménageurs, pour les cadres moyens. C'est ce que j'ai fait, et ça a très bien marché, ma population et de chercheurs et d'aménageurs s'est constituée là. »

Par la suite, le principe des journées décentralisées d'échange entre chercheurs, élus locaux et praticiens a montré tout son intérêt pour favoriser à la fois l'implication des chercheurs sur des thématiques d'actualité et la diffusion des résultats de leurs travaux auprès des acteurs en charge de la conception ou de la gestion des villes. On a vu dans la première partie de ce rapport le rôle qu'ont joué, dans les années 1980, les journées décentralisées du programme du Plan Urbain "Connaissance des agglomérations et de leur évolution" pour favoriser la mise en réseau de différents chercheurs et acteurs à Lyon, Marseille ou Roubaix. Des effets de sensibilisation du même genre ont été enregistrés à l'occasion des colloques organisés dans différentes régions, à partir des programmes de recherche sur "Espaces public" et "Cultures, villes et dynamiques sociales " (Arc-et-Senans, Saint-Denis de la Réunion³²⁰, Saint-Etienne, Le Creusot..., etc). Pour nombre des personnes que nous avons interrogées dans le cadre de notre enquête, il y a, dans les rencontres et échanges que permettent ces journées, ateliers, séminaires..., un mode majeur de diffusion des connaissances, dont l'efficacité est notamment liée à la co-présence physique des participants (qui permet de déconstruire certains a priori sur les mondes auxquels ils appartiennent); aux temps d'échange informels autorisés par ces journées ; et au fait que l'on parle « à partir d'un territoire donné », en prenant en compte les problématiques particulières de celuic-i. C'est d'ailleurs un mode de diffusion des savoirs choisi aujourd'hui par nombre d'institutions, parce qu'il correspond à un besoin de « formation continue » bien repéré par les réseaux de professionnels de la ville et d'élus locaux 321.

Olivier Frérot (Directeur de l'Agence d'urbanisme pour le développement de la région lyonnaise): « J'ai été récemment invité aux Grands Ateliers de Cergy-Pontoise. C'est un lieu de rencontre qui existe depuis une dizaine d'années, un lieu de recherche sur les problèmes d'aménagement urbain. C'est

³²⁰ Voir à ce sujet l'entretien avec Michel Watin en annexe.

³²¹ On pense entre autres aux Rencontres nationales des agences d'urbanisme... Voir ci-joint les entretiens avec Pascale Poupinot (FNAU) et Anne-Michèle Donnet (Agence d'urbanisme de la région du Havre).

parti des concepteurs de la ville nouvelle. Ce qui est remarquable dans leur affaire, c'est que ça dure. C'est un lieu qui invite des étudiants pendant l'été – européens ou internationaux – sur des problématiques qu'ils définissent, et ils les font travailler. Ces travaux sont publiés, et ils intéressent tout le territoire local. C'est un dispositif de diffusion qui fonctionne, qui fait du boulot. Moi je suis à l'affût de ces trucs-là. »³²²

Laurent Devisme (enseignant-chercheur à l'Ecole d'architecture de Nantes, rédacteur en chef de Lieux communs, les Cahiers du LAUA) : « On organise des mini colloques (on les appelle comme ça), où l'on fait venir des gens sur la question de l'espace public. Par exemple, dans dix jours, nous avons appelé Michelle Jolé, pour travailler sur « les prothèses de l'espace public ». On aura des interventions de chercheurs sur le banc public (...) — aussi bien ce qu'il a pu représenter dans l'histoire, que les conceptions sécuritaires aujourd'hui de ce mobilier, qui en font tout sauf un dispositif d'accueil du public. Et dans la même journée, il s'agira d'interroger des concepteurs de mobilier urbain. Quelqu'un de Decaux ou de Clear Channel doit venir livrer son point de vue. C'est toujours cette idée de croiser les chercheurs et les professionnels. Sur une journée comme celle-ci, on est à la fois sur les usages de l'espace public et sur la conception des objets, entre milieu urbain, design urbain et valeurs d'usages. »³²³

Les Ateliers Projet Urbain ou le Club Ville et Aménagement organisés et animés dans différentes villes par Ariella Masboungi, ou encore le Séminaire Robert Auzelle³²⁴, s'inscrivent dans cette même logique qui relève moins, comme le souligne Anne Querrien, d'un « travail de conviction » que d'une **acculturation progressive** entre les mondes qui se croisent à l'occasion de ces rencontres ou qui ont accès aux actes des colloques :

Anne Querrien (rédactrice en chef des Annales de la Recherche Urbaine): « On crée une culture collective, que les élus attrapent comme d'autres. Personne ne convainc les élus, les élus se convainquent eux-mêmes. (...) Surtout, il ne faut faire aucun travail de conviction directe parce que sinon, on organise la servilité au passage. Une personne qui diffuse beaucoup, c'est Ariella Masboungi. (...) Elle est architecte-urbaniste d'Etat, participe au comité de rédaction d'Urbanisme.... Elle organise dans le cadre du Ministère de l'Equipement des Ateliers Projet Urbain prestigieux avec les plus grands architectes français ; elle organise le Prix de l'Urbanisme, le Prix des jeunes urbanistes, bref une culture officielle de l'excellence. (...) Ses interrogations aux concepteurs sont directement liées à ce qu'elle puise dans les Annales. Elle ne nous cite jamais, c'est indirect, mais il n'empêche qu'au niveau de la culture, on voit bien que ça communique. »

Anne-Michèle Donnet (architecte, Directrice de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine) « Il faut saluer le rôle d'Ariella Masboungi! Ce qu'elle a fait sur les exemples de projets urbains, avec des séminaires d'un jour ou deux..., je crois vraiment qu'elle a fait bouger les choses d'une manière énorme, [cela contribue] à faire connaître des gens, des discours, des exemples, des réalisations. Et de plus en plus, maintenant, elle capitalise, elle fait sortir des livres sur différents thèmes.

³²² Voir entretien en annexe.

³²³ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³²⁴ Séminaire « pour la promotion de l'art urbain », voir l'entretien avec Marion Ségaud joint en annexe. Voir également le site http://www.arturbain.fr/

(...) J'ai participé à certaines de ces journées Projet Urbain... Je suis allée à Bilbao, à Birmingham — un atelier impressionnant, sur le commerce. Il y en a eu plusieurs aussi en France, et à chaque fois c'est extrêmement bien préparé. C'est aussi pour ça que ça marche bien : parce que c'est bien préparé. C'est-àdire qu'elle a pris soin d'aller rencontrer tous les intervenants pour décortiquer avec eux leur discours. Ce n'est pas du tout improvisé. Je dis ça en l'opposant à la Conférence des maires, qui a eu lieu il y a quelques jours, à Paris. C'est un lieu de rencontre (...), mais comme ce n'était pas préparé ..., ça faisait un peu café du commerce. Chacun des intervenants se succède, se met en scène.... »³²⁵

3. Des monographies "agissantes"

Certains rapports de recherche conduits dans le cadre des programmes de recherche incitative sur l'espace public ou sur la question des cultures urbaines ont eu un impact direct sur des groupes d'acteurs de telle ou telle ville, voire sur telle ou telle administration ou institution. La réunion de plusieurs facteurs semble nécessaire pour que des recherches diffusent ainsi de manière rapide dans les milieux de l'action : le fait que les travaux prennent en compte de manière précise un contexte local (plusieurs de nos interlocuteurs ont souligné le nombre insuffisant des **recherches ancrées dans un lieu ou une ville particulière**) ; le fait que les chercheurs contribuent en personne à la **médiatisation** de leur travail, par divers moyens aptes à toucher un large public (publication d'ouvrage, d'articles dans la presse locale ou nationale, émissions de radio ou de télévision, réunions avec les élus, les concepteurs ou les techniciens, etc.) ; et enfin ce qu'il faut bien appeler "l'air du temps", qui fait que telle recherche va rencontrer les préoccupations des décideurs ou des professionnels concernés à un moment donné, en raison d'un **événement** ou d'une **crise** sociale, politique ou économique.

Ariella Masboungi (responsable des Ateliers Projet Urbain, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire) : « Il y a eu une analyse anthropologique sur l'Axe majeur de Cergy-Pontoise, par une chercheuse qui s'appelle **Caroline de Saint Pierre**³²⁶ : elle a travaillé avec de jeunes beurs de Cergy — parce que ça jouxte un quartier qui est très beau, mais qui a dérapé pour des questions d'attribution des logements et de fermeture du quartier sur luimême. Et ces jeunes-là disent : "Nous, on est de la ville, on n'est pas de la cité, et nous, nous avons l'Axe majeur". C'est formidable quand même ! (...) Et d'ailleurs elle a fait un très beau livre³²⁷. (...) J'ai utilisé son travail pour la clôture de l'Etablissement public de Cergy. (...) [Nous avions organisé] un colloque de synthèse des actions de l'Etablissement public, colloque que j'ai animé (...). Elle a rendu compte de son travail ce jour-là, et du coup, ça m'a permis de dire à l'ensemble de la salle, et surtout au Maire : "regardez

³²⁵ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³²⁶ Sur la base d'une recherche financée dans le cadre du programme interministériel « *Culture, ville, dynamiques sociales* ». Voir l'article « *L'identification d'une ville : "la ville verte et bleue" ou comment une idée fait son chemin », in : « Cultures en ville ou de l'art du citadin »,* Editions de l'Aube, 2000. Anthropologue, Caroline de Saint-Pierre est aujourd'hui maître-assistant en sciences sociales pour l'architecture à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais.

³²⁷ « La fabrication plurielle de la ville : décideurs et citadins à Cergy-Pontoise (1990-2000) », Editions Créaphis, 2002.

l'impact énorme de cette opération, qui n'est pas terminée..., qu'il faut terminer, parce qu'elle fait l'identité de Cergy-Pontoise, et qu'elle est un lieu d'appropriation sociale fabuleux. OK, vous allez dépenser un peu d'argent pour le terminer, mais il faut le faire". Et du coup, le Maire s'est engagé, il s'est réinvesti (...).Ça aurait pu être bloqué parce que l'Etablissement public s'arrêtait, la ville prenait le relais, et le maire disait que c'était trop cher. »³²⁸

André Bruston (ex-Directeur du Plan Urbain): « A Nice, il y avait une entente entre le Conseil Général, la Ville et le Recteur pour redévelopper l'université, ou sur Sofia Antipolis ou dans les espaces intermédiaires. La Ville avait fini par dire que ce serait dans la ZAC de la Plaine du Var. Le plus loin possible..., parce que ça lui permettait de rentabiliser sa ZAC. Et moi, j'avais financé des recherches sur la possibilité d'utiliser les casernes de centre ville pour augmenter le potentiel d'étudiants dans Nice même. (Un jour), le Préfet de Nice m'appelle et me dit : "Dis donc qu'est-ce que tu fais ? (...) Tu interviens avec ta recherche dans les arbitrages, (...) maintenant le Président de l'université écoute ses chercheurs, il écoute ses sociologues au lieu d'écouter le Maire ou le Préfet... Moi, ça m'arrangeait que l'université soit là, à côté, parce que ce n'est pas très loin de la Préfecture, tu m'ennuies, etc., (...) De toute façon, tu ne peux pas le faire, ça ne se fera jamais..." (...) Je suis intervenu auprès du Ministère des Armées..., et les casernes sont aujourd'hui des bâtiments universitaires. C'est un exemple. (...) C'est passé directement par la force de frappe que représentaient les chercheurs, qui avaient travaillé..., qui avaient mis sur la table des résultats qui n'étaient pas ceux du rectorat, en termes statistiques, sur le développement..., en termes de nécessité des espaces..., en termes de logiques de déplacement des étudiants dans l'agglomération, en termes de systèmes de transports, etc. »³²⁹

D'autres cas peuvent être cités. L'analyse anthropologique menée par **Fabrice Raffin** dans le cadre du programme interministériel « *Culture, ville et dynamiques sociales* » sur les actions collectives organisées par des militants et des artistes autour de « *La mise en culture des friches industrielles* »³³⁰, à Poitiers, Genève et Berlin..., a contribué à nourrir les travaux du groupe de travail qui réfléchissait, à la fin des années 90, à la demande du Ministère de la Culture et sous la responsabilité de **Fabrice Lextrait**, sur « *le rôle de la culture dans le développement urbain, social et économique des villes* ».³³¹ Elle a aussi participé à la **légitimation de l'action des collectifs d'artistes et de citoyens** qui, depuis une dizaine d'années, dans différentes villes (Saint-Ouen avec *Mains d'œuvre*, Marseille avec la *Friche de la Belle de Mai...*), cherchaient à faire reconnaître l'intérêt de transformer d'anciennes friches industrielles en lieux culturels ; avec toutes les questions que peut poser, pour un chercheur, un tel engagement auprès d'acteurs sociaux et politiques. Ce travail a débouché par la suite sur diverses recherches-actions ou études

328 Voir entretien joint en annexe.

³²⁹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³³⁰ Recherche dont l'auteur a rendu compte dans un article dans l'ouvrage collectif « *Cultures en ville ou de l'art du citadin* » (Editions de l'Aube, 2000), puis dans un article du Monde Diplomatique en 2002, avant qu'elle ne donne lieu à une thèse éditée chez l'Harmattan en 2007 sous le titre : « *Friches industrielles, un monde culturel européen en mutation* ».

³³¹ Voir en annexe les entretiens avec Claude Renard et Fabrice Raffin.

opérationnelles auprès de collectivités locales, comme Arcueil, Poitiers, Lyon ou la communauté d'agglomération du Boulonnais³³².

La politique d'aménagement des espaces publics du Grand Lyon, amorcée en 1989, s'est également en partie fondée sur une recherche financée dans le premier programme "Espaces publics" du Plan Urbain. Nourrie des travaux de sociologie et d'anthropologie urbaine développés à l'Université Lyon 2 au début des années 1980, cette recherche portait sur le fonctionnement social et symbolique de la Rue de la République, principale artère piétonne de l'hyper-centre lyonnais. Elle analysait les usages de la rue par les différents groupes sociaux qui l'investissaient ou qui s'y croisaient et mettait en évidence l'importance de ce genre d'espace public dans la ville; soulignait la multiplicité des fonctions et des usages dont il était le support; le rôle « d'apprentissage de l'urbanité » qu'il jouait auprès des jeunes de l'agglomération; la coprésence qu'il assurait entre des publics que la ville sépare par ailleurs; insistait sur les enjeux de désenclavement des banlieues et de cohésion urbaine auxquels cet espace public de centreville répondait en partie. Médiatisée grâce à la publication d'un petit ouvrage³³³, à des émissions de radio et diverses rencontres avec des professionnels de la ville, ces analyses ont trouvé un écho favorable auprès des élus locaux qui avaient entrepris de réfléchir à l'aménagement des espaces publics de l'agglomération.

Jean-Pierre Charbonneau (consultant) : « Lorsque j'ai changé de métier, je me suis occupé de la politique des espaces publics de Lyon... au début de manière très intuitive très technique et très politique, et puis cette étude sur la Rue de la République nous a fait faire un pas important, en nous montrant l'importance de cette approche sociologique, pour décrypter ce qui était en question. Je l'ai souvent citée, parce qu'en fait, elle a fait prendre une décision par les élus, sur l'aménagement de la rue de la République, avec l'assistance des techniciens et de moi-même, qui était de garder le fonctionnement de la rue telle qu'elle était, comme lieu de métissage et comme lieu d'accueil de tous les gens, aussi bien de Lyon que des banlieues ; contrairement à d'autres approches qui avaient prévalu avant, qui disaient qu'il fallait retrouver la rue de la République du début du siècle, donc faire revenir les bus et les voitures. Il y a donc eu une décision politique qui s'est appuyée sur cette étude. Je l'affirme comme ça, je l'ai écrit à plusieurs reprises, cela a été comme ça. (...) J'ai eu connaissance de la recherche et du bouquin, c'était au moment où on était en train de construire le programme sur la rue de la République, et donc je l'ai diffusé, et Henry Chabert [vice-président du Grand Lyon, en charge de l'urbanisme], a été convaincu..., enfin on a tous été convaincus et on a convaincu qu'il fallait garder ce rôle. On ne pouvait pas d'un côté avoir une politique très importante en direction des banlieues, ce qui était le cas et est toujours le cas, et d'un autre côté ne pas entendre ce que vous aviez écrit dans cette étude. Je l'ai citée des centaines de fois, j'ai fait pas mal de conférences. A chaque fois que je cite la rue de la République ou la dimension sociale, je rappelle que l'aménagement de la rue de la République est née d'une décision, qui est elle même née d'une étude sociologique qui montrait

³³² Voir l'entretien avec Fabrice Raffin, en annexe.

³³³ « En passant par le centre : la Rue de la République à Lyon. Anthropologie d'un espace public », Pascal Bavoux, Catherine Foret, Editions du Cerfise,1990.

que la rue de la République était le lieu de socialisation des jeunes des banlieues. C'était donc un endroit où les jeunes de banlieues et les gens du centre se voyaient, se touchaient, etc. De ce fait, au lieu de répondre à une demande — celle des élus d'avant 1989 — qui était de remettre les bus et les voitures dans la rue pour retrouver l'avenue commerçante du début du XXème siècle, il a été décidé de garder exactement le même type de lieu le même type d'usages, de faire un grand plateau qui accepterait tout le monde, ce qui est le cas »³³⁴.

4. Les revues, Internet et la presse : un rôle essentiel et de fortes attentes

Si les rapports de recherche sont peu lus, les articles qui en sont tirés et que font paraître les revues généralistes ou spécialisées demeurent un mode d'accès important aux réflexions sur la ville, pour nombre d'étudiants et de professionnels, qui à leur tour, diffusent auprès des élus locaux. Le format court, non académique, des articles que publient ces revues, a d'autant plus de succès qu'il est, si l'on peut dire, "dans l'air du temps", en phase avec les évolutions de la "société de la connaissance", la "culture du zapping" et les usages toujours croissants de l'outil Internet. Plusieurs de nos enquêtés, qui enseignent dans différentes disciplines, ont souligné ce point, en déplorant que les étudiants d'aujourd'hui ne lisent plus d'ouvrages — et encore moins, bien évidemment, les rapports de recherche qui restent le plus souvent sous forme de littérature grise.

Thierry Paquot (philosophe, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris/Paris XII Val de Marne, éditeur de la revue Urbanisme) : « Mes étudiants ne lisent pas les textes... Ils lisent des bouts, des articles... Mais Simmel, ils ne vont pas le lire. Ils vont lire l'article, "La digression sur l'étranger" (...). Il n'y a plus cette confrontation avec les auteurs eux-mêmes. »

Alain Marguerit (paysagiste-urbaniste): « Cela renvoie sûrement à des méthodes d'enseignement... On a vraiment une situation très ennuyeuse, liée à la télévision, au zapping..., les brèves, le journal gratuit... »

Le défi que représentent ces évolutions pour les enseignants est aussi une chance pour les revues, qui semblent plébiscitées en tant que voies d'accès à la recherche urbaine et plus généralement aux réflexions sur les évolutions sociétales, notamment chez les jeunes générations.

Renaud Epstein (sociologue, Centre d'analyse des politiques territoriales et Groupe d'analyse des politiques publiques – ENS Cachan): « C'est une affaire générationnelle..., je vois chez les jeunes chercheurs, ils lisent beaucoup plus. Et puis maintenant dès que tu es dans un labo, tu as accès en ligne à

³³⁴ Voir entretien joint en annexe.

toute une série les revues... Avant, pour aller trouver une revue américaine, il fallait aller dans je ne sais quelle bibliothèque ; maintenant tu as accès à tout ».

De nombreuses revues ont été citées lors de notre enquête : Esprit, Le Débat, les Annales de la Recherche Urbaine, Urbanisme, Lieux communs, la revue de l'IFAA, Le Moniteur, AMC, Pages/paysages Hors les murs, Lieux publics, local.contemporain... Spécialisées ou non, elles nourrissent les chercheurs, les concepteurs et les professionnels de l'urbanisme, mais aussi tous les intermédiaires qui contribuent à la diffusion des savoirs sur la ville.

Anne-Michèle Donnet (Directrice de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre) : « A l'agence, on s'appuie sur l'exemple d'autres villes, que soit pour les espaces publics ou les transports. Les villes qu'on cite régulièrement comme des villes un peu exemplaires : Strasbourg bien sûr, Nantes avec tout le travail qui a été fait sur les espaces publics. Et puis on a un œil sur toutes les villes qui apparaissent dans les revues d'architecture et d'urbanisme. [Les Annales de la Recherche urbaine], nous les avons à la documentation de l'agence, et je les ai même chez moi également, j'ai la collection ».

Anne Querrien (Annales de la Recherche Urbaine): « A propos de revues, il faut regarder Urbanisme, parce que mine de rien, sans nous citer ils nous utilisent (...). De même que (...) Le Monde, ils connaissent très bien les Annales de la Recherche Urbaine (...). Ce n'est pas de la culture bureaucratique. Frédéric Edelmann, Philippe Bernard, au Monde, Sibylle Vincendon à Libération... Les suppléments "Ville" de Libé seraient impossibles sans les Annales, ce sont les Annales qui les forment. Ils ont été nourris par les Annales régulièrement. (...) Autre très bon exemple, c'est Lyon. Henry Chabert, il lisait les Annales en détail, de même qu'Urbanisme. C'est quelqu'un qui suivait toute cette actualité et il en faisait son beurre à lui, dans sa langue à lui, il retraduisait pour lui-même. (...) Un type intéressant aussi : Vincent Renard, de l'Ecole polytechnique. Il est expert international sur les problèmes fonciers, il travaille dans le monde entier, est au conseil scientifique du PUCA, au comité de rédaction des Annales... Il fait son miel de tout ce qu'on écrit et ne nous cite jamais. Cette manière de fonctionner en France, cela n'a rien à voir avec la recherche scientifique Ce régime de production d'une culture commune, sans régime de citation comme au CNRS. (...) La France est très très en avance sur les autres pays pour ça, pour la culture urbaine. J'en suis sûre, j'ai été dans une réunion avec 15 autres pays, maintenant je dis ça. (...) Parce qu'on a créé une culture qui diffuse. Avec Michel Conan, on a pris des mesures pour créer une culture qui diffuse depuis des années et des années... Autre exemple, Hervé Dupont à Plaine de France... il a été au comité de rédaction des Annales, parce que c'est un des aménageurs qui se pose des questions, il lit réqulièrement les Annales et s'en inspire pour faire son aménagement. (...) Il y a aussi Alain Viaro, consultant, il était à la mairie de Genève et c'est pareil, il lit les Annales et ça les inspire pour faire les espaces publics, et plus largement la conception de la ville. (C'est) un spécialiste des villes de l'Asie du Sud-Est, et pour eux, vraiment les Annales, la culture française de la ville, c'est le repère pour travailler »

Sybille Vincendon (journaliste, Libération): « Je lisais beaucoup **les Annales** à une époque, quand je faisais les Cahiers "Ville". (...) C'était moins abscons que les bulletins du PUCA — un truc orange et gris, d'assez grand format... illisible —, parce que c'était plus une revue classique : vous regardez le thème et vous voyez un article qui vous intéresse, ça ne part pas dans tous les sens. Je me souviens, je les

gardais, les Annales, à une époque, un numéro sur la nuit, sur la lumière.... Il y avait vraiment des thèmes et c'était bien. s^{335}

Thierry Paquot (revue Urbanisme): « La revue Urbanisme a 75 ans maintenant. J'en ai fait une revue intellectuelle. J'ai publié 4000 chercheurs à peu près, c'est considérable... C'est une revue indépendante, dont le propriétaire est la Caisse des Dépôts. (...) Nous avons environ 4000 abonnés, et nous faisons en gros dix fois plus de ventes que les Annales de la Recherche Urbaine. (...) Je pense que les revues à dossiers, ça ne marche pas. On a fait des études de lectorat : les gens lisent d'abord tout ce qui est varié, les petits textes, ils feuillètent.... Ce qui est lu en premier dans Urbanisme, c'est "La librairie", en deuxième c'est "L'invité" (...), et puis ensuite ils grappillent.... (...) Les Annales, c'est un autre public, ça vise à être une revue de référence, de niveau universitaire..., ce qui est tout à fait le cas. »336

Pascale Pichon (sociologue, Professeur à l'Université Jean-Monnet, Saint-Etienne): « Les chercheurs nourrissent les journalistes, ça je pense qu'on peut le dire assez fermement. Quand j'ai fait ma thèse, des journalistes m'ont demandé des exemplaires, et le sujet s'est retrouvé dans le Nouvel Observateur. (...) Je n'avais pas vu ce numéro, je vais voir par curiosité et effectivement, dans l'encart, on trouve exactement la description que j'avais faite de la "manche". J'avais fait aussi un article dans les **Annales de la Recherche Urbaine** (...). Et là, je vois ça! Là, je me suis dit: oui effectivement, la thèse a circulé. »³³⁷

Marion Ségaud (sociologue, Professeur émérite à l'Université du Littoral-Côte d'Opale) : « J'ai reçu un mail du service environnement de la ville de Rennes (...), qui voulait un topo d'un sociologue ayant travaillé sur le "propre". En effet, j'avais fait un séminaire sur le propre et sale dans le logement, qui a donné lieu à un livre : "Le propre de la ville" (...). Ce livre date de 1988-1989. Une fille m'a dit : "on a fait des recherches, et on a trouvé votre livre". Je pense que maintenant qu'il y a l'interrogation par Google, Internet..., en tapant « propre » peut être... Je ne sais pas si c'est comme ça que c'est arrivé... (...). C'est vrai que c'est lent, c'est très lent, c'est normal, mais je pense qu'il faudrait réactiver toutes ces publications. (...) Il faudrait réfléchir à quoi faire de tout ce capital. Il y avait eu un numéro des Annales de la Recherche Urbaine sur le propre et le sale..., je regardais ma collection hier, il y a tout dans ces Annales! C'est une mine! Moi je trouve que ce qu'a fait Anne, c'est vraiment extraordinaire : elle a quand même rendu ça accessible, on les lit très bien ces articles. »³³⁸

Catherine Mosbach (paysagiste): « En sortant de l'école..., (...) c'était la première année où a eu lieu le congrès international des paysagistes à Paris, organisé par le Ministère de l'agriculture. On voulait représenter les travaux de l'École de Versailles à ce congrès, et à cette occasion, on a créé, en très peu de temps, en six mois, une revue qui s'appelle "Pages/paysages". C'est par ce biais-là que j'ai connu Anne Querrien. C'était en 1987. Et donc, cette revue est un excellent support pour exposer au plus grand nombre les principes de transversalité qui nous avaient été enseignés à l'École de Versailles, mais en ouvrant le

³³⁵ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³³⁶ Voir entretien en annexe.

³³⁷ Voir entretien en annexe.

³³⁸ Extrait de l'entretien joint en annexe.

spectre encore plus, puisqu'à ce moment-là je côtoyais l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, qui ouvre un champ, quand même, plus élargi, au niveau des sciences humaines, notamment. (...) Il me semblait que c'était essentiel d'être dans une situation de carrefour des métiers, des compétences et des personnalités qui font bouger les choses. (...) Et j'ai continué à cultiver ça... La revue m'a vraiment donné le goût et m'a permis de cultiver ça en fait : aller chercher les gens pour des raisons qui m'intéressaient et les faire parler. (...) Des paysagistes, des architectes, mais aussi des artistes, des philosophes, des entreprises... : des gens qui font, qui construisent. C'est-à-dire toute la chaîne de production de la ville.... Je suis toujours très gourmande de l'expérience des autres. (...) Pendant dix ans, [c'est tout cela] qui nous a donné notre matériau. On a construit notre expérience avec la revue et nos projets. (...) Le travail c'était aussi bien faire une revue que de faire un projet, pour moi, il n'y avait pas de hiérarchie. Et ça me faisait bouger autant, sinon plus. »339

L'attente des professionnels est donc forte vis-à-vis des réflexions mises à disposition par les revues. Elle ne va pas cependant sans une grande exigence, qui s'exprime aussi bien en matière de **contenus** que de **qualité d'écriture**, de **forme** (mise en page, illustrations) ou de **diffusion** — autant de points sur lesquels les critiques ne manquent pas, du côté des praticiens.

Bruno Fortier (architecte-urbaniste): « Il y avait une revue lumineuse qui s'appelait **Urbi**, que faisait Murard et Zylberman, qui était la seule revue lisible, un peu sophistiquée.(...) En même temps qu'ils mettaient des sous dans la recherche, ils auraient dû soutenir cette revue! Personne ne l'a soutenue, elle a eu 10 numéros, elle était jolie, lisible, excitante, il y avait des articles internationaux, etc. (...) Ils n'ont pas trouvé le moyen de mettre 200 000 balles dans une revue. Il ne faut pas se plaindre après que personne ne lise! (...) Elle était plaisante! Les Annales de la Recherche Urbaine, c'est extrêmement sévère, non? C'est le style protestant ... Il y a quand même un minimum de trucs "sexe" à faire pour être lu! Moi, j'ai trouvé lamentable cette histoire d'Urbi. »

Catherine Mosbach (paysagiste): « [Au PUCA] ils produisent du texte, du texte, du texte..., or parmi les gens comme nous et les maîtres d'ouvrage, il n'y a pas beaucoup de monde qui rentre là-dedans, c'est surtout les chercheurs.... Donc, si c'est une auto-promotion de la recherche, c'est [réducteur]... (...) L'espace public doit quand même avoir un retentissement un peu élargi. Il y a les phénomènes de mode, aussi..., il y a aussi une demande... Il faut que ça vienne des deux côtés: que les gens, les populations, souhaitent, fassent une demande, pour que les politiques [décident d'investir]..., ça va dans les deux sens. Pour qu'il y ait des moyens mobilisés, il faut qu'il y ait des demandes. On ne fait pas des choses si personne n'en veut ou si personne n'en a besoin. Il y a toujours un client. (...) Et c'est par la connaissance de l'expérience [que cette demande peut prendre forme]. (...) Je pense qu'il y a un énorme travail de communication à faire, c'est totalement déficitaire. Parce que, autant en architecture il y a un gros patrimoine de tradition et d'expériences, autant en paysage, c'est excessivement mince, et donc, il convient de faire connaître des choses et des situations, pour montrer que c'est possible. Par exemple [ce que j'ai fait à] Bordeaux³⁴⁰, pour des milliers de gens, ce serait totalement impossible. Pour des milliers de bonnes

³³⁹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³⁴⁰ Lors de la création du jardin botanique, voir entretien joint en annexe.

raisons. Sauf que c'est fait, et que c'est tout à fait possible. (...) C'est fondamental de montrer les expériences, pour montrer justement le niveau des possibles, c'est-à-dire pour laisser le champ ouvert, ne pas le resserrer. C'est-à-dire que moins ça circule, plus ça se resserre, parce qu'il y a mille bonnes raisons de resserrer les champs. (...)Si vous voyez de belles choses quelque part, ça vous donne envie, et vous vous dites : "tiens ça existe!". Cela vaut dans tous les domaines, que ce soit dans le vêtement, dans la nourriture, dans l'habitation... »³⁴¹

Nicolas Tixier (architecte-urbaniste, enseignant-chercheur à l'Ecole d'architecture de Grenoble): « [Parmi les revues], je lis **Esprit**. Je pense qu'actuellement c'est la revue qui me stimule le plus. Les Annales de la Recherche Urbaine ..., il y a toujours un ou deux articles intéressants dedans. (Mais) je trouve que souvent, les articles ne sont pas assez bien écrits. Dans Esprit, il y a une qualité de vulgarisation, et de montée en puissance théorique en même temps. Ce sont souvent des gens qui ont bien mûri un sujet et je suis souvent surpris de constater à quel point ça s'envole petit à petit. Dans les Annales, j'ai moins cette sensation-là.... (...) J'aime aussi beaucoup la revue du L.A.U.A., **Lieux communs**. »³⁴²

5. Edition et traduction : encore beaucoup à faire pour favoriser l'enrichissement des connaissances

La publication sous forme d'ouvrages des résultats de travaux de recherche demeure l'un des moyens essentiels de leur diffusion au-delà du milieu restreint des chercheurs. Elle est encore trop rare, ou ne fait pas l'objet d'investissements suffisants pour assurer à la fois leur "lisibilité" (ce qui implique souvent une phase de réécriture) et leur large diffusion, à des prix abordables. Il est inutile de rappeler ici le nombre de rapports qui, demeurés à l'état de littérature grise, encombrent les tiroirs des administrations qui les ont financés... À l'inverse, on a vu au cours de notre enquête combien l'objet "livre" demeure un media puissant de diffusion des connaissances issues de la recherche.

Bruno Fortier (architecte-urbaniste): « C'est quoi ces travaux du PUCA?... Qui sont les chercheurs concernés...? Est-ce qu'il y a un livre que vous pouvez me citer? (...) La seule chose dont j'avais entendu parler, c'était ce sociologue sympathique qui travaillait sur l'école de Chicago, qui faisait un truc sur la gare du Nord..., Isaac Joseph. Lui m'avait parlé d'une recherche qu'il menait sur la Gare du Nord, qui est la 3ème gare au monde en nombre de voyageurs ... J'avais lu ses travaux sur l'Ecole de Chicago ».

Il semble extrêmement rare que des travaux de recherche aient pu accéder à une réelle reconnaissance publique — sinon grand public, du moins dans le milieu des acteurs concernés par la question urbaine — en dehors du passage par l'édition papier. Si Internet change la donne, et permet une meilleure circulation des rapports, autorisant une prise de connaissance, un premier

³⁴¹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³⁴² Extrait de l'entretien joint en annexe.

contact avec les travaux de tel ou tel chercheur, le livre fait trace de manière durable et semble encore aujourd'hui plus apte à toucher des publics non spécialisés, surtout lorsqu'il a fait l'objet d'un travail éditorial de qualité et d'une diffusion sérieuse.

C'est parce que certains chercheurs se sont "débrouillés" pour publier à compte d'auteur ou pour convaincre tel éditeur de l'intérêt de leur recherche, que leurs travaux ont pu dépasser un petit cercle d'initiés³⁴³. D'autres ont vu les effets de la parution des ouvrages collectifs issus des programmes de recherche du Plan Urbain, du PUCA et de leurs partenaires ministériels. Ces deux voies éditoriales expliquent en grande partie le succès qu'a connu la notion d'espace public à la fin des années 80, dans les milieux professionnels : on voit en effet aujourd'hui que les ouvrages publiés alors figurent toujours dans les bibliothèques personnelles ou les centres de documentation des professionnels que nous avons interrogés. Le rapport « Espaces publics » coordonné par **Isabelle Billiard** et édité à la Documentation Française en 1988 a été précieusement conservé par certains, de même que les actes des colloques qui ont fait l'objet de publications en bonne et due forme ou les ouvrages collectifs issus du programme « Culture, ville et dynamiques sociales ».

L'enquête que nous avons menée auprès des services documentaires des agences d'urbanisme (via la FNAU) a montré par ailleurs que les guides ou ouvrages spécialement conçus pour les professionnels à partir de résultats de recherche figurent en bonne place dans les documentations des agences d'urbanisme. Ainsi par exemple du guide « Les espaces publics urbains. Recommandations pour une démarche de projet », édité en 2001 par la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, des ouvrages coordonnés par Ariella Masboungi à partir des Ateliers Projet Urbain³⁴⁴ ou encore du livre « User, observer, programmer et fabriquer l'espace public » de Jean-Yves Toussaint et Monique Zimmermann, (enseignants-chercheurs à l'INSA de Lyon).

Ainsi, et tout en saluant le travail des éditeurs qui s'attachent depuis un certain nombre d'années à publier des travaux de recherche sur la ville (L'Harmattan, L'Aube, Créaphis, La Découverte, Editions de la Villette, l'Entretemps...), on ne peut que déplorer que leurs efforts ne bénéficient pas de davantage de soutien de la part des instances qui financent la recherche Au vu des résultats de nos investigations, on peut en effet avancer sans risque de se tromper qu'un véritable chantier reste à mener, en France, pour favoriser la publication de certains des travaux qui demeurent en "littérature grise", alors qu'ils mériteraient d'être diffusés ; chantier qui représente un travail en soi, l'existence de dispositifs, d'institutions ou de professionnels spécialisés.

³⁴³ Voir plus loin l'exemple des monographies sur l'Axe majeur de Cergy ou la Rue de la République à Lyon...

^{344 «} Penser la ville par... », op. cités.

³⁴⁵ Paru aux Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001.

Jean-Paul Dumontier (Directeur adjoint du CERTU³⁴⁶) : « Quand le CERTU est venu en 1995 à Lyon — c'est Frébault qui l'avait fait venir, il fallait déconcentrer les services du ministère — (...), il s'est créé des postes, des gens nouveaux sont venus (...). Et ces gens-là ont lu les recherches du PUCA : quand on est en constitution de service, il faut se faire une compétence, comme on dit, un savoir-faire. Donc, eux sont allés dans les colloques. Moi, j'ai retrouvé ici des trucs sur la déambulation, la promenade.... Ici, il y a un paysagiste, Boutefeux, qui travaille sur les espaces verts, il a tout lu sur la fréquentation des parcs, tous ces travaux-là. Et il a d'ailleurs publié avec le PUCA. (...). Aujourd'hui, c'est nous qui vendons les livres du PUCA. On est parti avec très peu, maintenant, on a un chiffre d'affaires qui n'est pas énorme, mais c'est pas mal. Et il y en a qu'on réédite : "La ville émergente", "Renouvellement urbain : analyse systémique », de Piron, etc. Le problème des milieux professionnels, que ce soit dans les villes, les services techniques, les ingénieurs..., c'est qu'ils n'ont pas l'information sur les résultats de la recherche. Nous, on essaie de le faire savoir par notre catalogue, et les gens commencent à repérer que c'est ici que l'on peut les acheter. Mais sinon, ils sont diffusés par des revues d'urbanisme, il y a quelques revues un peu plus pointues dans lesquelles les chercheurs font quelques articles. Mais si on ne lit pas ça, on ne sait pas.... On est un peu inquiet là-dessus. Il y a des recherches qui sont intéressantes en elles-mêmes, mais dont on ne voit pas les milieux qui vont les lire... Il y a un décalage entre des gens qui vont travailler sur des cas assez pointus - à Berlin par exemple, Frébault a fait venir à Lyon une personne pour une conférence : elle est venue parler de la façon dont les habitants participent à la création des espaces publics à Berlin. Ils ont des sortes d'ateliers, il y a des méthodes, les gens font des maquettes, des travaux, et on essaie de réaliser le consensus, ce sur quoi les gens arrivent à se mettre d'accord. La personne en question a fait toute une recherche là-dessus, et le PUCA a financé. Mais si elle ne vient pas faire une conférence là-dessus, personne le sait. (...) Nous, on s'alimente de ces recherches, on les intègre dans ce qu'on fai ... Je parle du PUCA, mais on pourrait parler du PREDIT : tout l'aspect des recherches sur les transports..., eux, ils n'ont pas de politique d'édition, ils montent plutôt des journées, ils réunissent les gens qui sont concernés par les nouvelles technologies. Une fois que la recherche est faite, ils font une journée, et tous les gens qui sont concernés par ce sujet viennent. Nous ne sommes pas dans ce positionnement-là. Les gens, ici, vont plutôt aux colloques du PUCA, et (...) nos bouquins sont le résultat d'une espèce de synthèse qui est faite à partir des recherches. »347

——> Autre chantier qui mériterait davantage d'attention de la part des pouvoirs publics, dans le cadre d'une vraie politique de soutien à la recherche urbaine : la **traduction** des auteurs étrangers. Là encore, on a mesuré au cours de notre enquête combien le travail mené par certains chercheurs ou essayistes pour rendre accessibles les écrits d'auteurs européens ou nord-américains sur la question urbaine ont joué un rôle important de diffusion des idées, chez les étudiants, les enseignants-chercheurs et les professionnels de l'urbanisme³⁴⁸ — et combien il resterait à faire en la matière.

³⁴⁶ Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

³⁴⁷ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³⁴⁸ En dépit des "approximations" ou des erreurs que Thierry Paquot dénonce aujourd'hui à propos des traductions réalisées par Isaac Joseph. Voir entretien joint en annexe.

Bruno Gouyette (Ville de Paris, responsable de la mission « Qualité des espaces publics ») : « C'est vrai qu'en France, on met tellement de temps à traduire les travaux des étrangers... J'ai en tête les travaux de Grafmeyer et Joseph, c'est dans les années 70 ou 80 qu'ils traduisent l'Ecole de Chicago, parce qu'ils se rendent compte que ça n'a pas été traduit auparavant. Donc, seuls les anglophones ont pu approcher ces travaux. Puis, grâce aux travaux de Joseph et Grafmeyer, leurs collègues, les étudiants qui sont maintenant actifs... L'Allemagne, c'est encore pire : tout ce qui est travaux d'origine allemande, il n'y a pas de Français qui sont capables de les lire, donc il faut que ce soit impérativement traduit. (...) Les jeunes chercheurs qui arrivent, ils vont lire pour leur propre compte, mais ils n'auront pas le temps - sauf les Samaritains ou les Bénédictins - d'aller traduire les travaux de leurs collègues américains, allemands ou anglais. A l'inverse, même ce qui est produit par la France n'est pas forcément diffusé à l'extérieur. C'est pourtant lisible. (...) Est-ce que le phénomène Internet est capable d'accélérer ça ? Moi, je suis assez intéressé par ces chercheurs qui s'efforcent de mettre en ligne soit leurs travaux, soit des résumés accessibles de leurs travaux, voire qui publient en ligne. Il y a une revue, je ne sais plus comment elle s'appelle -Temps Réel ? - qui essaie de diffuser, non pas des thèses, mais des articles de fond sur le net. Là, à mon avis, il y a à faire, surtout quand on voit que maintenant, les jeunes ont un seul réflexe avant d'aller dans une bibliothèque, c'est de passer par Internet, de repérer des portails ou des sites où il se dit des choses qui sont un peu pertinentes. A mon avis, c'est crucial pour un organisme de diffusion. »

La plupart des appels d'offres de recherche du PUCA conduits au cours des 20 dernières années ont insisté sur l'importance des comparaisons internationales, mais de fait, peu de réponses se sont positionnées à l'échelle européenne, encore moins mondiales. La question de la maîtrise des langues étrangères par les chercheurs français n'est peut-être pas étrangère à ce fait — de même, bien sûr, que celle des budgets alloués aux recherches. Au même titre que l'invitation de chercheurs et praticiens étrangers aux colloques, la traduction de travaux de recherche (français et étrangers) semble une nécessité pour progresser dans la prise en compte des connaissances des uns et des autres³⁴⁹. Il est en effet paradoxal que si peu de soutien soit apporté aujourd'hui à la traduction dans le domaine des sciences humaines et sociales sur la ville, alors que les étudiants étrangers sont de plus en plus nombreux à être accueillis dans les établissements français d'enseignement supérieur ; alors que l'on avance à si grands pas dans la circulation des hommes et des idées, que les villes asiatiques, indiennes, africaines, nord ou sud-américaines s'imposent face aux cités européennes..., et que se mettent en place ce que certains de nos enquêtés ont appelé « l'espace public mondialisé » ³⁵⁰, ou une « culture urbaine</sup>

³⁴⁹ Il faut saluer à ce titre les initiatives de certains chercheurs ou laboratoires qui s'attachent à explorer la production scientifique d'autres pays. Notons entre autres le colloque international « *La Chine et l'internationalisation de la sociologie* », organisé en juillet 2008 à Paris et Lyon sous la responsabilité scientifique de Laurence Roulleau-Berger, directrice de recherche au CNRS (Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique, CNAM Paris) ; premier colloque présentant en France un état des lieux de la sociologie chinoise, et qui a mobilisé de nombreux chercheurs français et chinois, dont certains travaillant sur la ville.

³⁵⁰ Liane Mozère, voir entretien joint en annexe.

transnationale »³⁵¹. Que l'on s'achemine vers l'uniformisation de certains modes de vie ou qu'à l'inverse des différenciations culturelles demeurent et se confrontent dans la production des villes et la pratique de l'espace public, il est difficile d'en prendre la mesure en dehors de sérieux **travaux comparatifs**, pour lesquels les chercheurs devraient pouvoir bénéficier d'aide à la traduction.

Jean-François Guet (responsable du département Urbanisme et Habitat, CERTU): « La recherche disponible en France, c'est une recherche franco-française, avec des références qui sont très franco-françaises, sauf de temps en temps. Quand on prend le domaine des transports, tous les chercheurs parlent anglais couramment. Parce que l'essentiel du corpus scientifique est en anglais. Mais dans notre domaine, on est "à la ramasse". Moi, je n'ai pas réussi à développer mon activité internationale dans le département, parce que je n'avais pas d'anglophone. Mes derniers recrutements me permettent seulement aujourd'hui de lancer campagne. »

Bernard Landau (Ville de Paris, Délégation Générale à la Coopération Territoriale) : « Dans plusieurs situations, comme par exemple celle de certaines villes chinoises anciennes (je suis allé plusieurs fois en Chine ces dernières années), où dans certaines villes du Moyen Orient également confrontées à de fortes explosions urbaines, les ingrédients d'une culture locale de l'espace public sont là. Les décideurs de ces villes ont voyagé, peuvent raisonner par comparaisons, mais ils recherchent des réponses adaptées à leurs villes. La mondialisation, ça peut être aussi la différenciation des cultures, ce n'est pas forcément la banalisation et la standardisation. C'est l'occasion d'une affirmation de différentes cultures. (...) Il me semble que certains pays en Europe comme l'Espagne, l'Autriche, l'Italie l'Allemagne, la Suisse... les pays nordiques, le Danemark ont des vrais savoir faire sur l'espace public et sont, moins qu'en France, sous l'influence très présente de la culture des ingénieurs routiers ».

6. Le soutien aux jeunes chercheurs : un investissement qui rapporte

Un autre mode de diffusion des acquis de la recherche passe évidemment par l'enseignement. Sur les thématiques qui nous intéressent dans cet état des lieux, en témoignent les parcours de jeunes chercheurs qui, ayant participé aux programmes ministériels ou interministériels de recherche incitative avant de devenir enseignants (ou tout en débutant leur carrière d'enseignants-chercheurs), poursuivent aujourd'hui les chantiers de réflexion engagés il y a 20 ans et sensibilisent leurs étudiants aux questions ouvertes à l'époque en France. Les foyers actuels de recherche sur l'espace public, l'urbanité ou le champ problématique des "cultures urbaines", dans les universités, les écoles d'architecture ou les instituts d'enseignement supérieur sont souvent à relier à ces phénomènes de filiation. Des enseignants-chercheurs comme Virginie Milliot à Paris X Nanterre, Stéphanie Pryen à Roubaix, Olivier Ratouis à Bordeaux, Ahmed Boubeker à Metz, Vincent Veschambre à Angers, Jean-Paul Payet à Genève, Pascale

_

³⁵¹ Renaud Epstein, voir entretien en annexe.

Pichon et Dominique Belkis à Saint-Etienne, Jérôme Boissonnade à Dunkerque, Laurent Devisme à Nantes, Stéphane Valognes à Caen, Nicolas Tixier à Grenoble, Michel Watin à La Réunion, Gilles Suzanne et Claire Duport à Aix-en-Provence, Geneviève Zoïa et Laurent Visier à Montpellier..., ont tous été proches des programmes de recherche incitative évoqués plus haut ou des réseaux tissés autour du Plan Urbain, du PUCA ou des Annales de la Recherche Urbaine. Ils participent aujourd'hui, même s'ils se sentent parfois isolés, à la transmission et à l'approfondissement des connaissances sur ces thématiques³⁵².

En soutenant les jeunes chercheurs qui s'engagent dans des travaux novateurs, les programmes de recherche incitative sur la question urbaine ont de fait contribué à "former" des générations d'enseignants ouverts aux questions d'actualité et à la fréquentation des professionnels de la ville.

André Bruston (ex-directeur du Plan Urbain): « J'ai toujours considéré au Plan Urbain qu'il nous revenait d'être à l'écoute... Je ne vois pas pourquoi un jeune chercheur en sciences sociales qui sort de sa thèse, tout à coup, aurait une idée de génie que personne n'aurait jamais eue..., alors qu'il est à peine entré dans tout ce que la richesse sociale est susceptible de lui apporter. Moi je ne demande pas à un garçon ou une fille de 25 ans qui soutient sa thèse d'inventer le monde. Mais si, dans sa thèse, il montre qu'il a une vraie curiosité et que, s'il y a des choses qui sont à écouter un jour il les verra ou il les entendra, ça vaut la peine, ça vaut vraiment le coup. Ce qu'un jeune a, et que les autres n'ont pas, c'est 1) la possibilité d'une curiosité immense, d'une très grande curiosité, il n'est pas blasé, et 2) la possibilité (...) de dire [ce qu'il a entendu sur le terrain] dans ce qu'est le langage de sa génération, dans ce qu'est le langage de cette société-là à ce moment-là — et pas dans le langage d'il y a 15 ans ou 20 ans, pas dans le ressassement conservateur des langages précédents. Ce qui est un élément décisif, absolument décisif. C'est pour ça que le rôle des programmes incitatifs, s'ils en ont un, est de donner une chance à ces jeunes... »³⁵³

Pour illustrer cette dynamique, qui contribue à la fois à la transmission des savoirs et au renouvellement de la recherche urbaine d'une génération à l'autre, André Bruston cite le cas de **Michel Lussault**, géographe³⁵⁴, Président de l'Université de Tours de 2003 à 2008, récemment nommé Professeur à l'Ecole Normale Supérieure (Lyon).

André Bruston (ex-Directeur du Plan Urbain) : « [Lorsque nous avons lancé] le programme "Ville et Université", un jeune chercheur qui était en train de préparer sa thèse à Tours monte un projet... Je (propose) de le co-financer avec la Ville de Tours et l'agence d'urbanisme. Deux équipes universitaires, plus l'agence travaillent donc sur les transports. Ils démontrent qu'en fait, ce sont les étudiants qui rentabilisent

 $^{^{\}rm 352}$ Voir ci-joint les entretiens avec Laurent Devisme, Pascale Pichon , Michel Watin...

³⁵³ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³⁵⁴ Auteur du *« Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés »* (avec Jacques Lévy, Belin, 2003), de *« Habiter. Le propre de l'humain »* (avec Thierry Paquot et Chris Younes, La Découverte, 2007), et de *« L'homme spatial »* (Seuil 2007).

le réseau de transport, et que par conséquent ça vaut la peine d'adapter le réseau de transport à la vie étudiante, puisque ce sont les seuls..., les rares usagers qui l'utilisent toute la journée, du matin au soir, et pas seulement le matin et le soir. Du coup, ils mènent des réflexions sur le schéma directeur, ce qui fait que l'agence, ensuite, finance l'équipe universitaire pour travailler sur des hypothèses du schéma directeur ; et toujours dans le cadre de ce même programme, le jeune chercheur qui faisait sa thèse publie, devient le chargé de mission du CNRS sur les questions urbaines..., et est aujourd'hui Président de l'Université. C'est Lussault. Eh bien, le premier financement de recherche qu'il a eu, je crois, c'est dans le programme "Ville et Université" du Plan Urbain, en 1991, alors qu'il n'avait jamais publié. C'est ce que j'appelle de l'incitation. (...) Cela fait aussi émerger les gens qui ont envie de faire..., qui ont envie d'exister autrement que dans leur petit coin. »³⁵⁵

On peut aussi évoquer, dans le même ordre d'idées, le master « Espace public : design, architecture, pratique » dirigé par Pascale Pichon, sociologue, Professeur à l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne³⁵⁶. Créée au début des années 2000 entre l'Ecole d'architecture, le département de sociologie de l'Université et l'Ecole d'art et de design de Saint Etienne, fruit d'une réflexion commune entre des personnalités comme Anne Coste, architecte et historienne, directrice de l'Ecole d'architecture, Christian Drevet, architecte, Marie-Claire Mitout, plasticienne et des sociologues du laboratoire CNRS CRESAL³⁵⁷ (André Micoud, Pascale Pichon...), cette formation accueille des étudiants architectes, des étudiants en sciences sociales, et des étudiants designers ou plasticiens. Elle est l'une des seules en France qui mêle des praticiens, des étudiants et des enseignants-chercheurs de différentes disciplines ; et l'une des seules à prendre en compte à la fois « les questions d'usage, la dimension démocratique de l'espace public, l'imaginaire urbain et le souci de la mise en forme des espaces ». Pascale Pichon y anime notamment un séminaire intitulé « Cultures et pratiques urbaines », qui traite de l'espace public du double point de vue politique (références philosophiques, partage du sensible...) et pragmatique. La directrice du master, qui mena en 1990 un DEA avec Isaac Joseph sur la « La carrière, la manche, l'asile » — poursuivi sous forme de thèse, puis d'Habilitation à Diriger les Recherches³⁵⁸ —, a participé au programme de recherche lancé en 1999 par le PUCA sur *« Les* SDF, représentations, trajectoires et politiques publiques » ; programme qui faisait suite aux premières réflexions soutenues par le Plan Urbain dans les années 1980 sur l'espace public d'une part, les services publics d'autre part, qui a ouvert la voie à des recherches alors inédites en France et donné lieu à l'ouvrage collectif « Les SDF, visibles, proches, citoyens ». 359

-

³⁵⁵ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³⁵⁶ Auteur de « *Les SDF : sortir de la rue »*, éditions du PUCA, 2005 ; « *Vivre dans la rue, sociologie des sans domicile fixe »*, Editions Aux Lieux d'être, 2007 et (avec Thierry Torche), « *S'en sortir : accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un ancien sans domicile fixe »*, Presses Universitaires de Saint-Etienne, 2007.

³⁵⁷ Devenu Modys (Mondes des dynamiques et des sociétés).

³⁵⁸ « Fragile urbanité. Une socio-anthropologie des lieux et des liens ». Soutenue à l'Université Jean-Monnet en 2007 sous la direction de Jacques Ion.

³⁵⁹ Sous la direction de Danielle Ballet, PUF 2005.

Pascale Pichon (sociologue, Professeur à l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne): « [Ce programme du PUCA sur les SDF] a rassemblé les premiers chercheurs qui ont travaillé sur cette question-là en France. Il y avait Numa Murard, Carole Amistani, Daniel Terrolle, Claudia Maria Girola, Julien Damon... Beaucoup de jeunes chercheurs qui faisaient leur thèse. C'était nouveau comme objet de recherche... Il y avait sans doute eu des travaux de psychologues, de médecins ou de travailleurs sociaux, qui avaient un peu abordé les questions de l'errance sous des traditions théoriques un peu différentes. Mais disons que d'un point de vue sociologique, c'est à ce moment-là que démarre en France le travail sur cette question-là — donc tout de suite articulée avec la question de la ville et de l'espace public. C'est ça qui est intéressant en France : ce n'est pas le Ministère des affaires sociales qui s'intéresse à la question, (...) c'est le Plan urbain, à l'époque, qui lance les premiers programmes de recherche, avec un certain nombre de jeunes chercheurs qui travaillent sur ce sujet, et qui font souvent leur thèse en même temps. Au fond, à partir du début des années 90, le Plan urbain, puis le PUCA, a vraiment été l'institution fédératrice des travaux sur ce thème. (...) D'autres chercheurs sont passés par d'autres programmes de recherche du PUCA, ou par Isaac. Par exemple, les derniers étudiants qu'il avait à Nanterre, qui ont fait de très belles maîtrises, des masters, il y en a un qui va sans doute prolonger en thèse. (...). (...) Il y a eu aussi des chercheurs qui n'ont pas été dans le cadre du PUCA, qui étaient en bordure si l'on peut dire : par exemple Jemila Zeneidi, qui est entrée au CNRS depuis. Elle a fait sa thèse avec Numa Murard, qui connaissait Isaac Joseph. Elle a fait une thèse de géographie sociale, sur l'espace public, donc sur la ville. (...) Il y avait aussi des chercheurs des Etats-Unis. Isaac était un passeur, comme chacun le sait, et donc, il avait tout de suite repéré les chercheurs intéressants aux Etats-Unis. Il y avait là Kim Hopper, que j'ai rencontré la première fois, en 90, je crois, lors du premier séminaire/colloque, il était venu là présenter un travail, alors qu'il n'était pas dans le programme. »³⁶⁰

Les pistes ouvertes lors de ce programme et de la veille scientifique confiée dans la foulée à Pascale Pichon ont donné lieu ensuite à des échanges avec des chercheurs européens, ainsi qu'à un travail de recherche "expérimentale" associant des photographes, soutenu conjointement par le PUCA (Michelle Sustrac) et l'INED³⁶¹ (Maryse Marpsat) sur « les lieux publics de la survie quotidienne ».

Le master de Saint-Etienne contribue aujourd'hui à maintenir "active" la problématique de l'espace public et des cultures urbaines, à travers les travaux menés par les étudiants. Des liens ont par exemple été établis entre les étudiants et la Ville de Saint-Etienne, dans le cadre des « Ateliers jeunes créateurs », qui ont donné lieu à divers projets d'aménagement d'espaces publics associant artistes, designers, architectes et services de la ville³⁶². D'autres liens se sont tissés entre les chercheurs du laboratoire Modys (CNRS-Université de Saint-Etienne), dont certains ont participé aux programmes « Espaces publics » et « Cultures, ville et dynamiques

³⁶⁰ Voir entretien joint en annexe.

³⁶¹ Institut National des Etudes Démographiques.

³⁶² Voir plus haut, C. I.2.

sociales » (Pascale Pichon, Alain Battegay³⁶³, Dominique Belkis³⁶⁴...), et la DDE de la Loire, alors dirigée par un ingénieur atypique, particulièrement intéressé par la recherche en sciences humaines, **Olivier Frérot**. En ont découlé de nouvelles recherches³⁶⁵, ainsi que des partenariats avec différentes institutions locales impliquées dans l'aménagement urbain.

Olivier Frérot (Directeur de l'Agence d'urbanisme pour le développement de la région lyonnaise): « A la DDE, on a beaucoup travaillé avec l'Université, beaucoup..., au sens où ça ne se fait pas d'habitude. L'Université de Saint-Etienne, c'est essentiellement les sciences humaines : les géographes, les économistes, et les sociologues. On n'est pas tout à fait sur le champ des cultures urbaines, mais n'on n'en est pas loin.. Quand je suis arrivé à Saint Etienne, je suis allé les voir de moi-même : j'y suis allé une fois, deux fois, trois fois, avant qu'on commence à me prendre au sérieux. (...) [Je voulais] accueillir des étudiants, et au fond, aider la recherche. Il y a une militance en moi : j'aime la recherche, j'aime la pensée, quelle qu'elle soit. J'ai fait pareil avec l'Ecole des Mines pour de la recherche plus scientifique. Au bout d'un certain temps, ça marche : on a commencé à accueillir des master 1, des master 2 en stage à la DDE. Après on dégage des sous, on a payé les labos, alimenté la recherche... Il faut deux ans, trois ans, et puis les gens s'aperçoivent que vous êtes sérieux. (...) A Saint-Etienne, c'est comme ça que je suis rentré, par le laboratoire, avec des gens qui travaillaient sur la mémoire : historiens, sociologues, patrimoine, mémoire. A l'époque, de fil en aiguille, soit en accueillant des stagiaires, en discutant, en lisant des travaux, en se nourrissant comme ceci, etc... C'est vraiment une volonté personnelle... (...) Dans une DDE, on travaille sur le logement social, on transforme des quartiers, on voit que les populations parties sont issues de l'immigration, on découvre en travaillant l'histoire de cette ville que ça fait 200 ans que ça dure..., il y a toute une continuité, toute une dynamique. Et on s'aperçoit que les élus n'en tiennent pas compte, souvent pour des raisons idéologiques diverses et variées. C'est là qu'on commence à faire des liens, on essaie de financer des études, de proposer des stages quand on peut le faire, de mettre des gens en lien.... »³⁶⁶

Autre exemple de ces jeunes enseignants-chercheurs qui sont à la fois héritiers des travaux soutenus par les programmes de recherche incitative sur l'espace public et les cultures urbaines et initiateurs de nouvelles pistes de travail : Laurent Devisme, enseignant-chercheur à l'Ecole d'architecture de Nantes, rédacteur en chef de la revue *Lieux communs*³⁶⁷, membre du comité de

³⁶³ Auteur avec Jean-Paul Payet de *« La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques »*, Editions du Septentrion, 2008.

³⁶⁴ Coordinatrice du séminaire « *Ville en construction : projet, regards d'ailleurs, mémoires »,* Programme de Recherches Territorialisé Rhône-Alpes, 2005-2007, actes téléchargeables sur le site : http://www.modys.fr/modules

³⁶⁵ Comme par exemple celle intitulée « *La quête des identités des lieux* », portant sur les vallées du Gier et de l'Ondaine, sur la rénovation des infrastructures autoroutières entre Firminy, Saint-Etienne et Lyon et plus largement sur les recompositions urbaines à l'œuvre dans l'espace de la métropole stéphano-lyonnaise. Ce projet mobilise de nombreux chercheurs et des praticiens de différentes disciplines (sociologue, géographe, urbanistes, architecte, designer, plasticien, ingénieur...) intéressés notamment par la prise en compte des compétences des habitants et des usagers dans les projets urbains.

³⁶⁶ Extrait de l'entretien joint en annexe.

³⁶⁷ Publiée par le laboratoire LAUA (« Langages, actions urbaines, altérités »).

lecture des Annales de la recherche Urbaine et du comité de lecture des Cahiers de la recherche architecturale et urbaine (Ministère de la Culture).

Laurent Devisme (enseignant-chercheur à l'Ecole d'architecture de Nantes) : « J'ai mentionné l'importance pour moi de travaux comme ceux d'Isaac Joseph ou de Samuel Bordreuil, sur à la fois la sociologie urbaine et la microsociologie sur la ville. Je ne suis pas directement contemporain de ces gens-là, et le moment de la sociologie urbaine des années 70/80, je ne l'ai connu que "par rebond". Et en même temps, si je le mentionne, c'est que pour moi c'est assez fondateur de mon intérêt pour la discipline — la sociologie urbaine au titre de l'hybridation avec tous les savoirs qui transforment la ville, y compris le dernier texte publié d'Isaac, "Météor", qui croise la sociologie des professions, la sociologie du travail et la sociologie urbaine. Et puis les deux ouvrages qui ont été faits suite à sa disparition, avec les contributions de gens de la RATP sur quel genre de sociologue prospectiviste Isaac a pu être. Ils m'inspirent assez, je me dis que c'est une voie très intéressante de situer des contributions d'experts ou d'intellectuels dans le domaine assez vaste de la réflexion sur l'espace public. Et finalement, c'est certainement sur cette base-là qu'on a pu se rencontrer avec des jeunes chercheurs comme Jérôme Boissonnade. On s'était croisé à partir d'une relecture que nous avions faite tous les deux, sans nous concerter, sur l'actualité de la pensée d'Henri Lefebvre. Nous avions tous les deux engagé des thèses (...), qui croisaient la question de la production de la centralité urbaine. Et finalement on a un peu cheminé ensemble... Quand je l'ai rencontré, il était encore architecte, il avait fait un DEA de géographie... Il est maintenant maître de conférence en socio à l'Université de Dunkerque, l'Université du Littoral. C'est donc un architecte de formation qui a fait dix ans à peu près de pratique architecturale et qui en a eu marre. Il reprend des études, avec un DEA de géographie, si je me souviens bien (...) puis , avec la conviction qu'il faut aller du côté de la socio, il commence une thèse avec Isaac, sur le rassemblement des jeunes en banlieue, (...) des questions qui croisent l'espace public et les cultures urbaines. Nous avons eu l'occasion d'échanger sur pas mal de plans. Et puis, comme beaucoup en fin de thèse, n'ayant pas de financements par ailleurs, on veille sur des appels d'offres de recherche en se disant : "Qu'est-ce qui peut nous nourrir ? Qu'est-ce qui est intéressant ? Et là, on a constitué ensemble, avec une équipe assez hétérogène, une proposition dans le cadre du programme "Cultures villes et dynamiques sociales"... et on a pu travailler pendant deux ans sur cette recherche »368

Avec ses collègues de l'Ecole d'architecture de Nantes (**Pascal Amphoux, Elisabeth Pasquier** ...) , Laurent Devisme a mis en place un domaine d'étude sur *« la condition métropolitaine »,* et s'emploie aujourd'hui à tenter de *« remettre sur le tapis »* la réflexion sur l'espace public dans les milieux de l'architecture et de l'urbanisme.

Laurent Devisme: « On a monté un enseignement de projets cette année avec Pascal Amphoux, autour de la question "mais qu'est-ce vraiment un espace public?". En partant du constat que (...) finalement, la plupart de nos collègues employaient la notion. Tout le monde faisait de l'espace public, tout le monde en gros, passait du projet architectural au projet urbain via l'espace public, tantôt, dans une

_

³⁶⁸ Dont il a été rendu compte dans un article intitulé « *Mouvements et cultures territoriales* », paru dans l'ouvrage collectif « *Des cultures et des villes, mémoires au futur* », dir. André Bruston, Editions de l'Aube, 2005. Voir l'entretien avec Laurent Devisme en annexe de ce rapport.

acception comme un monument ou le parvis d'un grand monument, tantôt dans le domaine de l'aménagement de la voirie, entendu cette fois comme espace du flux. On s'est dit que finalement tout le monde en fait, on fait comme si ça allait de soi, enfin comme si ce n'était plus problématisé. Peut-être que c'est particulier à Nantes (...). Ce souci de travailler sur l'espace public, il n'a quand même pas été majoritaire dans les écoles d'architecture jusqu'à récemment. On ne s'en occupait pas. (...). Et en même temps, mes collègues, dans leurs offres de cours, faisaient passer la notion [sans la travailler vraiment]. On a déroulé des séquences (...) au cours desquelles on "déblaie" ces notions d'urbanité, de publicité avec des étudiants. (...) C'est un travail qu'on fait pour des troisième année de licence, qui est plutôt didactique, c'està-dire que l'on voulait présenter des travaux d'auteurs. Pascal Amphoux évoque (...) Jürgen Habermas, Richard Sennett et Hannah Arendt. Et de mon côté, les personnalités qui sont un peu des repères, c'est Isaac Joseph, Samuel Bordreuil et Norbert Elias. Avec vraiment pour nous, l'idée qu'il faut (...) donner l'appétit de lecture aux étudiants — ça nous parait fondamental — et en plus avec la volonté d'interroger le fait que si, en architecture, on parle beaucoup de l'espace public, c'est dans un sens restrictif, le plus souvent, spatialiste : on pense qu'en transformant un espace public, on transforme la vie publique par la même occasion. On passerait de l'espace public à la sphère publique d'une manière un peu magique. Donc c'est très utile que les étudiants passent par une connaissance de ce que Habermas ou Sennett diagnostiquent. Cela ne facilite pas forcément la tâche pour les étudiants derrière, quand ils sont dans un enseignement de projet et qu'ils se demandent : "Qu'est-ce que l'on fait ? Qu'est-ce que l'on produit à partir de ça ?". Mais c'est de notre responsabilité de les rendre perplexes par rapport à ça. (...) L'intérêt, c'est que l'espace public, certes contient la sphère publique d'un côté, les travaux d'Habermas, et en même temps l'enjeu concret qui est celui de l'équipement de l'espace extérieur. Est-ce que l'on peut interroger des architectes [sur cette alternative : soit on ouvre les capacités de l'action dans l'espace public, soit on les restreint et on développe la résidentialisation et ses coupures très nettes entre espaces privés, semicollectifs et un espace public qui ne serait plus qu'un espace circulant : "circulez ! Il n'y a rien à voir !". [Tout cela renvoie] à la critique de l'aménagement urbain contemporain. (...) Le point de vue de Pascal Amphoux, c'est qu'il y a eu beaucoup de choses dans les années 80, sur l'espace public, et depuis, rien de neuf, mais plutôt un éclatement, et donc finalement une perte de l'intensité du travail sur la notion de l'espace public. Je crois que je ne déforme pas son propos si je dis : "années 80 : les appels d'offres, Plan Urbain, etc., sensibilité de la commande publique à ça. Avec, dans le champ de la recherche urbaine, des interlocuteurs comme André Bruston..., ou dans un temps précédent, Michel Marié, qui est quand même quelqu'un de décisif aussi". Moi, il me semble que ces parcours, ces personnages ou ces sensibilités, je ne les rencontre pas trop aujourd'hui. Ce ne sont plus ces gens-là qui sont dans l'appareil de commande recherche. Alors que faire ? Je pense qu'il ne faut pas baisser les bras. En même temps, il y a quand même un rouleau compresseur, soit de ce qui serait censé être directement opératoire, un peu anti-intello même ("allez ça suffit maintenant! Allons-y directement!), soit une dimension très idéologique qui, sous prétexte d'utilité immédiate, empêche parfois de voir où se joue de la nouveauté, y compris dans les collectivités locales. »³⁶⁹

_

³⁶⁹ Extrait de l'entretien joint en annexe.

E. Perspectives. Faire fructifier le capital des connaissances acquises

Au regard des enseignements tirés de ce tour d'horizon national de la recherche et de l'action sur la double thématique qui était proposée à nos investigations, et sans prétendre avoir fait œuvre d'exhaustivité, on peut tracer les contours de quelques chantiers qui seraient à mener, avec le soutien de la puissance publique, pour stabiliser ou approfondir un certain nombre de connaissances utiles à ceux qui conçoivent, produisent ou gèrent les villes d'aujourd'hui.

I. Urbanité et espace public : des connaissances à transmettre, un couple conceptuel à refonder

On a vu ci-dessus comment, en même temps que l'espace public devenait une catégorie de l'aménagement urbain, tout un pan de connaissances quant à son rôle social et politique dans la Cité semblait se perdre ou faire l'objet de malentendus ou de mésusages lourds de conséquences. À la critique de certains, selon lesquels la notion n'aurait plus de sens dans « l'urbain généralisé » (qui ne laisserait plus de place qu'à des rues d'un côté, apanage des centres anciens, à de pseudo-espaces publics — appropriés, contrôlés, marchandisés — d'un autre), répond de fait la difficulté, chez beaucoup d'acteurs de la ville, à saisir le sens historique et l'efficacité performative de cette notion. Tout le travail théorique et pragmatique qui avait consisté à un moment donné à faire "tenir ensemble" les aspects spatiaux, sociaux et politiques de la notion — pour rappeler que l'espace public et la ville sont intimement liés, que c'est bien le régime de l'espace public qui distingue la ville de la non-ville, ou encore que la qualité d'une ville se mesure aux potentialités offertes aux citadins de jouir d'un certain type de vie publique — tout ce travail, donc, semble aujourd'hui en partie méconnu, oublié ou mal compris.

Ce ne serait pas grave si ce **processus d'amnésie** (finalement très ordinaire dans les mondes de l'action) ne s'accompagnait pas de **menaces sur l'espace public** en général — urbain et médiatique. On ne détaillera pas ici les différentes facettes de ce phénomène, bien repéré par nombre d'analystes et d'observateurs de la vie publique, et dont nous avons donné un aperçu au travers des tendances les plus récentes de l'aménagement et de la gestion des villes³⁷⁰. Face à ce double mouvement, qui semble si puissant, on peut choisir de « baisser les bras »³⁷¹, ou au contraire de réunir autant de forces que possible pour, comme le proposent certains, agir dans le sens d'un « réinvestissement des espaces publics par politique »³⁷². Si l'on considère en effet que la question des espaces publics représente un enjeu central de l'avenir des villes, et si l'on

³⁷⁰ § C. II. de ce rapport.

³⁷¹ Voir l'entretien avec Laurent Devisme, joint en annexe de ce rapport.

³⁷² Cynthia Ghorra-Gobin, « *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale* », op.cité.

s'accorde par ailleurs sur le fait que les espaces publics urbains sont menacés de diverses manières, au point que leur « fonction civilisatrice », qui passait par « l'apprentissage de l'altérité » et « la mise en scène des rites d'interactions sociale, visant à conférer de l'identité collective sur le mode éphémère » 373, tend à disparaître..., alors d'importants moyens devraient être consacrés par la puissance publique à faire connaître, faire comprendre et renouveler l'ensemble des réflexions qui, à un moment donné, ont mis en évidence, en France, le rôle bien particulier qu'ils jouaient dans les sociétés modernes : unir les citadins dans la différence, autoriser l'avènement d'une culture politique fondée sur la prise de distance par rapport à son milieu d'origine et sur la liberté que confère l'anonymat.

1. Faire circuler les savoirs, multiplier les expérimentations et les enquêtes de terrain

Un premier effort à engager est donc celui qui consisterait à revisiter, quitte à le critiquer, l'ensemble de ce travail, au regard des évolutions urbaines contemporaines. Certains chercheurs s'y emploient, mais leur travail n'a assurément pas l'audience qu'il mériterait dans les mondes de la conception et de la gestion urbaine. Ils font face en effet à des logiques autrement plus puissantes que celles qui contribuent à la diffusion des idées issues de la recherche.

On peut envisager ce réinvestissement du champ de différentes façons. D'une part en aidant à la mise en circulation d'un certain nombre d'ouvrages ou de rapports fondateurs (publication de textes demeurés en littérature grise, réédition de livres, aide à la diffusion d'ouvrages et d'articles, traductions...). D'autre part en développant dans les collectivités locales, les universités, les écoles d'architecture, les CAUE et toutes les institutions concernées par l'aménagement et la gestion des villes... les initiatives qui contribuent à transmettre ou à réinterroger ces connaissances, que ce soit dans le cadre de la formation initiale ou continue des professionnels de la ville ou des actions qui participent à la production/diffusion d'une certaine culture générale sur ce qu'est la ville (on a vu dans le précédent chapitre tous les moyens utiles à ce phénomène d'acculturation). Soutenir les enseignants-chercheurs qui sont engagés dans ce mouvement, dans différentes villes et universités françaises, par des actions de mise en réseau, d'aide à la publication, d'accueil de leurs étudiants, de financement d'études, de recherches ou expérimentations en lien avec des concepteurs ou des collectivités locales semble de première importance et relève bien à notre sens des missions que la puissance publique devrait s'assigner pour contrer les évolutions qui menacent l'existence même d'espaces publics ouverts à tous dans les mondes urbains contemporains. L'enjeu est de taille, « crucial », nous ont dit certains de nos interlocuteurs³⁷⁴, dans des sociétés soumises à la fois au processus

³⁷³ On reprend là le constat établi par Cynthia Ghorra-Gobin dans l'introduction de l'ouvrage cité précédemment.

³⁷⁴ Voir l'entretien avec Michel Watin, Professeur à l'Université de la Réunion.

d'urbanisation généralisé, aux effets de la globalisation économique et aux phénomènes de « transculturation » ³⁷⁵ qui se développent à l'échelle de la planète.

Faire fructifier le capital considérable des connaissances produites en France sur la question des espaces publics en ville suppose aussi d'en passer par des « expertises » — a priori ou a posteriori — d'espaces aménagés et par la multiplication « d'enquêtes de terrain ». C'est quelque chose qui a été demandé à plusieurs reprises au cours de notre enquête ; ces notions étant employées le plus souvent par défaut, et rejoignant l'idée d'expérimentation.

Ce dont on a besoin, en fait, étant d'analyses ethnographiques intégrées au processus de conception des aménagements, articulant « savoir savant » et « savoir ordinaire », depuis l'amont jusqu'à l'aval des projets³⁷⁶, pour répondre aux enjeux de la complexité urbaine ; ou encore de démarches pluridisciplinaires capables de dégager, en dialogue avec les élus locaux, les concepteurs et les citadins, des connaissances socio-anthropologiques sur la ville en devenir, les pratiques sociales émergentes et les « cultures à l'œuvre » ³⁷⁷ — et non pas sur les "usages de l'espace", au sens strict du terme. ³⁷⁸ Nombre de professionnels disent manquer de telles analyses, et déplorent le fait d'avancer un peu "à l'aveugle" par rapport aux évolutions sociales en cours, qu'ils sentent très rapides.

Etudier la ville d'un point de vue anthropologique, observer « la manière dont les gens fondent de nouveaux espaces de rencontre, la manière dont on se sent...., dont on se promène... », dont on « commerce » dans l'espace urbain ; comprendre « ce qui fait qu'une ville peut avoir des attraits, des façons de vivre empruntées à d'autres cultures », « comment, à un moment donné, telle façade, tel espace, est une manière de produire une ville qui parle à tout le monde — une "ville-monde", où ce qui plait ou ce qui révulse de chaque culture est réapproprié, réutilisé... » 379 ; analyser les « ressources » qu'offre l'espace public aux nouveaux arrivants dans la ville 380 ou aux "citadins en puissance" qui sont maintenus à l'écart de ses richesses et de ses potentialités ; observer « les phénomènes d'interactions choisies dans l'espace public, (...) les logiques

³⁷⁵ Pour reprendre le terme employé par Henri-Pierre Jeudy et Maria Claudia Galera in : « Le métissage culturel au défi de la mondialisation », in : Culture & Recherche n° 114-115, Ministère de la Culture et de la Communication, http://www.culture.gouv.fr

³⁷⁶ Voir l'entretien avec Pascale Pichon et la notion « d'ethnographie coopérative ». Voir également l'entretien avec Nicolas Tixier ou celui avec Claude Renard (notion de « maîtrise d'usage »).

³⁷⁷ Voir sur ce point, entre autres, les travaux d'Alain Battegay. Par exemple : « De quelles analyses culturelles avonsnous besoin ? », in : « La ville, ses cultures, ses frontières. Démarches d'anthropologues dans des villes européennes»,
Battegay A., Barou J., Gegerly A., L'Harmattan, 2004 ; ou encore : « Le bien-pensant des mémoires urbaines à l'épreuve
du présent des villes », in : « Des cultures et des villes, mémoires au futur », Bruston André (dir.), Editions de l'Aube,
2005

³⁷⁸ Voir sur ce point les entretiens avec Pascale Pichon, Alain Marguerit, Jean-Louis Azéma, Claude Renard...

³⁷⁹ On reprend là des propositions avancées par Claude Rouot, voir entretien en annexe.

³⁸⁰ Voir l'entretien avec Liane Mozère joint en annexe.

contemporaines du rassemblement physique, qui forment foules, ou groupes ou bandes..., et qui aujourd'hui passent de manière croissante par des moyens technologiques et des espaces virtuels; et à l'inverse les modes d'évitement dans les espace physiques, (...) les comportements appropriés ou non, les refus de l'espace tel qu'il est conçu... »³⁸¹: telles sont quelques-unes des attentes qui ont été exprimées par les personnes que nous avons interviewées. C'est certainement sur de tels objets que des expérimentations pourraient être imaginées, soutenues et valorisées par l'Etat et les collectivités locales, afin de contribuer à l'approfondissement et au renouvellement des connaissances sur le rôle des espaces publics dans la ville.

2. Actualiser et rendre accessible la notion d'urbanité

Il nous semble que l'effort évoqué ci-dessus serait d'autant plus productif si l'on s'efforçait de lier assez systématiquement les deux notions que sont l'espace public et l'urbanité. Comprendre ce que recouvre la seconde (et l'on est loin, dans les mondes de la conception ou de la gestion urbaine, de saisir toute la richesse théorique et historique du terme) aide en effet à saisir l'importance du maintien dans la ville d'espaces qui autorisent la vie publique.

L'urbanité, ce savoir social qui naît dans la grande ville, qui repose à la fois sur un **paysage pensé comme bien commun**, sur des conditions de **mobilité**, d'**hospitalité** et d'accessibilité de l'espace urbain et des services publics, sur des **dispositifs de visibilité** et de **mise en scène des rencontres** — toutes choses qui permettent le « *traitement de la mésentente* » et l'avènement de ces « *liens faibles* » qui sont au fondement du vivre ensemble entre étrangers, et plus largement, de la démocratie — a en effet partie liée avec l'existence des espaces publics, physiques autant que médiatiques³⁸².

Penser l'urbanité dans le contexte actuel, penser « ce qui fait citadin », au moment où la ville européenne semble se défaire, ou du moins arriver au terme d'un cycle historique ; au moment où les nouveaux acteurs de l'aménagement urbain, mais aussi un certain nombre de chercheurs, s'attachent plutôt à penser "appropriation", "résidentialisation", "sécurisation"..., "territoires" et "identification"..., plutôt que mobilités, circulations et labilités des appartenances, des rôles et des situations, "habitants" plutôt que "citadins", "convivialité" plutôt que "vie publique"..., c'est se donner les moyens de décaler certains modes de faire ou de penser dominants, et, peut-être, de dissiper certaines confusions — comme celle, devenue très courante, entre espaces publics et espaces collectifs ou entre espaces publics et "espaces privés ouverts au public".

³⁸¹ Extrait de l'entretien avec André Bruston. Voir ci-joint.

³⁸² Su tous ces points voir Isaac Joseph, « *La ville sans qualités* », Editions de l'Aube, 1998. Voir aussi Patrick Pharo, « *Le civisme ordinaire* », Librairie des Méridiens », 1985 et « *La mésentente, politique et philosophie* », Jacques Rancière, Galilée, 1995.

C'est aussi faire œuvre exploratoire : quid, en effet, de "l'urbanité", dans les mondes urbains d'aujourd'hui ? Dans la ville diffuse, dans la dynamique de métropolisation qui affecte de nombreux territoires autour des anciens centres urbains ? Qui se sent citadin aujourd'hui ? En rapport avec quel espace, quelles références culturelles, symboliques, quelle organisation politique ? Comment s'incarne la figure du citadin européen, ou du "citadin mondial" ? Dans quelles pratiques ? Sommes-nous tous devenus des citadins, dans les anciens pays industrialisés qui sont les nôtres ? Si oui, comment cerner la modernité de ce statut, en rapport avec les nouveaux types d'espaces que proposent les aménageurs ? Comment, au-delà de cette offre spatiale, se fabrique encore (ou pas) de "l'urbanité" (au sens d'ensemble de compétences, de qualités particulières, de savoir-être propres à l'homme de la ville...) ? A travers quelles pratiques sociales, réinterprétations, résistances à tout ce qui semble empêcher cette qualité d'advenir ?

Faire ce travail, via la relecture d'auteurs français et étrangers, la conduite d'enquêtes de terrain, d'expérimentations, d'enseignements et de formations, serait une manière de reprendre autrement la question du lien entre espace public et "cultures urbaines", en se dégageant de la confusion qui s'est installée autour de ce dernier terme. Le travail à mener doit en effet faire comprendre à un large public (étudiants, professionnels de l'aménagement, décideurs, concepteurs, responsables associatifs, techniciens des villes...) que "l'urbanité" ne saurait résulter des seules politiques culturelles ou des actions d'animation artistiques dans l'espace public, qui sont censées aujourd'hui compenser les logiques de ségrégation et de marchandisation de l'espace urbain. La question de l'urbanité a à voir avec tout ce qui permet la fréquentation de l'Autre dans la ville, autrement dit avec les politiques du logement, les politiques scolaires, de transport, d'aménagement, de service public...; avec la qualité de conception des espaces publics autant qu'avec leur accessibilité (gratuité) ; et plus généralement avec le rapport à l'Etranger, tel qu'il est organisé, médiatisé — mais aussi vécu, expérimenté, dans nos sociétés. L'urbanité doit aussi être saisie comme une construction sociale, en deça ou avant toute politique : elle peut s'affirmer ou se construire CONTRE les dispositifs proposés ou imposés par les institutions privées ou publiques qui font la ville, ou en dépit de ces dispositifs.

II. Propositions pour renouveler et approfondir la recherche sur les espaces publics dans la ville contemporaine

Plusieurs axes peuvent être proposés pour aborder ce grand chantier, en réponse aux soucis et aux attentes affichés par les interlocuteurs rencontrées lors de notre enquête, et plus généralement face au constat des évolutions actuelles de la production urbaine. Sur chacun d'eux, on pourrait imaginer des actions de recherche incitative, des enquêtes ethnographiques, des expérimentations, des programmes de formation ou de rencontres chercheurs/praticiens/élus/monde associatif, des productions éditoriales...

1.Standardisation, normalisation et sécurisation des espaces publics urbains : acteurs, modèles à l'œuvre, et résistances

Un premier axe de travail pourrait consister à mettre à jour et à questionner publiquement les logiques politiques et techniques qui contribuent à l'uniformisation, à la normalisation et au contrôle des espaces publics dans les villes d'aujourd'hui — et les conséquences de tels aménagements sur les pratiques, et donc sur le vivre ensemble.

Plusieurs de nos interlocuteurs³⁸³ ont souligné combien le traitement des espaces publics dépend aujourd'hui de la circulation/imposition de modèles (esthétiques, techniques, économiques, normatifs) qui aboutissent à produire des espaces standards, sécurisés, dominés par la « logique du propre », voire de « l'assainissement urbain »³⁸⁴, avec pour conséquence le tri des usagers et des usages tolérés dans les lieux concernés — toutes logiques qui contribuent à produire des « espaces défendables »³⁸⁵ plutôt que des « espaces disputables »³⁸⁶, aptes à accueillir la complexité propre à la vie urbaine.

Quels imaginaires sont à l'œuvre derrière ces manières de faire? Quelles idéologies, quelles logiques financières, organisationnelles...? Comment se sont-elles peu à peu imposées, au point qu'en circulant d'une ville à l'autre, on a l'impression « d'être déjà passé par là » 387? Au point également qu'il devient de plus en plus difficile aujourd'hui, pour les concepteurs, de faire œuvre originale, empêchés qu'ils sont à la fois par les modèles dominants, par le « règne du catalogue » qui s'est imposé dans le traitement des espaces publics comme dans d'autres domaines de l'aménagement urbain, et par le cadre normatif qui préside aux aspects techniques et sécuritaires des aménagements 388? Cette tendance est-elle irréversible, inéluctable, ou bien constate-t-on des exceptions? Si oui, comment s'expliquent ces dernières? Commence-t-on à s'interroger ici et là sur ces manières de faire? Sous l'effet de quels constats, quelles informations, quelles rencontres interpersonnelles, quelles remises en cause populaires ou quels échecs? Comment évolue la culture des décideurs et des professionnels dans ce domaine?

Il faudrait en particulier explorer la "boite noire" que constitue encore à bien des égards pour la recherche en sciences sociales, le **monde de la promotion immobilière privée**, qui tend

³⁸³ Thierry Paquot, Renaud Epstein, Bernard Landau, Catherine Mosbach, Marion Ségaud, Alain Marguerit... Voir entretiens joints en annexe.

³⁸⁴ Bruce Bégout, « Approche de la ville binaire », revue Inculte n° 1, 2004.

³⁸⁵ Pour reprendre le terme issu de la théorie d'Oscar Newman (1972), voir entretien avec Renaud Epstein joint en annexe..

³⁸⁶ Dans leurs usages ou dans les normes qui les régissent, voir à ce sujet Isaac Joseph, « *La ville sans qualités* », op. cité

³⁸⁷ Thierry Paquot, voir entretien en annexe.

³⁸⁸ Voir sur ces questions les entretiens avec Catherine Mosbach et Alain Marguerit

actuellement à devenir l'un des principaux acteurs de la production urbaine. Comment sont formés les professionnels qui interviennent dans les grandes entreprises d'aménagement urbain ? De quelles références se revendiquent-ils ? Qui met au point les catalogues (d'éclairage, de mobilier...), quelles sont les techniques de vente, de conviction, mises en œuvre auprès des décideurs ou des aménageurs ? Constate-t-on des évolutions récentes dans ces milieux ? Sous quelles influences, évaluations ou partenariats ?

Le même genre de travail serait à faire du côté des administrations centrales et des collectivités territoriales, concernant la mise au point et/ou l'application des normes sécuritaires (juridiques ou "morales") qui contribuent à l'uniformisation des espaces publics ; qui "corsettent" de plus en plus leur aménagement ; qui conduisent tel promoteur, par exemple, à fermer la nuit la "rue" prévue au cœur de tel ensemble urbain, ou qui interdisent dans la conception des espaces tel matériau, l'accès à un bassin ou la construction d'une margelle... Si l'on comprend à peu près comment s'est imposée l'idéologie sécuritaire qui conduit à « assister les gens dans une espèce de handicap permanent, comme s'il y avait un danger chaque fois que l'on ouvre une porte » à faire apparaître le « dehors » comme dangereux ³⁹⁰, et à encourager la méfiance mutuelle dans l'espace public (aux dépends de tout ce qui contribue à « l'intelligence du dehors » ³⁹¹), il serait néanmoins intéressant de décrire le raffinement des procédures et des techniques qui contribuent à ce mouvement, les situations qui en découlent, le type de pratiques qui se trouvent ainsi exclues ou empêchées.

Il faudrait interroger les acteurs concernés (ceux qui sont conduits à faire respecter ces normes ou à les appliquer : responsables des collectivités et des administrations, paysagistes, architectes, agents d'entretien des espaces publics...) sur l'analyse qu'ils font de ces dispositifs et de leurs effets ; ceci afin **d'alimenter le débat public** sur le sens, le coût (financier, politique...) et les conséquences de cette normalisation. S'interroge-t-on aujourd'hui, dans ces différents milieux, sur l'impact social et politique de ce lissage généralisé des espaces, sur la place que laisse ce genre de traitement à la créativité de l'individu, à la liberté d'aller et de venir, au rapport sensible et symbolique à l'espace — qui fait que l'on se sent plus ou moins à l'aise dans l'environnement urbain ? Sur l'absence de « saveur » ³⁹², autrement dit de capacité attractive qui caractérise les paysages ainsi conçus ? Si oui, qui sont les acteurs qui proposent des alternatives ? Quels moyens emploient-ils pour convaincre les décideurs ou les investisseurs, pour contourner certains normes, pour faire apparaître les contradictions ou les limites sociales, démocratiques... de la seule recherche du propre, du confort et de la sécurité ? Comment les

³⁸⁹ Catherine Mosbach, voir entretien en annexe.

³⁹⁰ Voir l'entretien avec Nicolas Frize ci-joint.

³⁹¹ Isaac Joseph, « La ville sans qualités », op. cité.

³⁹² Catherine Mosbach, voir entretien en annexe

concepteurs se positionnent-t-ils sur ces sujets face aux demandes des élus et des promoteurs ?³⁹³

Au-delà de ces analyses "amont", d'autres études seraient nécessaires pour observer finement, analyser et questionner la "qualité" des lieux ainsi produits (qualité symbolique, qualité d'usage...) et le type de pratiques qu'ils encouragent ou qu'ils empêchent. L'impression de **banalité généralisée**, de "clonage" des espaces ou de **"non lieux",** doit-elle être nuancée par certains éléments de contexte ou d'ancrage local, par des phénomènes d'héritage, d'accumulation des pratiques, qui finiraient par faire sens ou faire mémoire, dans différents groupes de population ? Par le développement d'usages imprévus, par des conflits d'appropriation, par l'irruption d'événements symboliques ? Comment ces espaces sont-ils perçus par les citadins ? A quelles représentations renvoient-ils ? Qui les fréquentent exactement ? Selon quels rythmes temporels ? Qu'est-ce qu'y trouvent les usagers ? Qu'est-ce qu'ils n'y trouvent pas ? Qu'en disent les personnes âgées, les femmes, les jeunes, les touristes... ?

Face aux agencements spatiaux d'espaces prétendument publics, qui visent à canaliser, segmenter, voire, comme nous l'ont dit certains, « apaiser » les citadins (« empêcher des émeutes » 394), constate-on des **résistances** ou des **réinterprétations**, des détournements d'espaces, des indices qui montrent que le désir de ville, d'altérité, de liberté, d'inventivité sociale, reste puissant ? Ces phénomènes sont-ils plus nets dans certains milieux, dans certaines générations, dans certains contextes locaux ? Qui brave les interdits ? Comment sont gérées les **situations litigieuses ou conflictuelles** dans ces espaces encadrés ? Des mobilisations collectives émergent-elles à propos de l'aménagement ou de la gestion de certains de ces espaces "publics" ? De quels groupes sont-elles le fait ? Les femmes jouent-elles un rôle particulier dans le combat pour la qualité de vie dans l'espace public, comme c'est le cas dans certains pays nordiques ou anglo-saxons ? 395

Il s'agirait en somme , face à ces dispositifs spatiaux, que l'on peut aussi considérer comme des « dispositifs de pouvoir » de s'interroger sur les capacités des citadins à « sauver les situations ordinaires dans lesquelles ils se rencontrent ou se rassemblent » d'observer les activités, les engagements, les interactions à travers lesquels se joue quand même le grand théâtre de la vie publique, s'apprend malgré tout un « art des situations », de l'hospitalité et des civilités.

³⁹³ Voir à ce sujet l'entretien avec Alain Marguerit.

³⁹⁴ Catherine Mosbach.

³⁹⁵ Voir Thierry Paquot, entretien ci-joint.

³⁹⁶ Stéphane Valognes, op . cité.

³⁹⁷ Isaac Joseph, « *La ville sans qualités »,* op. cité.

On pourrait également se demander, dans un autre esprit, si ce type d'espaces "formate" de nouvelles cultures urbaines, accessibles à certains groupes de population, capables de s'exporter d'un contexte à un autre. Le fait que ces "produits urbanistiques" soient reproduits quasiment à l'identique d'une ville à l'autre, d'un pays à un autre, semble en effet alimenter des circulations qui mériteraient d'être analysées. Observe-t-on que tel ou tel groupe de population recherche le même type d'espace dans d'autres villes, en France, en Europe, au-delà? Pour résider, pour travailler, pour vacances, pour des pratiques de loisirs? Constate-on des mobilités "orientées" par la recherche de ce type d'espaces et les agencements spatiaux et relationnels particuliers, les repères physiques ou symboliques qu'ils proposent? Si oui, comment caractériser le type de vie publique qui se développe dans ces nouveaux lieux de la modernité urbaine?

2. Urbanité et métropolisation : conditions et formes de la vie publique dans la ville diffuse et polycentrale

Un autre axe de travail pourrait consister à explorer, observer, analyser les formes d'urbanité (ou de « sub-urbanité ? $sigma^{399}$) qui se développent à l'échelle des métropoles en formation, sur des territoires de plus en plus vastes et complexes. Quels sont les lieux, les conditions qui autorisent ou qui favorisent la vie publique, dans ces ensembles que l'on désigne par des termes aussi divers que « silles émergentes », « silles silles emergentes », « silles silles

En prenant en compte les regroupements de population qui découlent des dynamiques foncières et immobilières, des politiques de l'emploi, des transports, des politiques culturelles, les phénomènes de mobilité professionnelles ou de loisirs..., et à partir d'une observation des pratiques, il s'agirait là de saisir comment les habitants ou les usagers de ces vastes territoires éprouvent, véritablement, leur **condition de citadin**. Par quels lieux, quels usages, quels réseaux, quels mouvements, quels événements, quels rituels ou quelles épreuves (partages de risques, mobilisations "citoyennes", occupations d'espaces publics, émeutes...) s'élaborent une certaine conscience citadine et des modes d'être ensemble qui ont à voir avec la ville telle qu'elle a existé depuis des siècles, ou telle qu'elle se réinvente actuellement ?

Tout un stock de connaissances ethnographiques manquent, sur ce sujet, qui pourraient compléter les analyses par ailleurs nombreuses sur les modes de production économiques et institutionnels de ces nouveaux espaces métropolitains. En regard de ces dernières, on a besoin de comprendre comment les citadins « fabriquent la métropole avec leurs pieds » 400, d'une certaine manière. Comment ils agissent, tout autant que les aménageurs, les décideurs, les

³⁹⁸ Voir sur ce point l'entretien avec Renaud Epstein, en annexe.

³⁹⁹ Terme emprunté à Laurent Devisme.

⁴⁰⁰ Expression empruntée à Hélène Hatzfeld, Mission de la Recherche et de la Technologie, Ministère de la Culture et de la Communication.

urbanistes ou les artistes..., pour rendre "vivable" l'espace métropolitain, pour faire en sorte qu'il ne se réduise pas à une jungle sociale, une juxtaposition d'enclaves fermées ou un univers aseptisé de pures marchandises urbanistiques. Comment créent-ils du **"bien public"**, des formes de civilité, comment par leur pratique, fabriquent-ils de la ville, à partir des territoires de la vie quotidienne ?.

Où se réfugie, où se déploie, **où se réinvente la vie publique** dans les métropoles en formation? Devient-elle purement virtuelle, médiatisée par les nouvelles technologies de communication? Si non, quelles formes prend-elle, **à quelle échelle se met-elle en scène** et comment les citadins "jouent"-ils des nouveaux environnements, des espaces publics, des grandes infrastructures, des services qui leur sont offerts? Du nouveau rapport au temps, au travail, à la nature... qui s'est instauré dans la ville contemporaine?

De multiples pistes seraient à explorer ou à approfondir dans ce domaine, d'un point de vue "micro-sociologique". Que ce soit sur les marchés, foires, vide-greniers qui scandent l'espace métropolitain entre ville et campagnes ; dans les centres commerciaux, les parcs de loisirs ; sur les plages ou plans d'eau intégrés aux villes elles-mêmes ; dans les espaces naturels périurbains ou à l'occasion des « espaces publics forains » 401 (manifestations éphémères qui attirent des foules de larges territoires) ; le long des grandes infrastructures de transport, dans les stations intermodales, les centres des villes secondaires des grandes agglomérations... ; au sein des réseaux d'activité associative, syndicale, politique ou culturelle ; lors de fêtes ou rituels qui mobilisent des milieux divers...

Il ne s'agirait pas seulement d'observer les "usages" dans ces espaces-là, mais bien de s'intéresser aux types de rapport à l'Autre qui s'y élaborent — et de ce fait au rapport à la métropole comme Cité. Et ce, en prêtant attention à différents groupes de population, plus ou moins "inclus" dans ce qui est communément désigné comme la modernité (actifs ou non, avec ou sans logement, plus ou moins âgés, disposant de revenus plus ou moins élevés, donc de capacité de mobilité différentes, ayant accès ou non aux techniques d'information et de communication les plus avancées...), et en considérant les interactions qui s'instaurent entre individus appartenant à ces différents groupes, aussi bien qu'entre hommes et femmes.

Quelles « communautés éphémères » 402 se constituent dans l'espace métropolitain en perpétuelle recomposition ? Comment les individus gèrent-ils leurs relations en public, quelles compétences mobilisent-ils pour affronter les situations inconnues, et inversement, à quelles

⁴⁰¹ Terme emprunté à Michel Watin, voir entretien en annexe.

⁴⁰² Terme emprunté à Liane Mozère, voir entretien joint en annexe.

ressources nouvelles leur donnent accès ces situations ? Que dire de la « serendipity » 403, cette qualité typiquement urbaine, dans la métropole en construction ? Quid de la **flânerie**, de la **déambulation**, de la **vacuité...** et de tout ce que ces activités gratuites et apparemment passives produisent au niveau du rapport à l'Autre, au paysage, et à la ville comme espace symbolique, patrimoine commun et lieu d'hospitalité ?

Observe-t-on, à l'échelle métropolitaine, des pratiques qui témoignent de la **recherche d'anonymat** (fuite des espaces résidentiels) ou, en l'absence d'espaces publics dignes de ce nom, de l'invention d'une « *fiction de sociabilité publique* », de modes d'être ensemble structurés par « *l'inattention sociale* » ⁴⁰⁴ plutôt que par la "convivialité" ? Quels sont **les lieux et/ou les temps** qui offrent à cette échelle des niveaux de **plurifonctionnalité** suffisants pour générer la **complexité sociale** qui caractérise traditionnellement la ville ?

Comment s'articulent les pratiques des citadins, entre grands espaces publics des centresvilles anciens et centralités secondaires des aires métropolitaines? Quels sont les lieux de regroupements ou d'être ensemble privilégiés par les différents groupes de populations? Comment s'organisent la relation entre "habitués" et "passants" ou les relations interculturelles, intergénérationnelles, intergenres, dans ces différents lieux? Comment "l'identité métropolitaine" s'enrichit-elle de la diversité culturelle ou des phénomènes de métissage mis en scène dans les espaces publics — aménagés ou improvisés — qu'elle recèle?

3. Vivre ensemble dans les espaces publics de la ville mondialisée : circulations migratoires, nomadisme urbain, nouvelles technologies et services au public. L'hospitalité urbaine au défi de la modernité.

La question des espaces publics dans la ville croise de manière aiguë les évolutions sociétales les plus récentes : on en perçoit chaque jour l'écho dans l'actualité locale, nationale et internationale. Circulation des **migrants** à l'échelle de la planète, **vieillissement de la population** dans les pays ex-industrialisés, accroissement de la **précarité** et développement des nouvelles technologies de communication se conjuguent pour créer des situations dans lesquelles l'espace public urbain se voit occupé selon des modes imprévus qui, soit ne sont pas pris en compte par les aménageurs, soit posent problème aux gestionnaires des villes. Occupation de quais ou parvis par des mouvements collectifs de sans-abris, développement de la vie dans la rue et de l'errance, stationnement de personnes âgées dans les Postes, halls de gare ou autres espaces abrités au statut incertain, construction d'habitations précaires ou installation de mobil-

⁴⁰³ Capacité à faire d'heureuses découvertes par hasard, à découvrir une chose ou une situation alors qu'on en cherchait une autre.

 $^{^{404}}$ Voir sur ces sujets Michel Watin, entretien joint en annexe.

homes le long de grandes voies de circulation, vie en péniche, en cabanon ou en caravane aux lisières des villes, rassemblements de jeunes dans les abribus...; manifestations de foules rassemblées de manière impromptues grâce au téléphone portable ou à Internet ; investissement festif d'espaces ruraux par de jeunes urbains venus de différents pays...: les exemples ne manquent pas de toutes ces situations dans lesquelles se trouve posée la question de **l'accueil**, de **l'hospitalité** et du **vivre ensemble** dans l'espace public. Vivre ensemble non plus seulement au sens de se côtoyer dans des espaces de circulation, mais bien au sens "d'habiter" l'espace public⁴⁰⁵.

Se trouve alors posée la question des **services au public dans la ville**: l'espace public répond-il aux besoins des populations qui choisissent ou se trouvent contraintes à ces nouveaux modes de vie — qui concernent, qu'on le veuille ou non, un nombre croissant de personnes? Offre-t-il les services nécessaires à ces citadins dont le **rapport au logement**, et plus généralement, à **l'espace résidentiel** n'a plus rien à voir avec celui qu'on a connu dans les pays riches au cours des dernières décennies (logements plus petits, cohabitation de plusieurs générations au domicile familial, ou vie dans des enclaves, riches ou pauvres, qui accroissent chez certains individus le besoin d'échapper à l'entre-soi et au contrôle social)?

Présence de toilettes gratuites, de points d'eau..., de points d'accès à l'électricité, au téléphone et à Internet ; espaces offrant la possibilité de se réunir ou de stationner, de se reposer, de manger à l'abri de la pluie, du froid ou du soleil...; aires de stationnement dignes pour les gens du voyage et tous les nouveaux "nomades urbains" ; lieux permettant de jouer dans l'espace public, de **vivre des temps de sociabilité collective,** diurnes et nocturnes, y compris lorsque l'on est adulte (gymnastique, jeux de carte ou de boules, pique-nique, hip-hop, jardinage et hobbies divers...) ; signalétique accessible aux étrangers ; entretien, nettoyage, ramassage des ordures en lien avec ces différentes activités ; modes de transports adaptés... Toutes ces questions ne peuvent plus être éludées aujourd'hui, sous peine de voir se multiplier les situations critiques dans l'espace urbain.

Au-delà de l'aménagement, du « **design** » ⁴⁰⁶ d'espaces correspondant à des cultures urbaines de moins en mois minoritaires — qui ne sont pas liées à la seule précarité économique : le besoin de rencontres dans l'espace public urbain est à la mesure du phénomène urbain lui-même ; il est partagé aujourd'hui par de larges groupes de populations, plus ou moins jeunes — y compris par les plus dotés en capital culturel : jeunes urbains adeptes du roller, de *flashmobs* ⁴⁰⁷, *raves* et *happenings* divers, voisins organisant des repas dans les rues, sur les places, dans les cours et

⁴⁰⁵ Voir à ce sujet l'entretien avec Nicolas Frize joint en annexe.

⁴⁰⁶ Voir sur ce point l'entretien avec Pascale Pichon en annexe.

⁴⁰⁷ Interventions en un lieu quelconque, incongru ou interdit, d'une foule d'individus ne se connaissant pas, pour y perpétrer des actions insignifiantes mais coordonnées, et se disperser aussitôt.

jardins publics...; amateurs d'interventions musicales ou cinématographiques en plein air...— tous ces nouveaux aspects de la vie en ville renvoient à la question de "l'ouverture" ou de la "labilité" des espaces publics, qui — au-delà des effets de mode passagers⁴⁰⁸ — laissent ou non aux citadins la **possibilité d'inventer dans le temps** de nouveaux rapports à la ville et aux autres, "d'aménager " eux-mêmes librement leurs pratiques de l'espace et leurs modes de relation interindividuelles.

Ils soulèvent aussi, bien évidemment, la question de **l'ordre public** et plus généralement celle des **règles de la vie en public**. Comment les institutions et les agents en charge de la gestion urbaine adaptent-ils leurs interventions à ces nouveaux enjeux ? Comment les règles explicites et implicites de "l'être en public" sont-elles vécues, transmises, apprises, réinventées..., par les citadins d'aujourd'hui, jeunes et moins jeunes, nomades ou sédentaires, nouveaux arrivants en ville ou installés depuis longtemps ?

Les recherches à mener sur tous ces aspects ne devraient pas appréhender ces nouvelles pratiques ou situations du seul point de vue des *problèmes* posés à la ville ou aux sociétés urbaines, mais également du point de vue des **ressources** qui s'inventent là pour les individus, et du **renouvellement des villes** qui peut en découler⁴⁰⁹. De ce point de vue, des comparaisons internationales seraient absolument nécessaires.

Espace critique, instable, problématique, l'espace public urbain est aussi un **révélateur de modernité**: c'est par là que se réinventent en permanence les grandes métropoles emportées dans le processus de la mondialisation. Parce qu'il est exposé très directement aux évolutions sociales qui découlent de ce dernier, il est le lieu où se révèlent les nouveaux besoins⁴¹⁰, où apparaissent les problèmes non traités ; où se joue véritablement la "qualité" des villes, leur plus ou moins grande insertion dans les flux mondiaux de populations, de richesses matérielles, sociales et symboliques. Selon que les collectivités qui les gèrent prêtent plus ou moins attention aux phénomènes qui se déroulent dans l'espace public et qui recomposent sans cesse le rapport des citadins à la Cité, elles se maintiennent ou non en tant que villes attractives dans la compétition mondiale. Les villes "attractives" d'aujourd'hui n'étant évidemment pas les plus "aseptisées" ou celles qui excluent la diversité des populations et des pratiques citadines, mais au contraire les plus **cosmopolites**, celles qui savent accueillir la différence, le foisonnement des cultures et les pratiques les plus inattendues.

⁴⁰⁸ Voir l'entretien avec Alain Marguerit.

⁴⁰⁹ Voir sur ce point l'entretien avec Liane Mozère.

⁴¹⁰ Voir l'entretien avec Jean-Paul Dumontier en annexe.

LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES

- Jean-François Augoyard (philosophe, directeur de recherches au laboratoire CNRS "Ambiances architecturales et urbaines")
- Jean-Louis Azéma (Directeur du Service Espace Public du Grand Lyon)
- François Barré (consultant, ex-Directeur de l'Architecture et du Patrimoine au Ministère de la Culture)
- André Bruston (ex-Directeur du Plan Urbain)
- Jean-Pïerre Charbonneau (consultant, conseiller en politiques urbaines et culturelles)
- Michel David (Ville de Roubaix, Directeur général « Ville renouvelée et cultures »)
- Laurent Devisme (enseignant-chercheur, Ecole d'architecture de Nantes / Laboratoire "Architecture, usages, altérité")
- Anne-Michèle Donnet (architecte, Directrice de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine)
- Jean-Paul Dumontier et Jean-François Guet, (directeur adjoint et responsable du département urbanisme et habitat, CERTU, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'Aménagement du Territoire)
- Renaud Epstein (sociologue, consultant au Centre d'analyse des politiques territoriales et membre du Groupe d'analyse des politiques publiques ENS Cachan)
- Laurent Fachard (créateur lumière, Les éclairagistes associés)
- Bruno Fortier (architecte-urbaniste)
- Olivier Frérot (Directeur de l'Agence d'urbanisme pour le développement de la région lyonnaise, ex-Directeur de l'Equipement de la Loire)
- Nicolas Frize (compositeur, Les musiques de la boulangère)
- Bruno Gouyette (Ville de Paris, responsable de la Mission « Qualité des espaces publics »)
- Bernard Landau (Ville de Paris, Délégation Générale à la Coopération Territoriale)
- Alain Marguerit (paysagiste-urbaniste, L'Atelier des paysages)
- Ariella Masboungi (architecte-urbaniste, responsable des Ateliers Projet Urbain, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire)
- Catherine Mosbach (paysagiste)
- Liane Mozère (sociologue, Professeur à l'Université de Metz, ex-chargée de mission au PUCA)
- Thierry Paquot (philosophe, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris/Paris XII Val de Marne, éditeur de la revue Urbanisme)
- Pascale Pichon (sociologue, Professeur à l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne, chercheur au laboratoire Modys)
- Pascale Poupinot (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme)
- Anne Querrien (PUCA, Rédactrice en chef des Annales de la Recherche Urbaine)
- Fabrice Raffin (sociologue, SEA Europe, Sociologues et Ethnologues associés)

- Claude Renard-Chapiro (chargée de mission « *Nouveaux Territoires de l'Art »,* Institut des Villes)
- Claude Rouot (ex-responsable de la recherche à la Mission de la Recherche et de la Technologie, Ministère de la Culture et de la Communication)
- Marion Ségaud (Professeur émérite à l'Université du Littoral Côte d'Opale, ex-chargée de mission au Plan Construction et Architecture)
- Michelle Sustrac (géographe-urbaniste, PUCA)
- Nicolas Tixier (architecte-urbaniste dans le collectif "Bazar urbain", enseignant-chercheur à l'Ecole d'architecture de Grenoble, laboratoire Cresson)
- Sybille Vincendon (journaliste, Libération, ex-responsable des Cahiers « Ville »)
- Michel Watin (anthropologue, Professeur en sciences de l'information et de la communication.
- à l'Université de la Réunion)

BIBLIOGRAPHIE

Par souci de répondre à la commande qui nous était faite, et pour permettre de mieux retracer l'évolution des idées en France sur les deux thématiques abordées dans ce rapport — "espace public" et "cultures urbaines" — cette bibliographie a été classée **par ordre chronologique de parution française** des ouvrages, recueils d'articles et actes de colloques. Elle n'est pas exhaustive, mais seulement indicative, visant à éclairer les débats dont il est fait écho dans le présent rapport.

Ouvrages et recueils d'articles

- . Halbwachs M., La mémoire collective, PUF, 1950 (rééd. 1967).
- . George P., La ville. Le fait urbain à travers le monde, PUF, 1952.
- . Lefebvre H., *Critique de la vie quotidienne II, Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, L'Arche, 1961.
- . Arendt H., Condition de l'homme moderne, Calmann-Lévy 1961.
- . Mumford L., La Cité à travers l'histoire, Le Seuil, 1964.
- . Choay F., L'urbanisme : utopies et réalités, Le Seuil 1965.
- . Rémy J., La ville, phénomène économique, La vie ouvrière, Bruxelles, 1966.
- . Lefebvre H., La Vie quotidienne dans le monde moderne, Gallimard, 1968.
- . Lefebvre H., Le droit à la ville, Anthropos Seuil, 1968 (2e ed.)
- . Ledrut R., L'espace social de la ville, Anthropos, 1968
- . Lynch K. L'image de la ville, Dunod, 1969
- . Elias N., *La civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy 1969 (édition originale 1939)
- . Elias N., La Dynamique de l'Occident et La Société de cour, Calmann-Lévy, 1969.
- . Lefebvre H., La révolution urbaine, Gallimard, 1970
- . Hoggart R., La culture du pauvre, Editions de Minuit, 1970.
- . Arendt H., La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique, Gallimard, 1972.
- . Elias N., La civilisation des mœurs, Calmann-Lévy, 1973
- . Goffman E., La mise en scène de la vie quotidienne, Editions de Minuit, 1973
- . Ledrut R., Les images de la ville, Anthropos, 1973
- . Rémy J., Voyé L., La ville et l'urbanisation, Duculot, 1974
- . Castells M., La question urbaine, Maspero, 1975.
- . Goffman E., Stigmate: les usages sociaux des handicaps, Éd. Minuit, 1975.
- . Castex. J., Depaule J.-C., Panerai Ph., Formes urbaines: de l'îlot à la barre, Dunod, 1977.
- . Sennett R., Les tyrannies de l'intimité, Editions du Seuil, 1979.
- . Habermas J., L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Payot, 1978.

- . Benjamin W., Sens unique, Les Lettres nouvelles, 1978.
- . Augoyard J.-F., *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Editions du Seuil, 1979.
- . Grafmeyer Y., Joseph I., *L'Ecole de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine,* Les editions du Champ Urbain, CRU, 1979.
- . Petonnet C., Espaces habités. Ethnologie des banlieues, Galilée, 1979.
- . Bastié J, Dezert B., L'espace urbain, Masson, 1980.
- . Guillaume M., La politique du patrimoine, Galilée, 1980.
- . Beaujeu-Garnier J, Géographie urbaine, Armand Colin, 1980.
- . Sennett R., La famille contre la ville. Les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle (1872-1890) Encres, Editions Recherches, 1980.
- . Sitte C., L'art de bâtir les villes, L'Equerre, 1980.
- . Rossi A., L'architecture des villes, L'Equerre, 1981.
- . Claval P., La logique des villes, essai d'urbanologie, Litec, 1981.
- . Chombart de Lauwe P.-H., La fin des villes : mythe ou réalité, Calmann-Lévy, 1982.
- . Weber M., La ville, Aubier Montaigne, Champ Urbain, 1982.
- . Hannerz U., Explorer la ville, Editions de Minuit, 1983.
- . Ostrowetsky S., *L'imaginaire bâtisseur*, Librairie des Méridiens, 1983.
- . Paul-Lévy F., Ségaud M., Anthropologie de l'espace, CCI/ Centre Georges Pompidou, 1983
- . Wirth L., Le ghetto, Champ urbain, PUG, 1983.
- . Hirshman O., Bonheur privé, action publique, Fayard, 1983.
- . Bourdin A., Le patrimoine réinventé, PUF, 1984.
- . Sansot P., Poétique de la ville, Klincksieck, 1984.
- . Althabe G, Légé B., Sélim M., *Urbanisme et réhabilitation symbolique, Ivry, Bologne, Amiens*, Anthropos, 1984.
- . Joseph I., *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public,* Librairie des Méridiens 1984.
- . Heers J., Espaces publics, espaces privés dans la ville, Le Liber Terminorum de Bologne (1294), CNRS, 1984
- . Pharo P., Le civisme ordinaire, Librairie des Méridiens, 1985.
- . Becker H., Outsiders : études de sociologie de la déviance, Métailié, 1985.
- . Amiot M., Contre l'Etat, les sociologues. Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980, EHESS, 1986.
- . Sansot P., Les formes sensibles de la vie sociale, PUF, 1986
- . Augé M., Un ethnologue dans le métro, Hachette, 1986.
- . Habermas J., *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, 1987.
- . Goffman E., Façons de parler, Editions de Minuit, 1987
- . Billiard I. (dir.), Espaces publics, Plan Urbain/La Documentation française,1988.
- . Maffesoli M., Le temps des tribus, Klincksieck, 1988.
- . Dupuy G., L'urbanisme des réseaux, Masson, 1988.

- . Ansay P., Schoonbrodt R., Penser la ville. Choix de textes philosophiques, AAM Editions, 1989.
- . Marié M., Les Terres et les Mots. Une traversée des sciences sociales, Méridiens Klincksieck, 1989.
- . Geist J.-F., Mardaga, Le passage, un type architectural du XIXème siècle, 1989.
- . Heers J., La ville au Moyen-Age, Fayard, 1990.
- . Roncayolo M., La ville et ses territoires, Gallimard, 1990.
- . Paquot Th., Homo urbanus, essai sur l'urbanisation des mœurs et du monde, Le Félin, 1990.
- . Favre P. (dir.), *La manifestation*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990.
- Bavoux P., Foret C., En passant par le centre : la rue de la République à Lyon. Anthropologie d'un espace public, Editions du Cerfise,1990.
- . Sennett R., La ville à vue d'œil, Presses de la Cité, 1991.
- . Delarue J.-M., Banlieues en difficulté : la relégation, Syros, 1991.
- . Jacobs Jane, Déclin et survie des grandes villes américaines, Mardaga, 1991.
- . Elias N., La société des individus, Fayard, 1991
- . Bernard Y., Ségaud M., *La Ville inquiète. Habitat et sentiment d'insécurité*, Editions de l'Espace Européen 1991 (réed. L'Harmattan, 1993)
- . Flichy P., Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée, La Découverte, 1991.
- . Paquot Th., Roncayolo M. (dir.), Villes et civilisation urbaine, XVIIIe-XXe siècle, Larousse, 1992.
- . Habermas J., De l'éthique de la discussion, Cerf, 1992
- . Tarrius A., Les fourmis d'Europe, migrants riches, migrants pauvres et nouvelle ville internationale, L'Harmattan, 1992
- . Althabe . G, Fabre D., Lenclud G. (dir.), *Vers une ethnologie du présent*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
- . Ion J., Le travail social à l'épreuve du territoire, Privat 1992.
- . Dubet F., Lapeyronnie D., Les quartiers d'exil, Editions du Seuil, 1992.
- . Jazouli A., Les années banlieue, Le Seuil 1992.
- . Strauss A., *Miroirs et masques*, Métailié, 1992
- . Dulong R., Paperman P., La réputation des cités HLM. Enquête sur le langage de l'insécurité, L'Harmattan, 1992.
- . Todorov T., Nous et les autres, Seuil, 1992
- . Althabe G., Vers une ethnologie du présent, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
- . Althabe G., De la Pradelle M., Marcadet C., Sélim M., *Urbanisation et enjeux quotidiens. Terrains ethnologiques dans la France actuelle,* L'Harmattan, 1993.
- . Ségaud M., Le propre de la ville. Pratiques et symboles, l'Harmattan, 1993.
- . Augé M., Non-Lieux. Anthropologie de la surmodernité, Librairie du XXème siècle, Le Seuil, 1993.
- . Sansot P., Jardins publics, Payot, 1993

- . Virilio P., L'espace critique, Bourgois, 1993
- . Bouamama S., *De la galère à la citoyenneté. Les jeunes, la cité, la société*, Desclée de Brouwer, 1993.
- . Lévy J., L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique, Presses de Sciences Po, 1994.
- . Begag A., Delorme Ch., Quartiers sensibles, Editions du Seuil, 1994.
- . Haumont A., Les nouvelles politiques urbaines, Le Seuil, coll. Que sais-je ?, 1994.
- . Zannad Bouchara T., *La ville mémoire : contribution à une sociologie du vécu,* Méridiens-Klinsieck, 1994.
- . Augé M., Le Sens des autres, Fayard, 1994.
- . Augé M., Pour une anthropologie des mondes contemporains, Aubier, 1994.
- . Huet A. (dir.), *L'action socioculturelle dans la ville*, Actes du colloque de Rennes octobre 1992, L'Harmattan, 1994
- . Paquot Th., Vive la ville!, Arléa-Corlet, 1994.
- . Donzelot. J., Estèbe. Ph., L'Etat animateur. Essai sur la politique de la ville, Esprit 1994.
- . Rancière J., La mésentente : politique et philosophie, Galilée, 1995.
- . Jean-François Augoyard, Henry Torgue, *A l'écoute de l'environnement, répertoire des effets sonores*, Editions Parenthèses, 1995
- . Mongin O., Vers la troisième Ville ?, Hachette, 1995.
- . J. Rémy (dir.), Georg Simmel : Ville et modernité, L'Harmattan, 1995.
- . Ascher F., Métapolis ou l'avenir des villes, Odile Jacob, 1995.
- . Joseph I., Jeannot G., *Les métiers du public. Les compétences de l'agent et l'espace de l'usager,* éd. CNRS, 1995.
- . Jeudy H.-P., Patrimoine en Folie, Maison des sciences de l'homme, 1995.
- . Gourdon J.-L., Perrin E., Tarrius A., Ville, espace et valeurs, L'Harmattan, 1995
- . Rouxel S., Quand la mémoire d'une ville se met en scène... : étude sur la fonction sociale des spectacles historiques ; l'exemple de Meaux, La Documentation française, 1995.
- . Ségaud M. (dir.), *Espaces de vie, espaces d'architecture,* Editions Plan Construction Architecture, Ministère du Logement, 1995.
- . Ocqueteau F., Pottier M.L., *Vigilance et sécurité dans les grandes surfaces*, L'Harmattan, IHESI, 1995.
- . Ostrowetsky S. (dir.), Sociologues en ville, L'Harmattan, 1996
- . Rey H., La peur des banlieues, Presses FNSP, 1996.
- . Haumont N., La ville, agrégation et ségrégation, L'Harmattan, 1996
- . Offner J.-M., Pumain D. (dir.), Réseaux et territoires, L'Aube, 1996
- . Nora P. (dir.), Les lieux de mémoire, Gallimard, 1997.
- . Grange D., Poulot D., L'esprit des lieux, Le patrimoine et la cité, La Pierre et l'Ecrit, 1997.
- . Métral J. (dir.), Les aléas du lien social. Constructions identitaires et culturelles dans la ville, La Documentation française, 1997.
- . Querrien A., Les Annales de la Recherche Urbaine 1979-1997, Editions ARU, 1997

- . Querrien A. (coord.), En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle, L'Aube, 1997.
- . Bachmann Ch., Le Guennec N., *Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire du soulèvement d'un quartier*, Albin Michel, 1997.
- . Lassave P., Les sociologues et la recherche urbaine française dans la France contemporaine, Presses Universitaires du Mirail, 1997
- . Fillieule O., Stratégies de la rue. Les manifestations en France, Presses FNSP, 1997
- . Micoud A., Des Hauts-Lieux. La construction sociale de l'exemplarité, CNRS Editions, 1998.
- . Joseph I., La ville sans qualités, Editions de l'Aube, 1998.
- . Joseph I., Erving Goffman et la microsociologie, PUF, 1998.
- . Tsiomis Y., Ville-cité. Des patrimoines européens, Picard, 1998
- . Althabe G., Selim M., Démarches ethnologiques au présent, L'Harmattan, 1998
- . Beghain P., Le patrimoine. Culture et lien social, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.
- . Lepetit B., Pumain D., *Temporalités urbaines*, Economica, 1999.
- . Mozère L., Péraldi M., Rey. H. (dir.), Intelligence des banlieues, Editions de l'Aube, 1999.
- . Joseph I. (dir.), Villes en gares, Edition de l'Aube, 1999.
- . Milon A., L'étranger dans la ville. Du rap au graff mural, PUF, 1999
- . Métral J. (coord.), Cultures en ville ou de l'art du citadin, Editions de l'Aube, 2000.
- . Paquot Th., Younès Ch. (dir.), Ethique, architecture, urbain, La Découverte, 2000.
- . Paquot Th., Lussault M. Body-Gendrot S. (dir.), *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, La Découverte, 2000.
- . Anselme M., Du bruit à la parole. La scène politique des cités, Editions de l'Aube, 2000.
- . Tarrius A., *Mobilités, Identités, Territoires : Les nouveaux cosmopolitismes,* Editions de l'Aube, 2000.
- . Ghorra-Gobin C. (dir.), Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale, L'Harmattan, 2001.
- . Gotman A., Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre, PUF, 2001.
- . Jean-Paul Thibaud, Michèle Grosjean, L'espace urbain en méthodes, Parenthèses, 2001
- . Body-Gendrot S., Villes: la fin de la violence?, Presses de Sciences Po, 2001
- . Watin M. (dir.), Communication et espace public. Univers créole 1, Anthropos, Economica, 2001.
- . Weil S. (coord.), Les espaces publics urbains. Recommandations pour une démarche de projet, Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, 2001.
- . Debary O., *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2002.
- . Marcel Roncayolo, *Lectures de villes, formes et temps*, coll. Eupalinos, Editions Parenthèses, Marseille 2002.
- . Jean-Paul Thibaud, *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics,* Bernin/ A la croisée, 2002

- . De Saint-Pierre C., *La fabrication plurielle de la ville, décideurs et citadins à Cergy-Pontoise.* 1990-2000, Editions Créaphis, 2002.
- . Masboungi A. (dir.), Penser la ville par le paysage, Editions de la Villette, 2002.
- . Cefaï D., Joseph I. (dir.), *L'héritage du pragmatisme. Conflit d'urbanité et épreuves du civisme,* Colloque de Cerisy, Editions de l'Aube, 2002.
- . Tarrius A., La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine, Editions Balland, 2002
- . Glevarec H., Le patrimoine saisi par les associations, La Documentation française, 2002.
- . Bégout B., Zéropolis, l'expérience de Las Vegas, Allia, 2002
- . Davis M., City of Quartz, La Découverte, 2003
- . Lévy J., Mongin O., Paquot Th., Roncayolo M., Cardinali Ph., *De la ville et du citadin, Editions Parenthèses*, 2003.
- . Dubois-Taine (dir.), La ville émergente, Editions du PUCA, 2003.
- . Rautenberg M., La rupture patrimoniale, A la croisée, 2003.
- . Bégout B., Lieu commun. Le motel américain, Allia, 2003
- . Masboungi A. (dir.), Penser la ville par la lumière, Editions de la Villette, 2003.
- . Masboungi A., Nantes, la Loire dessine le projet, Editions de la Villette, 2003.
- . Boubeker A., Les mondes de l'ethnicité. La communauté d'expérience des héritiers de l'immigration maghrébine, Balland, 2003.
- . Masboungi A., Penser la ville par les grands événements : Gênes, Editions de la Villette, 2004.
- . Mangin D., *La ville franchisée : Formes et structures de la ville contemporaine,* Editions de La Villette, 2004.
- . Joseph I., Météor. Les métamorphoses du métro, Economica, 2004
- . Gotman A. (dir.), *Villes et Hospitalité : les municipalités et leurs « étrangers,* Editions de la Maison des Sciences de l'homme,2004.
- . Maurin E., Le Ghetto français, Enquête sur le séparatisme social, Seuil, 2004.
- . Masboungi A. (dir.), Penser la ville part l'art contemporain, Editions de la Villette, 2004.
- . Fourcaut A., Dufaux F. (dir.), Le monde des grands ensembles, Paris, Créaphis, 2004.
- . Amphoux P., Thibaud J. P., Chelkoff G. (dir.), Ambiances en débat, A la croisée, 2004.
- . Chaudoir P., De Maillard J. (dir.), Culture et politique de la ville, Editions de l'Aube, 2004.
- . Ascher F., Allemand S., Levy J. (dir.), Les sens du mouvement, Belin, 2004.
- . Bruston A. (dir.), Des cultures et des villes, Editions de l'Aube, 2005.
- . Masboungi A., Penser la ville heureuse, Renzo Piano, Editions de la Villette, 2005.
- . Brody J., Cabanel P., (dir.), La rue, Presses Universitaires du Mirail, 2005
- . Mongin O., La condition urbaine, la ville à l'heure de la mondialisation, Seuil, 2005.
- . Watin M., Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion, L'Harmattan, 2005.
- . Ballet D. (dir.), Les SDF, visibles, proches, citoyens, PUF, 2005.
- . Pichon P., Les SDF: sortir de la rue, éditions du PUCA, 2005.
- . Corcuff Ph., De Singly F., Ion J., Politiques de l'individualisme, Textuel, 2005

- . Donzelot J., *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Le Seuil, 2006
- . Davis M., Le Pire des mondes possibles : de l'explosion urbaine au bidonville global, La Découverte, 2006
- . Renard-Chapiro Cl., Catany L. (coord.), *Nouveaux territoires de l'Art. Paroles d'élus*, Sujet-Objet Editions, 2006
- . Vincent G. (dir.), *Hospitalité et Solidarité. Ethique et politique de la reconnaissance,* Presses Universitaires de Strasbourg, 2006.
- . Baratucci C., *Urbanisations dispersées : Interprétations / Actions France et Italie (1950-2000),* Presses Universitaires de Rennes, 2006.
- . Le FLoch M., Chaudoir Ph. (dir.), *Un élu, un artiste. 17 rencontres itinérantes pour une approche sensible de la ville,* Editions L'Entretemps, 2006.
- . Pichon P., Vivre dans la rue, sociologie des sans domicile fixe, Editions Aux Lieux d'être, 2007
- . Raffin F., Friches industrielles, un monde culturel européen en mutation, L'Harmattan, 2007.
- . Joseph I., L'athlète moral et l'enquêteur modeste, Economica, 2007.
- . Cefaï D., Saturno C., Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph, Economica 2007.
- . Battegay A., J.-P. Payet, *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques,* Editions du Septentrion 2008.
- . Vincendon S., Petit traité des villes à l'usage de ceux qui les habitent, Hachette Littératures, 2008.

Numéros spéciaux de revues

- . Vie privée, vie publique. Espaces et Sociétés n° 38-39, 1981.
- . Ville et espace social, Villes en parallèle n°4, 1981.
- . Ethnologie urbaine, Terrain n° 3, 1984.
- . Services urbains, Annales de la Recherche urbaine n° 31, 1986.
- . Formes urbaines, Villes en parallèle n°12/13, 1988.
- . La ville fragmentée, Villes en parallèle n°14, 1989.
- . *Images et mémoires,* Annales de la Recherche Urbaine n° 42, 1989.
- . *Repérages*, Pages Paysages 1990.
- . La France des banlieues, Esprit, n° 2, fév. 1991.
- . Villes : grandeurs et décadences, Informations sociales n° 11,1991
- . Espaces publics en ville, Les Annales de la Recherche Urbaine n° 57-58, 1992-1993.
- . Mobilités, Annales de la recherche Urbaine n° 59-60, 1993.
- . La culture dans la ville, Territoires n° 351, octobre 1994
- . Dans la jungle des villes, Esprit, juin 1994
- . *Politiques de la ville. Recherches de terrains*, Les Annales de la Recherche Urbaine, n° 68-69, déc. 1995.
- . Patrimoine et modernité, Les Annales de la Recherche Urbaine, nº 72, 1996.
- . Lieux culturels, Les Annales de la Recherche Urbaine n° 70, 1996.

- . L'hospitalité, Gotman A. (dir.), Communications n° 65, 1997.
- . La rue, Informations sociales nº 60, 1997.
- . Villes, cities, ciudades, Le courrier du CNRS nº 82, 1996.
- . Jeunes, hip hop, cultures : danser la ville, Territoires, n°372 bis, 1996
- . Echanges / Surfaces, Annales de la Recherche Urbaine nº 78, 1997
- . Emplois du temps, Annales de la Recherche Urbaine n°77, 1997
- . Rites et mises en scènes de la vie sociale, Informations sociales nº 70, 1998.
- . Quand la ville se défait, Esprit n° 258, novembre 1999.
- . Images et mémoires, Les Annales de la recherche urbaine n° 42, 1999.
- . Cultures et développement, Les Cahiers du DSU, n°23, 1999.
- . L'action culturelle dans la ville, démarches expériences, hors-série Culture & Proximité, éditions Opale, 2000.
- . Les échelles de la ville, Annales de la Recherche Urbaine, n°82, 1999.
- . Au risque des espaces publics, Annales de la Recherche urbaine n° 83-84, 1999.
- . Esthétiques populaires, Lieux communs, les Cahiers du LAUA, Ecole d'Architecture de Nantes, n° 5, 1999.
- . Mémoires et identités de l'agglomération lyonnaise, Les Cahiers Millénaire 3, n° 20, Grand Lyon, 2000
- . Mémoire, récit de vie, autobiographie... Creuset de la reconnaissance, Ecarts d'identité n° 92, 2000
- . Paysages en ville, Annales de la Recherche Urbaine n° 85, 2000.
- . L'hospitalité, Informations sociales n° 85, 2000.
- . Nuits et lumières, Annales de la Recherche urbaine n° 87, 2000.
- . Mémoires familiales et immigrations, Informations sociales nº 89, 2001.
- . La ville aujourd'hui entre public et privé, Villes en parallèle n°32/33/34, 2001.
- . Bilbao, la culture comme projet de ville, Projet urbain n° 23, 2001.
- . Incarner, Pages Paysages, 2002
- . Le grand ensemble, histoire et devenir, Urbanisme n° 322, 2002
- . Ce qui demeure, Les Annales de la Recherche Urbaine, n° 92, 2002.
- . De Banlieue 89 à Jean-Louis Borloo, Urbanisme n° 332, 2003.
- . La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation, Esprit n° 3-4, mars-avril 2004.
- . Mémoires partagées, mémoires vivantes, Pour n°181, 2004
- . Urbanité et liens religieux, Annales de la Recherche Urbaine, nº 96, 2004.
- . Renouvellements urbains, Annales de la Recherche Urbaine n° 97, 2004.
- . Mémoires instituées et mémoires à l'œuvre : des lieux et des gens dans le devenir des villes, Culture & Recherche, n°101, 2004.
- . *Urbain/Rural*, Urbanisme n° 338, 2004.
- . La nuit, Le passant ordinaire, n° 49, 2004
- . Ville invisible, local.contemporain n° 3, 2006.

- . CréaCité, l'innovation urbaine en débat, Actes de la 27^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme, Dunkerque 2006, Urbanisme, hors-série n° 31
- . Espace(s) public(s), Urbanisme n° 346, 2006.
- . Espaces ordinaires, Urbanisme, nº 351, 2006,
- . Mobilité(s)/Exclusion(s), Urbanisme n° 347, 2006.
- . Individualisme et production de l'urbain, Annales de la Recherche Urbaine n° 102, octobre 2007.
- . Gilles Deleuze et Félix Guattari. Territoires et devenirs, Le Portique, n° 20, 2007
- . Rues des cités, Urbanisme n° 353, 2007.
- . Diversité culturelle et dialogue interculturel, Culture & Recherche n° 114-115, hiver 2007-2008.

Programmes et bilans d'appels d'offres, actes de colloques et de séminaires

- . Les cités en question. Deux journées pour la recherche sur les opérations de Développement Social des Quartiers, Plan Construction/CNDSQ Paris, 19/20 juin 1986.
- . Services urbains et gestion locale. Plan Urbain/Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme/Délégation à la Recherche et à l'Innovation, La Documentation Française, juillet 1987.
- . *La ville et les réseaux. Conception, usages, usagers*. Atelier Cultures urbaines, INGUL, ENTPE, Université Lumière Lyon2, Agence d'Urbanisme de Lyon, 1987.
- . Mémoire des lieux : une histoire des taudis, Délégation à la Recherche et à l'Innovation, Ministère de l'Equipement et du Logement. Dossier des Séminaires Techniques, Territoires et Sociétés n° 5/6, décembre 1988.
- . *L'espace du public. Les compétences du citadin.* Colloque d'Arc-et-Senans, Plan Urbain, Editions Recherches, 1990.
- . Bilan de l'appel d'offres "Architectures, représentations et effets sociaux" (dir. Marion Segaud), Plan Construction, 1991.
- . Université et ville : Bilan de l'appel d'offres Recherche-Expérimentation, André Bruston, Plan Urbain, 1991.
- . *Lire et composer l'espace public*, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Service technique de l'urbanisme, Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et de la Mer, Les Editions du STU, 1991.
- . Scénographie et espaces publics. Les lieux de la représentation dans la ville. Séminaire de recherche, Plan Urbain, juin 1993.
- . Mutations Economiques et Urbanisation : cinq ans de recherche et d'expérimentation, Documentation Française, Paris, 1993
- . Ville, démocratie, solidarités : le pari d'une politique. Commissariat Général au Plan, Groupe « Villes » (dir. F.Geindre), préparation du XIème Plan, la Documentation Française, 1993.
- . La production de l'assentiment dans les politiques publiques, Dossier Techniques, territoires et sociétés, DRAST, Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme, n° 24/25, juin 1993

- . Gare du Nord, mode d'emploi. Programme de recherches concertées Plan Urbain/RATP/SNCF , 1994
- . Mémoire et identité : états des lieux et inventaire, Debost J.-B., Délégation Interministérielle à la Ville, QIPO, 1994.
- . *Prendre place. Espace public et culture dramatique.* Colloque de Cerisy. Textes réunis par Isaac Joseph. Editions Recherches, Plan Urbain, 1995
- . Pour en finir avec le patrimoine. Rapport au Directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme sur la demande sociale en matière de patrimoine urbain et paysager, Soucy Cl., Conseil Général des Ponts et Chaussées, 1995.
- . *Projet d'infrastructures et débat public*, Dossiers TTS, DRAST, Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Equipement et des Transports, n° 31, mai 1996.
- . *Entreprendre la ville. Nouvelles temporalités, nouveaux services*, Colloque de Cerisy, Editions de l'Aube, 1997.
- . La rue, lieu de sociabilité ? Rencontres de la rue, Rouen, Publications de l'Université, 1997 (ouvrage publié avec le concours du Plan urbain et du Conseil général de la Seine-Maritime)
- . Ville et hospitalité. Textes du séminaire 1995-1996, MSH, 1997.
- . Racines et patrimoine. La banlieue Nord de Paris : gestion, sauvegarde et conservation du patrimoine, Vallat J.-P., Boulestin P., Ouzoulias P., Actes du colloque du 23 novembre 1995, Editions Errance, 1997.
- . Vivre la ville demain : Quels enjeux ? Quels partenaires ? Séminaire de Cerisy-la-Salle, RATP, Département du développement , Prospective et recherches sociétales, 1997.
- . Les "SDF", représentations, trajectoires et politiques publiques, Consultation de recherche. PUCA, mars 1999.
- . Mobilités et territoires urbains. Consultation de recherche, PUCA, mars 2000.
- . Villes, patrimoines, mémoires. Action culturelle et patrimoine urbain en Rhône-Alpes, DRAC et FAS Rhône-Alpes, Lyon, La Passe du vent, 2000
- . Les grands ensembles entre histoire et mémoire, Délégation Interministérielle à la Ville, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 24 avril 2001, www.i.ville.gouv.fr
- . Un présent qui passe. Valoriser le patrimoine du XXème siècle. Rencontres au Couvent de la Tourette. 1997-2000, Réseau Architecture Rhône-Alpes, CERTU, 2001
- . Vers la démocratie culturelle. Actes des Ateliers de l'intégration locale. Ecole Normale Supérieure, Lyon, 4-5 octobre 2001. www.i.ville.gouv.fr
- . Relire la ville des Trente Glorieuses. Faire l'histoire des grands ensembles, Programme de recherche associant le CHU (ENS-LSH), le CHS (Centre d'Histoire Sociale du XX° siècle) et la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville), conduit dans le cadre de l'appel à proposition du ministère de la Recherche ACIVille, de 1999 à 2002.
- . Les grands ensembles entre histoire et mémoire, Actes de colloque, ENS-LSH (Lyon), Université Paris I, Délégation Interministérielle à la Ville, 2002.
- . Art, architecture et paysages. Programme interdisciplinaire de recherche. Bilan de l'appel à propositions de recherche, sessions 2002 et 2003. Ministère de la Culture et de la Communication

. Mémoires urbaines et présent des villes, actes du séminaire animé par Alain Battegay, Denis Cerclet, François Portet, 2003/ 2005, ARIESE, DRAC Rhône-Alpes, IUP Métiers des Arts et de la Culture, Université Lyon 2.

http://socio.univ-lyon2.fr/article.php3?id article=775

. Les lieux et les gens dans le devenir des villes, Actes du séminaire du programme interministériel Cultures, villes et dynamiques sociales, Ecomusée du Creusot-Montceau, 22/23 janvier 2004.

http://www.culture.gouv.fr/recherche/cultures en ville/

- . Art, architecture et paysages. Programme interdisciplinaire de recherche. Bilan de l'appel à propositions de recherche, sessions 2004 et 2005, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de l'Equipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, 2005
- . *Quatre ans de recherche urbaine, 2001-2004,* ACI-Ville et Ministère de la Recherche, Presses Universitaires François-Rabelais, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.
- . Pratiques des espaces publics et renouvellement urbain. Une lecture du programme interministériel « Cultures, villes et dynamiques sociales », Journée-débat, PUCA, 19 octobre 2005.
- . Les Arts de la ville dans la prospective urbaine, Débat public et médiation, Semaine de la Ville, M.S.H. Villes et territoires, 2006.
- . La place et le rôle de la fête dans l'espace public. Nouvelles fêtes urbaines et nouvelles convivialités en Europe, Editions CERTU Collection Débats n°50, 2006.
- . Quand la ville se raconte... Enjeux culturels et urbains du travail de mémoire, programme de recherches territorialisé Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, 2005-2007,

http://www4.culture.gouv.fr/

- . *Culture et territoires en Ile de France*, programme de recherche territorialisé Ile de France, 2005-2007, http://www4.culture.gouv.fr/
- ."*L'Entre"* des cultures, Actes du séminaire de Royaumont, oct. 2007, http://www4.culture.gouv.fr/actions/recherche/culturesenville/fr
- . Travail de mémoire, mémoires partagées : vérités, traduction, événement, reconnaissance, actes du séminaire, D. Belkis (dr.), Programme de recherche territorialisé Rhone-Alpes, novembre 2007.
- . *Enjeux de culture du renouvellement urbain*, Séminaire PUCA, 2007-2008, http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/index.htm